PARTI SOCIALISTE

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

47e CONGRÈS NATIONAL

30 JUIN, 1, 2 et 3 JUILLET 1955

ASNIÈRES

RAPPORTS

BULLETIN INTÉRIEUR N° 78

— Mensuel : Mai 1955 —

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PARTI SOCIALISTE

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

47e CONGRES NATIONAL

30 JUIN, 1, 2 et 3 JUILLET 1955

ASNIÈRES

RAPPORTS

Nos camarades trouveront les Rapports présentés dans la forme habituelle.

LES VOTES A EMETTRE PORTERONT DONC :

1°) Sur le Rapport Général d'Activité ;
2°) Sur le Rapport de la Commission Nationale des Conflits ;
3°) Sur le Rapport de la Commission Nationale de Contrôle.

PARIS

LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITES

13, Rue de Maubeuge, 13

C.C.P. : Paris 6680-41 Tél. TRUdaine 66.70

Fondation Jean Jaurès

« **LA DOCUMENTATION SOCIALISTE** » - hebdomadaire

Les « **CAHIERS DU PROPAGANDISTE SOCIA**

Les « **ARGUMENTS ET RIPOSTES** »

Le « **BULLETIN INTÉRIEUR** » - administratif et

Ses **NOMBREUX SUPPLÉMENTS**

constituent une riche documentation,

indispensable au militant, au propagandiste...

L'ABONNEMENT, GROUPÉ POUR TOUTES CES PUBLICATIONS, N'EST QUE DE **300 fr.** PAR AN

6 services assurés pour 5 abonnements souscrits collectivement, sous le cachet de la section

VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT

CETTE DOCUMENTATION ? . . .

Songez que les frais d'impression sont lourds. **ET FAITES DES ABONNÉS NOMBREUX.**

Nous pourrons ainsi continuer et améliorer.

C. C. P. PARIS - 5070 - 89

V. PROVO, 12, Cité Malesherbes, PARIS 9e

Fondation Jean-Jaurès

PREMIÈRE PARTIE

Rapport général d'Activité

Présenté, au nom du Comité Directeur,
par **GUY MOLLET,** Secrétaire Général

Coll. Fondation Jean-Jaurès

A) **Préambule** (Guy Mollet) ;
B) **La Vie Administrative du Secrétariat général;**
C) **La Trésorerie ;**
D) **L'Action d'Organisation ;**
E) **La Commission Nationale d'Etudes ;**
F) **Propagande-Education-Presse ;**
G) **L'Action Internationale ;**
H) **L'Activité de nos Elus.**

A) PREAMBULE

VOUS trouverez dans la présente brochure tout ce qui concerne l'activité et l'action du Parti depuis le 46me Congrès National ordinaire de juillet 1954. Il vous appartient d'étudier ces Rapports et de formuler les observations et les critiques que vous jugerez utiles.

VOUS constaterez notamment que le Comité Directeur a du consacrer de trop nombreuses séances aux problèmes de discipline. Mais il ne pouvait qu'exécuter, dans le cadre des dispositions statutaires, les décisions de nos assises nationales.

NOUS avons connu au cours de ces derniers mois des heures douloureuses. Grâce aux efforts de tous, le Parti est sorti vainqueur de cette rude épreuve, décevant une fois de plus les espoirs de nos adversaires communs qui se réjouissaient déjà d'une scission possible.

A l'heure où j'écris ces lignes, j'espère — je dirai même je suis convaincu — que notre 47me Congrès verra notre unité réaffirmée et consolidée par l'épreuve. Ce doit être pour tous les Militants une raison de confiance supplémentaire dans notre organisation. Au-dessus de nos divergences, de nos discussions parfois passionnées, le Parti demeure solide. Et si nous avions besoin d'une autre preuve, nous la trouverions non seulement dans l'attachement des Fédérations — à l'heure actuelle les prises de cartes et de timbres sont égales à celles de l'an dernier à la même date — mais aussi dans les résultats obtenus par le Parti tant aux élections partielles qu'aux récentes élections cantonales.

FORTS de notre unité affermie et de l'espoir que porte le Socialisme pour l'ensemble des classes laborieuses, nous pouvons préparer avec confiance, dans la fraternité et l'amitié, les prochaines élections législatives.

Guy MOLLET,
Secrétaire général.

— UN JOURNAL JEUNE...
— FAIT PAR DES JEUNES...
— POUR LES JEUNES...

Luttes

BI-MENSUEL

ORGANE NATIONAL DE COMBAT DES JEUNESSES SOCIALISTES

SECRÉTAIRES DES SECTIONS
—— MILITANTS ADULTES...

VOTRE DEVOIR

- **Vous abonner**
- **Abonner vos enfants**
- **Faire de nombreux abonnés autour de vous**

Abonnement : **250 Fr.** par an - C.C.P. 5985-50 PARIS

JEUNESSES SOCIALISTES
12, Cité Malesherbes, PARIS (9e)

Coll. Fondation Jean-Jaurès

B) LA VIE ADMINISTRATIVE DU SECRETARIAT GENERAL

LE 46e *Congrès a demandé la condensation de la brochure des Rapports Statutaires. Donnant l'exemple, le rapport administratif sera abrégé cette année encore ; celui de* 1953 *définissait longuement les lignes générales de notre action depuis* 1947 *: les camarades peuvent s'y reporter. En deux mots, nous nous attachons à* « MAINTENIR AU NIVEAU LE PLUS BAS POSSIBLE NOS « FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR UTILISER UNE « PART CHAQUE ANNEE PLUS IMPORTANTE DE NOS RES- « SOURCES A LA PROPAGANDE DIRECTE ET A L'ACTION « EXTERIEURE... »

***

I. — NOS RESSOURCES

56.170.871 frs en 1952, 56.164.574 frs en 1953, 57.207.100 frs en 1954. C'est encore insuffisant face aux moyens centuples de certains adversaires (3/5 des ressources de 1938), et certaines activités organisationnelles ou de propagande ne peuvent être entreprises ou développées faute de moyens financiers.

1°) Un exercice pour la première fois excédentaire.

L'exercice 1953 se terminait avec un impayé alarmant de plus de 800.000 francs ; 1954 est « bouclé » avec un excédent de plus de 3.000.000 frs, malgré une intense activité dans tous les secteurs, en particulier la tenue de 3 Congrès Nationaux qui firent l'objet d'une documentation variée et onéreuse.. Le poste « salaires et charges », malgré un nécessaire réajustement en Novembre, est en effet inférieur à celui de 1953 ; 6 employés qui nous ont quittés au milieu de l'année précédente n'ont pas été remplacés en 1954. Economies également sur la plupart des postes de fonctionnement (téléphone, affranchissements, aménagements, etc...).

2°) Une « réserve » en vue des élections législatives.

Cette réserve sera constituée : par l'excédent signalé ci-dessus ; par l'apport annuel d'environ 2 millions des « Amis du P. S. » non nécessaires pour équilibrer, pour la première fois, le budget de 1955 ; par le produit de la souscription spéciale pour le « fonds électoral », lancée en Mars en direction seulement de camarades moins démunis.

La « réforme fiscale » décidée par le 46e Congrès **(10 % minimum de timbres II et III, indication de leur catégorie au recto de ces timbres)** nous permet en effet d'équilibrer notre budget ordinaire sans toucher aux ressources signalées ci-dessus.

3°) Possibilités de ressources nouvelles.

Pour exercer pleinement son droit de critique, il faut donner aux responsables (nationaux, fédéraux ou locaux) des moyens d'action

suffisants. Il faut en particulier que cesse l'anomalie (pour ne pas dire plus) **de fédérations qui ont plus d'Elus municipaux et cantonaux** (dont la fédération départementale n'est d'ailleurs pas constituée et qui n'acquittent donc pas leur cotisation) **que de feuillets placés ; il** faut que chaque camarade recevant gratuitement la documentation du Centre trouve dans sa section **au moins 1 abonnement payant à 300 frs ;** il faut organiser l'achat, la lecture, la circulation de nos brochures ; et puis, pour nos mairies et bibliothèques municipales, s'adresser en priorité à **l'imprimerie et à la librairie du Parti.**

Ainsi seront dégagées des ressources nouvelles qui n'aggraveront pas la charge déjà lourde des Militants des Sections.

L'effort fait par nos camarades parlementaires, en sus des prestations de toutes sortes fournies à leur fédération, est important. Ils apportent au Parti 1/5 de ses ressources, feuillets et timbres apportant le complément ; un effort accru **de recrutement et une application** très large des décisions prises pour les **timbres II et III doit** nous permettre d'**accroître ce pourcentage de 4/5 de nos recettes sur matériel de cotisation.**

***

II. — DEPENSES DE FONCTIONNEMENT STABILISEES ; DEPENSES D'ORGANISATION, PROPAGANDE GENERALE, EDUCATION ET ACTION DIRECTE EN AUGMENTATION.

Il nous faut abréger ; nous invitons donc les camarades à se livrer à la comparaison des différents postes de dépenses 1953 et 1954. Pour faciliter leur tâche, nous avons adopté cette année la même présentation de budget que l'an dernier.

***

III. — DES TACHES DE PLUS EN PLUS LOURDES

1°) Effectif stabilisé.

30 employés, dont 5 à 1/2 temps, que nous avons placés dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles (salaires décents, matériel progressivement modernisé, locaux embellis, etc...) apportent à l'accomplissement de leurs tâches un réel dévouement. L'absentéisme est insignifiant (à peine 1 % malgré un personnel en majorité féminin). Mais le volume du travail s'accroît sans cesse et nous rencontrons depuis quelques mois un sérieux « goulot d'étranglement » : le manque de dactylos et d'employés au fichier-expéditions. Des décisions seront prises pour y pallier.

2°) Le courrier.

Plus de 10.000 lettres ont reçu réponse au cours de l'exercice ; certaines, les demandes d'intervention en particulier, exigent tout un long travail avant le libellé de la réponse. A ces 10.000 envois il convient d'ajouter un nombre soixante fois supérieur de circulaires, imprimés, documents, paquets divers.

3°) Les circulaires.

Nous gardons le souci de ne pas « **noyer** » **dans la paperasserie nos Secrétariats fédéraux,** car nous connaissons le conditions de travail très précaires de certains. 60 circulaires (N°s 646 à 706) ont été expédiées en 1954, soit une environ par semaine. La plupart, d'information, n'exigeaient pas une réponse. Pour les autres, à part quelques fédérations, toujours les mêmes, qui méritent félicitations pour la promptitude et la précision de leurs réponses, nous avons été contraints à de fréquents et coûteux rappels qui alourdissent inutilement notre tâche.

Les camarades seraient très avisés de mettre rapidement à l'étude **le problème très important de nos liaisons administratives** (Centre-fédérations et aussi fédération-sections). Privés de renseignements, il nous est très difficile de prendre conscience rapidement et d'assumer efficacement les tâches que les fédérations attendent de nous. Répétons-le : à tous les échelons, il faut arriver à **un travail d'équipe** car un seul camarade, aussi dévoué et physiquement résistant soit-il, ne peut faire face à toutes les besognes qui le sollicitent.

4°) La documentation.

Nous avons, en 1954, assuré **par nos seuls moyens** l'envoi à nos 12.000 correspondants de :

— **7 numéros** (68 à 74) du « **Bulletin Intérieur** » (décisions - inform. administratives).

— **3 suppléments** à ces B. I. (aux n°s 68-73 et 74) (documentation pour les Congrès). Le n° 72 (Rapports au 46e Congrès) a été mis en place dans les délais statutaires.

— **6 numéros** (23 à 28) du « **Bulletin d'Organisation** » (reparution décidée en février).

— **13 numéros** (150 à 162) de la « **Documentation Politique** » (comprenant 5 intercalaires de 4 pages et 4 de 8 pages). Parution espacée pour raisons d'économies. Nouvelle formule et parution plus régulière début 1955 en préparation des élections cantonales.

— Texte complet du « **Traité de C.E.D.** » et « **Protocoles Annexes** » en préparation du Congrès Extraordinaire de Mai.

— **2 numéros de prospection de « Luttes »** (J. S.) et de « **L'Université Socialiste** ».

***

Nous avons en outre assuré l'expédition de nombreuses **brochures,** de 19 numéros de « **Luttes** » aux 10.000 abonnés, de 5 numéros de « **L'Elu Socialiste** » (3.000 abonnés), de 9 numéros de « **L'Université Socialiste** » (3.000 abonnés en début et 5.000 en fin d'exercice), de 46 numéros de plus en plus complets du « **Bulletin de l'Agence de Presse de la Liberté** » (250 correspondants), des bulletins « **Forces Paysannes** », « **Documentation Ouvrière** », « **P.T.T. Socialiste** », « **A Toute Vitesse** », « **L'Essor** », « **Mineurs** », documentation internationale, J. S., E.S., M.E.O., Commissions nationales de travail, etc...

Tous ces journaux, bulletins, circulaires, toutes nos Commissions ou organismes ont leur fichier de plaques-adresses en zinc (près de 35.000) **confectionnées, routées, mises à jour par notre seul service des expéditions** qui en assume en outre, **sans concours extérieur,** le tirage

(ronéo), le brochage, le pliage et l'envoi. 3 camarades à temps complet, 1 à 1/2 temps, un auxiliaire pour quelques heures par semaine assument consciencieusement l'ensemble de ces tâches.

⁂

Signalons enfin notre satisfaction de voir que les organisations qui travaillent à nos côtés ont confiance dans le Centre administratif du Parti et sollicitent de plus en plus son appui.

5°) Mise à jour du Fichier National.

Sur 12.000 envois, en principe hebdomadaires, 10 à 15 retours seulement ; c'est très satisfaisant.

Nous sommes tributaires, pour cette mise à jour, des Secrétariats fédéraux auprès desquels nous insistons une fois encore pour **qu'ils nous communiquent au fur et à mesure** (très lisiblement écrits) **les changements de Secrétaires de Section ou de membres des Commissions fédérales.**

6°) Questionnaire aux Sections.

6.000 sections ont été touchées par notre questionnaire du 15.10.54 (effectif et composition sociale). Moins de 1.000 réponses reçues au 15 novembre. Nous avons alors communiqué à chaque fédération la liste de ses Sections défaillantes en lui demandant de les alerter. Deux ou trois seulement ont fait sérieusement ce travail. Résultat : quelques centaines de réponses supplémentaires. Nous avons donc été contraints, début Janvier, d'écrire directement, sous pli cacheté, à toutes les Sections qui ne nous avaient pas encore fait réponse. Résultats cette fois beaucoup meilleurs : près de 3.000 questionnaires reçus (50 %). **Mais quelle perte de temps et d'argent pour la seule demande de renseignements envoyée depuis 1951 !!**

7°) Statistiques fédérales. Effectif-Recrutement.

Une « **fiche de santé** » a été envoyée à chaque fédération métropolitaine ; l'administration a activement collaboré à son établissement. Des échanges fructueux de renseignements s'en sont suivis.

L'effort de recrutement, là où il est fait, a été attentivement suivi et signalé au « Bulletin d'Organisation » (Sections nouvelles, expériences en cours, etc...). Des lettres de rappel ont été envoyées là où la stagnation des effectifs méritait une demande d'explications.

⁂

IV. — CONCLUSION

NOUS continuons notre tâche dans le même esprit en 1955. Notre collaboration avec la Trésorerie Nationale, d'une part, les Secrétariats Généraux à l'Organisation et à la Propagande, d'autre part, demeure très étroite et très fraternelle.

Puisse tout le Parti, à tous les échelons, par le recrutement systématique et le placement accru de timbres II et III, NOUS FOURNIR DE NOUVELLES POSSIBILITES DE TRAVAIL. *Trop de tâches nouvelles, dont nous ressentons l'urgente nécessité, attendent*

le personnel et les finances nécessaires à leur exécution. Trop de besognes sont incomplètement menées à bien par une équipe trop restreinte et parfois surmenée.

Depuis sept années consécutives, nos J.S. poursuivent, sans bruit, leur lente mais continuelle remontée ; ils étaient 2.000 en 1948, ils sont maintenant 5.000. Ce sont eux qui, paradoxalement, nous montrent le chemin ; s'il était nécessaire d'espérer pour entreprendre, ils nous fourniraient l'espoir en même temps que les cadres de demain. Entrerons-nous dans la carrière quand « nos cadets » n'y seront plus ?

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AU CENTRE DE LA FÉDÉRATION
DU PAS-DE-CALAIS
A LA DISPOSITION

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

LA SOCIETE D'EDITIONS

DU PAS-DE-CALAIS

5, Bd de Strasbourg. 5
ARRAS Tél. 395-396

FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. F.O.

assurera la livraison rapide et soignée de tous les travaux que vous lui confierez

JOURNAUX
PERIODIQUES
REVUES
TRAVAUX de COMMERCE
et de LUXE
LIVRES
CATALOGUES
BROCHURES

Collection Jean Bruhat

C) LA TRESORERIE

LE Trésorier Général ne croit pas devoir présenter au Congrès des observations particulières en ce qui concerne la cotisation sociale (timbres nos 2 et 3) dont l'application se trouve être légèrement en progrès par rapport à l'année précédente.

Il rappellera néanmoins les décisions prises par le 46e Congrès National — pourcentage imposé à 10 % des timbres des catégories supérieures et couleurs différentes — qui doivent normalement se traduire par une amélioration de nos recettes de l'année en cours.

***

La baisse des effectifs semble devoir être enrayée, *nous enregistrons en effet :*

Année 1953	Année 1954				
3.243	4.002	*Cartes permanentes*	à	50 et 100	283.500
113.455	115.494	*Feuillets cotisation*	à	50	5.774.700
928.755	967.137	*Timbres n° 1*	à	32	30.948.384
40.991	48.013	« *n° 2*	à	55	2.640.715
4.729	6.632	« *n° 3*	à	100	663.200
48.134	50.957	« *F. M.*	à	20	1.019.140
218	250	« *Jaurès-Guesde*	à	30	7.500
					41.337.139

***

I. — LA COMPTABILITE DE L'ANNEE 1954 SE RESUME DE LA FAÇON SUIVANTE :

Recettes	
En caisse au 1er Janvier 1954	254.302
Recettes sur feuillets et timbres divers	38.771.843
Cotisations parlementaires (part du Parti)	9.673.000
Timbres « Pour l'Internationale »	601.749
Abonnements aux Publications Intérieures	390.529
Remboursement des salaires et charges sociales payées pour le Groupe Parlementaire	4.912.359
Remboursement assurance automobile	288.570
Remboursements sur différents postes du budget et recettes diverses	242.618
Versements de créditeurs divers	130.000
Dons	10.000
Intérêt des fonds placés	3.000
Souscription « Les Amis du Parti Socialiste »	1.929.130
TOTAL DES RECETTES	57.207.100

Dépenses

Payé pour le compte des Fédérations 264.419

1°) Budget de l'Administration générale

Aménagement et entretien immeuble	861.030	
Frais généraux : eau, gaz, éclairage, chauffage, assurance	493.561	
Téléphone, télégrammes	807.032	
Frais d'affranchissement	631.876	
Fournitures de bureau, ronéo	964.446	
Autos : entretien, assurances, essence	1.184.866	
Brochures rapports au 46e Congrès	1.083.956	
Impression du matériel de Trésorerie et Statuts	1.658.565	
Congrès et Conseils Nationaux (y compris voyages)	3.187.297	
Réunions du Comité Directeur	1.009.799	
		11.882.428

2°) Organisation — Propagande générale — Education

	Fonctionnement	*Action directe d'information, d'éducation et de propagande*
— Documentation ; abonnements ; bibliothèque	469.679	—
— Déplacements d'orateurs et Délégués du Parti	—	2.481.060
— Achat papier d'imprimerie ..	—	1.119.869
— Frais d'impression « Documentation Socialiste »	—	795.756
— Frais d'impression « Bulletin Intérieur et Organisation »	—	1.604.360
— Frais d'impression brochures, tracts, etc...	—	757.978
— Frais d'envoi du matériel ci-dessus	—	800.000
— Action ouvrière (G.S.E., Cercles J.-Jaurès)	80.148	90.154
— Action paysanne (Forces paysannes, Conf. rég. agr.) .	230.000	367.065
— Fonctionnement des commissions (Conflits, Contrôle et divers)	329.705	—
— Divers Organismes du Parti (Elus, J.S., E.S., M.E.O., Anciens, Femmes, « Revue Socialiste », « Juin 44 »)	698.860	1.393.722
— Union Française	—	78.640
	1.808.392	9.488.604

Report Administration Générale et payé pour compte des Fédérations		12.146.847
Organisation, Prop. générale, Education : **fonctionnement**		1.808.392
Organisation, Prop. générale, Education : **action directe**		9.488.604

3°) Entraide Ouvrière Française

Francs		1.265.000

4°) Budget de l'Internationale

Cotisations	893.443	
Voyages internationaux	780.339	
Manifestations diverses	63.233	
Fonds divers ; C.I.P. ; Traductions	218.277	
		1.955.292

5°) Salaires — Indemnités — Charges — Impôts divers

(1) Salaires, Indemnités, Charges sociales du Parti	23.100.000	
Salaires et charges payés pour le Groupe Parlementaire	4.912.359	
Gratifications et retraites	523.200	
Impôts (cédulaire et divers)	673.909	
		29.209.468
Dépenses sur exercice clos	800.952 171.605	
		972.557
Versement créditeurs divers		219.400
Parts Société Civile Immobilière		83.000
Parts Société d'Editions du Pas-de-Calais		10.000
Agios		2.650
TOTAL DES DEPENSES		57.161.210

(1) NOTA : Le poste « Salaires et Charges sociales du Parti » peut se décomposer approximativement de la manière suivante :

1. - Pour l'Administration Générale	**6.000.000 environ**
2. - Pour l'Organisation, Propagande Générale, Education	**14.000.000 environ**
3. - Internationale et divers	**3.000.000 environ**

***

LE résultat, pour la première fois depuis longtemps, ressort en excédent.

Pour permettre une comparaison avec l'exercice 1953, *nous avons gardé la même présentation que l'an dernier ; les camarades pourront ainsi apprécier l'effort fait pour maintenir approximativement au même niveau les différents postes de dépenses.*

Le poste « salaires et charges sociales du Parti », malgré un nécessaire réajustement en fin d'exercice, est inférieur à celui de l'exercice précédent ; c'est que 6 *camarades nous ont quittés courant* 1953 *et n'ont pas été remplacés.*

Que seraient nos finances si les Militants et les Sections poursuivaient leurs efforts de recrutement ?

Les années 1955 - 1956 *leur en fourniront le moyen : élections cantonales, sénatoriales et législatives. Les campagnes électorales sont par excellence les meilleurs instruments de propagande.*

L'action individuelle permanente doit être également le souci de tous les Militants : à l'atelier, au bureau, aux champs et parmi les amis de tous les jours.

Il ne faut pas se réjouir avec excès de l'excédent de notre budget qui n'a pu se réaliser que par une compression des frais de fonctionnement et une légère réduction des subventions aux organismes de Jeunesses, de Propagande, de Solidarité, etc... Le rayonnement du Parti souffre de cette parcimonie imposée par les circonstances... Propager notre doctrine, former et éduquer nos jeunes doit être notre premier souci.

TOUS NOS ELUS DOIVENT SE CONSIDERER COMME DES DELEGUES PERMANENTS. *Ils doivent œuvrer pour le recrutement du Parti. Malgré une sérieuse documentation, la Section éloignée du Centre départemental se trouvera isolée si elle ne reçoit pas la visite de ses Elus.*

Il nous faut encore cette année remercier les « Amis du Parti Socialiste » pour l'aide que leur souscription permanente apporte à nos finances.

⁂

II. — RECAPITULATION

RECETTES	57.207.100 frs
DEPENSES	57.161.210 frs
Au 31 Décembre 1954	45.890 frs

⁂

CAISSE	27.620 frs
BANQUE	9.902 frs
CHEQUES POSTAUX	8.368 frs
	45.890 frs

⁂

III. — COMPTE DE RESULTAT

DOIT		AVOIR	
Administration générale	11.882.428	Cotisations (feuillets et timbres)	41.337.139
Organisation, Propagande générale, Education a) fonctionnement	1.808.392	Cotisations parlementaires	9.673.000
		Timbres « Internationale »	601.749
à reporter	13.690.820	*à reporter*	51.611.888

report.	13.690.820
b) action directe	9.488.604
Entr'aide Ouvrière Française	1.265.000
Internationale Socialiste	1.955.292
Salaires, charges, dépenses diverses ..	23.100.000
Salaires, charges pr compte G. P.	4.912.359
Gratifications et retraites	523.200
Impôts cédulaire et divers	673.909
Dépenses sur exercice clos (non provisionnées)	171.605
Divers à payer	347.959
Agios	2.650
Résultat excédentaire	3.256.696
	59.388.094

report.	51.611.888
« Bulletin Intérieur » abonnements	390.529
Remboursement assurance autos ...	288.570
Remboursement salaires - charges Groupe Parl.	4.912.359
Intérêt des fonds placés	3.000
Remboursements divers	242.618
Dons	10.000
Souscription « Les Amis du Parti » .	1.929.130
	59.388.094

***

IV. — BILAN AU 31 DECEMBRE 1954

ACTIF	
Aménagements immeuble	932.994
Dépôt et cautions ..	27.421
Mobilier et matérie!	985.423
Automobiles	1.045.337
Internationale	101.393
Fédérations débitrices	1.109.044
Fédérations (timbres semestriels)	113.322
Titres	49.500
Société Civile Immobilière	83.000
Société des Editions du Pas-de-Calais	10.000
Caisse	27.620
Banque	9.902
Chèques Postaux ...	8.368
Reports sur exercices antérieurs	1.392.160
	5.895.484

PASSIF	
Fonds de réserve ..	10.744
Créditeurs divers ..	122.870
Fédérations créditrices	2.157.215
Divers à payer	347.959
Résultat 1954	3.256.696
	5.895.484

V. — BUDGET PREVISIONNEL 1955

En préambule du budget prévisionnel de 1954, *nous écrivions :*
« Si, dans la conjoncture économique actuelle, il apparaît im-
« possible d'augmenter la cotisation de recrutement, il ne reste
« plus que deux moyens pour équilibrer le budget :
« — ou bien imposer un pourcentage de timbres II et III ;
« — ou bien relever le prix du feuillet annuel... »

Le 46e Congrès a opté pour la première solution et décidé (Bulletin Intérieur n° 74, page 4, 2e colonne) d'imposer aux Fédérations un pourcentage d'au moins 10 *%* de timbres II et III, *par rapport aux prises de timbres I, avec indication de la catégorie,* au recto de ces timbres, *par des couleurs différentes. Les résultats des premiers mois de l'exercice* 1955 *démontrent l'efficacité de cette méthode.*

Et ceci nous permet de présenter cette année un budget plus réaliste dans ses recettes, tandis que sont reconduites à peu de choses près les dépenses de l'exercice précédent, quelques légères économies étant néanmoins recherchées encore dans certains secteurs de fonctionnement. Les recettes prévisionnelles en 1955 *sont au niveau de celles de* 1954 *parce que les* 2 *millions approximativement collectés chaque année par la « Société des Amis du Parti Socialiste » seront, en* 1955, *« thésaurisées » en vue des prochaines élections législatives.*

Soulignons, une fois encore, la disproportion entre les ressources apportées par les cotisations parlementaires (1/5 *environ*) *et celles apportées par le placement du matériel de trésorerie, ces dernières devant d'année en année être accrues jusqu'à couvrir totalement les frais de fonctionnement du Centre et la part parlementaire être utilisée exclusivement à enrichir notre effort de propagande.*

*
**

RECETTES

1°) Matériel cotisant

1) *Feuillets annuels :*

Frs 50 × 120.000 ..... 6.000.000

2) *Timbres ordinaires :*

120.000 × 9 = 1.080.000

83 %	cat. I.	Frs	32	×	896.400	28.684.800
10 %	cat. II.	Frs	55	×	108.000	5.940.000
2 %	cat. III.	Frs	100	×	21.600	2.160.000
5 %	cat. F.M.	Frs	20	×	54.000	1.080.000
						37.864.800

3) *Cartes permanentes :*

Frs 100 × 6.000 ..... 600.000

2°) Recettes abonnements

Frs 300 × 3.000 ..... 900.000

à reporter 45.364.800

report		45.364.800

3°) Cotisations parlementaires

1) *Métropole :*		
Frs 5.000 × 12 × 143	8.580.000	
2) *Outre-Mer :*		
Frs 5.000 × 12 × 37	2.220.000	
		10.800.000

4°) Recettes diverses

Règlements : timbres » Internationale » ; Timbres de propagande ; remboursements ; recettes sur impressions ..	800.000

5°) Souscription permanente des « AMIS DU P. S. »

Fonds bloqués pour élections législatives	
TOTAL DES RECETTES	56.964.800

DEPENSES

1°) Budget de l'Administration Générale

— Aménagement et entretien immeuble et matériel	1.100.000	
— Frais généraux (eau, gaz, électricité, chauf., assurances)	500.000	
— Téléphone, Télégrammes	800.000	
— Frais d'expédition et d'affranchissement	600.000	
— Frais de bureau et de ronéotypie	900.000	
— Autos (assurances, entretien, réparations, essence)	1.500.000	
— Brochure des Rapports au 47e Congrès	800.000	
— Impression matériel de Trésorerie	300.000	
— Congrès et Conseils Nationaux (y compris voyages)	2.500.000	
— Réunions du Comité Directeur	1.100.000	
		10.100.000

2°) Organisation — Propagande Générale — Education

	Fonctionnement	*Action directe d'information, l'éducation et la propagande*
— Documentation (abonnem. bibliothèque)	500.000	—
— Déplacements d'orateurs et Délégués du Parti	—	2.700.000
— Achat papier d'imprimerie ..	—	500.000
à reporter	500.000	3.200.000

reports	500.000	3.200.000
— Frais d'impression « Documentation Socialiste »	—	1.400.000
— Frais d'impression « Bulletin Intérieur et d'Organisation »	—	1.400.000
— Frais d'impression brochures et tracts	—	1.800.000
— Frais d'envoi du matériel ci-dessus	—	900.000
— Action ouvrière (G.S.E., Correspondants d'Usines, Cercles J.-Jaurès)	100.000	900.000
— Action paysanne (C.C. Agricole, « Forces Paysannes », Conf. Régionales)	250.000	750.000
— Fonctionnement des Commissions (Conflits, Contrôle, diverses)	500.000	—
— Divers Organismes du Parti (Elus, J.S., E.S., M.E.O., Femmes, Anciens, « Revue Socialiste », « Juin 44 », Cinéma)	1.150.000	2.700.000
— Union Française		1.000.000
	2.500.000	14.050.000

Report Budget Administration Générale 10.100.000

Fonctionnement : Organisation, Propagande Générale, Education 2.500.000

Action directe : Organisation, Propagande Générale, Education 14.050.000

3°) Entraide Ouvrière Française

— Frs 2.000.000

4°) Budget de l'Internationale

— Cotisations	1.000.000	
— Voyages internationaux	850.000	
— Manifestations internationales	450.000	
— Fonds divers et traductions	200.000	
		2.500.000

5°) Salaires — Indemnités — Charges sociales — Impôts divers

— Salaires - Indemnités - Charges sociales du Parti	24.000.000	
— Impôts cédulaire et divers	700.000	
— Gratifications et retraites	600.000	
		25.300.000
à reporter		56.450.000

report		56.450.000

6°) Dépenses sur exercice clos

— Dépenses sur exercice clos	347.959	
— Disponibilités à réimputer en cours d'exercice	166.841	
		514.800
TOTAL DES DEPENSES		56.964.800

*
**

VI. — CONCLUSIONS

ON remarquera que ce budget, conformément aux vœux émis par le Bureau du Parti, est, compte tenu de modifications imposées par les évènements, la reconduction approximative du budget 1954.

Espérons que le drame qu'a vécu le Parti n'aura pas de graves répercussions et que nos Fédérations, un instant troublées, sauront se ressaisir. Le Trésorier recommande aux Trésoriers de Sections l'utilisation à bon escient du Timbre IV F.M. dans le cadre de la décision du Congrès.

*
**

LE Trésorier tient à signaler au Congrès le dévouement et l'esprit militant que manifeste le personnel du Secrétariat Général dans l'accomplissement des tâches qui lui sont dévolues.

V. PROVO,
Trésorier général.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Militants ! ! !

LISEZ... FAITES LIRE...

" LE POPULAIRE DE PARIS "

" LE POPULAIRE-DIMANCHE "

FAITES DES ABONNEMENTS

Les journaux de votre Parti ne peuvent vivre sans votre dévouement

Donnez-lui les puissants moyens d'expression DONT IL A BESOIN

Coll. Fondation Jean-Jaurès

D) L'ACTION D'ORGANISATION

SUR le plan national, nous avons poursuivi notre action dans la ligne définie lors des précédents Rapports : maintien de l'appareil administratif aux 30 membres (dont 5 à ½ temps) où nous l'avons progressivement réduit, compression continue de nos frais de fonctionnement et utilisation des ressources ainsi dégagées pour une ACTION DIRECTE de propagande générale, d'éducation et d'organisation. Voir à ce sujet nos précédents Rapports, ainsi que ceux de la Trésorerie et de l'Administration Générale.

***

LIENS vivants indispensables avec les Fédérations, **nos Délégués Généraux,** en nombre hélas insuffisant, ont poursuivi leurs excellente besogne organisationnelle.

Nous assurer un **recrutement ouvrier** et un **recrutement dans les couches paysannes** les plus défavorisées a été notre prédominant souci : les Rapports ci-après des deux Commissions spécialisées marquent nos progrès et nos insuffisances en ce domaine. Certaines fédérations, et ce ne sont pas toujours les plus fortes, ont compris l'intérêt d'épauler cette action ; toutes doivent suivre et nous faire parvenir plus nombreux les noms de correspondants d'usine ou agricoles demandés en vain par maintes circulaires.

Nos différentes **Commissions Nationales de travail** ont marqué de lents mais incontestables progrès dont détail dans les chapitres ci-après. Les artisans et de nombreux petits commerçants, victimes d'un système économique anarchique et d'une démagogie éhontée, ont besoin d'être éclairés sur les responsabilités du régime et sur les solutions depuis longtemps préconisées par le Parti ; nous nous employons une nouvelle fois à donner vie à leur Commission. Notre action pour l'organisation des Loisirs Sportifs et Culturels de la classe ouvrière a été amplifiée en 1954-1955 ; une brochure fixant la doctrine du Parti en ce domaine a été largement diffusée.

Notre **Fédération Nationale des Elus Municipaux et Cantonaux** piétine ; son journal, « **L'ELU SOCIALISTE** » est trop peu connu de nos 60.000 Conseillers municipaux socialistes qui ont souscrit moins de 5.000 abonnements. Le Parti doit encore aider financièrement cette Fédération, alors que l'inverse serait la règle si chaque Elu faisait son plus élémentaire devoir, sollicité en cela par l'Organisation enfin mise sur pied des Elus départementaux.

Regrettons que **trop de cantons aient été dépourvus de candidat socialiste** au premier tour des élections cantonales d'avril

1955 ; une meilleure organisation en ce domaine nous eût placés en tête de toutes les formations politiques françaises et eût mieux révélé une progression dont nous avons motif d'être satisfaits. Félicitons les 40 fédérations qui ont eu souci, au lendemain même du premier tour, de transmettre au Secrétariat Général l'imprimé de leurs résultats complets.

Le **recrutement**, la **création de nouvelles Sections**, l'activité même qu'il est indispensable que celles-ci développent autour d'elles ont retenu toute notre attention ; le « **BULLETIN D'ORGANISATION** », d'une part, une « **fiche de santé** » très complète envoyée à de nombreuses Fédérations d'autre part, ont permis un échange fructueux d'informations et d'expériences pratiques entre le Centre et les Secrétariats fédéraux.

Un rappel individuel, sous pli cacheté, à chaque Section défaillante (mais quelle perte de temps et d'argent !!!), du « **Questionnaire** » d'octobre 1954, nous a procuré entre 60 et 70 % de réponses et nous permet de connaître enfin la véritable composition sociale de notre Parti.

⁂

POUR la première fois depuis sept ans, nos effectifs (feuillets et timbres) marquent une légère progression en 1954 ; *E.S., M.E.O. et surtout J.S. développent leur action, « couvrent de plus en plus de terrain », durcissent leur Mouvement ; notre effort de solidarité et d'entr'aide va croissant d'année en année ; notre action Outre-Mer, mieux coordonnée, augmentera sensiblement d'efficacité par la parution d'un bulletin spécialisé d'information et de liaisons ; élections partielles et cantonales marquent l'influence de plus en plus marquée de notre Parti dans le pays. Autant de raisons de continuer laborieusement, avec obstination, dans la voie que nous nous sommes tracée, en appuyant de plus en plus notre effort de propagande et d'éducation sur une organisation dont la cohésion et l'unité à chaque échelon devraient être de mieux en mieux assurées.*

⁂

I. — LES DELEGUES GENERAUX DU PARTI

28 *Fédérations ont reçu la visite de l'un des trois Délégués Généraux du Parti au cours de cette année. Pour* 10 *d'entre elles, les tournées ont été d'une durée de* 10 *à* 18 *jours, pour les autres de* 6 *à* 10 *jours ; par ailleurs,* 5 *Fédérations ont opposé un refus à une tournée proposée, soit en raison des dates suggérées, soit pour des motifs d'ordres divers. Pour* 4 *d'entre elles — Corrèze, Haute-Loire, Lot et Maine-et-Loire — les dates n'ont pu être modifiées et les tournées n'ont donc pas eu lieu.*

⁂

DEUX élections ayant marqué la première moitié de l'année 1955, les Délégués ont été mis particulièrement à contribution pendant

cette période, par le Centre d'une part, par les Secrétariats fédéraux de l'autre. En outre :

— Dans les HAUTES-ALPES, le Bureau fédéral s'étant trouvé pratiquement défaillant pendant plusieurs mois, 2 tournées consécutives ont été organisées : la première devait servir à remettre sur pied quelques sections et à prévoir l'organisation d'un Congrès fédéral extraordinaire. La seconde eut lieu au moment de la tenue de ce Congrès, qui désigna un nouveau Bureau fédéral et devait servir de nouveau point de départ à la vie de la Fédération. L'avenir dira si ce travail spécifiquement constructif sera continué sur le plan départemental par les Camarades qui en ont pris la responsabilité.

— Dans la MAYENNE, au cours d'une tournée de 17 jours et après une réunion du Bureau Fédéral, un Congrès fédéral reconstitutif fut également réuni, qui devait lui aussi consacrer un relancement de la Fédération qui venait de traverser une période difficile.

— Dans la GIRONDE et dans l'ILLE-ET-VILAINE, les tournées eurent pour but d'aplanir certains problèmes d'ordre local, touchant soit à la vie administrative de certaines Sections, soit à quelques frottements entre Camarades qui peuvent sembler maintenant résolus.

— Dans l'ISERE, un Délégué fut envoyé en dernière heure pour seconder les Responsables locaux dans l'organisation du Congrès Régional Agricole qui avait été convoqué à Vienne.

⁂

S'IL est inutile de rappeler dans le détail le travail fourni par chaque Délégué en collaboration avec les Responsables fédéraux dans les départements qu'ils visitent — 24 réunions dans la Mayenne en 17 jours, 20 dans la Meuse en 11 jours, 13 réunions avec cinéma en 12 jours dans le Vaucluse, les Sections reconstituées et le matériel placé (environ 1.250 feuillets et 4.900 timbres) que nous ne citons qu'à titre d'exemple, il faut néanmoins faire état ici de l'impression qui se dégage lorsqu'on récapitule les éléments qui servent à établir ce Rapport.

Les tournées sont rentables ; le Centre s'en aperçoit, et aucun responsable fédéral ne le conteste, la plupart d'entre eux se montrant entièrement satisfaits du concours qui leur est apporté. Mais les Délégués ne sont pas toujours utilisés au mieux par les Fédérations, leurs tournées étant, malheureusement **assez fréquemment, trop sommairement préparées.**

⁂

AUSSI est-il bon de rappeler en quelques mots quel devrait être leur rôle : Sorte « d'agents de liaison » entre les Secrétariats et Trésoreries fédéraux et les organismes similaires centraux, nos Délégués doivent faire, sur le plan départemental, un travail **d'organisation** de réorganisation de Sections, de placement de matériel dans la mesure où les Trésoreries fédérales le demandent ou l'acceptent, de prospection et de propagande ; il serait souhaitable qu'au début de chaque tournée se tienne, en la présence du Délégué, une réunion des organismes administratifs fédéraux qui préciseraient la tâche

qu'aura à remplir le délégué pendant son séjour, mettant en relief les points faibles, les problèmes à résoudre, les endroits à travailler plus particulièrement. Il est évident que, dans la plupart des cas, ce travail se trouve effectué de toutes façons. Mais son organisation systématique, en présence de tous les camarades intéressés, aurait non seulement l'avantage d'un gain de temps sérieux mais aussi celui, très appréciable, de faire participer tous les Responsables à la vie de leur Fédération.

***

II. — NOS COMMISSIONS NATIONALES

LES Commissions Nationales ont poursuivi activement, l'année durant, leur travail d'étude et d'organisation. En liaison, pour certaines d'entre elles, avec les Sections de la Commission Nationale d'Etudes, on peut affirmer que leur activité a permis des progrès importants dans tous les domaines relevant de leur compétence.

Un gros effort de diffusion des résultats de ces travaux a été entrepris, effort qui n'a pu être malheureusement poussé aussi loin qu'il eût été nécessaire, faute de moyens financiers ou autres, tant de la part du Centre que des Fédérations. Ce problème est l'objet de nos préoccupations et toutes les possibilités seront mises à l'étude pour porter remède à cette situation. Les Fédérations, de leur côté, devraient s'attacher à résoudre ces mêmes difficultés qui ne permettent pas toujours la répercussion jusqu'aux Sections des informations ou instructions et nuisent ainsi tant à la documentation de nos camarades qu'à une propagande efficace.

***

PARMI les activités principales qui feront l'objet des Rapports qui vont suivre, citons celles de **la Commission Nationale Ouvrière** qui a multiplié ses initiatives tant par la mise à l'ordre du jour de ses discussions des questions intéressant la condition ouvrière que par la mise en place d'un réseau toujours plus actif de Militants des usines et des bureaux. Pour aider au développement de ce réseau, un bulletin a été créé, « **LA DOCUMENTATION OUVRIERE** », dont plusieurs numéros ont déjà paru. Indiquons que deux Conférences Nationales des G.S.E. Cheminots ont été organisées. Soulignons encore l'admirable persévérance de notre camarade DEIXONNE qui poursuit sans désemparer ses notes d'information sur l'Action du Parti en faveur de la Corporation minière, notes diffusées directement par le Secrétariat Général vers les délégués mineurs.

Les Cercles Jean Jaurès se sont développés en nombre et en importance, grâce à l'action de Militants universitaires dévoués, mais également grâce au journal « **L'UNIVERSITE SOCIALISTE** » qui, par ses positions de combat, jouit d'une influence toujours plus grande dans les milieux enseignants. Répétons toutefois ce que nous écrivions l'an passé : le but assigné à nos Cercles n'est pas de se can-

tonner dans une action purement universitaire, mais de devenir un foyer d'éducation socialiste, foyer mis au service des travailleurs.

Il faut également accorder une mention spéciale à la **Commission Centrale Agricole** dont l'activité débordante est largement connue.

Son souci de répondre à tous les problèmes posés à la paysannerie et de leur apporter les solutions socialistes, ses préoccupations de diffusion de sa pensée par son bulletin « **FORCES PAYSANNES** » et l'édition de brochures et textes, sa volonté de mobilisation des énergies paysannes par l'organisation de Conférences régionales, tout cela constitue un ensemble de dévouement dont nos camarades doivent être chaleureusement remerciés.

La Commission de la Coopération n'a pas fourni tout le travail que l'on était en droit d'attendre d'elle, compte tenu de la qualité des Militants socialistes œuvrant dans le secteur coopératif. Il n'est pas douteux que le principe d'indépendance, religieusement observé par ces Militants, rend difficile des rapports fructueux, à telle enseigne que si, dans notre Parti, cette question fondamentale qu'est la Coopération tend à disparaître de plus en plus dans l'esprit et le souci de nos camarades, on se demande si la Coopération elle-même n'a pas oublié les luttes communes du passé grâce auxquelles elle a réussi à naître, grandir et acquérir la puissance dont elle peut se prévaloir aujourd'hui. Un tel état de choses, dont chacun appréciera la gravité, mériterait longue réflexion de la part de tous nos Militants pour y puiser une volonté nouvelle de redressement.

Signalons, toutefois, l'action de défense en faveur des Coopératives d'Administration et d'Entreprises nationalisées ou privées, action qui a pu, jusqu'à ce jour, faire échec aux entreprises de démolition des GINGEMBRE et autres POUJADE. Disons cependant que la menace n'est pas écartée.

La Commission des Artisans et Petits Commerçants. Dans le Rapport au Congrès de 1954, nous regrettions que cette Commission n'ait pas fonctionné valablement. Par contre, dans celui de 1954, nous nous félicitions déjà du réveil enregistré et des éléments actifs qui avaient démontré leur volonté d'animer ce secteur social dont l'importance est grande.

Cette année, la vitalité de la Commission s'est montrée encore plus intense.

Face à l'action des P.M.E. et de l'agitation Poujadiste, elle a vigoureusement réagi et largement contribué à faire connaître aux intéressés la position de notre Parti concernant leurs revendications.

La Commission des Sports et Loisirs a manifesté une importante activité mûe par le souci de traduire par un essor toujours plus important la volonté du Parti de développer son action dans un domaine devenu, pour les travailleurs en général et la jeunesse en particulier, primordial.

Ses travaux ont tendu, sur le plan national, à une coordination toujours plus étroite des divers Mouvements animés par nos camarades. Cet objectif devra être inlassablement poursuivi. Nous avons continué le combat contre « Tourisme et Travail », d'obédience « communiste », dont on connaît maintenant la dislocation après la nouvelle scission. Un effort particulier a été alors entrepris en faveur

de « **REPOS ET LOISIRS** » conjointement avec la C.G.T.-F.O. qui participe, de son côté, à son administration.

Sur le plan national, notre présence s'est affirmée partout. C'est ainsi que nous avons participé aux travaux du Congrès de la Fédération Internationale du Tourisme Social qui s'est tenu à Vienne, les 21 et 22 septembre derniers.

Une forte délégation s'est rendue à Bruxelles à la Conférence organisée par l'Internationale en vue de promouvoir une Commission Internationale Permanente des Sports, Culture et Loisirs.

L'Union Sportive Travailliste a été choisie par le Comité Sportif International Travailliste pour l'organisation, en 1956, des Jeux Sportifs Internationaux Travaillistes.

La Section des Anciens Combattants, dans sa partie relevant de la Commission Nationale d'Etudes, n'a pas relâché un instant ses efforts de toujours en faveur d'une catégorie immense de citoyens dont il n'est nul besoin de souligner les droits. La lutte acharnée, et partiellement victorieuse, de nos amis au Parlement constitue l'exact reflet du travail positif effectué par la Commission.

Par contre, dans sa partie relevant de l'action à mener auprès des organisations d'Anciens Combattants, on ne saurait se montrer pleinement satisfaits et une définition de son activité en ce sens est à reconsidérer.

Citons, enfin, la Section de **l'Education Nationale** qui, encore une fois, mérite la reconnaissance du Parti pour l'énorme besogne accomplie : Budget, défense de la laïcité, programme du Parti sur « l'Education Physique, Sports, Loisirs, Education Populaire » (une brochure illustrée), projet de Réforme de l'Enseignement dont le retentissement est considérable dans les milieux enseignants...

En ce qui concerne la défense de la laïcité, la mise sur pied de toute une organisation de combat est actuellement en cours avec le concours de tous nos amis Enseignants socialistes. Cette organisation ne vaudra évidemment que dans la mesure où les Fédérations et les Sections voudront y prendre une part active. L'enjeu est d'importance. Il n'est pas douteux que notre Parti pourrait y gagner de nombreuses sympathies.

*
**

EN conclusion de ce rapide tour d'horizon, nous ne pouvons que répéter les termes dans lesquels nous nous étions exprimés l'an passé à la même place :

« On peut donc se réjouir de la volonté de servir le Parti manifestée par tous ceux qui acceptent bénévolement de s'astreindre « à un effort persévérant et par ceux de nos Elus qui, par leur « concours assidu et l'effort de leur technique avertie, participent « largement aux résultats enregistrés.

*
**

1°) Commission nationale ouvrière et des G.S.E.

DEPUIS le dernier Congrès National, la Commission Nationale Ouvrière a poursuivi tout d'abord régulièrement l'étude des

grands problèmes économiques et sociaux qui se sont posés au cours de l'année.

⁂

C'EST ainsi qu'à l'ordre du jour de ses travaux ont été mis les projets du gouvernement MENDES-FRANCE en matière de reconversion, les résultats du rendez-vous d'octobre, l'arbitrage et la conciliation dans le secteur privé et dans les services publics, la réforme de l'entreprise, l'éducation ouvrière, le programme social présenté par le Parti à l'occasion de l'expérience PINEAU, la Nationalisation des transports et le rendez-vous d'avril.

Les résultats de ces études ont été transmis au Secrétariat du Parti : dans certains cas, des textes ont été publiés dans la « **DOCUMENTATION OUVRIERE** », bulletin imprimé, réservé aux correspondants socialistes d'entreprise.

La Commission Nationale publie, en dehors de la « Documentation Ouvrière », inter-professionnelle, un bulletin réservé aux cheminots « **A TOUTE VITESSE** » et un bulletin réservé aux postiers « **P.T.T. SOCIALISTE** ». Elle a également assuré la parution d'un tract sur l'échec de notre camarade Christian PINEAU, tract qui a été expédié à l'ensemble des correspondants et aux Fédérations qui ont fourni ces correspondants.

Enfin, sur le plan des Unions, la Commission Nationale a, avec l'aide de l'Union Nationale des Cheminots Socialistes, organisé à Paris, en novembre 1954 et en mai 1955, deux Conférences Nationales des Cheminots avec la participation de nombreux camarades de province.

⁂

2°) Commission Centrale Agricole

L'an dernier nous disions, à cette même place, tout l'intérêt suscité dans les milieux ruraux par l'organisation de Conférences Agricoles régionales patronées par le Secrétariat Général du Parti.

Le résultat des cinq manifestations qui se sont déroulées de décembre 1954 à mars 1955, à Blois, Epernay, Toulouse, Saint-Brieuc et Cambrai est venu confirmer les impressions dégagées dès 1952.

Cette fois, malgré le mauvais temps rencontré, aussi bien dans le Midi que dans le Nord, entravant parfois la circulation, c'est à chaque réunion plusieurs centaines de personnes qui sont venues nous exposer leurs préoccupations et leurs inquiétudes et qui, après avoir entendu attentivement des rapporteurs régionaux, ont écouté et applaudi nos camarades TANGUY-PRIGENT et Kléber LOUSTAU venus les mettre au courant de l'activité menée par les Socialistes en matière agricole.

La crise grave que traverse la petite et moyenne paysannerie ne peut, si notre action est largement diffusée, que rapprocher de nous la grande majorité des travailleurs de la terre qui commencent à comprendre que nous sommes leurs seuls défenseurs, et que seules

les solutions que nous préconisons sont efficaces et susceptibles de servir les intérêts de tous les travailleurs.

Nous sommes persuadés que les contacts établis à l'occasion de ces manifestations, et que nous nous appliquons à maintenir par une correspondance échangée avec les Responsables agricoles fédéraux et par « **FORCES PAYSANNES** »*, contribueront à les amener à grossir nos rangs.*

Il importe donc de continuer notre effort dans ce domaine et d'intensifier la propagande autour d'une action hélas trop souvent méconnue, même parmi nos Militants.

⁂

PARALLELEMENT à l'organisation de cette série de Conférences interrompue, plus tôt que nous le souhaitions, par les élections cantonales, notre Section centrale a tenu régulièrement, comme à l'habitude, ses réunions hebdomadaires à l'Assemblée Nationale.

L'examen des travaux parlementaires et des questions importantes a fait l'objet de Rapports et de larges discussions :

— **L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES** ont soulevé bien des protestations depuis la diffusion du texte rapporté par M. SAINT-CYR, puis par M. BOSCARY-MONSERVIN.

Nous en tenant au texte déposé par notre camarade Germain RINCENT avec l'accord de nos camarades de l'Education Nationale, nous avons pris vis-à-vis de ce Rapport une position nettement hostile.

Nous entendons nous opposer à la discussion d'un projet qui consacrerait le pluralisme en matière d'Enseignement et la tutelle d'organisations professionnelles réactionnaires. Mieux vaudrait s'en tenir au statu-quo et tenter une amélioration du fonctionnement de l'appareil actuel.

— **L'ALCOOL** pose des problèmes très complexes, soulevés à l'occasion du redoublement de la campagne contre l'alcoolisme par la parution d'un certain nombre de décrets. Nous sommes prêts à défendre et à soutenir toutes les initiatives susceptibles d'apporter un remède à l'alcoolisme qui cause tant de ravages dans notre pays ; mais nous sommes certains que les mesures prises jusqu'ici ne peuvent être efficaces. Il est maladroit et injuste de faire porter toute la responsabilité au maintien du privilège des « bouilleurs de crû ». Les fabricants d'alcool constituent un vrai « gang » dont les intérêts sont loin d'être les mêmes que ceux des « bouilleurs de crû ». L'application stricte de la législation serait un pas beaucoup plus certain pour mettre fin à un fléau qu'il serait vain d'attaquer par son petit côté.

— **LA DEFENSE DE LA PETITE PROPRIETE** pose également une question délicate à résoudre. Pour aider l'exploitation familiale que nous nous devons, en tant que Socialistes, de défendre, il faut un équipement rationnel, l'organisation de la décentralisation industrielle, le remembrement, le développement de la coopération et, chaque fois que celà est possible, la constitution d'exploitations de surface idéale permettant à une famille de vivre décemment.

Ont également été examinées les difficultés rencontrées par les

producteurs de blé, de lait, de vin, de viande, etc..., pour lesquels se pose une question de débouchés.

Ont été préparés, par ailleurs, les Rapports défendus par LOUSTAU à la Commission de l'Agriculture sur le Plan de Modernisation et d'Equipement, des salaires agricoles et les amendements défendus à l'occasion du budget de l'Agriculture.

***

EN conclusion nous pouvons être satisfaits des résultats de cette nouvelle année de travail. Notre but, qui est d'élargir le recrutement dans les milieux ruraux, commence à se réaliser et nous sommes persuadés que si Parlementaaires et techniciens du Parti nous apportent toute leur aide, nous enregistrerons de grands progrès aux prochaines élections.

***

3°) Commission Nationale des Sports et Loisirs

ACTION SUR LE PLAN NATIONAL

LE travail d'équipe que nous évoquions dans le rapport de l'an dernier a porté ses fruits.

Le programme « SPORTS et LOISIRS » du Parti a été mis au point et édité sous la forme d'une brochure illustrée de 48 pages. Dix mille exemplaires de celle-ci ont été diffusées dans tous les milieux enseignants et sportifs et aux principales municipalités socialistes.

***

Outre cette brochure, un gros effort a été fait dans toute la presse socialiste pour faire connaître les positions du Parti en matière :

a) *d'Education physique et sportive scolaire, péri et post-scolaire ;*
b) *d'Organisation des loisirs et de l'Education populaire ;*
c) *des sports scolaires, corporatif et civil ;*
d) *de colonies de vacances ;*
e) *d'équipement sportif du pays.*

La Commission a été particulièrement active en ce qui concerne ce dernier point. Elle s'est attachée, au moment des débats budgétaires, à documenter d'une façon précise nos camarades parlementaires. Ceux-ci ont pu avoir, de ce fait, une action déterminante en ce qui concerne la mise au point de la lettre rectificative que le Gouvernement a apportée, dans le budget de l'Education Nationale, aux chapitres Jeunesse et Sports qui furent augmentés d'un milliard deux cents millions.

La Commission a également travaillé à coordonner les efforts de toutes les organisations qui œuvrent, dans un esprit socialiste, à promouvoir les Loisirs d'Education populaire et les Sports éducatifs. Cette coordination a déjà porté ses fruits et permis aux organisations amies de se développer beaucoup plus rapidement qu'elles n'auraient pu le faire isolément. D'autre part, un grand nombre de cama-

rades élus, touchés par nos appels, ont apporté une contribution active à la tâche entreprise. Nous les en remercions vivement, tout en leur demandant de poursuivre et même d'intensifier leur action **pour permettre de continuer et développer au maximum l'œuvre magnifique de notre regretté camarade Léo LAGRANGE.** Notre ambition est en effet que 1956, vingtième anniversaire du gouvernement Léon BLUM, soit une année décisive en matière de Sports, d'Education populaire et de Loisirs ouvriers.

ACTION SUR LE PLAN INTERNATIONAL

REPONDANT affirmativement à la question posée, le 4 juin 1954, par l'Internationale Socialiste, afin de savoir si nous pensions « qu'il soit désirable d'établir une Commission socialiste internationale des organisations sportives et culturelles du travail », notre Commission a pris une part active à la préparation et aux travaux de la **« Première Conférence de la Commission Socialiste Internationale d'Organisations Sportives et Culturelles »** qui s'est tenue à Bruxelles, les 16 et 17 avril 1955.

Notre Commission a fourni aux différents membres de l'Internationale une importante documentation concernant :

a) *l'organisation actuelle du Sport et de l'Education populaire en France ;*
b) *la place qu'occupent dans cette structure les organisations amies, ainsi qu'un aperçu de leurs activités ;*
c) *le programme de la S.F.I.O. en matière d'Education physique, Sports, Loisirs, Education Populaire ;*
d) *Nos vœux et nos suggestions pour la mise sur pied d'une Charte Socialiste Internationale sur les Sports, les Loisirs et l'Education populaire.*

Notre délégation a pris une part très active aux travaux. Ceux-ci se sont déroulés dans une atmosphère très cordiale et avec la constante volonté d'arriver à une unité de vues.

Les conclusions ont été très positives puisqu'elles ont abouti à un texte court et précis voté à l'unanimité et destiné à l'Internationale. Ce texte, présenté sous forme de « Recommandations », a pour objet d'attirer l'attention de tous les Partis membres sur les problèmes actuels posés par l'organisation des loisirs, des sports et de la culture populaire dans les différents pays et sur le plan international.

***

LES efforts de la Commission Nationale des Sports et des Loisirs non seulement ne se sont pas relâchés, mais se sont amplifiés tout au cours de l'année. Ils ont permis de surmonter les nombreuses difficultés de diffusion et de propagande que crée un appareil administratif trop réduit, et d'enregistrer des résultats vraiment satisfaisants, en particulier en ce qui concerne les adhésions ou les sympathies de nombreux camarades des milieux sportifs ouvriers et enseignants.

C'est par un nouvel appel à la compréhension et à l'appui de tous nos Camarades et de tous nos Elus en faveur de la politique que

poursuit le Parti, fidèle à la ligne tracée par ses grands précurseurs, que nous terminerons ce rapport trop limité faute de place.

*
**

4°) Commission de l'Education Nationale et de la Laïcité

LA Commission Nationale de l'Education Nationale et de la Laïcité, *comme chaque année, a travaillé régulièrement avec les Parlementaires Socialistes et des membres des Cercles Jean Jaurès au sein de la* Commission Nationale d'Etudes.

LES REVENDICATIONS DES UNIVERSITAIRES.

La Commission a tenu, dès la rentrée, à prendre contact avec les organisations syndicales universitaires. Elle a pu connaître ainsi les questions qui intéressent plus particulièrement les personnels de l'Education Nationale et leur point de vue sur : traitements, indemnités, recrutement, créations de postes et d'emplois, constructions, etc.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE POSTSCOLAIRE AGRICOLE.

La Commission a travaillé, en collaboration avec le Syndicat National des Instituteurs et la Commission Centrale Agricole du Parti, sur le projet Saint-Cyr. Devant les dangers que celui-ci présente, une tactique a été établie en vue de tenter de le faire écarter.

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

Pendant plusieurs mois, la Commission a poursuivi attentivement l'étude approfondie d'une réforme de l'Enseignement. Aux discussions très animées et très sérieuses ont concouru les efforts de tous. Le Rapporteur, notre ami FAUCON, a fourni un travail remarquable tant dans la rédaction de l'exposé des motifs que du projet de texte de loi dont le tout constitue une œuvre considérable dont le Parti est en droit de s'enorgueillir. Ainsi a pu être déposé sur le Bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi qui présente enfin **une réforme démocratique totale de l'Enseignement public.**

Cette réforme vise au plus large épanouissement de toutes les aptitudes individuelles, l'adaptation de l'enseignement aux tâches sociales et à la vie, l'élévation du niveau culturel de l'ensemble de la nation : elle pose certaines conditions : laïcité, budget approprié, grand Ministère de l'Education Nationale. Elle prévoit, pour la période de scolarité obligatoire, la prolongation jusqu'à 18 ans, trois degrés successifs : **1er degré** : enseignement préparatoire et élémentaire de 6 à 11 ans ; **2e degré** : orientation progressive de 11 à 14 ans ; **3e degré** : détermination de 14 à 18 ans. Elle offre des possibilités de rattrapage. Elle prévoit, pendant la durée du 2e et 3e degrés, une indemnité scolaire perçue par la famille.

Au-delà de la scolarité obligatoire, la proposition socialiste comporte des études supérieures professionnelles pour les jeunes gens qui recherchent un complément de formation, et un enseignement

supérieur pour ceux qui se destinent aux professions exigeant des connaissances approfondies. Il a été prévu une allocation d'études perçue directement par l'étudiant.

La proposition socialiste envisage une formation sérieuse des maîtres, selon un système permettant, à tous ceux qui ont les aptitudes requises, d'accéder aux plus hautes fonctions universitaires. Elle réclame encore l'allègement des horaires, des programmes, des effectifs et l'assouplissement des méthodes.

LES QUESTIONS CONCERNANT LA JEUNESSE.

La Commission se préoccupe actuellement de problèmes qui intéressent toute la Jeunesse, comme l'institution de congés d'Education Populaire, permettant l'organisation de stages à l'intention des jeunes travailleurs, la création de cités de la Jeunesse dans les grandes agglomérations, la réduction du temps de service militaire, etc...

Une sous-commission a été chargée de l'étude approfondie et de la mise au point de tous ces problèmes.

« L'UNIVERSITE SOCIALISTE ».

Nous avons annoncé l'an dernier la création récente de l'organe des « Cercles Jean Jaurès », « L'UNIVERSITE SOCIALISTE ». Depuis, notre revue a pris une importance sans cesse accrue. Elle nous permet d'intensifier notre campagne de propagande socialiste. Elle trouve un excellent accueil auprès des Universitaires et le nombre de ses abonnés croît journellement. Ce nombre s'est augmenté de 1.500 depuis le début de l'année (1).

La Commission Nationale de l'Education Nationale a défendu avec force l'Ecole publique ouverte à tous et respectueuse de toutes les opinions. Elle a utilement travaillé pour tenter d'améliorer l'Education Nationale.

***

COMME l'a écrit DEPREUX, dans « L'UNIVERSITE SOCIALISTE » de mars dernier :

« C'est la vie elle-même qui proclame la nécessité d'un nouveau « bond en avant, balayant résolument les barrières de classe, les « privilèges de l'argent et de la naissance, et les préjugés, générateurs de fausses hiérarchies. Ne nous y trompons pas : c'est dans « cet esprit qu'il faut procéder à une audacieuse transformation de « nos méthodes périmées et inadaptées à la Société contemporaine ».

C'est dans cet esprit qu'a été établie la proposition socialiste qui fixe nettement comment le Parti comprend une réforme démocratique de l'Enseignement Public.

***

(1) « L'UNIVERSITE SOCIALISTE », 12, Cité Malesherbes, Paris-9me. — Abonnement annuel : 100 francs. — C.C.P. 5663-48 Paris.

5°) Les Cercles Jean-Jaurès

PAR rapport à 1953, l'année écoulée n'a pas encore apporté les résultats que nous espérions. Des difficultés de diverses natures se sont successivement aplanies, surtout grâce à l'essor de notre journal « l'Université Socialiste », *dont l'administration a été confiée aux mains vigilantes de notre camarade Raymond CORMONTAGNE, à la suite de la démission unanimement regrettée de notre ami Alphonse Le Dolley, cruellement touché dans ses affections les plus vives. Un certain nombre de cercles ont organisé des conférences, mais l'organisation méthodique de ces foyers de culture que doivent être les Cercles Jean Jaurès n'est encore qu'embryonnaire. La responsabilité est peut-être diluée, mais celle du Secrétaire Général des Cercles Jean Jaurès, responsable de ce rapport, n'est pas à dédaigner.*

⁂

MAINTENANT que le journal est solidement implanté, il s'agit de préparer l'avenir. Le travail est lent ; à chaque jour ne suffit pas sa peine. Il faut organiser, dès maintenant, une vaste campagne de Défense laïque. Le Secrétariat Général du Parti s'y est employé et nous a aidés pour l'organisation de cette campagne qui doit être menée en harmonie avec les éducateurs, avec les parents d'élèves et avec la Ligue de l'Enseignement que Jean Macé créa pour défendre la laïcité et l'esprit laïque.

Qui, mieux que JAURES, collaborateur fidèle de la « Revue de l'Enseignment Primaire », peut servir de symbole, en ce cinquantième anniversaire de « son » unité, à cette réorganisation de la Défense Laïque que nous seuls, parmi les Partis politiques, pouvons mener jusqu'au bout et sans reproche ?

Pour ce faire, une campagne s'organise. Le concours de tous est nécessaire. La prolifération des « Cercles Jean Jaurès » est indispensable. Dans chaque département, avec nos responsables désignés par les C.A. fédérales, nous devons préparer cette campagne dont l'urgence n'échappe à personne. L'avenir se relie ainsi à un passé, négligent parfois.

Des statuts modèles sont à la disposition des camarades voulant organiser soit des « Cercles Jean Jaurès », soit des « Universités Populaires » (ou Centres Populaires d'éducation). Nombreux sont les départements qui en possèdent. Ils devraient s'adapter, en raison des avantages que cela leur procurerait, aux nouveaux Statuts soigneusement élaborés par un juriste qualifié.

⁂

TOUS doivent contribuer au réveil de l'esprit laïque ; le projet socialiste de réforme de l'enseignement, analysé par ailleurs, est un atout majeur, car il doit rallier les suffrages de tous les laïques qui ne peuvent accepter les atteintes passées et à venir à un « statu-quo scolaire » délibérément violé. **Le rôle des « Cercles Jean-**

Jaurès » ne peut, par conséquent, que s'accroître ; leur création s'impose là où il n'y en a pas.

⁂

6°) Commission Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

LE Secrétariat général du Parti Socialiste et nos camarades Parlementaires, en liaison avec la Commission Nationale d'Etudes, se sont largement préoccupés de la situation faite aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

⁂

L'intérêt que porte le Parti Socialiste à ces problèmes s'est traduit :

a) par les démarches que nécessitait l'étude des cas individuels qui nous étaient soumis par des camarades ou des Sections ;

b) par l'intervention ou les interpellations de nos camarades Parlementaires au Palais Bourbon ou au Palais du Luxembourg ;

c) par le dépôt de nombreuses propositions de loi, dont la plus importante était, sans conteste, **celle portant le N° 8.876**, améliorant très sensiblement la situation des ressortissants du Code des Pensions par rapport aux dispositions de la loi N° 53.1340 du 31-12-53 (plan quadriennal « modifié »).

Cette proposition de loi a été déposée par nos camarades GUISLAIN, DAROU, LE COUTALLER, PRADEAU et DRAVENY. La Commission des Pensions, saisie du Rapport, a nommé notre camarade GUISLAIN rapporteur.

La proposition de Loi prévoit, entre autres choses, un recensement complet et fidèle des victimes de guerre, le relèvement des pensions d'invalidité, la révision des allocations spéciales versées aux aveugles, aux amputés et aux grands invalides, le réajustement des pensions de veuves et d'orphelins et l'assimilation des compagnes aux veuves, une allocation spéciale vieillesse pour les veuves, une refonte de la législation sur les pensions d'ascendants. La proposition comporte également de nombreuses modifications pour le calcul des taux de pensions. Elle vise en outre la retraite de l'ancien combattant, les soldes des déportés de la résistance, les modalités d'octroi des pensions aux prisonniers, réfractaires, travailleurs déportés, et leur pécule.

Citons encore :

- **La proposition de loi N° 8609** par DRAVENY et ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à porter le montant du **Secours versé aux compagnes de militaires,** marins, civils français ou étrangers morts pour la France, décédés en déportation ou des suites de leur captivité, au même taux que celui de la pension des veuves de Guerre.
- **La proposition de loi N°9378** (GUISLAIN, SEGELLE, MAZUEZ, NOTEBART, LEMPEREUR) et les Membres du Groupe Socia-

liste) **portant statut des Centres d'appareillage** et tendant à étendre aux collectivités clientes la gestion et l'administration de ces Centres.

- **La proposition de loi N° 9398** (GUISLAIN, DAROU, DELABRE, DRAVENY, COUTANT et leurs collègues) tendant à modifier l'article 8 de la loi N° 48.1251 du 6 Août 1948 établissant **le statut définitif des Déportés et Internés de la Résistance.**

- **La proposition de loi N° 9402**, présentée par Achille AUBAN, tendant à accorder des **majorations d'ancienneté** aux Déportés et Internés Politiques.

- **La proposition de loi N° 9643** (MINJOZ et plusieurs de ses collègues, rapportée par DELABRE) tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour indemniser les victimes civiles de la Guerre de nationalité étrangère au moment du dommage et devenues françaises postérieurement à celui-ci.

- **La proposition de loi N° 9644** (MAZIER et ses collègues, rapportée par DELABRE) tendant à rendre applicable à certaines victimes de guerre, bénéficiaires de la loi N° 50/879 du 29 Juillet 1950, l'article 37 de l'ordonnance N° 45.2454 du 19 Octobre 1945, modifié par la loi N° 49.1651 du 31 Décembre 1949.

- **La proposition de loi N° 10.139** (LE COUTALLER, LUSSY, PRADEAU, JEAN, BERTHET, GUISLAIN, et les Membres du Groupe Socialiste) tendant à la **validation des services** accomplis par les agents des **Comités d'Organisation** et des Sections de répartition des produits industriels et organismes similaires.

- **La proposition de loi N° 10.269** (DAROU, LE COUTALLER, GUISLAIN, PRADEAU, DRAVENY et les Membres du Groupe) tendant à accorder le droit au bénéfice **d'une « retraite anticipée » aux anciens Combattants et Victimes de Guerre.**

- **La proposition de loi N° 10.419** (DAROU, PRADEAU, LE COUTALLER, GUISLAIN, DRAVENY et les Membres du Groupe) tendant à préciser les termes de l'article 2 de la loi N° 51.1088 du 12-9-1951 attribuant au **Ministre de la Défense Nationale** un contingent exceptionnel de distinctions dans l'Ordre de la Légion d'Honneur **en faveur des aveugles de la Résistance.**

⁂

ENFIN, signalons l'énorme travail accompli au sein de la Commission des Finances par notre ami DAROU (et ses collègues socialistes) en tant que Rapporteur spécial du Budget des Anciens Combattants.

Les Crédits affectés aux dépenses du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour l'exercice 1955 *ont fait l'objet d'une étude approfondie par la Commission spécialisée, et les Membres du Groupe Socialiste ont été à l'origine des améliorations importantes consenties par le Gouvernement.*

⁂

7°) Artisans et Petits Commerçants

LA Commission des Artisans et Petits Commerçants a tenu de nombreuses réunions tant pour la mise au point, en collaboration avec la section Finances, du projet du Parti en matière fiscale, que pour démontrer l'entreprise totalitaire poujadiste.

Elle a pu opportunément rappeler que nos amis au Parlement n'avaient attendu ni 1954, ni 1955, pour dénoncer l'injustice fiscale et pour présenter des projets qui eussent apporté aux intéressés de larges satisfactions.

Par son action, par le rétablissement de la vérité quant aux efforts du Parti sur ces problèmes, par la diffusion des propositions socialistes, elle a, sans aucun doute, contribué à annihiler l'opération totalitaire qui se préparait.

*
**

8°) Coopération

LA Commission de la Coopération s'est réunie un certain nombre de fois au cours de l'année 1954.

Elle a, d'autre part, continué d'assurer, dans les conditions aussi favorables que possible, les indispensables rapports entre les différents Mouvements Coopératifs (de consommation, de production, agricoles, d'habitations à loyers modérés...) et le Groupe Parlementaire de notre Parti.

A l'occasion de la tenue à Paris, au mois de septembre 1954, du 17e Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, elle a réuni, au cours d'une soirée amicale placée sous la présidence de Guy MOLLET, les représentants socialistes de plusieurs Mouvements Coopératifs étrangers et des Responsables, à des titres divers, du Parti.

Enfin, elle a permis à la pensée coopérative de s'exprimer à divers reprises dans les organes officiels du Parti : « POPULAIRE » et « POPULAIRE-DIMANCHE ».

Elle est décidée à poursuivre son action tout en respectant l'indispensable neutralité politique de l'ensemble des Mouvements Coopératifs.

*
**

III. — LA COMMISSION DE L'UNION FRANÇAISE

VOILA sept ans que la Commission de l'Union Française travaille sans à-coups. Aussi a-t-elle maintenant trouvé son utilité. Si elle n'existait pas, il faudrait la créer en toute hâte. Le Rapport présenté au 44e Congrès National indique la composition le rôle et le fonctionnement de la Commission. Celle-ci a conservé, au cours de l'année écoulée, son organisation et ses méthodes de travail. Elle a exercé de son mieux, avec régularité, ses attributions, chacun de ses membres y contribuant activement. La Commission a continué, en particulier, à remplir le rôle d'un indispensable organisme de liaison entre les deux Assemblées parlemen-

taires, l'Assemblée de l'Union Française et le Parti. Après une nécessaire confrontation des vues, cette liaison coordinatrice facilite, garantit l'unité d'action dans la présentation et la défense des solutions socialistes en ce qui concerne les problèmes d'Outre-Mer. Cette harmonie parfaite apparaît clairement dans les comptes-rendus des débats des trois Assemblées constitutionnelles.

*
**

DURANT l'année 1954-55, les réunions de la Commission ont été suivies — c'est désormais une tradition — par de nombreux camarades — Députés, Sénateurs, Conseillers de l'Union Française, Militants du Parti — tous spécialistes éprouvés des questions étudiées. La besogne ainsi faite en commun acquiert une incontestable qualité. Les séances tirent toujours grand profit de l'autorité conciliante et de la compétence expérimentée de Marius MOUTET, « Président de l'Intergroupe Socialiste de l'Union Française ». Le labeur administratif de la Commission a été assuré par André BIDET, son responsable désigné par le Comité Directeur. Dans cette tâche, André BIDET a bénéficié du concours, combien précieux, du camarade Marcel GILBERT. Celui-ci s'est prodigué de bonne grâce, sans ménager ni son temps, ni sa peine.

Par l'intermédiaire de ses membres, la Commission tente de faire prévaloir ses vues au Parlement et à Versailles. Aussi s'est-elle réjouie de l'accession de l'un des siens, l'ami Jules NININE, à la Présidence de la Commission de la France d'Outre-Mer de l'Assemblée Nationale. A ce poste de choix, NININE peut efficacement agir.

Depuis qu'elle existe, la Commission observe une règle rigoureuse : celle d'adapter ses ordres du jour à ceux des Assemblées. Elle l'a fait tout au long de l'an passé. Elle a de même continué à se préoccuper des débats des Assemblées territoriales se saisissant, le cas échéant, des problèmes posés par celles-ci. Elle a enfin suivi de près les travaux du Conseil Economique. Cet élargissement volontaire de son champ de prospection et d'activité permet à la Commission d'enrichir ses connaissances et de parfaire sa technique.

*
**

COMMENT dresser la liste complète des sujets traités par des propositions ou projets de loi sur lesquels la Commission a donné son avis en 54-55 ? Ces sujets sont multiples et variés. Ils correspondent aux besoins et aux aspirations d'une vaste communauté humaine où les conditions de vie évoluent avec rapidité.

Voici, à titre indicatif, les principales questions débattues par la Commission :

a) *Les problèmes économiques, monétaires, culturels et sociaux de l'Union Française ;*

b) *La tragédie indochinoise ;*

c) *La situation critique des Départements d'Outre-Mer ;*

d) *Les problèmes du Togo et du Cameroun et les engagements pris par la France au Conseil de Tutelle ;*

e) *Les rapports entre la Métropole et l'Outre-Mer ;*

f) *La B.A.O. et l'éventuelle création d'un Institut d'émission ;*

g) *Le problème franco-marocain (cinq réunions) ;*

h) *L'amnistie dans les Territoires d'Outre-Mer ;*

i) *La situation en Algérie ;*

j) *La situation dans le Proche-Orient et la politique française ;*

k) *Les conseils et les budgets de cercle (deux réunions) ;*

l) *Les grands problèmes de l'Afrique Noire (deux séances d'études tenues avec une délégation de la Fédération du Sénégal) ;*

m) *L'organisation municipale des Territoires d'Outre-Mer ;*

n) *Les allocations familiales dans les Territoires d'Outre-Mer.*

Chaque fois que l'actualité l'y a contrainte, la Commission a procédé à des échanges de vues sur les problèmes franco-tunisiens, ceux des Etats associés (Vietnam, Cambodge, Laos), ceux des Etablissements français de l'Inde, ceux des Territoires associés (Cameroun, Togo), de l'Algérie, des Territoires et Départements d'Outre-Mer.

*
**

Le Bureau de l'Union Française.

Le Bureau compte à présent sept années d'existence. Il établit des communications permanentes entre la Commission d'une part, le Secrétariat Général et le Comité Directeur de l'autre. André BIDET en assure bénévolement le fonctionnement sous le contrôle de Georges BRUTELLE, Secrétaire Général adjoint du Parti.

A la Cité Malesherbes, le Bureau entretient les relations du Secrétariat Général avec les Fédérations d'Outre-Mer et les Partis locaux affiliés au Parti. Il traite les affaires que lui soumettent les uns et les autres. Ernest CAZELLES, Conseiller de l'Union Française, lui prête dans ce domaine une collaboration fructueuse et, partant, très appréciée.

La tâche du Bureau de l'Union française s'amplifie de façon constante. Il faut enregistrer le fait avec satisfaction. C'est, en effet, une preuve concrète de l'extension du rayonnement socialiste dans l'Outre-Mer. Le développement des Sections de Djibouti, de Nouméa, la renaissance de plusieurs sections dans l'Ile de la Réunion constituent des exemples qui portent témoignage.

Soucieux d'intéresser sans cesse davantage tout le Parti aux problèmes d'Outre-Mer, le Bureau se tient en contact avec les rédacteurs du « POPULAIRE », du « POPULAIRE-DIMANCHE » et de « l'A. P. L. ». Il assure la parution d'articles documentaires. Afin d'aider les Socialistes qui militent de l'autre côté de l'eau, pour les assister dans leur œuvre à la fois difficile, complexe et délicate, le Bureau vient de lancer un bulletin intitulé « L'OUTRE-MER ». Ce bulletin sera publié tous les deux mois. Il doit devenir un moyen de

lutte pacifique pour des camarades dont le mérite forcera le succès.

Aussi souvent que des Fédérations, des Sections métropolitaines l'ont demandé, le Bureau a délégué auprès d'elles des Conférenciers pour exposer tel ou tel problème de l'Union Française. Les demandes émanant de la province, de Paris, de la Région parisienne ont été en 1954-1955 beaucoup plus nombreuses que dans les années précédentes. Les conférenciers ont toujours été des Conseillers de l'Assemblée de Versailles. A l'appel du Bureau, plusieurs de ceux-ci et des camarades parlementaires accomplirent également, pour le service du Parti, d'importantes missions dans l'Outre-Mer.

Enfin, pour la première fois, le Bureau a pu soutenir certaines bonnes initiatives des « Jeunesses Socialistes » et des « Etudiants Socialistes ». Que les Jeunes Socialistes apportent leur contribution dans le travail du Parti au profit de l'Outre-Mer, voilà de quoi bien augurer de l'avenir !

⁂

UNE vérité s'impose aujourd'hui, évidente comme un axiome. L'Union France-Outre-Mer ne deviendra une réalité vivante, et heureuse pour tous, que par l'application des principes humains du Socialisme. Le Parti le sait. Il le proclame et agit en conséquence. D'où les efforts persévérants, inlassables de la Commission et de son Bureau spécialisés pour faciliter sa réussite. Une réussite qui sera celle de la Raison et de la Fraternité.

⁂

IV. — LA FEDERATION NATIONALE DES ELUS MUNICIPAUX ET CANTONAUX

LE Bureau de la Fédération Nationale des Elus, élu fin 1953, et dirigé par Gaston DEFFERRE et Georges DARDEL, s'est attaché particulièrement, en 1954, à développer les rapports entre le Centre et les organismes départementaux.

De nouvelles Unions Départementales ont été créées et la situations générale de notre organisation améliorée. Mais nous sommes encore bien loin de compter dans chaque département, comme il serait nécessaire, une Union d'Elus socialistes fonctionnant régulièrement et efficacement.

Le Bureau national, en mars 1955, n'est pas encore en possession des recensements de nos Elus municipaux, demandés à diverses reprises depuis le renouvellement de 1953. Aussi le fonctionnement du Centre en subit-il une gêne considérable et quotidienne, et nous saisissons l'occasion de ce rapport pour adresser à ce sujet un appel très instant aux Responsables départementaux.

⁂

LE non-concours de trop de Secrétaires fédéraux est d'autant plus regrettable que nous constatons une progression indéniable de notre audience dans les départements où la liaison s'effectue norma-

lement. Il suffit de prendre comme exemple le périodique de la Fédération : l'« ELU SOCIALISTE », qui a augmenté de 600 dans l'année le chiffre de ses abonnés.

Ces derniers réclament à juste titre une parution plus fréquente du journal, dont le contenu leur donne satisfaction, mais qui ne pourra assurer une cadence mensuelle régulière que si nous gagnons 2.000 abonnés nouveaux en 1955, ce qui est parfaitement réalisable et doit être obtenu.

***

DES rapports réguliers se sont établis avec le Groupe Parlementaire et les Commissions Nationales d'Etudes du Parti, au sein desquelles nos délégués ont pour devoir d'émettre les sentiments de nos Municipalités sur tous les projets qui touchent aux questions communales.

En outre des différents travaux habituels demandés par le Secrétariat Général, notre Fédération a eu pour tâche d'élaborer le programme pour les élections cantonales d'avril 1955, qui a fait l'objet d'une importante brochure dûe en particulier aux efforts de DEFFERRE, DARDEL, PIC, DUBOIS, CHOCHOY.

***

Les Conférences nationales coutumières ont eu lieu en 1954 :

le 2 juillet à ASNIERES (conférence statutaire).

le 22 novembre à PUTEAUX (conférence des Maires).

Des Conférences départementales (Calvados, Charente-Maritime, Loiret, Bouches-du-Rhône) ont reçu la participation de Membres de notre Bureau National : DEFFERRE, DARDEL, PIC, MARZAUK.

Suivant une décision de la Conférence d'Asnières, des réunions régionales seront organisées en 1955. La première aura lieu le 15 mai au Mans, avec la participation des fédérations voisines.

***

LA représentation socialiste demeure toujours active dans les grandes Associations municipales : LE GALLO a été à nouveau réélu au Secrétariat Général des Maires de France, et COUTROT à la Présidence de l'Union des Villes.

Georges DARDEL, animateur de l'Union Internationale des Maires, a mené une très importante délégation française, comprenant de nombreux Socialistes, au Congrès qui s'est tenu en septembre à Brunswick.

Sur une initiative de notre Fédération, l'Internationale Socialiste a décidé la création d'un Comité de liaison des Municipalités des Partis frères. Sa première réunion aura lieu fin mai, à Vienne.

Par ailleurs, une entente est intervenue avec l'Association française pour le Conseil des Communes d'Europe, à laquelle nous avons donné notre adhésion, et dont Gaston DEFFERRE assume la Présidence. Une délégation comprenant DEFFERRE, DARDEL, LE GALLO, MARZAUK, a participé aux Etats Généraux de Venise en

octobre 1954. Georges DARDEL nous a représentés à la réunion du Comité Exécutif tenue en janvier 1955 à Esslinghem.

⁂

NOUS avions annoncé, dans notre Rapport de l'an dernier, la remise en route de la SOCIETE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION MUNICIPALE, fondée par Henri Sellier. Un effort très important a été accompli à ce sujet par Georges DARDEL, et a permis la publication de six brochures, chacune étant consacrée à un grand problème municipal : finances locales (2 brochures), assistance et aide sociale (2 brochures), réforme administrative, remembrement. D'autres études sont en préparation.

Cette doumentation, adressée aux Municipalités adhérentes, reçoit le meilleur accueil et les destinataires nous en expriment leur satisfaction Mais ces travaux ne sont pas encore assez connus, et c'est la totalité des Maires socialistes qui devrait en bénéficier.

Un large effort de sollicitation est fait actuellement par le Secrétariat administratif de la Fédération Nationale pour obtenir de nos Maires l'abonnement de leur commune à la Société. Il faut qu'il porte ses fruits et que la Société d'Etudes compte un nombre d'adhérents en rapport avec l'importance socialiste dans l'administration locale du pays.

⁂

V. — JEUNESSES ET ETUDIANTS SOCIALISTES

●

LES JEUNESSES SOCIALISTES

1°) Impression d'ensemble

ELLE est excellente, telle qu'elle émane d'abord du contact avec une équipe de responsables nationaux qui travaillent avec dévouement, expérience et efficacité et toujours dans la plus absolue confiance et la vraie amitié depuis plusieurs années ; ensuite des visites aux fédérations toujours plus actives, plus studieuses aussi, où se forment des cadres précieux pour le parti qui les utilise dès leur formation; et enfin de la constatation de l'audience plus intéressée et plus bienveillante accordée par les adultes aux manifestations des J.S. et également de l'accueil fait à leur journal « Luttes », actuellement lu par des milliers de Militants du Parti.

C'est ce qui doit encourager les fédérations adultes à développer ou à créer des groupes toujours plus nombreux de Jeunes Socialistes qui n'attendent que cet effort d'organisation et de soutien pour servir davantage le Parti.

2°) Résumé de l'activité

a) **ADMINISTRATION — ORGANISATION.** — Elle est marquée par le développement du courrier, l'amélioration du fichier, l'accroissement des réunions du Bureau National, la continuation des visites aux fédérations qui ont pu se relever ou se développer. A signaler

que les plus solides et les plus vivantes fédérations adultes aident à vivre leurs groupes J.S. Partout où l'on se préoccupe de maintenir ou d'accroître la force du Parti, on pense aussi à assurer son avenir par le recrutement, l'organisation et l'éducation des jeunes. Et ce n'est pas le hasard qui commande la simultanéité des progrès des adultes et des jeunes, mais une activité faite d'ardeur comme de méthode.

b) **TRESORERIE.** — Sa tenue et ses résultats sont la fierté du Mouvement en même temps que la condition de son sérieux et de son autonomie financière. Les prises de cartes, de feuillets et de timbres marquent un progrès satisfaisant. Les forces fédérales au Congrès de 1955 à Toulouse s'établissent à 96 titulaires porteurs de 368 mandats contre 89 délégués et 345 mandats à Arras. Le budget du Mouvement s'équilibre par 4.433.096 francs en recettes et 4.265.552 francs en dépenses, soit un solde créditeur de 167.544 francs.

c) **PRESSE.** — « LUTTES », organe de combat des Jeunesses, lu aussi bien par les jeunes que par les adultes, enregistre en 1955 les joies comme les charges d'un réel succès qui n'a cessé de s'affirmer depuis sa fondation. Il paraît actuellement deux fois par mois, sur 6 pages, en deux couleurs, avec de nombreux clichés et des textes scrupuleusement établis et examinés par une forte et diligente commission de rédaction. Mais il manque encore quelques milliers de lecteurs et quelques centaines d'abonnés pour lui permettre d'abord de combler un léger déficit d'exploitation, ensuite de développer son tirage, et par là son influence et sa valeur éducative et militante. L'appui des adultes lui est indispensable. Il ne peut lui être refusé.

d) **PROPAGANDE — EDUCATION.** — A l'échelon national, l'événement marquant de l'année, au titre de l'éducation et de la propagande, a été le stage international et annuel de La Brévière, à l'Institut Branting, en tout point réussi grâce à l'ambiance du lieu, au sérieux des réunions et à la valeur des cadres éducateurs qui ont mis en œuvre un véritable programme d'études socialistes, cependant qu'une part notable du cours était réservée à la Culture générale.

La participation aux Commissions ministérielles du Travail et de la Sécurité Sociale, de l'Armée et de la Jeunesse, la constitution des groupes Jeunes Enseignants, Jeunes Ruraux, Jeunes Ouvriers, Jeunes Sportifs a été aussi un puissant instrument de propagande et d'éducation que le Mouvement développera et accentuera dans un proche avenir.

e) **LOISIRS ET CULTURE POPULAIRE.** — Les progrès dans l'organisation et dans l'action marqués par la Fédération nationale des Clubs Léo Lagrange ont profité à l'action menée par les J.S. pour développer la pratique des sports, l'acquisition de la Culture Populaire, l'aménagement des loisirs et le bénéfice du tourisme et des vacances populaires.

3°) Conclusion

L'ANNEE s'est poursuivie pour le Mouvement des J.S. sous le signe d'une action dynamique, originale et des plus utiles au Parti. Les jeunes ont compris la nécessité d'une saine organisation

et de l'amitié dans l'effort commun. Ils mettent en œuvre leur meilleure devise : « En avant, tous ensemble, vers de nouveaux progrès », qui témoigne bien de leur ardeur et de leur fidélité au Parti. Le Parti, de son côté, fait confiance à ses jeunes. Il n'y a plus beaucoup de fédérations à ignorer ou méconnaître les J.S. L'objectif à atteindre l'an prochain est : Une fédération de Jeunes dans chaque fédération adulte.

***

LES ETUDIANTS SOCIALISTES

1°) Impression d'ensemble

MALGRE le dévouement de ses responsables, la Fédération Nationale des E.S. marque le pas dans son recrutement, ses activités et son organisation; cependant ses efforts lui ont permis de mieux voir ce qu'il lui convient de faire et surtout d'éviter pour enfin réussir.

Le Bureau National se heurte d'abord au défaut de liaison avec les groupes de province, qui ne sentent pas assez la nécessité d'un minimum de coordination des efforts et se contentent de leur seule activité locale. En second lieu la F.N.E.S. doit surmonter périodiquement un problème ardu : le remplacement des responsables de groupes et le renouvellement des Militants, qui font un très court séjour dans l'organisation. Enfin, la faiblesse des moyens financiers de la Fédération est une des causes primordiales des difficultés endurées par les Etudiants Socialistes pour faire vivre leur organisme et y recevoir une pleine éducation de Militants.

2°) Activité générale

a) **PRESSE.** — Le journal n'a fait paraître que trois numéros en raison de cette impécuniosité. Mais son intérêt n'en reste pas moins évident pour le recrutement, la liaison, la propagande et la manifestation de l'activité des E.S. Il est en effet incontestablement bien rédigé.

b) **MANIFESTATIONS ET RENCONTRES.** — Elles ont été constituées par les congrès annuels, les journées d'Etudes et le Camp d'été, où les rapports présentés marquaient un réel effort de réflexion et de recherche permettant en outre des discussions d'un niveau intéressant, dont la valeur fut constatée par les Militants du Parti.

c) **PROPAGANDE — ETUDES.** — Elles ont été permises par la diffusion du journal et des rapports à travers les groupes et les étudiants en général, en leur fournissant en outre des thèmes de discussions excellents pour défendre la doctrine et l'action du Parti.

d) **RELATIONS INTERNATIONALES.** — Elles ont été fructueuses et ont été sanctionnées par l'élection d'un camarade E.S. au bureau de l'Internationale des Jeunesses Socialistes, sans y être lui-même candidat.

3°) Conclusion

MALGRE les obstacles qui tiennent tant à la structure de la Fédération qu'aux difficultés d'ordre extérieur, la Fédération assure une activité valable qui légitime à la fois sa présence et l'originalité de son expression au sein du Parti, pour lequel elle reste une base de propagande, d'éducation et d'information susceptible de développement, mais digne aussi d'encouragement. Son réel mérite est d'être appréciée et respectée par l'adversaire sur le terrain du travail.

***

VI. — MOUVEMENT DE L'ENFANCE OUVRIERE

1°) Ce que nous sommes :

EST-IL besoin d'y revenir? Nous pensons que les Rapports des années passées se sont suffisamment étendus sur la question. Toutefois, nous rappellerons que notre Organisation est un Mouvement d'éducation socialiste où se pratiquent l'autoéducation, l'autodiscipline, l'autoadministration et la mixité.

a) **NOTRE BUT :**

Soustraire l'enfant à toute influence nuisible à sa santé et à son éducation, éveiller son sens social, développer sa personnalité, en un mot, en faire un citoyen conscient qui aura sa place dans la société socialiste de demain.

b) **NOUS SOMMES INTERNATIONALISTES :**

Section Française de l' « International Falcon Movement », nous participons activement au développement de l'Internationale qui groupe plus de 250.000 membres.

2°) Nos activités :

a) **1954 :**

Tous nos Groupes ont effectué régulièrement des sorties de week-end. Ils ont organisé des camps à Noël, à Pâques, à Pentecôte et des fêtes prolétariennes et folkloriques.

Chargés par l'I.F.M. d'organiser un Rallye international, celui-ci a eu lieu du 16 juillet au 14 août. Il a connu un plein succès. Les participants de dix pays différents, aussi bien que nos camarades des 22 Villes Etapes qui les ont reçus, ont été enthousiasmés et n'ont eu qu'à se féliciter de ces fraternelles et amicales rencontres.

Le 1er août, une Journée Internationale a réuni à Chatenay-Malabry les Faucons de France et ceux du Rallye, journée qui laissera un souvenir inoubliable pour tous ceux qui y participèrent.

La République de Châteauneuf-en-Thimerais servit de relais à tous ces jeunes qui effectuèrent deux camps volants, l'un dans la vallée de Basse-Seine et l'autre aux Châteaux de la Loire.

Nos réunions pédagogiques, Comité Exécutif et Bureau Central, se sont tenues régulièrement et plus nombreuses qu'en 1953.

« L'AIDE » a reparu ainsi que des publications locales. Nos effectifs ont doublé et quatre Groupes nouveaux sont venus grossir nos rangs.

b) **1955 :**

Notre collaboration s'est étendue, dès le début de l'année, à des Comités groupant les Mouvements de Jeunesse ; c'est ainsi que nous participons au Comité du Collectif à 50 %, au Comité laïque des organisations d'Education Populaire, créé à Marly. Notre Président est délégué de l'I.F.M. à l'U.N.E.S.C.O.

L'Education Nationale, prouvant l'intérêt qu'elle nous porte, nous a accordé le C.R.E.P.S. de Reims pour notre stage national de Pâques auquel ont participé de nombreux instructeurs étrangers.

L'ETE 1955 verra le M.E.O. envoyer des délégations à Oslo où se tient la République Internationale, à Arrhus (Danemark), à Vierhouten (Hollande), à Dortmund (Ruhr), à Gorski Kotar (Yougoslavie), à Rimini (Italie) et à Gauting Munich (Bavière).

D'autre part, notre République de formation Faucon de Villard-sur-Ain rouvrira ses portes dans le Jura comme les années précédentes. Longarisse et Jurançon retentiront à nouveau des chants « Faucon Rouge ».

⁂

La conclusion est claire, irréfutable !

Le M.E.O. est de nouveau en plein essor. Apportez votre aide pour que la « Relève » soit plus rapide et certaine.

AMITIE !

BUREAU 1955

Président .....Jean ROGER (Paris)
Vice-Président .....Alfred KLUS (Dijon)
Secrétaire Général .....André ENJALRAN (Paris)
Secrétaire adjointe .....Colette EVRARD (Dieppe)
Trésorière .....Lucienne NOUBLANCHE (Paris)
Trésorier adjoint .....Joseph SIRITO (Toulon)
Directeur pédagogique .....Jacques LACAPERE (Paris)
Responsable matériel .....Fernand DUNIAU (Bordeaux)

⁂

VII. — SOLIDARITE ET ŒUVRE D'ENTRAIDE

1°) L'entraide ouvrière française

PEUT-ETRE n'est-il pas inutile de rappeler la mission de l'ENTRAIDE OUVRIERE FRANÇAISE qui est de faire œuvre de solidarité dans le monde ouvrier libre, avec ses onze sections sœurs, et d'assurer la représentation des organisations ouvrières, sous le patronage du C.I.S.L. et de l'Internationale Socialiste, auprès des Œuvres Sociales créées par l'O.N.U.

⁂

DE ce fait, l'activité de l'Entraide Ouvrière Internationale s'est rapidement orientée vers la représentation du monde du travail dans toutes les organisations parallèles nées de l'O.N.U. C'est ainsi qu'il faut considérer comme un **fait nouveau pour l'action ouvrière** la représentation des organismes sociaux de l'E.O.I. admise parmi les organisations non gouvernementales auprès des instances de l'O.N.U.

Notre permanence dans cette action complète heureusement celle des délégués de la C.I.S.L. et de nos Elus.

Que ce soit au Conseil de l'Europe, au B.I.T. ou à l'O.N.U., nos Militants connaissent parfaitement le travail à accomplir dans le domaine social. Il appartient à notre organisation internationale de ne pas négliger cette partie importante qui nous conduit à assumer notre tâche aussi bien :

— *en ce qui concerne les problèmes des migrations par le C.I.M.E. et les offices spécialisés.*
— *que ceux de l'enfance : U.N.I.C.E.F. et O.M.S.*
— *que ceux des réfugiés (H.C.R.)*

Chacun se plaît à reconnaître que notre présence et notre action sont indispensables dans des sphères, longtemps ingorées de nous mais très connues de nos adversaires qui monopolisaient, à leur profit, les actes généreux en faveur des victimes des guerres passées, et hélas, présentes, et des Nations sous développées.

Des crédits énormes, sinon suffisants, sont votés chaque année par toutes les Nations pour les instances internationales chargées de soulager les malheurs du monde libre. Malheureusement, nous devons constater que trop d'organismes ruineux et inutiles se sont édifiés sur la misère. Là aussi il faut agir. C'est l'action de l'Entraide Ouvrière Internationale, action méconnue et longue, mais nécessaire.

Notons que, dans la mesure de nos possibilités, nous avons assuré le lien indispensable qui, depuis six ans, nous a permis de réaliser une action en faveur des victimes des régimes fascistes.

— *en faveur des Espagnols en exil et des grévistes de Barcelone.*
— *et en faveur des réfugiés d'Europe soviétisée.*

Parallèlement, l'Entraide Ouvrière Française a continué son action pour les réfugiés en France et, enfin, a essayé de se placer face aux quelques 400 œuvres diverses qui, sous couvert de charité, drainent à leur profit à tous moments une grosse part des souscriptions de secours, sans que d'ailleurs lesdites œuvres justifient toujours de leur existence.

De plus en plus, les Fédérations, comprenant qu'il y a de nombreux abus, organisent elles-mêmes les souscriptions et dirigent l'action de leurs sympathisants. Nous allons donc vers un mouvement unanime de monde ouvrier libre, averti de ses devoirs et ne se laissant pas abuser.

L'unité qui s'est déjà manifestée en 1954 sur le front de la misère nous a permis des actions de solidarité positives et suivies en faveur :

— *des victimes de la catastrophe de Hollande.*
— *des sans-logis (janvier 1954).*
— *des marins bretons (75 victimes).*
— *des victimes du tremblement de terre d'Orléansville.*

— *du Noël des Vieux.*
— *sans compter l'appel aux sections internationales pour les victimes des inondations de France.*

*
**

A côté des actions nationales, nous devons citer, à l'actif de la solidarité ouvrière, les gestes d'entraide de Camarades qui, dans leur Fédération, se sont unis spontanément pour soulager plus particulièrement les victimes de leur région.

Citons les victimes des inondations du Midi qui, grâce à Madeleine Laissac, ont été non seulement défendues à la Chambre, mais ont reçu également une aide efficace de la Fédération de l'Hérault.

— La Fédération de la Manche s'est solidarisée au Finistère lors des dernières tempêtes qui ont coûté la vie à des dizaines de marins bretons.

— A Albi, Madame LLOPIS a organisé pour les enfants de l'Assistance Publique un Arbre de Noël.

— Dôle alimente sa caisse de solidarité.

— Le Pas-de-Calais a assurément la meilleure œuvre de solidarité du département.

— L'Yonne est là aussi avec une activité très marquée et qui servira d'image à notre prochaine circulaire sur l'assistance juridique et administrative donnée gratuitement par les Elus.

— La Seine-et-Oise organise, avec l'aide de Camarades dévoués, des distributions de linge et de vêtements.

— La Fédération de la Seine, sous l'égide de Mireille OSMIN, a organisé une admirable fête, présidée par LE TROQUER et qui a fait la joie de nombreux petits Parisiens.

— Citons aussi Limoges, Perpignan, Reims, Bourg, Marseille, Constantine, Périgueux, Dieppe, La Rochelle et bien d'autres villes ou bourgades qui veulent créer ou développer leur section d'Entraide.

Nous avons pleine confiance dans notre œuvre car, chaque année, nous retrouvons les mêmes Camarades dévoués qui tiennent bon en dépit des difficultés, et auxquels viennent s'adjoindre sans cesse des nouveaux, en attendant que chaque Fédération ait sa Caisse de Solidarité.

*
**

NOS VACANCES

SI notre Entraide fait l'impossible pour secourir la misère, si elle essaie de soulager la peine de tous ceux qui font appel à elle, elle veut apporter aussi aux autres, à tous ceux qui travaillent durant toute l'année, de bonnes vacances dans une atmosphère de détente et de joie.

Jusque là, elle n'a eu qu'à se louer des magnifiques résultats qu'elle a obtenus au « Home » de l'Aragail à Cavalière.

En 1954, cette Maison Familiale de Vacances s'est enrichie de deux bungalows de quatre pièces. Grâce à cela, nous avons pu recevoir un plus grand nombre de vacanciers, et réaliser plus de 2.250 journées à des prix moyens de 900 francs par jour. C'est encore bien cher et nous examinerons pour 1955 un service spécial d'économiquement faibles.

En ce qui concerne nos enfants, nous continuons de collaborer avec l'Entraide Coopérative qui, dans la mesure de ses moyens, laisse à notre Entraide un programme très varié de séjours pour les moins de quatorze ans (citons les colonies de Criel-sur-Mer, de Boyardville, de Gérardmer, de l'Ile d'Oléron, etc...).

Nous continuons d'autre part à organiser des colonies internationales d'enfants dont l'activité et l'utilité ne sont plus à démontrer. Nous étendrons encore cette année notre rayon d'action à l'Allemagne (Cologne), la Sarre, l'Italie et notre Cité de Vacances de Châteauneuf-en-Thymerais.

D'autre part, des Sections de notre Internationale organisent des semaines d'études. Nous sommes heureux que nos jeunes y participent sous l'égide de l'E.O.I. Notons que cette année la rencontre aura lieu en Allemagne.

⁂

2°) L'immigration : l'expérience landaise

DANS le cadre d'une action voulue par l'E.O.I. **au profit des réfugiés** parqués dans les camps de Trieste, l'E.O.F., avec le concours de Lamarque-Cando et de nombreux amis versés dans l'agriculture, a réussi, après de nombreuses démarches, à installer dans des fermes des Landes 5 familles d'agriculteurs autrefois bulgares, roumains ou hongrois et aujourd'hui apatrides, soignés en Suisse et réunis en famille en France sous notre pavillon de solidarité.

Chacune des familles dispose d'une ferme outillée et aménagée sur 18 hectares de terre. Grâce à l'Œuvre du Don Suisse et à notre Section Suisse, nous avons pu acheter du gros matériel agricole géré en Coopérative, qui comporte notamment un tracteur de 27 CV, et tout le matériel nécessaire pour l'exploitation des fermes. Le cheptel et l'outillage représentent plus de 6 millions de prêts et d'aide à long terme que nous avons obtenus grâce à nos démarches et à notre conception socialiste de réinstallation au travail des familles capables.

Nous ne pouvons passer sous silence les encouragements que nous avons reçus de l'E.O.I. qui nous a envoyé, par l'intermédiaire des Syndicats, des dons et du matériel d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse. Le capital que nous avons investi doit servir à d'autres actions de ce genre et, notamment, à l'aménagement de la ferme d'Ossos dans le Gers ; il représente toute l'espérance que nous mettons, dans la fierté que l'Entraide Ouvrière Française sera bientôt une œuvre d'aussi grande envergure et aussi aimée que l'Œuvre Suisse, que l'Arbeiterwholfahrt en Allemagne et en Sarre, que l'Entraide Socialiste Belge, ou l'Œuvre d'Entraide Autrichienne.

⁂

EN GUISE DE CONCLUSION

LES moyens de diffusion ont été d'une importance capitale dans notre année 1954. *Nos efforts ne serviraient à rien s'ils devaient rester méconnus. Que la presse amie venue à notre aide soit remerciée. Nous comptons sur elle pour faire appel chaque jour davantage à tous les dévouements dont nous avons besoin. Plus encore que dans le passé, nous devrons requérir son concours ces jours prochains.*

E) LA COMMISSION NATIONALE D'ETUDES

DE mai 1954 à fin mars 1955, les différentes sections de la C.N.E. ont tenu près de 250 réunions, contre environ 150 pour la période correspondante des années précédentes. De très importantes propositions de lois, des articles de presse, des projets de tracts ont été préparés en même temps que de nombreux rapports, vœux et avis ont été transmis aux instances supérieures du Parti.

Les sections « Tourisme » et « Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier » viennent d'être créées. La section « Affaires Internationales » a été réorganisée. Par ailleurs, le compte rendu d'activité de la « Section Centrale Agricole » figure depuis octobre dernier dans le Bulletin de la C.N.E. Il en est de même depuis le mois de mars en ce qui concerne la Commission de l'Union Française.

Le résumé de l'activité de chaque Section publié ci-dessous est volontairement extrêmement bref. Tous les Secrétaires Fédéraux reçoivent le Bulletin Mensuel de la C.N.E. et les camarades particulièrement intéressés par une des questions auxquelles il sera fait allusion pourront obtenir des renseignements plus détaillés, soit auprès de leur Secrétaire Fédéral, soit en s'adressant directement au Secrétariat de la C.N.E.

***

I. — SECTION AERONAUTIQUE

LA Section a consacré son activité à la défense des Nationalisations du secteur Aéronautique et des intérêts des travailleurs de cette industrie. Plusieurs séries d'articles ont été publiées dénonçant les manœuvres des trusts privés de transport aéro-maritimes contre « Air-France ».

A l'issue d'un examen détaillé de la situation des industries de construction de moteurs et de cellules, un programme d'action a été élaboré en accord avec des camarades syndicalistes. Ce programme met l'accent sur la nécessité de coordonner la construction des appareils militaires et civils, de prévoir des programmes à long terme pour éviter l'arrêt de la fabrication de certains types d'appareils, d'orienter les travaux des bureaux d'études vers la production des avions nécessaires à la France et à l'Union Française pour éviter d'avoir à utiliser du matériel étranger, d'organiser un pool Européen de l'Aéronautique, de créer au Parlement une Commission de l'Aéronautique et, sur le plan gouvernemental, de grouper toutes les questions d'aviation en un Ministère autonome.

En ce qui concerne l'aviation légère et sportive, nos camara-

des ont souligné la place de premier ordre qu'elle devrait occuper étant donné sa vocation à la formation du personnel naviguant des lignes commerciales. L'aide la plus large devrait lui être accordée (subventions, détaxation du carburant, etc...).

Enfin signalons qu'une étroite collaboration entre techniciens et parlementaires s'intéressant à ces questions a permis à ces derniers des interventions remarquées pendant les débats budgétaires.

*
**

II. — SECTION AFFAIRES ECONOMIQUES

D'UNE façon constante la Section a suivi l'évolution de la conjoncture économique. Elle a contribué à préparer certains points du programme minimum qui a été proposé par le Parti à MENDES-FRANCE. Les mesures gouvernementales de Septembre et Octobre ont fait l'objet de minutieux examens et les avis émis par la Section ont été adoptés par le Comité Directeur, notamment en ce qui concerne la reconversion industrielle, l'insuffisance de certains décrets en matière agricole et les questions liées à l'organisation économique régionale.

Parallèlement à ces travaux d'actualité, la Section a entrepris une refonte d'ensemble du programme économique du Parti. Dès l'achèvement de ce travail de longue haleine, les conclusions seront soumises aux instances supérieures du Parti. Parmi les problèmes particuliers déjà examinés, nous noterons les rapports sur :

— *la productivité ;*
— *l'éducation des travailleurs ;*
— *le problème des changes ;*
— *l'organisation de l'Administration économique ;*
— *les rapports entre Plan et Budget ;*
— *l'organisation du Crédit ;*
— *l'organisation professionnelle ;*
— *la mobilité de la main-d'œuvre ;*
— *la défense et l'extension des Nationalisations ;*
— *les ententes industrielles.*

D'importants rapports sont encore en discussion, notamment sur : l'artisanat, la redistribution du revenu national, l'incidence de la fiscalité, l'organisation de la distribution.

*
**

III. — SECTION C.E.C.A.

CETTE Section est en cours d'organisation. Elle comprend des camarades intéressés aux questions économiques européennes et spécialistes, en particulier, des problèmes du charbon et de l'acier. Une large participation de camarades syndicalistes est prévue.

Le but de cette Section est l'examen des conditions de fonctionnement de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et des améliorations susceptibles d'être apportées à cette institution.

*
**

IV. — SECTION FINANCES

TOUT en poursuivant des études larges et approfondies sur les fiscalités étrangères afin de dégager les grandes lignes d'un système fiscal typiquement socialiste, la Section a été très souvent réunie pour suivre l'évolution du problème fiscal. Une série de notes a été transmise aux instances supérieures du Parti. Plusieurs séries d'articles ont été préparés pour le « Populaire » et le « Populaire-Dimanche », ainsi que pour la presse socialiste de province, afin d'assurer la vulgarisation des principales dispositions du fameux projet n° 6057 déposé en Mars 1953. Il est maintenant évident que si notre proposition avait été adoptée, le malaise fiscal que connaît actuellement le pays n'aurait pas pu se développer.

La Section a préparé de nombreux tracts et une réponse au questionnaire Poujade qui a été adoptée par le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire. Pour rappeler les dispositions visant les taxes sur le chiffre d'affaires contenues dans notre projet 6057, une proposition de résolution a été préparée et déposée sous le n° 9947.

En outre, une proposition de loi spéciale portant réforme de l'artisanat et de son régime fiscal a été élaborée et déposée sous le n° 10.367.

D'autre part une collaboration constante a été établie entre nos camarades techniciens et nos amis parlementaires, permettant ainsi au Parti de prendre une position juste et ferme sur les questions qui agitent actuellement l'opinion publique.

*
**

V. — SECTION FONCTION PUBLIQUE

LES camarades de la Section ont fourni directement à nos amis parlementaires les conclusions de leurs travaux sur les différents aspects du problème des rémunérations dans la fonction publique.

La comparaison avec les traitements pratiqués dans le secteur privé et dans le secteur nationalisé a démontré la situation précaire des agents de l'Etat en activité et en retraite.

Un plan de remise en ordre des rémunérations, supprimant les primes et les indemnités et respectant les principes posés par la loi du 19 octobre 1946, est à l'étude.

Plusieurs camarades sont chargés de préparer une refonte complète du Statut de la Fonction Publique qui sera présenté au Groupe Parlementaire et au Comité Directeur.

*
**

VI. — SECTION JUSTICE ET COMITE LEGISLATIF

REUNI presque chaque semaine, le Comité Législatif a poursuivi l'examen systématique de toutes les questions juridiques en instance au Parlement. A plusieurs reprises, il a décidé la réunion plénière de la Section Justice pour l'étude de problèmes d'une importance particulière ou soulevant des questions de principe. Plusieurs rapports ont été transmis au Groupe Parlementaire, notamment en ce qui concerne la modification de la législation sur les **baux commerciaux** et de la règlementation des **gérances libres.**

Parmi les plus importantes questions examinées nous noterons :

— *la reconnaissance des enfants naturels et adultérins ;*
— *le retrait du permis de conduire (étudié en commun avec la Section Transports, proposition N° 10.115) ;*
— *le partage d'ascendants (étudié avec la Section Centrale Agricole) ;*
— *le problème des expulsions de locataires (notre texte N° 10.416 a été adopté par l'Assemblée Nationale) ;*
— *les ventes d'immeubles par appartement ;*
— *la revalorisation des rentes viagères (Proposition de loi N° 10.235).*
— *la modification du Code d'Instruction Criminelle pour remédier aux scandales judiciaires et renforcer la protection de la liberté individuelle (Proposition de résolution N° 10.575).*

*
**

VII. — SECTION PRESSE - RADIO - CINEMA

LA sous-Section Cinéma a élaboré un important document sur le Cinéma non-commercial qui ne pourra vivre que grâce à une protection légale, difficile à organiser mais indispensable. Le texte d'une proposition de loi est en préparation.

La sous-section Radio a, comme chaque année, avant le vote du Budget, préparé un certain nombres d'amendements que nos camarades parlementaires ont défendus et qui ont trait notamment au traitement du personnel de la R.T.F., à la retraite des journalistes de la radio et à l'organisation des programmes en matière de Télévision. Sur la base du texte jadis déposé par le Gouvernement Léon Blum, nos camarades ont élaboré un projet de Statut de la radio, garantissant à la R.T.F. la souplesse de gestion nécessaire à son bon fonctionnement et assurant la défense et le juste traitement de son personnel.

Les sous-Sections Presse et Radio ont en outre consacré de nombreuses séances à l'examen du délicat et complexe problème des postes périphériques. Ces postes attirent en effet une large part des ressources publicitaires nécessaires à la presse libre. Par ailleurs, grâce à ces ressources, ils livrent une âpre concurrence à la Radio Nationale. Devant le développement de la Té-

lévision qui va à son tour attirer la publicité, la « presse inquiète voudrait s'assurer le contrôle de la répartition de cette publicité, et le problème de la réintroduction de la publicité à la Radio Nationale se trouve également posé.

Ces différentes questions ont fait l'objet de communications aux instances supérieures du Parti.

***

VIII. — SECTION RECONSTRUCTION

LES propositions socialistes précédemment élaborées restent toujours valables. Mais, comme aucune des mesures que nous avions préconisées n'a encore été retenue par le Parlement, l'action de nos camarades a essentiellement consisté à défendre nos solutions. Toutefois, une nouvelle proposition d'ensemble visant à la fois à diminuer le coût de la construction et à financer un plan annuel de construction de 300.000 logements est à l'étude.

***

IX. — SECTION SANTE PUBLIQUE ET ASSISTANCE

CREEE au début de 1954, cette Section a pris peu à peu un rythme d'activité normal et a accompli un intéressant travail.

D'une part, les camarades ont fourni à nos amis parlementaires documentation et suggestions qui leur ont permis de défendre, par des interventions ou par voie d'amendements dans la discussion budgétaire, les intérêts des aveugles et grands infirmes.

D'autre part, plusieurs propositions de loi ont été préparées et déposées :

— *la proposition N° 8.712, qui tend à remédier à certaines anomalies frappant les aveugles et grands infirmes civils et à augmenter l'indemnité versée à ces invalides qui ont besoin de l'aide constante d'une tierce personne ;*

— *la proposition N° 8.713, rétablissant l'égalité entre les invalides habitant la ville et ceux demeurant dans des communes rurales.*

Une très importante proposition de loi sur la réadaptation professionnelle des invalides a été élaborée en commun avec les Sections « Travail » et « Sécurité Sociale ». Elle sera très prochainement déposée. Cette proposition vise à rendre obligatoire l'emploi des invalides, préalablement rééduqués sur le plan professionnel, afin de leur permettre d'occuper dans la vie sociale une place aussi normale que possible.

***

X. — SECTION SECURITE SOCIALE

L'ESSENTIEL de l'activité de la Section a été la rédaction de la proposition de loi n° 9896 portant réforme de la Sécurité Sociale. Ce très important texte qui comporte 70 articles a été mis au point en collaboration étroite avec nos amis parlementaires et des camarades d'autres Sections. Le financement a été à l'ordre du jour de plusieurs réunions avec la Section « Finances ». La section « Santé » a collaboré au chapitre assurance-vieillesse. La Section « Travail » a fourni les grandes lignes des dispositions concernant le chômage.

Il ne saurait être question de résumer en quelques lignes les dispositions essentielles de notre proposition, mais il importe de souligner qu'aucun problème n'a été esquivé et que notre texte prévoit les moyens financiers nécessaires pour, à la fois, assurer l'équilibre du système actuel et couvrir les dépenses nouvelles résultant de l'extension de la Sécurité Sociale à l'ensemble de la population et du relèvement de différentes prestations.

Par ailleurs, la Section a collaboré avec la « Section Centrale Agricole » à la préparation des propositions de loi n°s 10.006 et 10.011 organisant la réforme et l'extension de la Sécurité Sociale Agricole.

*
**

XI. — SECTION TOURISME

CETTE nouvelle Section a été créée à la fin du mois de Mars. Son but est de reprendre l'activité de la Commission Nationale du Tourisme dont les conditions de fonctionnement n'avaient pas permis d'arriver à des réalisations concrètes.

Les premières réunions de cette Section ont été consacrées à son organisation et à l'élaboration de son programme de travail, qui comprend les principaux points suivants.

— *statut du camping ;*
— *Agence Nationale des Voyages ;*
— *Création d'une chaîne d'hôtels-pilotes pratiquant des prix « tout compris » et des prix « hors-saison » ;*
— *Avantage à accorder aux hôteliers qui ont une clientèle payant en devises étrangères ;*
— *Recensement régional des possibilités touristiques : création d'Offices Départementaux du Tourisme ;*
— *Elaboration d'une politique générale du Tourisme, comprenant la prévision des investissements nécessaires.*

Une collaboration étroite a été établie entre la Section « Tourisme » et la Section « Transports ».

*
**

XII. — SECTION TRANSPORTS

LA Section a tenu des séances régulières et a consacré ses travaux, d'une part, à la continuation de sa large étude sur la coordination des transports et, d'autre part, des questions d'actualité.

En ce qui concerne le premier point, les camarades sont arrivés à la conclusion que, dans l'immédiat, les efforts devraient porter sur :

1° la coordination des investissements. De celle-ci découlera automatiquement la coordination des transports eux-mêmes ;

2° la création d'une Société des lignes intérieures groupant, dès maintenant, les moyens de transports nationalisés terrestres et aériens.

Parmi les questions d'actualité examinées, nous noterons :

— *la situation de la C.A.M.R. ;*
— *le décret portant réorganisation de la S.N.C.F. ;*
— *le Budget du Ministère des Transports auquel de nombreux amendements ont été préparés ;*
— *le Budget de l'Aéronautique, étudié conjointement avec la Section « Aéronautique » ;*
— *un rapport sur la situation de la R.A.T.P. ;*
— *un rapport sur le fonds routier.*

Enfin, les camarades ont travaillé, en liaison avec la section « Travail », à la proposition de loi réglementant la durée du travail dans les transports routiers. Avec la section « Justice », ils ont préparé la proposition de loi sur le retrait des permis de conduire.

*
**

XIII. — SECTION TRAVAIL

LA Section travail a fourni, au cours de l'année, un travail considérable. Les questions en instance devant la Commission du Travail de l'Assemblée Nationale ont été suivies de très près. Des rapports et des propositions d'amendements ont été transmis à nos camarades parlementaires appartenant à cette Commission, notamment sur les questions de :

— *réglementation du travail à domicile (notre texte N° 4.021 a été presque intégralement repris par la Commission du Travail de l'Assemblée Nationale) ;*
— *le privilège des salaires ;*
— *les congés-éducation et les congés à accorder aux travailleurs pour suivre des stages de formation syndicale ;*
— *les certificats de travail ;*
— *le payement des jours fériés.*

Les représentants de la section « Travail » ont, au sein de

la section « Affaires Economiques », participé à l'élaboration du programme d'ensemble, en particulier en ce qui concerne :

— *le réemploi des travailleurs dans le cadre de la reconversion ;*
— *l'indemnisation du chômage ;*
— *la mobilité de la main-d'œuvre ;*
— *l'éducation ouvrière.*

Avec la Section « Sécurité Sociale », les camarades ont élaboré le texte prévoyant l'**intégration du risque chômage dans la Sécurité Sociale** inclus dans la proposition n° 9896 prévoyant la réforme de la Sécurité Sociale.

De très nombreux autres problèmes d'actualité ont fait l'objet d'échanges de vues avec des camarades syndicalistes. Nous citerons : le **problème des zones de salaires,** celui des **salaires agricoles** et celui **des atteintes à la liberté syndicale.**

L'étude des très délicates questions de la **Médecine du Travail** et de la réorganisation des **Conseils de Prud'homme** a été poursuivie et est maintenant presque achevée.

Enfin, parmi les propositions de loi très importantes qui ont été préparées par cette Section, nous mentionnerons :

— *la proposition N° 9.843, relative aux Conventions Collectives et aux conflits du travail ;*
— *la proposition N° 10.501, fixant la durée du travail dans les transports ;*
— *la proposition N° 10.399, réglementant le bulletin de paye ;*
— *la proposition à déposer sur la réadaptation professionnelle des invalides.*

*
**

UN certain nombre de Sections assument à la fois un travail d'études et un travail d'organisation.

Pour ne pas dissocier ces deux aspects de leur activité qui sont en pratique intimement liés, le compte rendu de leurs études, qui devrait normalement figurer dans le chapitre C.N.E., est publié dans le chapitre des Commissions Nationales (Chapitre D de la présente brochure).

Il en est ainsi, en particulier, pour les Sections :

AFFAIRES INTERNATIONALES (voir pages suivantes, chapitre 6) ;
CENTRALE AGRICOLE (voir page 29) ;
ANCIENS COMBATTANTS (voir page 36) ;
EDUCATION NATIONALE ET LAICITE (voir page 33).

F) PROPAGANDE - EDUCATION

PRESSE

POUR les élections cantonales, le centre du Parti a entrepris un effort accru d'information et de documentation de nos candidats, de nos propagandistes et de nos militants responsables dans les organismes de sections et fédéraux.

Trois moyens de documentation et de propagande ont été rénovés et transformés. Nous ne parlerons pas ici du « POPULAIRE-DIMANCHE » : un chapitre spécial du Rapport d'Activité lui est consacré. Depuis longtemps déjà des camarades dévoués nous avaient demandé la modification du format de « LA DOCUMENTATION POLITIQUE ». Nous avons changé à la fois le titre et le format. Le nouveau titre, « La Documentation Socialiste », nous a paru plus conforme au but que poursuit un bulletin d'information destiné surtout à ceux qui se vouent à la propagation de la doctrine et des solutions socialistes. Quant à son format, la plupart de nos camarades qui nous ont écrit le considèrent comme plus facile à classer et surtout plus commode à utiliser dans un dossier de propagandiste. Nous y avons apporté quelques modifications techniques qui ne laissent pas indifférents tous ceux qui l'utilisent efficacement : le sommaire de chaque numéro et la pagination nouvelle. Nous publierons tous les ans une nomenclature des principaux articles, ce qui facilitera le travail de nos prapagandistes. Notre ambition, c'est de faire de « LA DOCUMENTATION SOCIALISTE » une sorte de VADE MECUM permanent du propagandiste socialiste et un lien entre le Secrétariat Général du Parti et nos Sections pour renforcer et coordonner l'action de tous.

*
**

NOUS avons créé aussi « LES CAHIERS DU PROPAGANDISTE SOCIALISTE ». C'est désormais sous cette forme que nous publierons les documents importants pour la diffusion des idées socialistes : propositions de loi, interventions des Elus socialistes au Parlement, travaux de nos Commissions techniques, etc... Nous ne renonçons pas à l'emploi de nos fiches « ARGUMENTS ET RIPOSTES » que nous réservons plus particulièrement à des citations, à des faits précis, fiches qui viendront grossir, sur les principales questions discutées dans l'opinion, les armes de nos propagandistes.

*
**

L'EFFORT ACCOMPLI PAR TOUS, ELUS ET MILITANTS, AU COURS DE LA CAMPAGNE CANTONALE, DOIT ETRE POURSUIVI ET ACCRU AU COURS DE L'ANNEE QUI NOUS SEPARE DE LA GRANDE CONSULTATION POPULAIRE POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ASSEM-

BLEE NATIONALE. Les remarquables succès obtenus par notre Parti aux « cantonales » doivent nous inciter à redoubler d'activité et surtout à concevoir LA PROPAGANDE SELON UN PLAN D'ENSEMBLE PERMETTANT D'UTILISER RATIONNELLEMENT LES MOYENS, HELAS FAIBLES, DONT LE PARTI DISPOSE.

Les grandes lignes de ce plan pourraient être les suivantes :

1° — Il faut de l'argent, beaucoup d'argent, pour ne pas être trop dominés par la puissance financière de nos adversaires réactionnaires et communistes. Comment obtenir des moyens pour :

— *Editer affiches et tracts sur le plan national ?*
— *Publier des éditions spéciales de notre « Populaire-Dimanche » ?*
— *Editer des petites brochures et la documentation indispensable aux propagandistes ?*
— *Créer un ou deux films de propagande ?*
— *Editer disques ou bandes qui sont partout en Europe d'utilisation courante ?*
— *Aider nos Fédérations les plus déshéritées ?*

L'idée d'une SOUSCRIPTION NATIONALE est-elle si absurde ? N'est-il pas possible de trouver dans chaque Section un ou deux camarades qui accepteraient de consacrer pendant l'année qui vient l'essentiel de leur action militante à trouver de l'argent pour la propagande de leur Parti ? Voilà une première question à laquelle les Délégués au 47e Congrès devraient répondre.

2° — Il faut à tout prix organiser des tournées de masse de nos Elus dans toutes nos Fédérations. Mais celà n'est possible que si nos Fédérations elles-mêmes savent comprendre ce devoir primordial de solidarité socialiste en libérant leurs Elus de certaines servitudes départementales et en leur permettant d'être absents, de temps à autre, pour être au service de la propagande sur le plan national. Mais cela n'est aussi possible que si l'on comprend que l'action sur le plan parlementaire, dont le renforcement est nécessaire à notre propagande, doit être organisée en fonction des exigences impérieuses de l'action à travers le pays.

Le Congrès devrait aussi trancher cette deuxième question et fixer les obligations de chacun. Si le Congrès s'orientait dans cette voie, nous nous proposons de réunir les Secrétaires fédéraux au cours d'une des journées du Congrès POUR METTRE AU POINT UN PLAN PRATIQUE PORTANT SUR LES MOIS DE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 1955, FEVRIER, MARS, AVRIL 1956.

3° — De plus en plus, notre propagande doit s'orienter vers la spécialisation en fonction des questions particulières qui préoccupent les diverses catégories de l'opinion populaire. Cela ne signifie nullement que nous devons abandonner l'idée de faire connaître largement notre programme général : c'est précisé-

ment à cet objet que les tournées de masse doivent être organisées. Mais c'est une vérité d'observation que de dire que le comportement politique d'un grand nombre d'électeurs est déterminé par la solution proposée sur les problèmes qui les préoccupent particulièrement dans leur vie quotidienne. C'est ainsi que notre Parti a été le seul à proposer, depuis plus de deux ans, une solution, sur le plan fiscal, pouvant satisfaire les revendications des petits commerçants et artisans. Mais nous n'avons pas su organiser une propagande spécialisée qui aurait détourné cette catégorie d'électeurs de formes d'agitations stériles. Cet exemple suffit à illustrer l'une des faiblesses de notre propagande. Il nous faut trouver tous ensemble les moyens de surmonter ces difficultés.

⁂

POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'HISTOIRE POLITIQUE DE NOTRE PAYS, L'OPINION PUBLIQUE MARQUE, ENCORE FAIBLEMENT, UN CHANGEMENT D'ORIENTATION POLITIQUE. LES ELECTIONS LEGISLATIVES PARTIELLES ET LES ELECTIONS CANTONALES ONT APPORTE LE TEMOIGNAGE QUE CE CHANGEMENT SE FAIT EN FAVEUR DU SOCIALISME. C'EST AU PARTI D'EN PRENDRE CONSCIENCE ET DE TOUT FAIRE POUR PERFECTIONNER SES MOYENS DE PROPAGANDE EN VUE DE DONNER A CETTE OPINION L'OCCASION DE MANIFESTER AVEC UNE FORCE IRRESISTIBLE SA VOLONTE DE VOIR NOTRE PAYS S'ENGAGER HARDIMENT DANS LA VOIE DU PROGRES TECHNIQUE ET DE LA JUSTICE SOCIALE.

⁂

I. — LE BUREAU NATIONAL DE PROPAGANDE

LE Bureau National de Propagande rend toujours d'utiles services à l'occasion des nombreuses élections partielles législatives, municipales, etc..., qui ont lieu très fréquemment.

Un travail important a été effectué pour les élections cantonales d'AVRIL 1955.

Sur le plan électoral, et plus spécialement lors de toute élection partielle, nous ne saurions trop insister pour que nos camarades fassent un très gros effort afin de présenter partout, y compris dans la commune ou le canton sans espoir, un candidat socialiste.

⁂

1°) Manifestations

AU cours de la période 1954-1955, le Parti a organisé d'importantes manifestations publiques et il a assuré le concours de nombreux Elus pour les manifestations régionales ou départementales.

2°) Réunions

LE Secrétaire Général et les Secrétaires Généraux Adjoints ont participé à de nombreuses rééunions et manifestations publiques, dans les fédérations de la métropole et de l'Union Française.

3°) Divers

NOUS célèbrerons cette année le cinquantième anniversaire de la fondation du Parti Socialiste S.F.I.O.

A cet effet, une Commission Nationale a été désignée.

Diverses manifestations sont prévues, et l'appel que nous publions ci-dessous a été diffusé :

1905-1955

Appel pour la célébration du Cinquantenaire du Parti Socialiste S.F.I.O.

A toutes les Fédérations,
A toutes les Sections,
A tous les membres du Parti,

AU mois d'avril 1955, il y aura cinquante ans que le Parti Socialiste (S.F.I.O.) a été fondé. C'est en effet les 23, 24 et 25 avril 1905 que les diverses organisations socialistes existant alors se sont réunies en Congrès d'unité et ont créé le Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale Ouvrière).

Notre Parti a donc un demi-siècle d'existence, au cours duquel, malgré deux guerres mondiales et une grave scission en 1920, il n'a cessé de mener la lutte en vue d'atteindre l'objectif pour lequel il a été créé : bâtir la société socialiste.

Aussi, pour célébrer dignement cet anniversaire, pour rendre hommage à ceux qui dans des circonstances autrement difficiles que celles que nous connaissons aujourd'hui ont fondé ce Parti, pour rendre hommage à tous les militants qui au cours de ces cinquante années ont contribué à son développement, le Comité Directeur appelle toutes les Fédérations, les Sections, tous les membres du Parti à participer à l'organisation des manifestations prévues pour cette célébration. Il leur demande de prendre toutes initiatives qu'ils jugeront utiles pour organiser cette célébration sur le plan local ou fédéral.

Des manifestations locales ou fédérales peuvent être organisées, soit à l'occasion de souvenirs de militants disparus (Jaurès, Guesde, Vaillant, Blum), soit pour fêter de vieux militants dont les années de lutte pour le Socialisme sont longues, soit à l'occasion d'un anniversaire quelconque de l'histoire sociale.

Pour toutes ces manifestations, la Commission Nationale chargée de la commémoration du cinquantenaire du Parti se tient

à la disposition des Fédérations et des Sections pour les aider dans la mesure de ses moyens.

BROCHURES ET CONFERENCES

EN outre, toutes les manifestations prévues entre le mois d'avril et le mois de novembre devront s'inscrire dans le cadre de cette commémoration.

Les manifestations prévues par la Commission Nationale et auxquelles pourront venir s'ajouter les initiatives fédérales ou locales sont les suivantes :

a) Publication de deux brochures : une consacrée à une brève histoire du Parti et une autre au rôle du Parti dans l'amélioration de la condition ouvrière.

b) Une série de conférences éducatives seront organisées à Paris et un résumé de ces conférences sera envoyé aux fédérations et sections pour qu'elles puissent les répercuter sur le plan local ou fédéral. Ces conférences porteront sur les trois sujets suivants :

a) « L'introduction du marxisme en France », par Maximilien Rubel.

b) « L'Histoire du Parti Socialiste », par Pierre Rimbert.

c) « L'Evolution de la condition ouvrière », par Michel Collinet.

En outre, une exposition du « Cinquantième anniversaire de la fondation du Parti Socialiste S.F.I.O. » sera organisée à Paris avec tous les documents qui pourront être recueillis. A cet effet, la Commission demande à tous les militants, à toutes les sections ou fédérations qui possèderaient de tels documents de les lui faire parvenir en vue de l'exposition. Ces documents seront rendus à leurs propriétaires dès la fin de l'exposition.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES, REUNIONS ET FILMS DE PROPAGANDE

UN certain nombre de manifestations publiques sont déjà prévues :

— Le 3 avril à Jouy-en-Josas : *Commémoration du cinquième anniversaire de la mort de Léon Blum (manifestation organisée par les fédérations de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne.*

— Le 24 avril : *Réunion commémorative du Congrès d'unité à la salle du Globe à Paris qui est la salle où s'est réuni en 1905 le congrès qui donna naissance au Parti. (Manifestation organisée par la Fédération de la Seine).*

— Le 22 mai : *Mur des Fédérés.*

— Le 17 juillet : *Manifestation des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais à Phalempin.*

— Congrès National du Parti, *début juillet.*

— Le 31 juillet : *Commémoration de Jean Jaurès au Café*

du Croissant et au Panthéon à Paris (organisée par la Fédération de la Seine et les Anciens du Parti).

— *Commémoration de Jean Jaurès et de Augustin Malroux à Albi, Carmaux et Castres (organisée par la Fédération du Tarn les* 30 *et* 31 *juillet).*

— Fin octobre : *Grande manifestation nationale à Paris, organisée avec le concours de toutes les Fédérations.*

Pour cette dernière manifestation, dont le caractère national devra être très net, il faudra que toutes les Fédérations envisagent l'envoi de délégations les lus massives possibles venant à Paris en groupe, par train, par car ou par voiture, mais toujours avec un caractère spectaculaire et de propagande.

En outre, le Parti va étudier le moyen de moderniser le film de propagande : « La prochaine vague » et d'en faire une nouvelle copie qui pourra être mise à la disposition des fédérations.

Tel est le programme prévu pour la commémoration du cinquantenaire de la fondation du Parti Socialiste S.F.I.O. Il faut que toutes les fédérations, sections et tous les membres du Parti collaborent avec la commission nationale pour donner à cette commémoration tout l'éclat qu'elle mérite. Il faut qu'à cette occasion, le Socialisme manifeste sa force et sa vitalité.

⁂

II. — LE BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

NOUS n'avons jamais reçu autant de demandes de renseignements que pendant ces dix derniers mois.

Nos camarades étaient en général désireux d'obtenir des informations complémentaires sur les Accords de Paris et sur le Parti « Communiste ».

⁂

1°) La « Documentation Politique » et la « Documentation Socialiste »

« **La Documentation Politique** » a cessé sa parution avec le N° **163** de janvier 1955.

« **La Documentation Socialiste** » lui a succédé.

D'un format plus petit, plus facile à manier et aussi à utiliser, la « D. S. » a été fort appréciée par de nombreux camarades.

A l'intérieur de la « D. S » plusieurs fiches « Les cahiers du Propagandiste » ont été encartées.

Nous pensons que tous nos camarades apprécieront ce nouvel effort et s'efforceront de diffuser partout « **La Documentation Socialiste** », outil indispensable entre les mains de tous les Militants du Parti.

⁂

2°) La bibliothèque

La bibliothèque s'enrichit chaque année, selon ses moyens financiers, d'ouvrages nouveaux.

III. — LE BUREAU CENTRAL DE PRESSE

LE Bureau Central de Presse est rattaché au B.D.I., le responsable est d'ailleurs le même. Il assure la liaison avec les quotidiens de Paris et de Province, avec les agences de Presse, les services d'Information des Ministères et la Radio Télévision Française et diffuse les communiqués du Comité Directeur.

Le B.C.P. reçoit toujours très régulièrement de nombreux quotidiens de province.

---

(1) LISTE DES « CAHIERS DU PROPAGANDISTE SOCIALISTE » DEJA PUBLIES :

CAHIER N° 1.

— DECLARATION MINISTERIELLE de Christian PINEAU, le 18 février 1955, à l'Assemblée Nationale.

CAHIER N° 2.

— REFORME DE LA SECURITE SOCIALE.

CAHIER N° 3.

— INSTITUTION D'UN REGIME D'ASSURANCE-MALADIE AUX MEMBRES NON SALARIES DES PROFESSIONS AGRICOLES.

CAHIER N° 4.

— CONCILIATION EN MATIERE DE CONFLITS DU TRAVAIL ET D'ELABORATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES.

CAHIER N° 5.

— LA POSITION SOCIALISTE SUR LE PROBLEME DE LA FONCTION PUBLIQUE (exposée par P. METAYER, député de Seine-et-Oise).

CAHIER N° 6.

— POUR METTRE FIN AU MALAISE FISCAL.

CAHIER N° 7.

— LA REFORME DE LA CONSTITUTION.

CAHIER N° 8.

— EN FAVEUR DES ARTISANS. Pour simplifier la fiscalité artisanale et adapter le régime de l'artisanat à l'évolution de la technique et de l'économie modernes.

CAHIER N° 9.

— LE FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER.

CAHIER N° 10.

— L'ACTION DU PARTI SOCIALISTE POUR LA SUPPRESSION DES ZONES DE SALAIRES (Intervention de Camille TITEUX le 24 Mars à l'Assemblée Nationale).

CAHIER N° 11.

— LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC. Proposition de loi présentée par E. DEPREUX, et les membres du Groupe Socialiste.

*
**

IV. — LE SERVICE CINEMATOGRAPHIQUE

NOUS disposons encore de quelques copies 35 mm. de notre film « LA PROCHAINE VAGUE » et sommes toujours à la disposition des camarades qui désireraient acquérir des copies 16 mm. de « COMMUNES DE FRANCE » ainsi que de « LA PROCHAINE VAGUE ».

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du Parti, et en vue des élections législatives, nous pensons réaliser un film nouveau. Nos techniciens étudient actuellement un projet de scénario.

⁂

V. — EDITIONS

Au cours de l'année 1954, nous avons édité et diffusé les brochures suivantes :

— **DECLARATION MINISTERIELLE DE CHRISTIAN PINEAU,** *à l'Assemblée Nationale, le* 18 *février* 1955.

— **POUR UN RENOUVEAU ECONOMIQUE ET SOCIAL.** *Discours prononcés par Albert GAZIER et Kléber LOUSTAU, au* 46e *Congrès National du Parti.*

— **LES SOCIALISTES DISENT OUI AUX ACCORDS DE LONDRES ET DE PARIS.** *Discours de Guy MOLLET.*

— **EDUCATION PHYSIQUE, SPORTS, LOISIRS, EDUCATION POPULAIRE.** *Le Parti Socialiste S.F.I.O. vous propose son programme.*

— *Elections Cantonales Avril 1955.*

— **« LES SOCIALISTES DANS LES CONSEILS GENERAUX ».**

— **« L'ACTION SOCIALISTE AU PARLEMENT ».**

⁂

VI. — AGENCE DE PRESSE DE LA LIBERTE

L'*EXERCICE* 1954-55 *a été marqué par l'amélioration et l'extension des activités de l' « AGENCE DE PRESSE DE LA LIBERTE ».*

1°) Bulletin hebdomadaire de l'A.P.L.

DESTINE essentiellement aux rédactions de la presse périodique du Parti, ce Bulletin a poursuivi sa parution régu-

lière. **Les reprises toujours plus nombreuses attestent qu'une aide incontestable est ainsi fournie aux Camarades responsables des quelque 70 publications** constituant la presse fédérale. L'équipe rédactionnelle du bulletin a travaillé en collaboration permanente avec la rédaction du « **Populaire** » et du « **Populaire-Dimanche** ». Elle a bénéficié, en outre, du concours régulier des Camarades responsables du Bureau des Affaires Internationales, du Bureau de Documentation et d'Information et des Commissions d'Etudes du Parti. D'autre part, plusieurs Parlementaires — en nombre toutefois insuffisant — ont donné à l'A.P.L. des articles « grandes signatures ». Le contenu du Bulletin a pu ainsi être enrichi en qualité et en quantité.

Depuis le 1er janvier 1955, une cotisation est demandée aux journaux utilisateurs du Bulletin. Cette cotisation est calculée en fonction des ressources et de l'importance de chaque journal intéressé. Les fonds ainsi réunis serviront :

a) *à la constitution d'un « Fonds de solidarité », qui permettra d'aider les journaux en difficulté ;*
b) *à de nouvelles améliorations dans la présentation et la composition du Bulletin.*

2°) Bulletin mensuel A.P.L.-Presse-Publicité

RENDU également possible par les cotisations, cette nouvelle publication de l'A.P.L. paraît depuis janvier. Elle se propose de **renseigner nos Camarades sur les problèmes techniques et professionnels** de la Presse et de la Publicité. Elle vise aussi à servir de lien permanent entre tous les membres du Parti qui ont la responsabilité d'un organe de presse. Enfin, elle permet aux annonceurs et aux publicistes de mieux connaître le « support » non négligeable que constitue la presse socialiste périodique.

3°) Liaison avec « Régie Publicitaire ».

L'A.P.L. travaille en liaison étroite avec « Régie Publicitaire » (43, boulevard Hausmann, Paris 9e), organisme entièrement administré et dirigé par des Camarades et qui a déjà réalisé le regroupement de près de 40 titres, quotidiens et périodiques socialistes. Cette concentration doit permettre de fournir à notre presse le maximum de ressources dont elle a tant besoin. Signalons que « **Régie Publicitaire** » acquitte, pour le compte des journaux qui lui ont confié ses intérêts, la moitié de leur cotisation au Bulletin de l'A.P.L.

***

VII. — RAPPORT ADMINISTRATIF DU « POPULAIRE DE PARIS » DU « POPULAIRE-DIMANCHE »

COMPOSE et tiré sur deux pages, à l'Imprimerie du Parti à Arras, le « POPULAIRE DE PARIS » a maintenu son

chiffre, évidemment réduit, d'abonnés et de lecteurs. Mais c'est le quotidien, maintenant, qui épaule l'hebdomadaire.

⁂

Notre ambition est d'ailleurs de toujours améliorer et développer le « POPULAIRE-DIMANCHE ».

Un premier effort a été tenté au début de l'année : notre format a été modifié et agrandi. La formule actuelle représente quatre pages supplémentaires par rapport à l'ancienne. Nous les avons consacrées à des textes et à des dessins humoristiques afin que l'hebdomadaire national du Parti ne soit pas destiné seulement aux Militants.

Composé et tiré à son tour à l'Imprimerie du Parti, le « POPULAIRE-DIMANCHE » pourra, devra être utilisé en totalité ou en partie par nos hebdomadaires fédéraux.

⁂

Nous multiplierons nos efforts en 55 et en 56 pour qu'il puisse efficacement servir le Parti au cours de la bataille électorale législative de l'année prochaine.

⁂

VIII. — « LA REVUE SOCIALISTE »

LE seul élément nouveau à noter au cours de l'année écoulée a été la démission du directeur de la R.S., Ernest LABROUSSE, et de six membres du Comité de Rédaction en juin 1954. Le numéro de juillet a publié l'échange de lettres qui eut lieu entre les démissionnaires et ceux qui jugèrent que la R.S. devait continuer. Les démissionnaires, en désaccord avec la position de la majorité du Parti sur la question de la C.E.D., estimaient ne pouvoir plus à l'avenir exprimer librement leur opinion dans la Revue : ils quittèrent donc de leur plein gré — et malgré nos efforts pour les retenir — la tâche à laquelle ils étaient associés depuis huit ans. Le Comité de Rédaction fut heureux qu'Etienne WEILL-RAYNAL accepte d'assumer les fonctions de directeur, et il s'adjoignit quelques camarades pour combler ses vides.

Cet incident — que nous avons été unanimes à déplorer — fut exploité, par une partie de la presse, au mois de septembre seulement, dans la polémique créée autour des divisions du Parti ; la présentation partielle et partiale qui en fut faite créa un certain trouble dans l'opinion sur les conditions du fonctionnement futur et même sur la survie de la R. S. En fait, la R. S. fonctionne dans les mêmes conditions que depuis sa fondation, restant ouverte à l'expression de toutes les opinions de tous les membres du Parti : son sommaire au cours de cette année le prouve.

Nous nous réjouissons que le chiffre de vente de la R. S. n'ait pas été affecté par cette affaire.

⁂

IX. — COMMISSION NATIONALE FEMININE

LA Commission Nationale Féminine du Parti a manifesté son activité, cette année comme les autres années, par l'organisation de conférences éducatives et de réunions célébrant la « Journée Internationale des Femmes ».

⁂

BERTHE FOUCHERE a fait, au siège du Parti, une conférence sur le Parti Socialiste Norvégien et l'activité des Femmes Socialistes dont l'influence est, dans ce pays où les Socialistes sont au pouvoir depuis tant d'années, particulièrement grande. En août dernier avait lieu en effet, à Oslo, une « Semaine Internationale d'Etudes » à laquelle participèrent six camarades du Parti français.

Betty BRUNSCHWIG a fait aussi une conférence sur la « légitimation des enfants adultérins ».

Nous avons continué notre lutte contre l'alcoolisme et, en mars, nous avons consacré un numéro entier du journal « LA FEMME SOCIALISTE » à ce problème d'une importance si considérable. La Commission s'est aussi efforcée de donner la publicité la plus grande au problème de la catégorie des « Femmes seules » qu'a évoqué Christian PINEAU, dans son discours d'investiture, et qui doit rester un des points importants de la propagande socialiste auprès des femmes.

Il nous plaît, d'autre part, de signaler la grande activité qu'a manifesté pendant les mois d'hiver notre camarade RAUZE, qui a fait dans les Fédérations du Sud de nombreuses conférences sur des problèmes intéressant particulièrement les femmes.

Le 19 mars a eu lieu, à Tourcoing, la première manifestation de cette année sur la « Journée Internationale des Femmes », qui se célèbre en 1955 sous le signe de « la Paix entre les peuples et des meilleurs moyens pour l'organiser et la consolider ». A cette manifestation, organisée par Olga CHOQUET, et qui fut très réussie, participaient des femmes belges ; Rachel LEMPEREUR était notre déléguée, et Sirène BLIECK, Secrétaire Nationale de la puissante organisation des Femmes Socialistes Belges représentait le Parti Ouvrier Belge.

Déjà, en septembre dernier, nos amies Olga CHOQUET et Rachel LEMPEREUR avaient été déléguées à une Semaine d'Etudes des Femmes Prévoyantes Belges qui étudiait les problèmes des allocations familiales et du salaire unique sur lesquels s'est déjà penchée la Commission Nationale Féminine du Parti. Le 15 mai a lieu, à Mulhouse, sous l'impulsion de Jeanne

MAY, la deuxième manifestation internationale pour célébrer la journée internationale. Des Femmes Socialistes Suisses, Allemandes, Luxembourgeoises y ont participé, ainsi que les Femmes Socialistes des départements limitrophes du Haut-Rhin. Paquita CLAUDE était notre déléguée.

Jeanne MAY a représenté la Commission Nationale à la célébration de la « Journée Internationale » des Femmes Luxembourgeoises, au Luxembourg.

⁂

X. — « JUIN 44 »

L'ACTION en faveur du développement de la culture est une tâche essentiellement socialiste. Le prolétariat, affranchi des servitudes économiques, doit s'élever spirituellement pour être digne de sa mission historique. Une Démocratie ne vaut qu'en fonction de sa valeur morale et les Militants ne doivent pas de désintéresser des efforts accomplis dans le domaine de l'éducation.

Depuis 9 ans, « JUIN 44 » n'a cessé, par tous les moyens en son pouvoir (Conférences, visites, spectacles, radio), d'accomplir une tâche dont on n'a pas toujours apprécié la valeur. Pourtant, il a su s'attirer la sympathie des écrivains et des artistes, et le « Théâtre Populaire de « JUIN 44 » qui, à la Radio, en est à sa 300e émission, groupe autour de lui les meilleurs comédiennes et comédiens de l'époque, et ses manifestations dramatiques comptent parmi les meilleures.

Il y a longtemps que « JUIN 44 » demande aux Fédérations et Sections de désigner des camarades pour préparer l'organisation culturelle de leurs régions en s'adressant d'abord aux nombreux auditeurs de nos programmes radiophoniques.

Nous espérons que la notoriété du Mouvement permettra à de jeunes Militants de répondre à notre appel car, avant de songer à la mise en application d'un nouveau cycle d'activités culturelles, nous devons nous assurer le concours de toutes les bonnes volontés.

Enfin, « JUIN 44 » rappelle à toutes les organisations qu'elles peuvent s'adresser en toute confiance à son Bureau de Spectacles pour leurs galas, matinées récréatives, kermesses, etc... Elles ne le regretteront pas.

« JUIN 44 »

6, Boulevard Poissonnière, Paris 9e

G) L'ACTION INTERNATIONALE

I. — LE BUREAU DES AFFAIRES INTERNATIONALES

PARALLELEMENT à la remise en activité de la C.A.I., à laquelle il a dû consacrer une part importante de ses efforts, le Bureau international du Parti a poursuivi et développé, cette année encore, son action dans le triple domaine de l'information, de la documentation et des liaisons.

1°) Information

LA mission d'information du B.A.I. se développe sur un double plan, celui des Partis frères qui demandent à être informés des activités politiques françaises, et celui du Parti français, qui doit connaître les activités socialistes à l'Etranger.

Dans le premier domaine, le B.A.I. pratique généralement par la diffusion régulière de circulaires d'information aux Partis frères de l'I.S., soit pour les éclairer sur tel aspect de la politique française, soit en réponse à des sollicitations précises sur des points particuliers de l'attitude du Parti. Cette année, la position de la S.F.I.O. sur les problèmes d'Outre-Mer et l'expérience Christian PINEAU ont été très largement développées à l'intention des Partis de l'Internationale, ce qui, soit dit au passage, a grandement facilité l'intelligence à l'Etranger de la tentative PINEAU et servi le prestige du Parti.

Signalons aussi l'effort exceptionnel fait en faveur des Sections de la Conférence Socialiste Asiatique que nous avons tout spécialement alimentée en notes d'information, matériel de propagande, etc...

L'information interne du Parti n'a pas été pour autant négligée. La diffusion régulière aux responsables du Parti, aux Elus et aux Fédérations de documents d'information sur la vie des Partis frères, leur politique ou sur certains événements d'actualité internationale a été systématiquement poursuivie.

2°) Liaisons

C'EST là une des fonctions permanentes du B.A.I. que de recevoir, accueillir et guider en cours d'année les Membres ou Délégations des Partis socialistes d'Europe, d'Asie ou d'Amérique qui — responsables nationaux ou locaux de leurs Partis — nous rendent fréquemment visite. A chaque occasion, le B.A.I. a agi à la façon d'un hôte en leur ménageant les contacts utiles pour leur information, et en mettant à leur disposition toutes les facilités nécessaires pour rendre leur séjour aussi fructueux que possible. Dans le même temps, le B.A.I. s'est

occupé d'activer les échanges de jeunes entre familles socialistes, de multiplier les contacts avec les représentants à Paris de la presse socialiste internationale, de même qu'avec les fonctionnaires du corps diplomatique, socialistes ou syndicalistes, en résidence dans la capitale.

3°) Documentation

UNE des tâches essentielles du B.A.I. est, et demeure, la constitution et le développement d'un centre de documentation en matière de politique internationale. Le fonds documentaire déjà acquis a été encore augmenté en cours d'année, par les apports divers en documents de base, matériel d'information et de propagande, livres et brochures, en provenance des sections fraternelles de l'I.S., et aussi des centres officiels. Aujourd'hui le B.A.I. est en mesure de répondre aux besoins ou aux demandes d'information sur tous les sujets relevant de sa compétence.

A ces tâches permanentes il convient bien entendu d'ajouter les responsabilités temporaires du B.A.I., telles que l'organisation et la préparation des Conférences Internationales, l'information des Délégués, et plus particulièrement l'organisation des conférences qui se tiennent en France, y compris la Semaine d'Etudes annuelle de l'Internationale Socialiste, qui séjourne près de Compiègne. Indiquons à cet égard, conjointement à la tenue à Paris de la Conférence des Experts de l'I. S. sur les techniques de propagande, l'organisation d'une exposition sur les méthodes de diffusion de la pensée socialiste (13-15 mai 1955).

***

ENFIN, le responsable du Bureau des Affaires Internationales a continué d'assurer, comme par le passé, le Secrétariat du Comité Européen de l'Internationale socialiste et d'entretenir des rapports avec les grandes organisations internationales dont le siège est en France.

Il a également participé à la diffusion, dans la presse française et étrangère, d'articles sur les problèmes de politique internationale, et présenté devant diverses organisations internationales des exposés sur les positions, l'histoire ou la politique du Parti.

***

II. — LA COMMISSION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

CETTE année, les efforts du Président et du Secrétariat de la Commission ont tout particulièrement tendu à un double objectif : réorganiser le travail de la C.A.I. et renforcer l'autorité et l'efficacité de son action. A cet effet, un certain nombre de mesures ont été adoptées par le Comité Directeur (séance du 21 octobre 1954) visant :

a) *Au renouvellement de la Commission.*
b) *A la réforme de son mode de travail.*

⁂

a) Actuellement, la C.A.I. est composée de Membres de droits et de Membres délégués par le C.D. (au total 85 Membres). Sont Membres de droit : les Membres du Comité Directeur, les Présidents des Groupes Parlementaires des 3 Assemblées, les Membres des Commissions parlementaires des Affaires Etrangères et le Secrétaire aux Affaires Internationales du Parti. Sont délégués par le Comité Directeur un certain nombre de Camarades choisis en fonction de leurs compétences ou de l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de politique internationale.

b) Un certain nombre de groupes de travail ont été constitués au sein de la C.A.I., chargés chacun de poursuivre, sous la conduite d'un Responsable, l'étude de problèmes particuliers, les réunions plénières étant généralement consacrées à l'étude des rapports des groupes de travail.

⁂

1°) 9 Groupes travaillent régulièrement :

GROUPE 1 : L'O.N.U. - Désarmement et Energie atomique. Aide aux territoires sous-développés. *responsable* J. KREHER

GROUPE 2 : Politique européenne. *responsable* G. ROSENTHAL

GROUPE 3 : U.R.S.S. et Pays satellites. *responsable* P. RIMBERT

GROUPE 4 : Amérique du Nord et Politique des U.S.A. *responsable* JURGENSEN

GROUPE 5 : Amérique Latine et Espagne. *responsable* URUTIA

GROUPE 6 : Maroc et Tunisie. *responsable* BIDET

GROUPE 7 : Extrême et Moyen-Orient. *responsable* GORSE

GROUPE 8 : L'Internationale socialiste. La Conférence Socialiste Asiatique. *responsable* M. PIVERT

GROUPE 9 : Les problèmes allemand et autrichien. *responsable* SAVARY

⁂

2°) Bilan d'activités

LE programme de travail établi pour le dernier trimestre 1954 et le premier trimestre 1955 comportait l'étude des problèmes suivants :

— *Réforme de l'O.N.U.*

— *Accords de Londres et de Paris*
— *Bases et principes de l'expérience yougoslave*
— *Les objectifs d'une politique européenne*
— *Les tendances de la politique étrangère américaine*
— *L'aide aux territoires sous-développés*
— *Evolution des problèmes tunisien et marocain*
— *L'Expérience de la C.E.C.A.*
— *Le problème allemand*

La Commission s'est réunie 4 fois en séances plénières jusqu'au jour où ce rapport a été rédigé. Elle a entendu successivement un rapport d'information de Guy MOLLET sur les Accords de Londres et de Paris, une analyse des travaux des Assemblées européennes récents, présentée par G. JAQUET, et les conclusions de plusieurs de ses Groupes de travail (sur la réforme de l'O.N.U., sur l'Energie atomique, sur Pool des armements, sur le problème Maroc-Tunisie, sur la Yougoslavie).

Les groupes de travail ont achevé ou poursuivent encore l'étude des problèmes inscrits à leur calendrier.

Ces études sont ensuite soumises à l'appréciation du Comité Directeur qui décide des suites à leur donner. Elles ont fait à deux reprises l'objet de résolutions publiques du Parti (sur les rapports Est-Ouest, du 12 mars 1955 — sur les problèmes de l'énergie atomique, 28 mars 1955).

Coll. Fondation Jean Jaurès

H) L'ACTIVITE DE NOS ELUS

I. — A L'ASSEMBLEE NATIONALE

LE nouveau Président a été élu le 17 février, le nouveau Bureau et la Délégation Exécutive le 22 février. Il est évident qu'ils n'ont aucune qualité pour établir un Rapport sur les faits qui se sont déroulés avant ces dates.

Placés par la confiance des camarades aux postes responsables, ils ont eu la joie, en plein accord avec le Secrétariat du Parti et le Comité Directeur unanime, d'accueillir au sein du Groupe les dix-sept députés qui, provisoirement séparés de nous, ont demandé leur réintégration.

Toutes les suggestions du nouveau Bureau, sur les réformes des méthodes de travail destinées à accroître notre efficacité, ont été approuvées et appliquées : coordination des Groupes de travail et des Commissions, bulletin hebdomadaire de liaison renseignant tous les Parlementaires sur l'activité du Groupe dans les différents domaines, etc...

***

1°) Vie du groupe

COMME chaque année, les Groupes ont remis à la Présidence de l'Assemblée leur liste électorale qui comprend les Membres du Groupe et les apparentés. Le Groupe Socialiste a remis, puis maintenu, sa même liste de 105 membres.

Après la rédaction du dernier compte rendu d'activité, nous avons eu l'immense peine de voir disparaître subitement YACINE DIALLO, député de la Guinée, Vice-Président du Groupe, mais nous avons eu quelques jours plus tard la satisfaction de voir élire Camille DELABRE.

Par la suite, le Groupe a désigné comme suit son Bureau :

Président	Edouard DEPREUX
Vice-Présidents	Albert GAZIER
	Christian PINEAU
	Alain SAVARY
	Jean SILVANDRE
Secrétaire général	Marcel DAVID
Secrétaire législatif	Jean MINJOZ
Trésorier	Gérard JAQUET

Il a renouvelé sa Délégation Exécutive :

MEMBRES TITULAIRES :

Léon BOUTBIEN	Albert LIURETTE
Maurice DEIXONNE	Jean MONTALAT
Roger FARAUD	Arthur NOTEBART
Gilles GOZARD	Germain RINCENT
Georges GUILLE	Paul VALENTINO
Rachel LEMPEREUR	Robert VERDIER

MEMBRES SUPPLEANTS :

Jean LE COUTALLER	Francis VALS
Francis LEENHARDT	

NOTA. — Jean LE COUTALLER, élu bien que non candidat, a, en raison de ses occupations municipales à Lorient, préféré n'être que suppléant. De ce fait, Gilles GOZARD est devenu titulaire.

Les Membres socialistes des Commissions ont désigné comme suit leurs responsables :

Affaires Economiques	Francis VALS
Affaires Etrangères	Robert VERDIER
Agriculture	Kléber LOUSTAU
Défense Nationale	Jean CAPDEVILLE
Education Nationale	Maurice DEIXONNE
Famille, Santé, Population	Marcel GUISLAIN
Finances	Francis LEENHARDT
Intérieur	Maurice RABIER
Justice	Jean MINJOZ
Marine Marchande.....	Eugène REEB
Moyens de communications	René REGAUDIE
Pensions	Jean LE COUTALLER
Presse	Alix BERTHET
Production Industrielle	Robert COUTANT
Reconstruction	René SCHMITT
Suffrage Universel	P. F. MAZUEZ
Territoires d'Outre-Mer	Jean SILVANDRE
Travail	Léon BOUTBIEN
Immunités Parlementaires	P.F. MAZUEZ
Comptabilité	Lucien DRAVENY

*
**

Sur le plan Bureau de l'Assemblée Nationale, si André LE TROQUER a été victime de la majorité cléricale (le Président étant élu au scrutin secret), le mode de désignation du reste du Bureau nous a permis de maintenir Jean CHARLOT à son poste de questeur et de faire désigner Rachel LEMPEREUR et Albert LIURETTE aux postes de Secrétaire.

Quant à Robert LACOSTE, désigné tout d'abord comme deuxième Vice-Président, il est devenu tout récemment premier Vice-Président de l'Assemblée.

Le Groupe a conservé la Présidence des Commissions de l'Intérieur avec Jean WAGNER, des Affaires Etrangères avec Daniel MAYER.

des Transports avec René REGAUDIE, de la Presse avec Guy DESSON, des Immunités parlementaires avec P. F. MAZUEZ. Jean MINJOZ a repris la Présidence de la Commission de la Justice. Enfin, tout dernièrement, Jules NININE est devenu Président de la Commission des T.O.M., tandis qu'Alexandre BAURENS devenait Président de la Commission des Boissons.

En marge du Groupe, mais en hommage à la valeur de ses représentants, Guy MOLLET a été porté à la Présidence de l'Assemblée Consultative de Strasbourg. Jules MOCH a été maintenu comme délégué de la France à la Commission du désarmement de l'O.N.U. et Christian PINEAU, désigné par le Président de la République pour constituer un Gouvernement, a brillamment et courageusement exposé le programme que, dans la conjoncture actuelle, le Parti Socialiste s'offrait à réaliser.

*
**

2°) Activités du groupe

MENDES-FRANCE ayant été investi à la veille de notre dernier Congrès, le Groupe a pratiqué sous son Gouvernement une politique de soutien à laquelle il fut, hélas, le seul fidèle. Le Gouvernement constitué par M. Edgar Faure étant « le plus à droite » depuis la Libération, le Groupe a repris sa politique d'opposition.

Dans le soutien ou dans l'opposition, c'est la fidélité à notre Idéal et au programme de nos Congrès qui a inspiré notre action.

a) SUR LE PLAN SOCIAL

EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS :

Sans relâche, Robert COUTANT, J.-B. GUITTON, Camille TITEUX (ce dernier en qualité de rapporteur) ont travaillé à la suppression des zones de salaires, aidés, sur le plan tactique, par Jean MINJOZ à la Conférence des Présidents.

La discussion du budget du Travail a fourni à Léon BOUTBIEN, Robert COUTANT, J.-B. GUITTON, l'occasion de traiter des questions intéressant le monde ouvrier. Albert GAZIER a rapporté sur le repos et le paiement aux travailleurs des jours de fêtes légales.

Paul SION et Camille TITEUX ont continué leur action en faveur des ouvriers mineurs.

Sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, Marcel GUISLAIN, P. F. MAZUEZ, Robert COUTANT et Emile DUBOIS ont déposé des textes destinés à donner des garanties plus grandes aux travailleurs. Rachel LEMPEREUR et Germaine DEGROND se sont préoccupées de la lutte anti-alcoolique. Rachel LEMPEREUR a continué d'être le défenseur averti des aveugles et des grands infirmes par la parole et par les textes déposés.

La discussion très approfondie du budget de la Santé Publique a permis à nos camarades Marcel DAVID (rapporteur spécial), Emile DUBOIS, Marcel GUISLAIN, J. B. GUITTON, Max LEJEUNE,

Rachel LEMPEREUR, Jean MONTALAT et René REGAUDIE d'intervenir à la fois sur les problèmes généraux de la Santé Publique mais aussi sur la réorganisation hospitalière, les bureaux de bienfaisance, les diverses épidémies, etc...

Francis LEENHARDT, (rapporteur du budget de l'Intérieur) a continué son action vigoureuse en faveur de la parité entre les personnels de police.

Antoine MAZIER (rapporteur spécial), J.-B. GUITTON, Eugène REEB et Jean BINOT ont continué à défendre les marins pêcheurs et les constructions navales. Léon DAGAIN, toujours rapporteur du budget des P.T.T., obtient des résultats non négligeables en faveur des postiers. Emile DUBOIS s'est préoccupé des employés communaux et Achille AUBAN des petits cheminots.

Pierre METAYER, au cours des débats sur les charges communes, a traité de l'ensemble de la question de la Fonction Publique et défendu avec vigueur et autorité les revendications des fonctionnaires.

RABIER et VALENTINO ont veillé à ce que les lois protégeant les travailleurs de la métropole soient appliquées aux travailleurs de l'Afrique du Nord et des départements d'Outre-Mer.

Enfin, LAMARQUE-CANDO s'est intéressé à l'affiliation des artisans à la Sécurité Sociale, et Madeleine LAISSAC au régime des salariés dans les Assurances Sociales Agricoles et à l'institution d'un régime d'assurance-maladie pour les membres non salariés des professions agricoles.

EN FAVEUR DES VIEUX :

Marcel DAROU, Jean LE COUTALLER, Augustin MAURELLET ont tenté d'améliorer encore le sort des retraités et pensionnés.

Une action particulièrement importante en faveur de l'allocation vieillesse agricole a été conduite par Kléber LOUSTAU, TANGUY-PRIGENT, Alexandre THOMAS, Germain RINCENT, Marcel DAVID, Léon DAGAIN et Madeleine LAISSAC.

Notons enfin les textes de Jean MINJOZ pour la revalorisation des rentes viagères et assurances-vie, ainsi qu'une proposition de résolution de Robert VERDIER sur l'aide aux vieux rentiers économiquement faibles.

EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE:

Marcel DAROU est toujours le rapporteur très écouté et très efficace de cet important budget.

L'action particulièrement fructueuse de Jean LE COUTALLER et de Marcel GUISLAIN, tant par les interventions que par les textes, a été épaulée et relayée par Achille AUBAN, Camille DELABRE, Lucien DRAVENY et Jean WAGNER dans l'examen des multiples problèmes que posent ces questions.

EN FAVEUR DU LOGEMENT :

René SCHMIT a interpellé le gouvernement Edgar FAURE sur sa politique de construction de logements.

L'examen minutieux du budget de la Reconstruction a permis à nos camarades de prendre la défense des mal logés et des sinistrés. Jean LE COUTALLER, J.-B. GUITTON, Marcel DAROU, LAMARQUE-CANDO, Marcel LEVINDREY ont particulièrement suivi ces travaux.

Jean MINJOZ s'est occupé activement de la défense des locataires et des preneurs de baux commerciaux menacés d'expulsion. Avec J.-B. GUITTON, il a continué à défendre efficacement les victimes de certaines sociétés de Crédit différé.

b) SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET FINANCIER

BUDGET ET POUVOIRS SPECIAUX :

Les discussions budgétaires ont été longues et ne sont point terminées par suite du rétablissement de la « navette » avec le Sénat. De plus, des pouvoirs spéciaux, demandés par MENDES-FRANCE puis par Edgar FAURE pour régler par décrets des dispositions financières, ont suscité des débats passionnés.

Nos orateurs se sont élevés aussi avec force contre le manque de dignité d'une partie de l'Assemblée en face du mouvement POUJADE.

Marcel DAVID, Gilles GOZARD, Francis LEENHARDT, Antoine MAZIER, Christian PINEAU, Arthur CONTE, Kléber LOUSTAU ont été nos orateurs dans les divers débats qui ont eu lieu depuis le dernier Congrès.

Francis LEENHARDT a déposé plusieurs textes visant à un meilleur aménagement des taxes et à la simplification de la fiscalité et du contrôle.

Lors de la discussion des budgets se rattachant plus spécialement au plan économique et financier, Gilles GOZARD a présenté le rapport de celui des Affaires Economiques, Achille AUBAN le rapport pour avis de l'Aviation civile et commerciale et Francis VALS est intervenu utilement dans le domaine des taxes douanières. René REGAUDIE, Louis SIBUE (rapporteur pour avis), Marcel LEVINDREY sont intervenus très efficacement au cours de la discussion du budget des Travaux Publics et du Tourisme. Le fonds routier, notamment, a provoqué des discussions pertinentes auxquelles Adrien MABRUT, Jean NENON, Christian PINEAU, Jean MONTALAT, J.-B. GUITTON ont pris part.

Pour le tourisme, Gilles GOZARD et Roger FARAUD ont eu d'utiles interventions.

Enfin, lors de la longue discussion du budget de l'Intérieur, Jean DUROUX, Gaston DEFFERRE, Victor PROVO et Francis LEENHARDT, rapporteur, se sont activement penchés sur les questions intéressant les collectivités locales.

AGRICULTURE :

Alexandre BAURENS, Arthur CONTE, Léon DAGAIN, Marcel DAVID, Anselme FLORAND, Robert GOURDON, Gilles GOZARD, Léon JEAN, Madeleine LAISSAC, Kléber LOUSTAU, Eugène

MONTEL, Germain RINCENT et Alexandre THOMAS ont exposé nos points de vue à la tribune.

Alix BERTHET a interpellé sur la politique agricole d'Edgar FAURE et sur l'assainissement du marché de la viande et des produits laitiers.

Léon DAGAIN, Robert GOURDON et Léon JEAN ont préconisé des remèdes à la crise viticole.

TANGUY-PRIGENT a étudié le marché du blé et Georges GUILLE le crédit agricole.

Les mesures sociales dans l'agriculture ont fait l'objet d'études particulières de Kléber LOUSTAU et de Madeleine LAISSAC.

Les victimes des calamités agricoles et autres ont fait l'objet de demandes de réparations de la part de René ARBELTIER, Alix BERTHET, Augustin MAURELLET, P. F. MAZUEZ, M.-E. NAEGELEN et Germain RINCENT.

c) DEFENSE DU REGIME

Les atteintes à la dignité de l'Assemblée et du régime commises par les « poujadistes » ont été relevées par Christian PINEAU et Edouard DEPREUX. Jean MINJOZ est intervenu souvent contre les fixations d'ordre du jour non conformes aux intérêts des travailleurs.

Albert GAZIER a demandé une large enquête sur les divers empiètements que Police et Justice ont commis à l'égard des droits et des libertés fondamentales de l'homme, et Jean MINJOZ a demandé une réorganisation de la justice.

Guy DESSON, Alix BERTHET, Fernand AUDEGUIL ont défendu la liberté de la presse et de la radio. André QUENARD a établi un volumineux rapport technique sur les postes d'émission périphériques.

Enfin, Francis VALS a dénoncé les dangers de la proclamation de l'état d'urgence en Algérie.

d) ECOLE ET LAICITE

Ce sont les discussions des Comptes spéciaux du Trésor qui ont fourni les occasions des luttes les plus vives auxquelles ont pris part : Marcel DAVID, Maurice DEIXONNE, Rachel LEMPEREUR et Christian PINEAU.

Le budget de l'Education Nationale a été l'objet de débats très animés et sérieux où sont intervenus avec compétence : Marcel DAVID et Roger FARAUD, rapporteurs, Jean BINOT, Marcel CARTIER, Maurice DEIXONNE, Pierre DOUTRELLOT, Rachel LEMPEREUR, Eugène MONTEL et Germain RINCENT.

Maurice DEIXONNE et Pierre DOUTRELLOT ont apporté leur précieux concours aux débats sur les œuvres sociales en faveur des Etudiants.

Tandis que les communistes ont permis l'élection d'un M.R.P. à la Présidence de la Commission de l'Education Nationale, nous avons, par une bataille acharnée, réussi à faire écarter de la discussion publique le rapport SAINT-CYR âprement réclamé par la droite.

Signalons qu'Edouard DEPREUX a déposé, au nom du Groupe, une très importante proposition de loi portant réforme de l'Enseignement public, appelée à avoir un grand retentissement.

e) UNION FRANÇAISE

Le budget des T.O.M. a été suivi tout particulièrement par nos camarades Hammadoun DICKO, Alain SAVARY, Jean SILVANDRE, Fily Dabo SISSOKO. Paul VALENTINO a été l'ardent défenseur des départements d'Outre-Mer.

Un long débat sur l'organisation municipale des territoires d'Outre-Mer a été mené à bien grâce au rapporteur COFFIN et aux interventions de LIURETTE et de NININE.

Sur le budget des Etats Associés, qui servit de machine de guerre contre MENDES-FRANCE, Léon BOUTBIEN est intervenu et Charles LUSSY a vigoureusement affirmé notre position comme il l'avait déjà fait lors du débat sur la politique en Indochine. Christian PINEAU enfin a fait un rapport détaillé de sa mission en Indochine.

Diverses propositions de Léon BOUTBIEN, Gaston DEFFERRE, Albert LIURETTE, et les demandes d'interpellations de Jean SILVANDRE, montrent tout l'intérêt que nous portons à l'Union Française.

f) AFRIQUE DU NORD

La situation dramatique en Afrique du Nord a été une des préoccupations majeures de notre groupe.

Maurice RABIER, à la Commission de l'Intérieur et lors des débats budgétaires, a animé toute notre action en faveur de l'Algérie; de plus, il a déposé et rapporté de nombreux textes sur des questions se rapportant particulièrement aux problèmes algériens.

De grands débats intéressant les trois pays de l'Afrique du Nord ont donné lieu à de remarquables interventions de Mostefa BENBAMED, Arthur CONTE, M.-E. NAEGELEN, Christian PINEAU, Maurice RABIER et Robert VERDIER.

g) POLITIQUE INTERNATIONALE

Les débats dans ce domaine ont porté plus particulièrement sur la construction de l'Europe, construction hélas cantonnée sur le plan militaire plus particulièrement. Des Conseils et des Congrès Nationaux ont eu à débattre pour fixer et juger l'attitude du Groupe à cet égard. Il est donc inutile d'y revenir dans ce Rapport.

***

II. — CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

DEPUIS le Congrès ordinaire de 1954, *les questions relatives au groupe parlementaire ont été évoquées à plusieurs reprises dans plusieurs Conseils nationaux et dans un Congrès extraordinaire. Au cours de ces diverses instances du Parti, les questions relatives à la discipline ont été débattues et tran-*

chées. Nous ne ferons dans ces conditions que les évoquer très brièvement pour indiquer que le Groupe du Conseil de la République est resté à l'écart des polémiques, que l'atmosphère de confiante amitié des camarades les uns à l'égard des autres n'a pas connu de trouble.

Cependant il serait vain de cacher que les prises de position excessives dans certaines fédérations et par certains élus n'ont pas eu une regrettable répercussion sur l'attitude de dix de nos camarades qui, dans le vote sur les accords de Paris, n'ont pas suivi la discipline du Parti. Le Comité Directeur a statué et sa décision est connue de tous.

Le travail parlementaire est indiqué dans la suite de ce rapport. La petite réforme constitutionnelle a permis au Conseil de reprendre et souvent avec succès des thèses du Parti qui n'avaient pu en première lecture recevoir l'accord de l'Assemblée Nationale.

Non seulement le Groupe a été représenté dans toutes les Commissions mais il faut noter qu'il a souvent obtenu que la majorité du Conseil accepte ses propositions. Ainsi, dans la première lecture du budget de l'Education nationale, il a pu faire voter les crédits pour les instituteurs itinérants et, dans le Budget de la Santé, il a fait adopter les mesures concernant les commissions d'assistance qui suppriment l'emprise confessionnelle. Pour les débats sur les accords de Paris, il a présenté une motion précisant la position du Parti, à quoi le Président du Conseil a dû répondre par des précisons extrêmement utiles pour notre propagande.

⁂

1°) La vie du groupe parlementaire.

LE Groupe Socialiste comprenait, en 1954, 56 *membres. En* 1955, *SON EFFECTIF EST PASSE à* 58. *BERTEAUX, sénateur du Soudan et MOSTEFAI, sénateur d'Algérie, sont venus grossir, comme Apparentés, le Groupe Socialiste qui est actuellement le suivant :*

ASSAILLIT (*Ariège*),
AUBERT (*Basses-Alpes*),
AUBERGER (*Allier*),
BARRE (*Seine*),
BENE (*Hérault*),
BOULANGE (*Belfort*),
BOZZI (*Ardennes*),
BRETTES (*Gironde*),
BROSSOLETTE (*Seine*),
CANIVEZ (*Nord*),
CARCASSONNE (*B.-du-Rh.*),
CHAMPEIX (*Corrèze*),
CHARLET (*Haute-Vienne*),
CHAZETTE (*Creuse*),
CHOCHOY (*Pas-de-Calais*),
COMMIN (*Seine-et-Oise*),
COURRIERE (*Aude*),
DARMANTHE (*Landes*),
DASSAUD (*Puy-de-Dôme*),
DENVERS (*Nord*),
DESCOMPS (*Gers*),
DOUCOURE (*Soudan*),
FERRANT (*Indre*),
GEOFFROY (*Vaucluse*),
GREGORY (*Pyr.-Orientales*),
HAURIOU (*Haute-Garonne*),
LAFFORGUE (*Gers*),
LAMARQUE (*Var*),

LAMOUSSE (*Haute-Vienne*),
LASSALARIE (*B.-du-Rhône*),
LEONETTI (*Maroc*),
MALONGA (*Moyen-Congo*),
MONTPIED (*Puy-de-Dôme*),
MARTY (*Haute-Garonne*),
MASSON (*Finistère*),
M. BODGE (*Soudan*),
MERIC (*Haute-Garonne*),
MINVIELLE (*Landes*),
MOUTET (*Drôme*),
NAVEAU (*Nord*),
N. JOYA (*Cameroun*),
OKALA (*Cameroun*),
PAGET (*Isère*),
PAULY (*Creuse*),
PERIDIER (*Hérault*),
PIC (*Drôme*),
ROUBERT (*Alpes-Maritimes*),
ROUX (*Aude*),
SOLDANI (*Var*),
SOUTHON (*Allier*),
SYMPHOR (*Martinique*),
TAILHADES (*Gard*),
VANRULLEN (*Pas-de-Calais*),
VERDEILLE (*Tarn*).

Apparentés

DE BARDONNECHE (*Hautes-Alpes*),
DURIEUX (*Pas-de-Calais*),
BERTEAUX (*Soudan*),
MOSTEFAI (*Algérie*).

***

2°) Elections sénatoriales du 19 Juin 1955.

LE 19 juin, le Conseil de la République procèdera au renouvellement de la moitié de ses membres. Tous les départements métropolitains classés dans la première série (AIN à MAYENNE) éliront pour six années nouvelles leurs Sénateurs.

Dans cette série se trouvent également un certain nombre de départements d'Outre-Mer et de territoires d'Outre-Mer.

Il convient de noter que 39 Parlementaires Socialistes, sur un groupe de 58, sont renouvelables. Compte tenu de la situation actuelle de notre Parti et notamment des gains obtenus lors des élections pour les Conseils Généraux, nous espérons que la totalité de nos camarades soumis au renouvellement seront réélus. Nous formons le vœu que d'autres camarades viennent les rejoindre. En effet, un certain nombre de départements n'ont pas encore de Sénateur Socialiste et nous faisons, par avance, confiance aux Elus socialistes locaux.

***

3°) La vie du Groupe.

AU mois de janvier 1955, le Conseil de la République a procédé au renouvellement de son Bureau :

Le Groupe Parlementaire a désigné ses représentants qui sont :

Pour le Poste de Vice-Président : Marcel CHAMPEIX
Pour le Poste de Questeur : Gérard MINVIELLE
Pour le Poste de Secrétaire : Paul SYMPHOR

***

Le Groupe a également procédé au renouvellement de son Bureau et de sa Délégation Exécutive.

Ont été élus :

Président :	Alex ROUBERT
Vice-Présidents :	Robert BRETTES
	Henri ASSAILLIT
Secrétaire :	André MERIC
Trésorier :	Antoine COURRIERE

Membres de la Délégation Exécutive :

ASSAILLIT - BRETTES - BROSSOLETTE - CHAMPEIX - COURRIERE - MASSON - MERIC - PIC - SOUTHON - SYMPHOR.

***

Comme chaque année, et c'est maintenant une habitude, le Groupe a eu l'honneur et la joie de voir son Doyen, notre camarade MASSON, présider le Bureau d'âge du Conseil lors de l'élection du Président du Conseil de la République.

***

Après la désignation des Commissions Générales de travail, la représentation Socialiste au sein de celles-ci est la suivante :

Commissions Générales

AFFAIRES ECONOMIQUES :

Vice-Président :	MERIC.
Titulaires :	DURIEUX, NAVEAU, OKALA, PAULY.
Suppléants :	CANIVEZ, DARMANTHE, De BARDONNECHE.

AFFAIRES ETRANGERES :

Vice-Président :	CHAZETTE.
Titulaires :	CARCASSONNE, COMMIN, LEONETTI, MOUTET.
Suppléants :	BROSSOLETTE, HAURIOU, SOUTHON.

AGRICULTURE.

Vice-Président :	BRETTES.
Titulaires :	DARMANTHE, De BARDONNECHE, DURIEUX, NAVEAU, FERRANT.
Suppléants :	ASSAILLIT, BOULANGE, GEOFFROY, MARTY.

BOISSONS :

Vice-Président :	BENE.

Titulaires : BRETTES, COURRIERE, GREGORY, PERIDIER.

Suppléants : DARMANTHE, PAGET, ROUX.

DEFENSE NATIONALE :

Vice-Président : BOULANGE.

Titulaires : BARRE, CHOCHOY, LASSARIE, MOSTEFAI, PIC.

Suppléants : CHAZETTE, COURRIERE, MERIC, ROUX.

EDUCATION NATIONALE :

Vice-Président : CANIVEZ.

Titulaires : DESCOMPS, LAFFORGUE, LAMOUSSE, SOUTHON, SYMPHOR.

Suppléants : AUBERGER, DARMANTHE, DENVERS, M'BODGE.

FAMILLE :

Vice-Président : PAGET.

Titulaires : BROSSOLETTE, N'JOYA, MASSON, ROUX SOUTHON.

Suppléants : ASSAILLIT, DURIEUX, MONTPIED, PIC.

FINANCES :

Président : ROUBERT.

Titulaires : ASSAILLIT, AUBERGER, COURRIERE, LAMARQUE, PAULY.

Suppléants : AUBERT, MONTPIED, MINVIELLE, PIC.

FRANCE D'OUTRE-MER :

Vice-Président : M'BODGE.

Titulaires : BERTAUX, DOUCOURE, N'JOYA, MALONGA.

Suppléants : MOUTET, OKOLA, SYMPHOR.

INTERIEUR :

Vice-Président : VERDEILLE.

Titulaires : BOZZI, CHAMPEIX, MONTPIED, PIC, SOLDANI.

Suppléants : AUBERGER, CHAZETTE, DURIEUX, LEONETTI.

JUSTICE :

Vice-Président : CHARLET.

Titulaires : CARCASSONNE, GEOFFROY, HAURIOU, PERIDIER, TAILHADES.

Suppléants : BENE, CHAZETTE, COURRIERE, LASSALARIE.

MARINE ET PECHE :

Vice-Président : DENVERS.
Secrétaire : SYMPHOR
Titulaires : BERTAUX, LAMARQUE, LASSALARIE, LEONETTI.
Suppléants : CARCASSONNE, DESCOMPS, MASSON, SOLDANI.

MOYENS DE COMMUNICATION :

Président : AUBERT.
Titulaires : BARRE, SOLDANI, VERDEILLE, VANRULLEN.
Suppléants : DENVERS, LASSALARIE, SYMPHOR.

PRESSE :

Vice-Président : BENE.
Titulaires : BROSSOLLETTE, CHARLET, LAMOUSSE, TAILHADES.
Suppléants : BOULANGE, FERRANT, VERDEILLE.

PENSIONS :

Secrétaire : DE BARDONNECHE.
Titulaires : AUBERGER, DASSAUD, MARTY, ROUX.

PRODUCTION INDUSTRIELLE :

Secrétaire : VANRULLEN.
Titulaires : AUBERT, FERRANT, GREGORY, MARTY.
Suppléants : DASSAUD, ROUX SYMPHOR.

RECONSTRUCTION :

Président : CHOCHOY.
Titulaires : CANIVEZ, CHAZETTE, DARMANTHE, DENVERS, LAFFORGUE.
Suppléants : COURRIERE, DURIEUX, GREGORY, SYMPHOR.

SUFFRAGE UNIVERSEL :

Vice-Président : ASSAILLIT.
Titulaires : BOZZI CHAMPEIX, DESCOMPS, HAURIOU.
Suppléants : BROSSOLETTE, CHOCHOY, ROUBERT.

TRAVAIL :

Président : DASSAUD.

Titulaires : BOULANGE, MASSON, MERIC, MINVIELLE, MONTPIED.

Suppléants : CHOCHOY, PERIDIER, VANRULLEN, SYMPHOR.

COMPTABILITE :

Titulaires : ASSAILLIT, VANRULLEN.

Suppléants : COURRIERE, MERIC.

Avant d'aborder l'activité du Groupe sur le plan Parlementaire, nous noterons que de nombreux camarades ont participé à la campagne électorale qui a eu lieu dans le Finistère pour soutenir la candidature de notre camarade MAO.

*
**

4°) Interventions Socialistes.

ELLES sont nombreuses et variées et, pour permettre aux Militants de les retrouver plus facilement, nous les classerons en tenant compte des divers problèmes qui ont été évoqués :

AFFAIRES ECONOMIQUES

— *Abrogation des décrets portant atteinte aux Nationalisations*	8- 7-54	NAVEAU
— *Budget des Affaires Economiques*	30-11-54	COURRIERE - SYMPHOR

AFFAIRES ETRANGERES

— *Traité de l'Atlantique-Nord*	23-11-54	MOUTET
— *Situation en Algérie*	24-11-54	MOUTET - COURRIERE
— *Budget des Etats Associés*	23- 3-55	MOUTET
— *Accords de Londres et de Paris*	23- 3-55	CHAMPEIX - MOUTET - BARRE - AUBERT - CHAZZETTE - LAMOUSSE BERTEAUX - COMMIN.

AGRICULTURE

— *Droit de priorité aux expropriés de biens ruraux*	6- 7-54	NAVEAU
— *Organisation des marchés agricoles*	27- 7-54	DURIEUX - NAVEAU - DE BARDONNECHE
— *Budget annexe des Prestations agricoles*	5- 8-54	NAVEAU
— *Aide aux Viticulteurs sinistrés*	5- 8-54	PERIDIER
— *Fixation du prix du blé pour*		

le paiement des fermages	18-11-54	DURIEUX
— *Allocation vieillesse agricole*	30-11-54	DARMANTHE - AUBERGER - COURRIERE - DURIEUX
— *Budget de l'Agriculture*	28-12-54	DURIEUX - NAVEAU - DE BARDONNECHE - PERIDIER - CHAZETTE - COURRIERE - BENE - AUBERGER - DARMANTHE - MERIC SYMPHOR - GEOFFROY
— *Extension de la Législation du Travail agricole à certains départements d'Outre-Mer*	29- 3-55	NAVEAU
— *Assainissement du marché de la viande et des produits laitiers*	29- 3-55	PIC - NAVEAU

BOISSONS

— *Lutte contre l'alcoolisme*	20- 5-54	PERIDIER
— *Protection du titre d'œnologue*	30-11-54	PERIDIER

DEFENSE NATIONALE

— *Crédits militaires provisoires*	2- 3-54	COURRIERE
— *Budget de la Défense Nationale*	30- 3-54	SOUTHON - AUBERT - DE BARDONNECHE - AUBERGER
— *Validation de certains services militaires*	29- 7-54	ROUBERT
— *Crédits Militaires (Douzièmes)*	31-12-54	CHOCHOY - COURRIERE
— *Crédits Militaires (Douzièmes)*	1- 3-55	CHOCHOY - COURRIERE
— *Crédits Militaires (Douzièmes)*	2- 4-55	COURRIERE

EDUCATION NATIONALE

— *Œuvres Sociales des Etudiants*	10- 8-54	AUBERGER
— *Judo et Jiu-Jitsu*	10-12-54	LAMOUSSE
— *Caisse Nationale des Lettres*	15-12-54	LAMOUSSE
— *Budget de l'Education Nationale*	20- 1-55	AUBERGER - SOUTHON - CANIVEZ - LAMOUSSE - HAURIOU - SYMPHOR - PIC - DESCOMPS - CHOCHOY - DE BARDONNECHE

FAMILLE ET SANTE

— *Budget de la Santé Publique*	21-12-54	PAGET - AUBERGER - DENVERS - COURRIERE - CHOCHOY - MONTPIED - MERIC - SYMPHOR - ROUBERT

FINANCES

— *Sociétés de Crédit Différé*	6- 4-54	COURRIERE
— *Réforme Fiscale*	7- 4-54	COURRIERE - ROUBERT - DENVERS - NAVEAU - MOUTET - MINVIELLE - PIC
— *Dispositions fiscales*	3- 8-54	COURRIERE - CHOCHOY - AUBERGER - ROUBERT - NAVEAU
— *Pouvoirs Spéciaux Mendès-France*	12- 8-54	COURRIERE - PIC - M'BODGE
— *Budget des Finances*	9-12-54	PAULY - CHAZETTE - DASSAUD - ROUBERT - CHOCHOY - SOUTHON - DENVERS - COURRIERE
— *Comptes Spéciaux du Trésor*	3- 3-55	PIC - COURRIERE - CANIVEZ - DURIEUX - VERDEILLE
— *Budget des Charges communes*	29- 3-55	PAULY - CARCASSONNE - DURIEUX - AUBERGER - LAMARQUE - DE BARDONNECHE - HAURIOU

FRANCE D'OUTRE-MER

— *Eligibilité de certains fonctionnaires d'Outre-Mer*	18- 5-54	MOUTET

— *Situation des Fonctionnaires et des salariés dans les départements d'Outre-Mer.*	8- 6-54	SYMPHOR
— *Autonomie administrative des terres australes et antartiques*	8- 7-54	MOUTET
— *Pêches maritimes dans les départements d'Outre-Mer*	26- 8-54	SYMPHOR
— *Institutions territoriales au Togo*	18-12-54	CHARLET
— *Renouvellement du Conseil Général de la Guadeloupe*	26- 8-54	PIC
— *Budget de la France d'Outre-Mer*	1- 2-55	M'BODGE - DOUCOURE
— *Réorganisation Municipale Outre-Mer*	10- 3-55	DOUCOURE - M'BODGE - BERTEAUX - HAURIOU - MOUTET

INTERIEUR

— *Budget de la Présidence du Conseil*	2-12-54	ROUBERT
— *Titularisation des Assistantes Sociales*	16-12-54	SOLDANI
— *Actes de l'Administration communale allemande en Moselle et en Alsace*	23-12-54	GEOFFROY - CHOCHOY
— *Budget de l'Intérieur*	31- 3-55	PIC-AUBERGER
— *Sapeurs-Pompiers Communaux*	11- 3-55	VERDEILLE
— *Etat d'urgence en Algérie*	1- 4-55	CHARLET

JUSTICE

— *Sursis à l'expulsion de certains locataires*	8- 6-54	GEOFFROY
— *Code de la Nationalité Française en Guyane*	29- 7-54	GEOFFROY
— *Transcription des actes de naissance*	29- 7-54	GEOFFROY
— *Rémunération des greffiers*	12- 8-54	GEOFFROY
— *Annonces judiciaires et légales*	16-11-54	GEOFFROY - BARRE
— *Budget de la Justice*	25-11-54	CHAZETTE - COURRIERE
— *Reconnaissance des enfants naturels*	25-11-54	PERIDIER
— *Légitimation des enfants adultérins*	25-11-54	PERIDIER

MARINE MARCHANDE

— *Octroi d'un secours à certains marins pêcheurs*	18- 5-54	DENVERS
— *Convention avec la Compagnie Générale Transatlantique et la Compagnie des Messageries Maritimes*	10- 8-54	COURRIERE
— *Budget de la Marine Marchande*	24-12-54	COURRIERE - DENVERS - SYMPHOR

MOYENS DE COMMUNICATIONS

— *Achèvement du Canal du Nord*	18- 5-54	VANRULLEN - DENVERS
— *Réparation des dommages subis par la S.N.C.F.*	29- 6-54	CHOCHOY - LAMARQUE - CHAZETTE
— *Entretien du Réseau routier national*	10 8-54	AUBERGER - DENVERS - DE BARDONNECHE
— *Statut des autoroutes*	26- 8-54	LAMARQUE - ROUBERT - - COURRIERE
— *Fonds d'investissement routier*	9-11-54	PAGET - DE BARDONNECHE - MERIC
— *Budget de l'aviation civile*	23-12-54	MERIC - CHAMPEIX
— *Budget des Travaux Publics*	18- 1-55	LAMARQUE - CHAZETTE - DE BARDONNECHE - AUBERGER - VANRULLEN - DENVERS - AUBERT - ROUBERT - SYMPHOR - BARRE - PIC

PENSIONS

— *Supplément d'invalidité pour les énuclées de guerre*	9-11-54	DE BARDONNECHE
— *Budget des Anciens Combattants*	30- 3-55	DE BARDONNECHE - AUBERGER

PRESSE

— *Dévolution des biens de Presse*	8- 7-54	LAMOUSSE - BENE

PRODUCTION INDUSTRIELLE

— *Prestations servies par la Sécurité Sociale Minière*	20- 7-54	CHOCHOY - COURRIERE
— *Revalorisation de certaines rentes de la Sécurité Sociale des Mines*	26- 8-54	VANRULLEN - COURRIERE
— *Barrage de Serre-Ponçon*	16-12-54	VANRULLEN - LAMARQUE - DE BARDONNECHE - SOLDANI - CARCASSONNE - GEOFFROY
— *Budget de l'Industrie et du Commerce*	16-12-54	MERIC - CHAMPEIX - VANRULLEN

RECONSTRUCTION

— *Construction rapide de logements*	15- 6-54	CHOCHOY
— *Reconstruction de logements de première nécessité*	10- 6-54	CHOCHOY
— *Sociétés de Construction différée*	22- 7-54	CHOCHOY - DENVERS - MERIC
— *Dommages de guerre afférents aux biens mobiliers*	31- 8-54	CHOCHOY
— *Indemnisation des biens Français ayant subi des dommages en Indochine*	2-12-54	CHOCHOY
— *Perte du droit au bail pour les commerçants sinistrés*	14-12-54	CHOCHOY
— *Loyers des H.L.M.*	23-12-54	MERIC - DENVERS
— *Budget de la Reconstruction*	17- 3-55	CHOCHOY - CANIVEZ - DENVERS

SUFFRAGE UNIVERSEL ET REGLEMENT

— *Révision de la Constitution*	10-3-54	HAURIOU - ROUBERT - CHAMPEIX
— *Incapacités électorales et inéligibilités*	12- 8-54	GEOFFROY
— *Modification du Règlement Intérieur du Conseil*	5- 3-55	COURRIERE

TRAVAIL

— *Majoration des allocations vieillesse*	16- 2-54	NAVEAU - CHAZETTE - DARMANTHE - PERIDIER

— *Statut des Gérants de Société au regard de la Sécurité Sociale* 1- 7-54 CHAZETTE

— *Revalorisation des rentes accidents du Travail* 31- 8-54 COURRIERE

***

IL ne nous est pas possible de mentionner ici le nombre important de questions orales avec débat ou sans débat déposées par les Parlementaires Socialistes dont certaines d'entre-elles avaient un caractère important (suppression des zones de salaires, allocation vieillesse, etc... etc...).

***

5°) Initiatives socialistes.

— Proposition de Loi modifiant le régime des loyers des locaux gérés par les Offices Publics et les Sociétés d'H.L.M. et les conditions d'attribution de ces locaux.

4 mars 1954 — N° 105 C.R.

CHOCHOY - DENVERS

— Proposition de Loi tendant à célébrer le Millénaire du Bourbonnais.

16 mars 1954 — N° 127 C.R.

AUBERGER - SOUTHON

— Proposition de Loi tendant à modifier la loi 46-1990 du 13 septembre 1946 instituant notamment une allocation temporaire aux vieux.

25 mars 1954 — N° 161 C.R.

CARCASSONNE - MASSON MERIC - BOULANGE - AUBERGER

— Proposition de Loi tendant à modifier l'article 13 de la loi N° 49-1094 du 2 août 1949 ayant pour objet de venir en aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes.

25 mars 1954 — N° 162 C.R.

CARCASSONNE - MASSON MERIC - BOULANGE - AUBERGER

— Proposition de Résolution invitant le Gouvernement à venir en aide aux habitants des communes de Bruis et de Sainte-Marie-de-Rosans (Hautes-Alpes), victimes des calamités publiques.

8 avril 1954 — N° 227 C.R.

DE BARDONNECHE

— Proposition de Résolution invitant le Gouvernement à modifier les dispositions de l'article 3 du Décret N° 52.1098 du 26 septembre 1952, fixant les conditions d'application de la loi N° 52-799 du 10 juillet 1952 assurant la mise en Œuvre du régime de l'allocation vieillesse des personnes non salariées et la substitution de ce régime à celui de l'allocation temporaire.

10 juin 1954 — N° 326 C.R.

MERIC

— Proposition de Résolution tendant à compléter le décret 53-1186 du 29 septembre 1953 portant réforme des lois d'assistance.

15 juin 1954 — N° 341 C.R.

MERIC

— Proposition de Résolution tendant à compléter l'avant-dernier alinéa de l'article 1er de la loi 50-1478 du 30 novembre 1950 en vue d'étendre le bénéfice de la dispense des obligations du service militaire actif à certaines catégories de travailleurs.

15 juin 1954 — N° 342 C.R.

CHAZETTE

— Proposition de Résolution tendant à prendre toutes dispositions immédiates en vue de l'établissement et de l'exécution d'un plan quinquennal de la construction au titre des habitations à loyer modéré.

24 juin 1954 — N° 345 C.R.

CHOCHOY - DENVERS

— Proposition de Résolution tendant à fixer un prix unique du blé pour le payement des fermages.

26 août 1954 — N° 555 C.R.

DURIEUX - NAVEAU
BRETTES

— Proposition de Résolution tendant à inviter le Gouvernement à promulguer dans les délais les plus brefs les textes permettant l'application de la loi 54-439 du 17 avril 1954 sur le traitement des alcooliques dangereux pour autrui.

7 octobre 1954 — N° 583 C.R.

MERIC

— Proposition de Résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi modifiant les articles 3, 5, 6 et 8 de la loi 53-300 du 9 avril 1953 en vue de modifier les taux de majoration de cer-

taines rentes viagères et portant extension du régime des majorations.

9 décembre 1954 — N° 705 C.R.

CARCASSONNE - COURRIERE

— Proposition de Résolution invitant le Gouvernement à venir en aide aux populations et aux collectivités locales du département de la Drôme victimes de la tornade et des inondations de décembre 1954.

21 décembre 1954 — N° 745 C.R.

MOUTET - PIC

— Proposition de Loi tendant à modifier l'article 27 du décret 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal...

13 janvier 1955 — N° 3 C.R.

CHARLET

— Proposition de Loi tendant à modifier les règles de l'instruction devant la Cour d'Assises.

27 janvier 1955 — N° 28 C.R.

GEOFFROY - CARCASSONNE-CHARLET-HAURIOU - PERIDIER - TAILHADES

— Proposition de Résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour venir en aide aux sinistrés, à accorder aux communes des dotations financières complémentaires leur permettant de faire face aux dévastations, à saisir le Parlement d'un Projet de Loi portant Création d'une Caisse Nationale de Secours en faveur des victimes des calamités publiques.

3 février 1955 — N° 49 C.R.

BRETTES - CHAZETTE

***

III. — L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

VICE-PRESIDENT :

— *Joseph BEGARRA.*

QUESTEUR :

— *Emile VIVIER.*

SECRETAIRE :

— *Mohamed BELABED.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LEGISLATION :
— *Lucien JUNILLON.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES :
— *André BIDET.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE REGLEMENT :
— *Oreste ROSENFELD.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE COMPTABILITE :
— *Ernest CAZELLES.*

*
**

COMPOSITION DU BUREAU DU GROUPE SOCIALISTE

PRESIDENT :
— *Paul ALDUY.*

VICE-PRESIDENTS :
— *Georges REVERBORI,*
— *YA DOUMBIA,*
— *CHARLES-CROS,*
— *N'DIAYE GUIRANDOU.*

SECRETAIRE GENERALE-TRESORIERE :
— *Paule MALROUX.*

COMMISSION DE CONTROLE :
— *E. CAZELLES,*
— *A. COQUART,*
— *J.M. THOMAS.*

*
**

L'*ACTIVITE de l'Assemblée de l'Union Française pendant l'année passée a été caractérisée :*

— *par la tenue de débats fort importants, notamment ceux relatifs au plan quadriennal, à l'amnistie, à l'institution d'un régime de prestations familiales pour tous les salariés d'Outre-Mer, à la réforme des institutions du Togo, etc...,*

— *par une évolution, très nettement orientée vers la droite, de l'Assemblée, du fait des changements consécutifs au renouvellement des sièges des élus désignés par les territoires et départements d'Outre-Mer ainsi qu'au remplacement des conseillers métropolitains.*

Le compte rendu ci-dessous témoigne de la continuité de l'action du Groupe Socialiste qui, dans des conditions rendues plus difficiles, est souvent à peu près seul pour défendre les populations d'Outre-Mer contre les assauts des colonialistes.

Nous devons cependant à la vérité de signaler — et c'est à l'actif du Groupe — qu'à plusieurs reprises les Elus africains appartenant à d'autres formations politiques ont aligné leur position sur la nôtre.

L'action du Groupe doit être appréciée en fonction des résultats

de la lutte qu'il mène à la tribune et en Commissions, mais aussi de l'action en profondeur que nous venons d'exposer.

⁂

1°) Questions culturelles.

P. MALROUX a demandé (rapport 15) et obtenu qu'une mission d'information étudie sur place les conditions et les résultats des expériences d'éducation de base actuellement réalisées en A.O.F.

Une proposition (22), qu'elle a signée ainsi que JULIEN et dont elle a soumis (24 mars) le rapport (68), invite le Gouvernement à attacher une plus grande importance à la diffusion du répertoire classique dans l'Outre-Mer et à aider plus efficacement les troupes théâtrales qui développent une activité dans ce sens.

Elle a également fait adopter (rapport 155) un projet de modification de la composition du Conseil d'Administration du Bureau Universitaire de Statistique.

Elle a déposé, en collaboration avec BA Amadou, BEGARRA, BEGAT, BELABED, DIALLO Abdoulaye, N'DIAYE GUIRANDOU, THOMAS et YA DOUMBIA, une proposition (388) invitant le Gouvernement à organiser la distribution de suppléments alimentaires aux enfants des écoles d'Algérie et des Territoires d'Outre-Mer.

Enfin, elle est intervenue, ainsi que YA DOUMBIA et JULIEN (6 juillet 1954), pour dénoncer l'ostracisme dont sont trop souvent l'objet les Etudiants diplômés d'Outre-Mer à la recherche d'un emploi. Nos camarades ont réclamé qu'à égalité de titres et de qualification une priorité soit donnée Outre-Mer aux élites africaines.

Rattachons à ces préoccupations d'ordre culturel la proposition et le rapport très complet de JUNELLON sur la création d'une Union Française de Radiodiffusion, à l'examen duquel la Commission d'Information a consacré l'essentiel de ses travaux pendant de très nombreuses séances.

Indiquons, pour terminer, que P. MALROUX a travaillé activement à la préparation de la journée scolaire de l'Union Française.

⁂

2°) Questions sociales.

DEFENSE DES TRAVAILLEURS

L'ASSEMBLEE a adopté, le 26 janvier, une proposition (4) de BEGARRA, BELABED, CHEKKAL-DAHO, rapportée par BEGARRA, réclamant une remise en activité de la Manufacture de Textiles Oranaise qui venait de fermer ses portes.

BEGARRA est l'auteur d'une proposition (144) adoptée le 27 juillet, après intervention de BIDET, invitant le Gouvernement à dresser le bilan des mesures prises en faveur des Nord-Africains travaillant en France et à donner une solution complète au problème de l'émigration nord-africaine.

CAZELLES a revendiqué (proposition 354) l'institution de certaines primes et indemnités en faveur des personnels du cadre général des officiers ingénieurs des Eaux et Forêts d'Outre-Mer.

GORSE, BEGARRA, BEGAT, P. MALROUX, N'DIAYE, GUIRANDOU et J.M. THOMAS ont proposé (proposition 373) la création d'un restaurant communautaire pour les ouvriers du port de Djibouti.

CODE DU TRAVAIL

BEGARRA a établi trois importants rapports d'information (55, 300, 318) sur les conditions d'application du Code du Travail en A.O.F., A.E.F., TOGO et CAMEROUN. Fruits d'une enquête menée sur place, ces rapports constituent un précieux inventaire de la condition des travailleurs outre-mer. En conclusion de cette étude, BEGARRA a déposé et rapporté deux propositions dont l'une (391) modifie certains articles du Code du Travail et dont l'autre (390) établit une liste de dispositions qui devraient être prises à bref délai en vue de compléter l'application du code.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'Assemblée a voté un rapport de BEGARRA (297) sur un projet de décret qui améliore la situation des salariés d'A.O.F. victimes d'accidents du travail.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Deux propositions socialistes sont actuellement en instance devant la Commission des Affaires Sociales : la proposition 39 de BERNIER, DUVAL, BEGARRA, BIDET, LEVY, MARGUERITE, étendant le bénéfice des allocations familiales aux marins pêcheurs des départements d'outre-mer, et la proposition 378 de BEGARRA, BIDET, BELABED, P. MALROUX, accordant aux travailleurs d'Afrique du Nord et des Territoires d'outre-mer, dont la famille réside outre-mer, les mêmes prestations qui si celle-ci demeurait dans la métropole. Ainsi serait réparée une grave injustice dont sont notamment victimes des dizaines de milliers de travailleurs algériens.

L'Assemblée a consacré de nombreuses séances à la discussion du rapport BEGARRA (10) complété par un avis BERNIER (29) sur l'institution d'un régime de prestations familiales au bénéfice des travailleurs salariés dans les Territoires d'outre-mer et Territoires associés. Dans cette affaire, le Rapporteur et le Groupe ont eu à s'opposer à la surenchère des communistes, peu soucieux d'assurer un mode de financement valable pour ces prestations et aux manœuvres des réactionnaires désireux de réduire la portée du texte. C'est ainsi que BEGARRA a d'abord opposé un contre-projet socialiste à un rapport démagogique présenté par le communiste BOITEAU. Les dispositions de ce dernier texte eussent été repoussées par l'Assemblée et ce vote eût été interprété comme une opposition au principe même des prestations familiales.

CAZELLES, YA DOUMBIA, P. MALROUX, DIAILO Abdoulaye et N'DIAYE GUIRANDOU sont intervenus dans la discussion générale pour exposer les raisons pour lesquelles les travailleurs africains et les Elus socialistes sont attachés à la réalisation d'un régime de prestations dont l'institution est combattue par le patronat et la réaction.

Les dispositions du rapport BEGARRA ont été, sur plusieurs points, dénaturés par la majorité réactionnaire de l'Assemblée qui, notamment, a réduit l'âge limite des enfants à bénéficier des allocations et qui, en outre, s'est prononcée pour l'attribution de subventions à des œuvres privées. Néanmoins, malgré ses imperfections, dues aux amendements adoptés en séance par la droite, le texte adopté consacre le principe des prestations et il est susceptible de permettre une rapide mise sur pied des caisses.

AIDE AUX VICTIMES D'INONDATIONS

Le 6 mai a été adopté un rapport CAZELLES (151) sur une proposition BEGARRA, CHEKKAL DAHO, BELABED, LECHANI, en faveur des sinistrés d'Algérie.

Le 31 août, BA, BEGAT, et YA DOUMBIA déposaient et faisaient voter un texte analogue (322) en faveur des sinistrés du Soudan.

DISPOSITIONS DIVERSES

Au cours d'un débat sur la lutte contre l'alcoolisme (10 août), JUNILLON a réclamé, plutôt que des mesures fragmentaires, une solution d'ensemble exempte de tout esprit de discrimination raciale.

Le Groupe s'est opposé à la fixation de taux de loyers abusifs en Côte Française des Somalis (29 Nov.)

BEGARRA a fait adopter un rapport (380) prolongeant le délai imparti aux anciens militaires et marins originaires des Territoires d'outre-mer et rappelés à l'activité au cours de la guerre 1939-1945 pour déposer leur demande de révision de pension.

*
**

3°) Questions économiques.

DEUX rapports de GAZELLES (41 et 81), sur des propositions socialistes déposées à l'Assemblée Nationale (6519) et à l'Assemblée de l'Union Française, tendant à la transformation des sociétés indigènes de prévoyance en sociétés de production agricoles gérées démocratiquement.

L'Assemblée a voté un rapport CAZELLES (58) sur une proposition (9) qu'il a signée ainsi que N'DIAYE GUIRANDOU, YA DOUMBIA, SAIDOU DJERMAKOYE et DIALLO ABDOULAYE, en vue de démocratiser le stage de coopération et de mutualité agricole dans la métropole et d'en étendre le champ d'action.

Le 1er avril 1954, SAIDOU DJERMAKOYE, CAZELLES, RO-

SENFELD, BIDET, ont réclamé la constitution d'un office chargé de la modernisation de l'économie pastorale des territoires sahariens en ce qui concerne l'élevage du bétail, la conservation et la commercialisation de la viande, l'orientation de la production. Un contre-projet socialiste, inspiré de ces considérations, a été repoussé par la droite à laquelle s'est joint le groupe communiste.

L'Assemblée s'est prononcée sur plusieurs rapports de CAZELLES relatifs à la réorganisation du crédit agricole :

— *Crédit agricole, artisanal et immobilier du Togo* (33) ;

— *Crédit agricole de Madagascar* (230) ;

— *Crédit, mutualité et coopération agricoles de Nouvelle-Calédonie* (34) ;

— *Crédit agricole mutuel des Etablissements français d'Océanie* (280 et 281) ;

— *Introduction dans les territoires d'outre-mer de la loi du 4 juillet* 1900 *relative à la constitution de sociétés ou caisses d'assurances mutuelles agricoles* (*proposition* 131, *rapport* 57 *de* 1955).

Toujours dans le domaine de la législation agricole, signalons la proposition 83 de BERNIER, DUVAL et CAZELLES réclamant l'application dans les Départements d'Outre-Mer de la législation métropolitaine en matière de chambres d'agriculture.

Dans celui de la production et de la commercialisation des denrées agricoles, retenons la proposition et le rapport d'ALDUY sur la mise en œuvre d'une politique d'ensemble des Fruits et Légumes dans l'Union Française, ainsi que la proposition (66) de DUVAL et BERNIER sur la coordination de la production et de la consommation du sucre dans l'Union Française.

ROSENFELD, CAZELLES et BIDET sont intervenus le 6 mai dans un débat consacré à l'intensification de la production de pâte à papier dans les Territoires d'Outre-Mer.

A l'occasion de la discussion (27 juillet) d'une proposition relative au développement de la productivité, ALDUY a réclamé une enquête approfondie sur la situation de l'agriculture africaine et insisté pour une distribution équitable des crédits du fonds national de productivité au profit des paysans autochtones.

La Commission des Affaires Economiques vient de terminer l'étude d'un rapport de REVERBORI sur une proposition de PIERI tendant à inviter le Gouvernement à apporter à l'Algérie une aide financière en rapport avec la croissance de sa démographie et à prendre les mesures nécessaires susceptibles d'augmenter son potentiel économique.

Dans le domaine des relations commerciales entre la France et l'Outre-Mer, retenons la participation d'ALDUY, CAZELLES, BIDET à la recherche des conditions du développement de l'infrastructure aérienne dans le Pacifique (6 mai).

E. MOREAU et REVERBORI ont fait approuver par l'Assem-

blée (1er avril) le principe d'une exposition de l'Union Française à MARSEILLE.

L'amélioration des relations économiques entre la France et les Etats Associés d'Indochine a fait l'objet des interventions (18 mars 1955) de CHARLES-CROS et ROSENFELD.

La discussion du projet de loi relatif à la mise en œuvre d'un programme financier d'expansion économique et de progrès social (5 avril) a donné à CAZELLES, ALDUY et JUNILLON l'occasion de préciser notre position concernant, d'une part la nécessité d'une politique d'ensemble pour le développement économique de la métropole et de l'Outre-Mer, d'autre part les garanties que la France est en droit d'exiger des capitaux étrangers qui s'investissent dans les Territoires. Nous avons également réclamé avec force, une fois de plus, la réalisation d'une politique de plein emploi, de développement des cultures vivrières ainsi que l'application intégrale du Code du Travail.

Plan

Le 16 novembre, l'Assemblée a donné son avis sur les dispositions du 2ème plan quadriennal concernant l'Outre-Mer.

P. MALROUX et CAZELLES ont présenté les Rapports des Commissions de l'agriculture et des affaires culturelles.

Nous avons également participé à la préparation du rapport général sur les points suivants :

— Territoires d'Outre-Mer :
  — *Production des hydrocarbures* ..... *ALDUY*
— Départements d'Outre-Mer :
  — *Energie et industrialisation* ..... *ALDUY*
  — *Equipement hôtelier et touristique* ..... *ALDUY*
  — *Artisanat* ..... *ALDUY*
  — *Problème des salaires* ..... *BERNIER*
  — *Adductions d'eau* ..... *BERNIER*

Ajoutez à cela l'intervention de BEGARRA sur la situation économique de l'Algérie et celle de P. MALROUX et N'DIAYE GUIRANDOU sur la protection de la santé publique.

⁂

4°) Questions financières.

CAZELLES, Président de la Commission de Comptabilité, a fait adopter le budget de l'Assemblée.

YA DOUMBIA a présenté différents rapports (254, 255, 256) sur des délibérations prises par le Grand Conseil d'Afrique Occidentale Française en matière douanière.

BERNIER a fait adopter (rapport 78) une proposition (54) dont il est l'auteur en vue d'accorder aux Départements d'Outre-Mer le

bénéfice des allègements du fonds d'amortissement des charges d'électrification.

L'Assemblée a désigné, le 9 mars 1954, une Commission chargée d'étudier les raisons, les conditions et les effets de la dévaluation de la piastre indochinoise.

Après une enquête approfondie faite sur place, la Commission a confié à CHARLES-CROS le soin de rédiger le rapport d'information (208).

BUDGET

L'Assemblée n'a guère qu'une occasion de se prononcer sur la politique gouvernementale : celle que lui offre la discussion budgétaire. Aussi les débats sur les fascicules concernant le Ministère de la France d'Outre-Mer et le Ministère des relations avec les Etats Associés ont-ils une ampleur toute particulière.

BUDGET DU MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER (18 nov.)

(Rapport CAZELLES 356).

Interventions de :

CAZELLES sur : la réforme de l'administration centrale, les problèmes de l'administration Outre-Mer, le volume et la répartition des investissements, la situation financière de l'A.E.F., le stage de coopération agricole.

JUNILLON sur : l'organisation judiciaire, le transfert en Afrique des fonctionnaires d'Indochine, la situation des fonctionnaires du cadre d'administration générale, la politique d'immigration de la main-d'œuvre en Afrique, le tourisme et la radio Outre-Mer, la décentralisation administrative, la structure gouvernementale en ce qui concerne l'Outre-Mer.

YA DOUMBIA sur : la radiodiffusion, la situation financière des territoires, les investissements, le placement de la main-d'œuvre, la situation des boursiers d'Outre-Mer, l'aide à l'exportation.

JULIEN sur : les subventions aux œuvres privées.

P. MALROUX sur : l'aide aux troupes théâtrales se rendant outre-mer.

ALDUY sur la radiodiffusion.

BUDGET DU MINISTERE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES (2 Décembre)

Intervention de REVERBORI sur l'application des conventions d'armistice, les relations avec le Nord Vietnam, la situation au Sud Vietnam, le maintien de la présence française dans les domaines économique et culturel.

⁂

5°) Questions administratives et judiciaires.

BEGARRA a défendu (rapport 19) l'établissement d'une cour d'appel à ORAN.

Une proposition de JUNILLON (175) invite le Gouvernement à soumettre au Parlement un projet de loi transformant les conseils du contentieux administratif des Territoires d'Outre-Mer et Territoires Associés en tribunaux administratifs.

A propos de la réforme de la réglementation du domaine public en A.O.F. en ce qui concerne les nappes d'eau souterraines, YA DOUMBIA a demandé (18 mars) que soient garantis les droits des collectivités coutumières et des transhumants.

CAZELLES et CHARLES-CROS (22 et 26 juillet) ont exposé la situation diminuée faite aux communes de plein exercice du Sénégal pour ce qui a trait aux prérogatives de leur municipalité et à leur statut financier.

CAZELLES a défendu la position du Groupe (10 mars) à propos de la réforme du régime de l'émission en A.O.F.

Le 19 mars 1954, l'Assemblée a adopté, après intervention de CAZELLES, SAIDOU DJERMAKOYE, CHARLES-CROS, une proposition à laquelle se sont en outre associés ALDUY, JUNILLON, SAR DIAWAR et YA DOUMBIA, en vue de la révision du statut du cadre d'administration générale de la France d'Outre-Mer et du reclassement des fonctionnaires appartenant à celui-ci.

Deux autres textes concernent :

— *Le reclassement des magistrats d'Indochine* (*proposition JUNILLON* 352).

— *La satisfaction d'un certain nombre de revendications des fonctionnaires des Départements d'outre-mer* (*rapport BERNIER*).

AMNISTIE

Question d'ordre à la fois politique et juridique : l'amnistie aux condamnés des pays d'Outre-Mer. L'an dernier le Groupe avait déposé et fait adopter une proposition reprenant les amendements préparés par nos camarades de l'Assemblée Nationale lors de la discussion du débat sur l'amnistie.

Malheureusement, notre proposition, non plus que les amendements socialistes soumis à l'Assemblée Nationale et au Conseil de la République, ne trouvèrent pas de sanction immédiate.

Mais notre camarade MINJOZ déposait une proposition de loi, tandis que, de son côté, le Gouvernement préparait un projet de loi.

L'Assemblée de l'Union Française fut saisie de ces deux textes ainsi que d'une autre proposition que la Commisson de Législation, malgré tous les efforts des Socialistes, jugea trop généreuse.

La discussion eut lieu en séance publique les 15 et 22 mars. Le Groupe mena la bataille pour une large amnistie (Interventions de ROSENFELD, JULIEN, YA DOUMBIA, BEGAT). La majorité réactionnaire de l'Assemblée resta sur ses positions, mais nous avons eu la satisfaction d'observer que, dans tous les groupes, notre position avait fait impression sur les Elus africains. Ceux-ci, dans la plupart des votes, nous ont suivis.

*
**

6°) Questions politiques et institutionnelles.

DIFFERENTS Rapports sur des opérations électorales dont la régularité avait été contestée ont été présentés par MARGUERITTE, CAZELLES, ROSENFELD.

Par la proposition 153 (BIDET, ROSENFELD, DUMAS) et le rapport 161 (BIDET) nous avons, en mai 1954, attiré l'attention de l'Assemblée sur l'urgence d'une solution du problème des Etablissements Français de l'Inde.

ALGERIE

Nous avons provoqué, par le dépôt de la proposition 361 (ALDUY, BEGARRA, BELABED, BIDET, LECHANI) (rapport 379 de LECHANI), un très large débat sur l'Algérie, les 8 et 9 décembre 1954. Les interventions de JULIEN, ALDUY, LECHANI, BEGARRA ont porté essentiellement sur l'exposé des éléments du malaise et des causes immédiates et profondes de celui-ci, sur la situation politique, culturelle et sociale de l'Algérie, sur l'attitude du Parti Communiste ainsi que sur les solutions proposées par notre Groupe.

TOGO

Le débat — sans doute le plus important de l'Assemblée — a été consacré à l'examen du rapport CHARLES-CROS (125) complété par un avis de COQUART (139) sur un projet gouvernemental et sur la proposition SOPPO PRISO (298 de 53) réorganisant les institutions du Togo.

Le rapport CHARLES-CROS a été mis au point après de nombreuses réunions de la Commission de Politique Générale. L'effort de notre camarade a été de faire admettre par la majorité de la Commission, qui avait décidé de prendre pour base le projet gouvernemental, l'introduction dans celui-ci d'un certain nombre de dispositions beaucoup plus démocratiques empruntées à la proposition SOPPO PRISO.

Tout en étant un texte de compromis, le Rapport CHARLES-CROS constitue néanmoins un ensemble de dispositions harmonieuses et progressives et nous avons eu la satisfaction de voir qu'outre l'hommage qui, dans les trois Assemblées, avait été rendu au travail de notre camarade, c'est son Rapport (et non le projet gouvernemental) qui a servi de base de discussion à la Commission des Territoires d'Outre-Mer de l'Assemblée Nationale qui l'a adopté et que le Rapporteur, notre camarade NININE, a fait voter presque sans modification par l'Assemblée.

Il s'agit là, pour l'Assemblée de VERSAILLES, d'un précédent fort important dû à CHARLES-CROS et à NININE. Il est particulièrement significatif que ce précédent soit créé à propos d'un Rapport soumis par un Socialiste sur un texte d'une portée aussi vaste.

Au cours des nombreuses séances publiques consacrées à ce

débat, ROSENFELD et BIDET (25 Mai et 1er Juin) ont réclamé la fidélité de la France à ses engagements pris devant l'O.N.U. à propos de l'évolution démocratique des Territoires sous tutelle. CAZELLES a fait la critique des amendements tendant à réduire les pouvoirs des représentants des populations.

ROSENFELD, CAZELLES, YA DOUMBIA, P. MALROUX ont proposé un certain nombre de modifications élargissant le Rapport de la Commission, notamment pour démocratiser le Conseil de Gouvernement et pour étendre les attributions de l'Assemblée Territoriale.

Nous avons été battus et le texte adopté en séance publique s'est trouvé, du fait des manœuvres de la droite, en retrait sur le rapport CHARLES-CROS.

Pour protester contre l'attitude de la réaction, nous avons dû, après explication de vote d'ALDUY et ROSENFELD, nous abstenir dans le vote final.

CONSEILS DE CERCLE

CAZELLES (rapport 61) a amélioré considérablement un projet de loi concernant la création de conseils de subdivision et de district en A.O.F. et A.E.F.

CHARLES-CROS a préparé un contre-projet sur cette question.

PACTE DU SUD-EST ASIATIQUE

BIDET a fait adopter (31 décembre) un Rapport sur une proposition dont il est l'auteur, tendant à inviter le Gouvernement à soumettre à l'Assemblée de l'Union Française le projet de loi portant ratification du traité de Manille.

PROBLEMES EUROPEENS

ALDUY, BA AMADOU, BIDET, ROSENFELD, ont mis en garde l'Assemblée contre les termes trop imprécis de la déclaration européenne de sauvegarde les droits de l'homme (25 mars et 7 avril).

BIDET, CAZELLES, ALDUY ont demandé que l'Assemblée s'intéresse de plus près aux travaux du Conseil de l'Europe (propositions 212 et 243, avis 349).

Lors de la discussion du traité de Communauté Européenne de Défense, les représentants du Groupe ont été unanimes, à quelque Commission qu'ils appartiennent, pour réclamer que l'avis de l'Assemblée de l'Union Française — dont la composition actuelle nous permettait de prévoir qu'il serait négatif — soit limité aux seules incidences Outre-Mer de la C.E.D.. Nous avons ainsi déjoué une manœuvre du R.P.F. qui voulait, pour des fins de propagande, que l'avis de notre Assemblée porte sur l'ensemble du traité. Grâce à l'action tenace de tous les Commissaires Socialistes, nous avons eu satisfaction sur ce point.

Six membres du Groupe et 4 apparentés ont voté les rapports qui concluaient au rejet du traité. Il importe d'observer qu'en accord avec tous les camarades, seul ALDUY est intervenu dans la discussion en qualité de Président du Groupe.

A aucun moment l'amitié et la camaraderie n'ont cessé de régner entre nous, et l'unité rompue à propos de la C.E.D. s'est retrouvée à l'occasion du vote sur la ratification des accords de Londres et de Paris le 16 décembre où, après intervention de COQUART en séance publique, aucune indiscipline ne s'est manifestée.

DEFENSE

L'Assemblée a voté un rapport d'E. MOREAU (358) consacré à l'étude des moyens que l'armée pourrait mettre en œuvre pour la formation culturelle des appelés d'Algérie.

L'extension aux Départements d'Outre-Mer de la loi de 1938 sur "organisation générale de la Nation pour le temps de guerre fait l'objet du rapport 115 de MARGUERITTE (adoption le 1er Avril 1954).

MARGUERITTE et E. MOREAU se sont associés à une proposition (213) réclamant un plan quinquennal de réorganisation des forces terrestres d'Outre-Mer.

CHARLES-CROS et VIVIER ont déposé, le 12 août, un contre-projet pour s'opposer à l'extension, en matière de défense, des attributions du Ministère de la France d'Outre-Mer tant qu'une réorganisation d'ensemble de celui-ci n'aurait pas été effectuée.

Le 17 mars, MARGUERITE, CHARLES-CROS, YA DOUMBIA, LEVY, N'DIAYE GUIRANDOU et ROSENFELD ont fait introduire, dans un Rapport sur l'organisation de la défense, un certain nombre de dispositions assurant l'égalité complète, au sein de l'armée, des militaires d'origine autochtone ou métropolitaine.

MARGUERITTE et LEVY ont participé respectivement à la préparation d'un rapport d'information sur l'état de la défense en Afrique Centrale et à Madagascar.

***

NOS amis DUMAS et BOCHER relèvent d'une grave maladie. C'est avec plaisir que nous les avons vu reprendre une partie de leur activité. L'amélioration de l'état de santé de DETRAVES lui a permis de prendre part à certains de nos travaux. Malheureusement, CHEKKAL DAHO est toujours éloigné de nous. Nous lui souhaitons un prompt et total rétablissement.

***

POUR dresser un bilan complet de l'activité du Groupe, il faut encore rappeler le rôle que CAZELLES, Président de la Commission de Comptabilité, et VIVIER, Questeur, jouent dans le fonction-

nement administratif de l'Assemblée en soulignant l'activité qu'ils ont déployée, les multiples contacts qu'ils ont eus, les démarches qu'ils ont faites en vue du transfert à PARIS de l'Assemblée de l'UNION FRANÇAISE dont il n'est plus possible maintenant de sous-estimer l'importance.

Plusieurs propositions tendant à la révision du titre VIII de la Constitution — et parmi celles-ci il en est une qui s'inspire de très près des travaux de ROSENFELD — ont été déposées à l'Assemblée Nationale. De son côté, l'Assemblée de Versailles a commencé un débat sur la réforme constitutionnelle touchant les problèmes d'Outre-Mer.

Si, actuellement, ces problèmes sont posés, cela est dû pour une large partie, il faut le reconnaître, à notre Groupe Socialiste, aux Elus d'Outre-Mer au Parlement, et au Parti Socialiste tout entier qui n'ont cessé de rechercher et de proposer des solutions valables aux problèmes de tous ordres qui se posent dans l'Union Française.

Qu'on nous permette d'y voir une sorte d'hommage rendu à l'action de notre Parti dont le Groupe de l'A.U.F. n'est d'ailleurs qu'un des éléments.

Coll. Fondation Jean Jaurès

MILITANTS

SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX

SECRÉTAIRES DE SECTIONS

ÉLUS MUNICIPAUX

◆

Votre devoir

EST DE FAIRE VIVRE VOTRE

LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITÉS

13, Rue de Maubeuge - PARIS (9e)

C.C. PARIS 6680-41 Tél. : TRUDAINE 6670

- **Pour vos fournitures scolaires ou de bureau**
- **Drapeaux, cravates, bustes, insignes, etc...**
- **Librairie générale**

Passez-lui toutes vos commandes, faites-la entrer en concurrence, demandez son catalogue

Une réalisation de votre Parti

DEUXIÈME PARTIE

Autres Rapports Statutaires

A) La Commission Nationale de Contrôle ;

B) La Commission Nationale des Conflits.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

— UN JOURNAL JEUNE...
— FAIT PAR DES JEUNES...
— POUR LES JEUNES...

●

Luttes

BI-MENSUEL

ORGANE NATIONAL DE COMBAT DES JEUNESSES SOCIALISTES

●

SECRÉTAIRES DES SECTIONS
—— MILITANTS ADULTES...

VOTRE DEVOIR

- **Vous abonner**
- **Abonner vos enfants**
- **Faire de nombreux abonnés autour de vous**

●

Abonnement : **250 Fr.** par an - C.C.P. 5985-50 PARIS

JEUNESSES SOCIALISTES
12, Cité Malesherbes, PARIS (9e)

Coll. Fondation Jean Jaurès

A) LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE

LA Commission Nationale de Contrôle désignée par le 46e Congrès National s'est réunie régulièrement et a procédé à la vérification des écritures comptables de la Trésorerie Nationale. Elle se plaît à signaler au Congrès la parfaite tenue de la comptabilité et sa concordance avec les documents qui lui ont été présentés.

***

LA Commission se doit d'attirer l'attention du Congrès sur l'amélioration de nos finances, et constater que la baisse constante des effectifs paraît cette année être stabilisée, le nombre des feuillets et timbres délivrés en 1954 étant légèrement supérieur à celui de 1953.

Un budget en équilibre est enfin réalisé !

Si la Commission regrette que le Congrès de juillet 1954 n'ait pas cru devoir retenir sa proposition d'imposition des timbres à raison de

10 % timbres n° 3
20 % timbres n° 2
70 % timbres n° 1,

elle n'en demeure pas moins persuadée que la décision adoptée (10 % de timbres n° 2 et 3 de couleurs différentes) doit apporter une sensible augmentation des recettes 1955.

Elle s'associe au Trésorier pour remercier les « Amis du Parti Socialiste », dont la souscription permanente a encore cette année produit un apport substantiel (1.929.130), et souhaite que, dans l'avenir, les fonds provenant de cette souscription soient bloqués et affectés au budget des campagnes électorales à venir.

***

LA Commission manquerait à son devoir si elle ne signalait pas au Congrès le zèle et le dévouement qu'elle a été amenée à constater chez les collaborateurs de la Trésorerie Nationale.

***

TABLEAU DES PRESENCES

Nombre de réunions : 7

		Présents	Excusés
Secrétaire :	ANGOUSSET (Bas.-Pyr.) ..	2	5
Secrétaire-adjoint :	BOURGEAIS (Seine)	7	0
Titulaires :	BAUDOU (Bouc.-du-Rhône)	2	5
	CAZES (Seine)	6	1
	DELCLAUX (Gard)	3	4
	JURQUET (Seine)	0	3
	RENAUDEL (Var)	2	4
	RICHARD Maurice (Seine)	7	0
	WEILL (Seine)	5	1
Suppléant :	RICHARD Marcel (S.-et-O.)	7	0

P. S. — *Il est à noter que nos camarades des fédérations de province ne sont convoqués qu'aux réunions revêtant une importance particulière.*

Le Secrétaire de la Commission :

J. ANGOUSSET.

Coll. Fondation Léo Lagrange

B) LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

DU 11 mars 1954, date du précédent rapport, au 15 avril 1955, date du présent compte rendu, la Commission Nationale des Conflits a reçu 8 dossiers.

Elle en a réglé 7, le huitième ne lui étant parvenu que le le 7 avril 1955.

Elle a également rendu une décision dans la dernière affaire de l'exercice 1953-1954.

Les dossiers parvenus à la C.N.C. au cours de l'année proviennent des fédérations suivantes : GERS, TARN, SEINE, SEINE-ET-OISE, VAR et SEINE-MARITIME.

⁂

SENTENCES

La C.N.C. a confirmé 5 sentences d'exclusion rendues par les commissions fédérales, rejeté une demande de contrôle comme insuffisamment fondée, prononcé un avertissement et un blâme.

⁂

SEANCES DE TRAVAIL

La C.N.C. a tenu 6 séances de travail dont 5 depuis le Congrès National de 1954.

Tableau des présences.

	Présences	Excusées
Rémy SICARD, *secrétaire*	6	0
BECART, *membre*	5	1
COLLET, *membre*	6	0
Ch. CROS, *membre*	5	1
GOZARD, *membre*	1	5
JACQUE, *membre*	6	0
LECOMTE, *membre*	5	1
MOULIN, *membre*	5 (membres depuis le Congrès National de 1954.	
VEQUE, *membre*	5	

⁂

OBSERVATIONS GENERALES

DANS la constitution des dossiers, les Fédérations se sont strictement conformées au règlement du Parti et aux observations générales présentées par la C.N.C. dans ses précédents rapports, notamment dans celui de 1954.

Une seule exception concerne une fédération qui a cru devoir faire prononcer l'exclusion d'un membre du Parti par un Congrès fédéral. Cette fédération a été invitée à déférer le camarade intéressé devant la Commission Fédérale des Conflits, conformément aux articles 51 et suivants des Statuts.

Le nombre des affaires soumises à la C.N.C. au cours du présent exercice a sensiblement diminué par rapport aux exercices antérieurs.

C'est une constatation qu'il convient de faire, tout simplement. On peut évidemment en conclure que les querelles au sein des Fédérations sont moins violentes qu'elles ne l'ont été dans le passé et que les camarades ont fait preuve d'une particulière sagesse.

On peut également dire, et la C.N.C. se plaît à le souligner, que les sentences des Commissions fédérales, très soignées dans leur ensemble, ont donné satisfaction aux intéressés.

Le Secrétaire de la Commission :

REMY SICARD.

Coll. Fondation Jaurès

TROISIÈME PARTIE

Annexes

A) Graphiques et tableaux comparatifs de la Trésorerie.

B) Le 46e Congrès National.

C) Congrès Nationaux Extraordinaires.

D) Le Conseil National.

E) Le Comité Directeur.

F) Activités de l'Internationale Socialiste et Résolutions de politique internationale du Comité Directeur.

G) Informations reçues sur l'activité d'organisations amies.

Fondation Jean-Jaurès

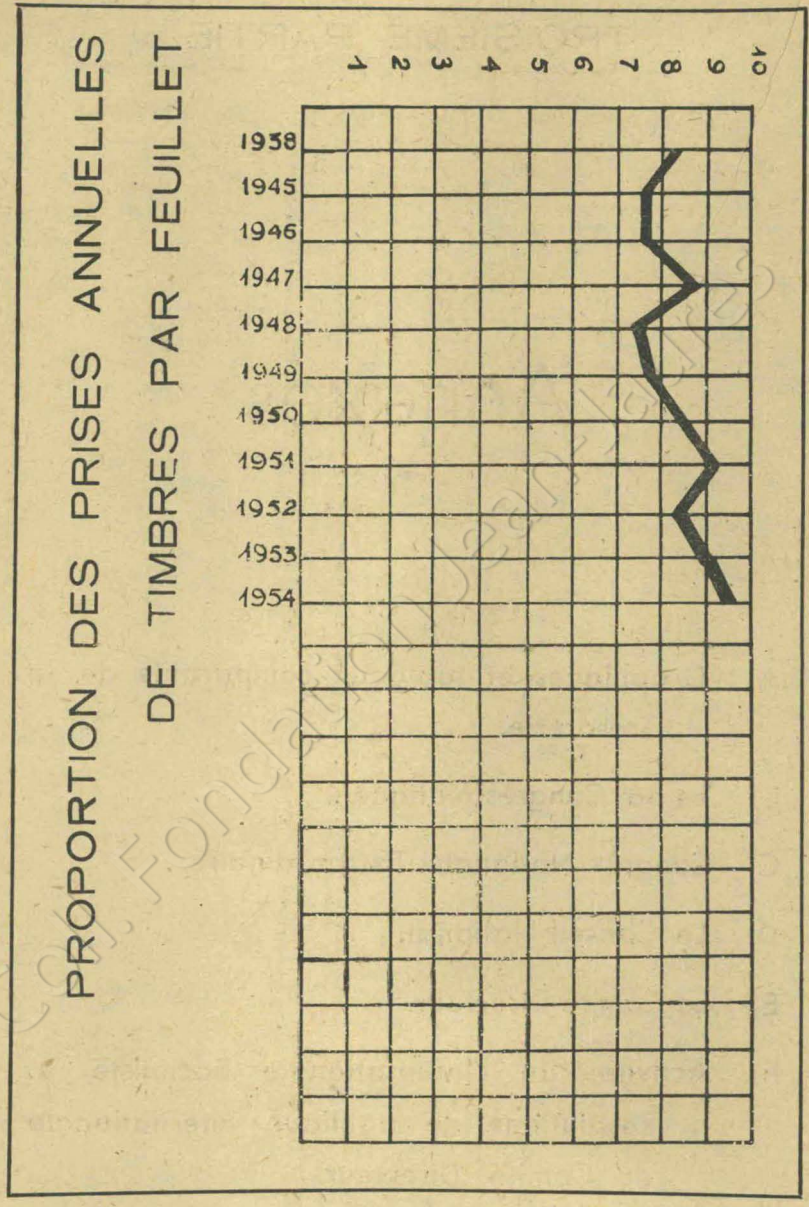

Copy Fondation Jean Lurçat

A) TABLEAUX COMPARATIFS

GRAPHIQUES

I. — CLASSEMENT DES FEDERATIONS EN 1954

Compte tenu des feuillets et des timbres J. S.

N°	Fédérations	Feuilles Cotis.	Timbres Cotis.	Cotisants à 12 T.	Mandats	Délégués
1	Nord	13.400	122.400	10.200	409	28
2	Pas-de-Calais	11.500	113.100	9.425	378	26
3	Bouches-du-Rhône	7.810	90.444	7.537	302	21
4	Seine	7.090	74.400	6.200	249	18
5	Haute-Vienne	3.041	36.492	3.041	122	9
6	Seine-et-Oise	3.050	31.500	2.625	105	8
7	Sénégal	2.500	30.000	2.500	101	8
8	Haute-Garonne	2.840	26.000	2.166	87	7
9	Gard	2.000	23.840	1.983	80	6
10	Gironde	2.780	23.550	1.962	79	6
11	Aude	2.895	21.400	1.783	72	6
12	Hérault	2.287	20.044	1.670	67	5
13	Dordogne	3.060	17.660	1.471	59	5
14	Somme	2.100	17.560	1.463	59	5
15	Var	1.560	16.840	1.403	57	5
16	Haut-Rhin	1.125	13.450	1.120	45	4
17	Pyrénées-Orientales	2.030	13.360	1.113	45	4
18	Landes	1.500	11.000	916	37	3
19	Oran	1.200	10.500	875	36	3
20	Côtes-du-Nord	930	10.120	843	34	3
21	Ariège	800	9.600	800	33	3
22	Seine-Maritime	1.070	9.400	783	32	3
23	Indre	1.050	9.300	775	32	3
24	Isère	1.175	8.900	741	30	3
25	Finistère	970	8.800	733	30	3
26	Tarn	1.270	8.320	693	28	3
27	Meurthe-et-Mos.	910	8.220	685	28	3
28	Allier	855	8.092	674	27	3
29	Charente-Maritime	910	7.765	647	26	3
30	Ardennes	910	7.750	637	26	3
31	Aisne	950	7.400	616	25	3
32	Puy-de-Dôme	895	7.264	605	25	3
33	Doubs	1.000	7.200	600	25	3
34	Morbihan	650	6.320	526	22	2
35	Manche	600	6.300	525	22	2
36	Indre-et-Loire	740	6.235	519	21	2
37	Basses-Pyrénées	700	6.200	516	21	2
38	Bas-Rhin	700	6.000	500	21	2
39	Constantine	525	5.997	499	20	2
40	Marne	615	5.590	465	19	2
41	Rhône	550	5.580	465	19	2
42	Seine-et-Marne	560	5.480	456	19	2
43	Cher	630	5.286	440	18	2
44	Jura	615	5.165	430	18	2
45	Belfort	481	5.160	430	18	2
46	Alpes-Maritimes	700	5.100	425	18	2

N°	Fédérations	Feuilles Cotis.	Timbres Cotis.	Cotisants à 12 T.	Mandats	Délégués
47	Oise	700	5.035	419	17	2
48	Gers	650	5.000	416	17	2
49	Saône-et-Loire	510	4.880	406	17	2
50	Côte d'Or	400	4.700	391	16	2
51	Savoie	525	4.620	385	16	2
52	Loiret	385	4.620	385	16	2
53	Lot-et-Garonne	400	4.600	383	16	2
54	Loire - Inférieure	530	4.435	369	15	2
55	Creuse	510	4.406	367	15	2
56	Deux-Sèvres	400	4.330	360	15	2
57	Vendée	550	4.300	358	15	2
58	Sarthe	415	4.180	348	14	2
59	Loir-et-Cher	500	4.140	345	14	2
60	Aube	340	4.080	340	14	2
61	La Guadeloupe	341	3.952	329	14	2
62	Aveyron	565	3.900	325	14	2
63	Calvados	325	3.900	325	14	2
64	Maroc	310	3.720	310	13	2
65	Vaucluse	700	3.700	308	13	2
66	Ain	350	3.600	300	13	2
67	Eure-et-Loir	413	3.558	296	12	2
68	Yonne	360	3.370	280	12	2
69	Drôme	500	3.300	275	12	2
70	Corse	270	3.250	270	11	2
71	Hautes-Pyrénées	366	3.215	267	11	2
72	Vosges	315	3.180	265	11	2
73	Maine-et-Loire	352	3.034	252	11	2
74	Nièvre	640	3.000	250	11	2
75	Haute-Savoie	430	3.000	250	11	2
76	Corrèze	300	3.000	250	11	2
77	Loire	260	2.850	237	10	2
78	Moselle	270	2.800	233	10	2
79	Ille-et-Vilaine	300	2.700	225	10	2
80	Lot	300	2.500	208	9	2
81	Tarn-et-Garonne	360	2.400	200	9	2
82	Eure	270	2.272	188	8	2
83	Alger	230	2.222	185	8	2
84	Charente	290	2.100	175	8	2
85	Martinique	150	1.800	150	7	2
86	Vienne	200	1.650	137	6	2
87	Basses-Alpes	600	1.500	125	6	2
88	Tunisie	125	1.500	125	6	2
89	Ardèche	170	1.332	111	5	2
90	Madagascar	137	1.295	107	5	2
91	Haute-Loire	260	1.200	100	5	2
92	A. E. F.	200	1.200	100	5	2
93	Haute-Saône	176	1.200	100	5	2
94	Hautes-Alpes	120	1.200	100	5	2
95	Orne	100	1.200	100	5	2
96	Côte d'Ivoire	100	1.200	100	5	2
97	Guinée	100	1.200	100	5	2
98	Vietnam	100	1.200	100	5	2

II. — TABLEAU COMPARATIF DES FEUILLETS ET TIMBRES 1953-1954

Feuillets et timbres adultes seulement

Fédérations	Au 31 Décembre 1953		Au 31 Décembre 1954	
	Feuillés Cot. an.	Timbres	Feuilles Cot. an.	Timbres
A. E. F.	200	1.440	200	1.200
Ain	500	3.550	350	3.600
Aisne	1.010	7.900	950	7.400
Alger	220	1.690	220	2.102
Allier	990	8.950	815	7.612
Basses-Alpes	500	2.400	600	1.500
Hautes-Alpes	100	1.200	120	1.200
Alpes - Maritimes	330	3.100	500	2.700
Ardèche	200	1.891	170	1.332
Ardennes	900	8.050	850	7.150
Ariège	800	9.600	800	9.600
Aube	350	4.200	340	4.080
Aude	2.500	18.200	2.620	18.800
Aveyron	530	4.100	565	3.900
Belfort	485	5.700	475	5.088
Bouches-du-Rhône	5.900	65.192	7.300	84.744
Calvados	340	3.750	325	4.110
Cambodge	17	204	10	115
Cantal	150	1.300	100	150
Charente	375	2.050	290	2.100
Charente-Maritime	1.000	9.800	900	7.645
Cher	600	5.935	600	4.966
Constantine	550	6.348	525	5.997
Corrèze	600	4.500	600	3.000
Corse	270	2.540	270	3.250
Côte d'Or	400	4.400	400	4.700
Côte d'Ivoire	100	1.200	100	1.200
Côtes du Nord	900	6.600	900	10.000
Creuse	500	4.644	450	3.686
Dordogne	2.900	13.600	3.000	16.900
Doubs	1.000	8.500	1.000	7.200
Drôme	600	3.400	500	3.300
Eure	267	2.454	250	2.142
Eure-et-Loir	400	3.250	403	3.438
Finistère	900	8.824	970	8.800
Gard	1.950	19.600	2.000	23.840
Haute-Garonne	2.600	25.400	2.690	24.200
Gers	500	1.800	650	5.000
Gironde	2.500	18.400	2.700	22.700
Guinée	180	2.160	100	1.200
Guyane	100	——	47	644
Hérault	2.350	20.450	2.200	19.000
Ille-et-Vilaine	350	3.600	300	2.700
Indre	1.052	9.300	1.050	9.300
Indre-et-Loire	720	5.850	730	6.115
Isère	1.150	9.610	1.175	8.900
Jura	720	4.871	615	5.165
La Guadeloupe	224	2.622	341	3.952

Fédérations	Au 31 Décembre 1953		Au 31 Décembre 1954	
	Feuilles Cot. an.	Timbres	Feuilles Cot. an.	Timbres
Landes	1.750	13.500	1.500	11.000
Loir-et-Cher	525	4.960	500	4.140
Loire	300	3.410	260	2.850
Haute-Loire	200	1.200	260	1.200
Loire-Inférieure	500	4.556	510	4.225
Loiret	360	4.000	375	4.500
Lot	300	2.500	300	2.500
Lot-et-Garonne	281	2.150	400	4.600
Lozère	50	300	20	240
Madagascar	138	1.434	137	1.295
Maine-et-Loire	350	1.500	350	3.010
Manche	600	6.300	600	6.300
Marne	670	6.400	600	5.560
Haute-Marne	150	810	100	800
Maroc	200	1.000	310	3.720
Martinique	191	2.592	150	1.940
Mayenne	130	1.060	94	646
Meurthe-et-Moselle	880	8.982	880	8.100
Meuse	100	1.200	90	500
Morbihan	580	5.760	630	6.200
Moselle	250	2.100	270	2.800
Nièvre	590	5.000	640	3.000
Nord	13.000	117.000	13.000	120.500
Nouvelle-Calédonie	25	——	20	240
Oise	650	4.400	600	4.035
Oran	1.100	10.500	1.200	10.500
Orne	150	1.200	100	1.200
Pas-de-Calais	11.000	107.000	11.000	109.100
Puy-de-Dôme	760	6.700	875	7.144
Basses - Pyrénées	700	4.950	700	6.200
Hautes - Pyrénées	447	3.655	366	3.215
Pyrénées - Orientales	2.000	12.000	2.000	13.000
Bas-Rhin	700	7.000	700	6.000
Haut - Rhin	1.200	11.500	1.100	13.618
Rhône	575	5.300	520	5.260
Haute-Saône	200	2.150	176	1.200
Saône-et-Loire	600	6.200	510	4.380
Sarthe	390	4.040	400	4.000
Savoie	255	2.372	525	4.620
Haute-Savoie	300	3.000	430	3.000
Seine	6.780	71.500	6.900	72.700
Seine-Maritime	1.000	7.550	1.000	8.950
Seine-et-Marne	560	5.400	560	5.480
Seine-et-Oise	3.200	30.500	3.000	31.000
Sénégal	1.497	17.964	2.000	24.000
Deux-Sèvres	370	4.075	400	4.330
Somme	1.850	17.000	2.000	17.060
Tarn	1.450	11.240	1.200	7.480
Tarn-et - Garonne	415	2.500	360	2.400
Tunisie	110	1.320	125	1.500
Var	1.580	16.300	1.550	16.720

Fédérations	Au 31 Décembre 1953		Au 31 Décembre 1954	
	Feuilles Cot. an.	Timbres	Feuilles Cot. an.	Timbres
Vaucluse	800	4.050	700	3.700
Vendée	600	3.800	550	4.300
Vienne	250	1.950	200	1.650
Haute - Vienne	2.750	31.800	2.950	35.400
Vietnam	116	1.392	100	1.200
Vosges	300	1.000	300	3.000
Yonne	350	3.450	350	3.250

Coll. Fondation Jean-Jaurès

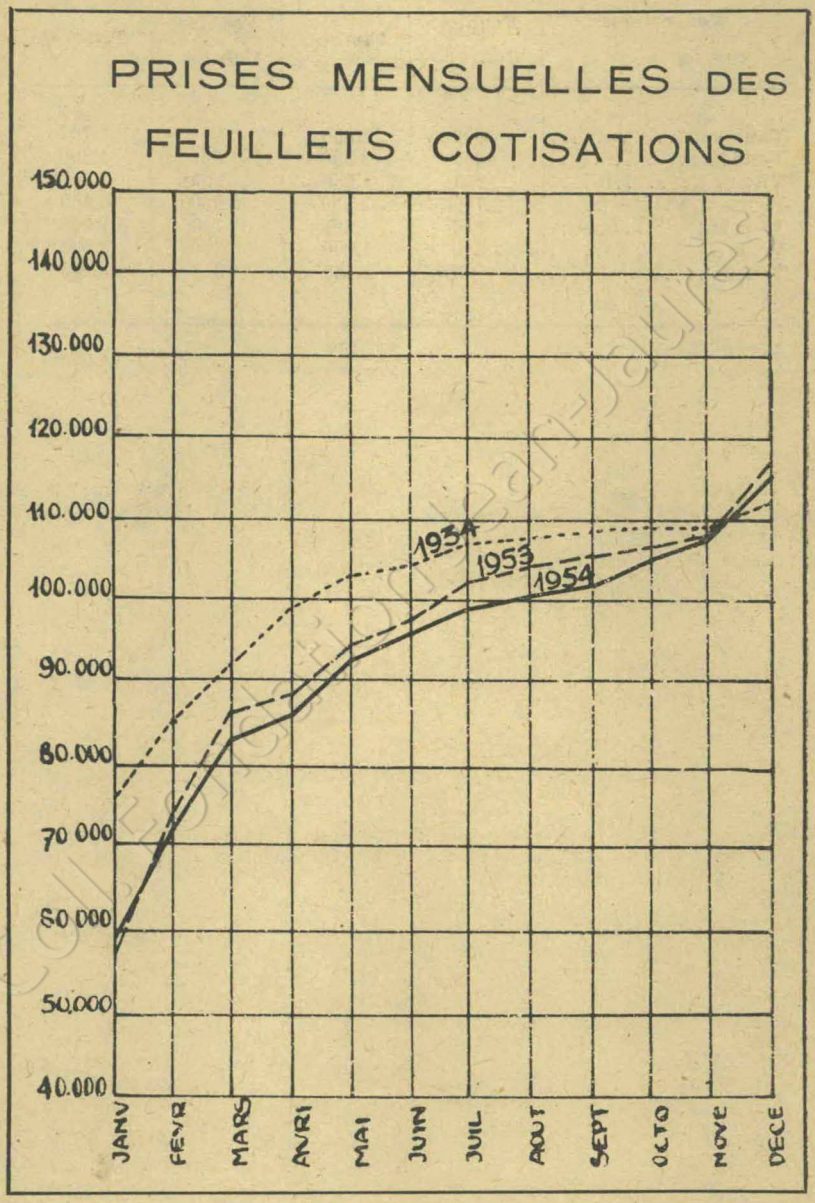

Collection Jean Jaurès

III. — REPRESENTATION DES FORCES FEDERALES A FIN 1954

FEDERATIONS	*Mandats*	*Délégués*
A. E. F.	5	2
Ain	13	2
Aisne	25	3
Alger	8	2
Allier	27	3
Basses-Alpes	6	2
Hautes-Alpes	5	2
Alpes-Maritimes	18	2
Ardèche	5	2
Ardennes	26	3
Ariège	33	3
Aube	14	2
Aude	72	6
Aveyron	14	2
Belfort	18	2
Bouches-du-Rhône	302	21
Calvados	14	2
Cambodge	—	—
Cantal	—	—
Charente	8	2
Charente-Maritime	26	3
Cher	18	2
Constantine	20	2
Corrèze	11	2
Corse	11	2
Côte d'Or	16	2
Côte d'Ivoire	5	2
Côtes-du-Nord	34	3
Creuse	15	2
Dordogne	59	5
Doubs	25	3
Drôme	12	2
Eure	8	2
Eure-et-Loir	12	2
Finistère	30	3
Gard	80	6
Haute-Garonne	87	7
Gers	17	2
Gironde	79	6
Guinée	5	2
Guyane	—	—
Hérault	67	5
Ille-et-Vilaine	10	2
Indre	32	3
Indre-et-Loire	21	2
Isère	30	3
Jura	18	2
La Guadeloupe	14	2
Landes	37	3
Loir-et-Cher	14	2
Loire	10	2
Haute-Loire	5	2

Fondation Jean Jaurès

FEDERATIONS	Mandats	Délégués
Loire-Inférieure	15	2
Loiret	16	2
Lot	9	2
Lot-et-Garonne	16	2
Lozère	—	—
Madagascar	5	2
Maine-et-Loire	11	2
Manche	22	2
Marne	19	2
Haute-Marne	—	—
Maroc	13	2
Martinique	7	2
Mayenne	—	—
Meurthe-et-Moselle	28	3
Meuse	—	—
Morbihan	22	2
Moselle	10	2
Nièvre	11	2
Nord	409	28
Nouvelle-Calédonie	—	—
Oise	17	2
Oran	36	3
Orne	5	2
Pas-de-Calais	378	26
Puy-de-Dôme	25	3
Basses-Pyrénées	21	2
Hautes-Pyrénées	11	2
Pyrénées-Orientales	45	4
Bas-Rhin	21	2
Haut-Rhin	45	4
Rhône	19	2
Haute-Saône	5	2
Saône-et-Loire	17	2
Sarthe	14	2
Savoie	16	2
Haute-Savoie	11	2
Seine	249	18
Seine-Maritime	32	3
Seine-et-Marne	19	2
Seine-et-Oise	106	8
Sénégal	101	8
Deux-Sèvres	15	2
Somme	59	5
Sud-Vietnam	5	2
Tarn	28	3
Tarn-et-Garonne	9	2
Tunisie	6	2
Var	57	5
Vaucluse	13	2
Vendée	15	2
Vienne	6	2
Haute-Vienne	122	9
Vosges	11	2
Yonne	12	2

IV. — FEDERATIONS AYANT REGLE DES TIMBRES « INTERNATIONALE »

1°) Plus d'un timbre par adhérent :

Alger	404
Loir-et-Cher	625
Loire-Inférieure	560
Belfort	700
Sarthe	540
Savoie	614
Vietnam	115

2°) Moins d'un timbre par adhérent :

Aisne	125
Aude	1.300
Charente-Maritime	70
Eure-et-Loir	150
Gers	100
Hérault	200
Maine-et-Loire	50
Maroc	206
Mayenne	10
Morbihan	15
Oran	500
Haute-Saône	100
Saône-et-Loire	300
Seine	3.250
Seine-et-Marne	180
Yonne	250

Collection Jean Jaurès

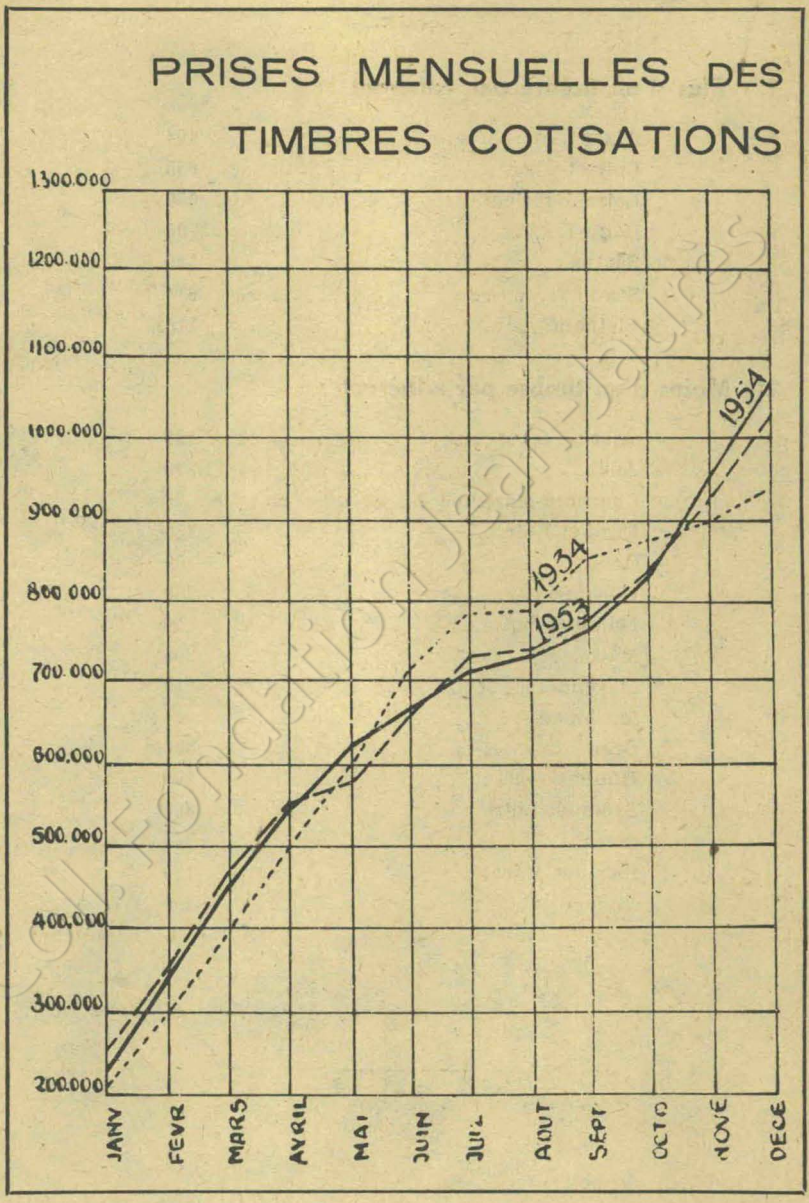

Coll. Fondation Jean Jaurès

B) LES DECISIONS DU 46e CONGRES NATIONAL

Le 46e Congrès National s'est tenu à Asnières, « Centre Administratif et Social », les 1, 2, 3 et 4 juillet 1954.

I. — LES DELEGATIONS FRATERNELLES

TREIZE délégués, représentant les Partis de l'Internationale Socialiste, ont cette année suivi les travaux du 46e Congrès National.

Les Partis qui n'avaient pu se faire représenter se sont excusés et ont adressé au Congrès leurs vœux fraternels, en particulier, le « Parti Social Démocrate Italien », le « Parti Social Démocrate Suisse », le « Coopérative Commonwealth du Canada », le « Parti Social Démocrate Japonais », et la « Conférence Socialiste Asiatique ».

ALLEMAGNE :

représentant les 650.000 membres du S.P.D.
F. HEINE, Secrétaire général à la propagande du S.P.D.

AUTRICHE :

représentant les 630.000 membres du S.P.O.
Otto PROBST, Secrétaire général, député.

BELGIQUE :

représentant les 126.000 membres du P.S.B., soit 38 % des votes aux dernières élections générales.
Joseph MERLOT, Député, ancien Ministre, membre du Bureau du P.S.B.
Joseph BRACOPS, Député, Maire d'Anderlecht.

ESPAGNE :

LLOPIS, Secrétaire général du P.S.O.E. en exil.

FINLANDE :

KALPELAINEN, Vice-Président du Groupe Parlementaire Socialiste, représentant les 108.000 membres du P.S. Finlandais, soit 37,5 % des voix.

GRANDE-BRETAGNE :

représentant les 5.850.000 membres du Labour,
W. FRANKLIN, ancien Président du Syndicat des Cheminots. Membre de l'Exécutif.

HOLLANDE :

représentant les 110.000 membres du Parti du Travail, soit 29 % des votes aux dernières élections.

Marinus A. A. van der GOES van NATERS, Député, membre de l'Exécutif.

LUXEMBOURG :

représentant les 5.000 membres du Parti Socialiste Ouvrier Luxembourgeois, soit 32 % des voix aux dernières élections.
BODSON, Ministre de la Justice.
HUMER, membre de l'Exécutif.

SUEDE :

représentant les 751.000 Travaillistes suédois et 180.000 Socialistes norvégiens, soit 42 % des votes.
KAJ BJORK, Secrétaire international du P.S. Suédois.

SARRE :

représentant 11.000 membres du P.S.S.
KIRN, membre de l'Exécutif, Ministre du Travail.
KUNKEL, Secrétaire du Parti.

⁂

II. — DECISIONS DIVERSES

1°) Ordre du jour du Congrès

Le Comité Directeur avait proposé l'ordre du jour suivant qui fut accepté par le Congrès :

● **Examen des rapports statutaires.**

— *Rapport général d'activité ;*
— *Rapport de la Commission Nationale des Conflits ;*
— *Rapport de la Commission Nationale de Contrôle.*

● **Demandes de réintégration.**

● **Politique générale.**

— *Politique intérieure ;*
— *Politique internationale ;*
— *Politique dans l'Union Française.*

● **Election des organismes centraux.**

— *Comité Directeur ;*
— *Commission Nationale des Conflits ;*
— *Commission Nationale de Contrôle ;*
— *Commission Féminine Nationale.*

2°) Commission de vérification des mandats

Le rapport suivant de la Commission de vérification des mandats a été adopté :

LA COMMISSION DE VERIFICATION DES MANDATS :

— Ayant pris connaissance des prises des Fédérations en feuillets et timbres au cours de l'exercice 1953.

— S'étant assurée que le calcul du nombre de mandats et délégués pour nos Assises nationales, en 1954, a été fait conformément aux articles 10, 22, 23, 25 de nos statuts et à la décision du 45e Congrès National de faire ces calculs sur la base de 25 cotisants à 12 timbres.

— Ayant entendu les explications fournies par le Secrétaire administratif.

— S'étant assurée que les Fédérations ont été avisées en temps utile du nombre de leurs mandats et délégués respectifs et qu'elles ont eu la possibilité, le cas échéant, de faire entendre leurs réclamations.

VOUS DEMANDE DE VALIDER LES MANDATS ET DELEGATIONS INDIQUES CI-DESSOUS :

Délégués au 46e Congrès 343
Mandats 1954 ..... *3.455*

Faisaient partie de cette Commission les camarades : GIGAUD (Loir-et-Cher) ; STAUB (Loire-Inférieure) ; BAUDOU (Bouches-du-Rhône).

3°) Représentation des fédérations dans les Assemblées Nationales du Parti en 1955

Le Congrès a adopté le texte suivant :

« Vu l'article 24 du règlement du Parti, décide que les mandats des Fédérations, dans les Assemblées nationales du Parti en 1955, seront calculés sur la base de 25 cotisants à 12 timbres ».

4°) Rapport général d'activité

A la suite de la discussion, **le Rapport Général d'Activité a été adopté par 2.411 mandats contre 584** et 163 abstentions ; 18 fédérations, représentant 297 mandats, étaient absentes au moment du vote.

***

Ci-dessous le résultat détaillé des votes émis par les Fédérations :

ONT VOTE POUR :

A.E.F. : 5 ; AIN : 10 ; AISNE : 1 ; ALPES-MARITIMES : 15 ; AUBE : 15 ; AUDE : 59 ; AVEYRON : 7 ; BOUCHES-DU-RHONE : 208 ; CALVADOS : 2 ; CANTAL : 5 ; CHARENTE-MARITIME : 11 ; CHER : 21 ; CORREZE : 16 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; COTES-DU-NORD : 3 ; CREUSE : 19 ; DORDOGNE : 47 ; EURE : 9 ; EURE-ET-LOIR : 11 ; FINISTERE : 30 ; GARD : 66 ; HAUTE-GARONNE : 99 ; GIRONDE : 48 ; GUINEE : 8 ; HERAULT : 8 ; INDRE : 32 ; ISERE : 1 ; JURA : 17 ; LANDES : 46 ; LOIR-ET-CHER : 17 ; LOIRE : 9 ; LOIRE-INFERIEURE : 8 ; LOIRET : 7 ; MADAGASCAR : 5 ; MAINE-ET-LOIRE : 1 ; MANCHE : 22 ; MARNE : 22 ; MORBIHAN : 15 ; MOSELLE : 8 ; NIEVRE : 17 ; NORD : 399 ; OISE : 18 ; ORAN : 36 ; PAS-DE-CALAIS : 366 ; PUY-DE-

DOME : 24 ; BASSES-PYRENEES : 18 ; HAUTES-PYRENEES : 10 ; PYRENEES-ORIENTALES : 42 ; BAS-RHIN : 24 ; HAUT-RHIN : 4 ; RHONE : 11 ; HAUTE-SAONE : 7 ; SAONE-ET-LOIRE : 10 ; SARTHE : 14 ; SAVOIE : 1 ; SEINE : 104 ; SEINE-INFERIEURE : 23 ; SEINE-ET-MARNE : 8 ; SEINE-ET-OISE : 96 ; DEUX-SEVRES : 11 ; SOMME : 2 ; SUD-VIETNAM : 1 ; TARN : 30 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 2 ; VAR : 55 ; VIENNE : 7 ; HAUTE-VIENNE : 112 ; YONNE : 12.

ONT VOTE CONTRE :

AIN : 2 ; AISNE : 26 ; BASSES-ALPES : 7 ; ALPES-MARITIMES : 1 ; ARDENNES : 32 ; AUDE : 10 ; AVEYRON : 4 ; BOUCHES-DU-RHONE : 5 ; CALVADOS : 2 ; CHARENTE-MARITIME : 21 ; COTES-DU-NORD : 20 ; DROME : 12 ; GERS : 7 ; GIRONDE : 13 ; HERAULT : 53 ; INDRE-ET-LOIRE : 20 ; ISERE : 32 ; LOIRE : 1 ; LOIRE-INFERIEURE : 2 ; LOIRET : 3 ; MAINE-ET-LOIRE : 3 ; MORBIHAN : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 5 ; HAUTES-PYRENEES : 3 ; HAUT-RHIN : 36 ; RHONE : 7 ; HAUTE-SAONE : 1 ; SAONE-ET-LOIRE : 10 ; SAVOIE : 7 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 132 ; SEINE-INFERIEURE : 5 ; SEINE-ET-MARNE : 11 ; SOMME : 58 ; SUD-VIETNAM : 4 ; TARN : 10 ; TUNISIE : 3.

ABSTENTIONS :

BASSES-ALPES : 2 ; ALPES-MARITIMES : 1 ; AVEYRON : 3 ; BOUCHES-DU-RHONE : 23 ; CALVADOS : 9 ; CHARENTE-MARITIME : 2 ; CHER : 1 ; CONSTANTINE : 23 ; COTE-D'OR : 15 ; GIRONDE : 3 ; HERAULT : 9 ; LA GUADELOUPE : 9 ; LOIRE : 2 ; LOIRE-INFERIEURE : 6 ; LOIRET : 4 ; LOT-ET-GARONNE : 8 ; MAINE-ET-LOIRE : 2 ; RHONE : 1 ; SAONE-ET-LOIRE : 1 ; SEINE : 10 ; SEINE-ET-OISE : 10 ; DEUX-SEVRES : 3 ; TARN : 2 ; VAUCLUSE : 14.

FEDERATIONS ABSENTES AU MOMENT DU VOTE :

ALGER : 6 ; ALLIER : 32 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ARDECHE : 7 ; ARIEGE : 33 ; BELFORT : 20 ; CHARENTE : 7 ; CORSE : 9 ; DOUBS : 29 ; ILLE-ET-VILAINE : 13 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; LOT : 9 ; MARTINIQUE : 8 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 31 ; MEUSE : 5 ; ORNE : 5 ; SENEGAL : 60 ; VENDEE : 13.

*
**

NOTA :

Absentes au moment du vote, les Fédérations suivantes ont manifesté leur volonté de voter de la manière ci-dessous :

ALLIER : 30 pour ; 2 contre.

CHARENTE : 3 pour ; 4 abstentions.

CORSE : 7 pour ; 2 contre.

DOUBS : 29 pour.

5°) Rapports des Commissions Nationales de Contrôle et des Conflits

Les rapports des Commissions Nationales de Contrôle et des Conflits **ont été adoptés à mains levées.**

6°) Commission de réintégration

Le Congrès s'est prononcé pour la réintégration des camarades GAUDIN (Maine-et-Loire), et MOSES (Seine).

7°) Finances du Parti

Le Congrès a adopté les dispositions suivantes :

a) Pour les Fédérations n'ayant aucun Elu.

La part fédérale de la cotisation parlementaire versée par les membres de l'Assemblée de l'Union Française désignés par le Parti constituera un fonds commun qui sera réparti entre les Fédérations n'ayant pas d'Elus, sans que toutefois cette répartition ne soit supérieure à la cotisation normale d'un Parlementaire(2.500 francs).

b) Economies.

Des économies seront recherchées par la réduction du volume des ouvrages adressés aux Fédérations (entre autres la condensation de la brochure des Rapports Statutaires), le « Bulletin Intérieur » devant y suppléer.

c) Timbres de Cotisation.

— Maintien du timbre n° 1 à 32 francs ;
— **Un pourcentage de 10 % de timbres n° 2** (à 55 francs) sera imposé aux Fédérations ;
— Maintien du timbre n° 3 sans imposition de pourcentage ;
— A compter du 1er janvier 1955, les timbres porteront **au recto** l'indication apparente de leur catégorie.

d) Cartes permanentes.

Considérant que le prix de revient d'impression de la Carte Permanente est actuellement supérieur à son prix de vente (50 francs), le prix de cette carte est **porté à 100 francs à compter du 1er juillet 1954.**

e) Cotisation des Elus.

Les membres du Parti, délégués du Parti dans des Assemblées ou Conseils à **caractère National ou International,** seront assimilés, pour la cotisation, aux Parlementaires.

8°) Liberté de discussion à l'intérieur du Parti.

Sur proposition du Secrétaire général, le Congrès a décidé que seraient publiés, à l'avenir, dans le « Populaire » et le « Bulletin Intérieur », celles des motions minoritaires ayant été soumises au vote du Congrès.

En outre, si, au cours de l'année, en dehors des périodes précédant un Congrès ou un Conseil National ayant pouvoirs de Congrès, il apparaît utile à l'information des membres du Parti de publier l'avis de camarades sur un problème d'actualité, le Secrétariat général pourra procéder à cette publication dans le « Bulletin Intérieur ».

***

Par contre, le Congrès a repoussé à une très grosse majorité la motion ci-après présentée par la Fédération de la Seine :

a) Considérant que l'article 19 des Statuts assure la liberté de discussion entière à l'intérieur du Parti, que cet article a cependant été invoqué par le Comité Directeur pour interdire la publication de bulletins ronéotypés par des militants et pour des militants, sous le prétexte que ces publications pouvaient amorcer la constitution d'un groupement d'affinités, ce qui est interdit par le même article.

b) Considérant que les responsables de ces bulletins déclarent au contraire qu'ils sont décidés à respecter l'ensemble de l'article 19 ;

c) Que, au moment où les bulletins « Entre-Nous » et « Lettres Socialistes », réservés exclusivement aux membres du Parti, ont été priés de suspendre leur publication, le C.D. a trouvé normal de laisser se constituer une organisation permanente d'affinités au sein et à l'extérieur du Parti, organisation pourvue de puissants moyens matériels et d'un appareil consacré à la pénétration, dans le Parti, d'une idéologie que le Secrétaire général de cette organisation qualifie lui-même de « travailliste » en opposant nettement ce terme à celui de socialiste ;

Considérant enfin que la décision du C.D. est entachée de partialité alors qu'il suffirait, si des publications prêtent à critique, de se référer au chapitre VIII du Règlement du Parti, et en particulier à l'article 73, auquel les responsables des bulletins supprimés déclarent vouloir se soumettre.

Le Congrès rapporte les décisions de suppression des bulletins « Entre-Nous » et « Lettres Socialistes ».

9°) Questions renvoyées au Comité Directeur.

a) Réforme électorale.

— Une Résolution de la Fédération des Bouches-du-Rhône et une autre de la Haute-Vienne demandant que soit mise à l'étude la réforme électorale. Le Comité Directeur devra, en temps opportun et le plus tôt possible, convoquer un Conseil National pour trancher la question.

b) Syndicats et Coopératives.

— Une Résolution de la Fédération de la Seine, relative à l'affiliation syndicale des salariés de la S.F.I.O. et aux relations du Parti avec les Organisations Syndicales et le Mouvement Coopératif, demandant que ces questions soient mises à l'ordre du jour du prochain Congrès National.

c) Organisation et propagande du Parti.

— Une Motion de la Fédération de la Somme concernant l'organisation et la propagande du Parti ; le Comité Directeur examinera la possibilité de convoquer sur ces questions un Conseil National.

d) Presse du Parti.

— Une Motion de la Fédération de la MARNE concernant l'organisation de la Presse du Parti.

— Une Motion de la Fédération de l'AUBE sur la collaboration des Elus Socialistes à la Presse non socialiste.

III. — POLITIQUE INTERIEURE

Le texte ci-dessous, rapporté par A. GAZIER, a été adopté **à l'unanimité :**

LE 46e CONGRES SOCIALISTE, REUNI A ASNIERES LES 1er, 2, 3 ET 4 JUILLET 1954,

Considérant que la fin de la guerre d'Indochine est l'une des conditions du relèvement national, estime indispensable, dans l'intérêt de la France et de la Paix du monde, d'obtenir dans les plus brefs délais un règlement pacifique du conflit. C'est en fonction de cette préoccupation dominante que le Parti a voté l'investiture de M. MENDES-FRANCE, comme il l'avait déjà fait il y a un an alors que la situation politique et militaire permettait de négocier dans des conditions beaucoup plus favorables.

Le Parti Socialiste continuera à appuyer tous les efforts du Gouvernement en vue d'aboutir à un arrêt des hostilités. Il continuera à s'opposer à l'envoi du contingent en Indochine et à toute mesure comportant des risques d'extension du conflit.

En matière financière, économique et sociale, le Parti Socialiste ne pourra apporter son concours qu'à un gouvernement décidé à appliquer un programme précis et à prendre les décisions énergiques qui s'imposent pour :

1° *Dans l'immédiat, améliorer dans toute la mesure possible le niveau de vie des populations rurales et urbaines, notamment de celles qui perçoivent actuellement les plus modestes rémunérations, afin de soulager leurs misères, d'assurer l'écoulement des produits et d'entraîner la pleine utilisation de la capacité actuelle de la production ;*

2° *Accroître, avec la collaboration des travailleurs, la production agricole et industrielle, dans le cadre d'un véritable plan d'expansion, afin que la France sorte de la décadence économique où elle est plongée depuis trop longtemps et qui a encore été aggravée par la politique suivie au cours de ces dernières années, notamment par les Gouvernements Pinay et Laniel ;*

3° *Mettre en valeur les pays d'Outre-Mer et assurer à leurs populations des conditions de vie meilleures ;*

4° *Réaliser dans l'agriculture, l'industrie et la distribution, des réformes de structure préconisées par le 45e Congrès du Parti et qui feront l'objet de textes spéciaux élaborés et publiés par le Comité Directeur.*

Il importe de prouver par des actes que ce qui est immédiatement possible est réalisé sans retard. Ainsi sera obtenu le concours actif des couches laborieuses de la population à l'augmentation substantielle du revenu national et à sa plus juste répartition.

De même, le Congrès réaffirme sa volonté d'assurer l'intangibilité

du caractère laïque de l'Etat et des institutions scolaires et sa volonté d'obtenir la suppression de toute subvention directe ou indirecte aux œuvres, associations ou écoles autres que laïques.

La forme du concours que le Parti pourra apporter au Gouvernement sera déterminée par le contenu même de son programme d'action, contenu qui sera apprécié par les instances supérieures du Parti d'après le programme établi par ses Congrès.

***

IV. — POLITIQUE INTERNATIONALE

La première partie de cette motion et son dernier paragraphe (en italique et capitale maigre dans le texte) ont été adoptés à l'unanimité par le Congrès.

***

La seconde partie (en gras dans le texte), rapportée par Ch. PINEAU (Sarthe), a été adoptée par 1.982 mandats contre 1.193 à un texte rapporté par R. LACOSTE (Dordogne) et 227 abstentions.

***

LE Congrès proclame que, sur le plan international, le devoir de tout Gouvernement soucieux de défendre les intérêts du peuple français et de promouvoir le redresement du pays est de travailler sans relâche au REGLEMENT PACIFIQUE DE TOUS LES CONFLITS, *à la* DISPARITION DE LA GUERRE FROIDE ET A L'ORGANISATION DE LA PAIX DANS LE MONDE.

A cet effet :

1° *Le Congrès estime que le Gouvernement doit,* EN TOUT PREMIER LIEU, *aboutir par toutes les négociations nécessaires et en* RESISTANT AU BESOIN A TOUTES LES PRESSIONS INTERESSEES, *à un cessez-le-feu immédiat en Indochine. Le règlement* NEGOCIE *de la guerre d'Indochine peut encore et doit aboutir à une* PAIX HONORABLE *si l'on sait se garder, à la fois, des erreurs qui mèneraient à la capitulation et des affolements qui, par l'internationalisation de cette guerre, ouvriraient la voie aux plus criminelles aventures.*

LA SITUATION PLEINE DE DANGERS DE LA TUNISIE ET DU MAROC *nécessite l'adoption et la mise en œuvre rapide d'une politique hardie de réformes déjà définie par le Parti et développée par le présent Congrès dans d'importantes motions spéciales. Cette politique est seule susceptible de ramener le calme dans ces pays et de rétablir une féconde collaboration franco-tunisienne et franco-marocaine.*

2° *Profondément convaincu de la nécessité impérieuse de la détente internationale, le Congrès se prononce :*

a) *Contre toute politique de la « paix par la force » ;*

b) *Pour l'élargissement des échanges culturels et économiques entre l'Est et l'Ouest et pour des négociations destinées à assurer la coexistence pacifique des deux blocs ;*

c) *Pour l'évolution des nations d'Asie aspirant à l'indépendance politique*

et à la libération économique et sociale et pour la reconnaissance de la Chine de Mao-Tsé-Tung ;

d) *Pour la solidarité totale avec les efforts du Parti Travailliste, hostile au projet actuel de pacte du Sud-Est Asiatique, afin que les nations libres du Sud-Est Asiatique ne soient pas obligées de s'intégrer dans un des deux blocs antagonistes.*

***

LE Congrès souligne que la politique du Parti a toujours eu pour objectif la réalisation d'un désarmement général, simultané et contrôlé. Les circonstances ont amené le Parti à rechercher les moyens d'assurer la sécurité de la France et de l'Europe et à considérer que la ratification du Traité instituant la Communauté Européenne de Défense permettait à la fois de réaliser une forme acceptable de sécurité collective, dans le cadre d'une construction européenne, et d'éviter les dangers de la création d'une armée allemande autonome.

Il accepte toute confrontation entre les divers points de vue qui se sont exprimés à ce sujet, en rappelant toutefois que le problème n'est pas seulement de réaliser un accord entre Français, mais entre tous les pays intéressés.

Il ne saurait s'associer à une proposition qui aurait pour conséquence directe ou indirecte la constitution d'une armée allemande autonome. Seuls des abandons de souveraineté au profit d'une organisation supranationale et un contrôle démocratiquement organisé peuvent apporter, dans ce domaine, des garanties réelles.

Tels sont les principes qui fixent le mandat donné aux camarades délégués pour participer à toute confrontation.

Le Congrès appelle enfin les grands Partis Socialistes européens à conjuguer leurs efforts pour aboutir à la construction d'une Europe véritable, c'est-à-dire indépendante, pacifique, et, en définitive, socialiste, et affirme que seule l'action du Socialisme international est capable de bâtir la Paix dans le monde.

***

A la seconde partie (en gras) du texte ci-dessus était opposé le texte ci-après rapporté par R. LACOSTE (Dordogne) au nom de la minorité.

Adversaire résolu de toute politique ayant pour effet de renforcer la division de l'Europe et du monde, d'assurer la pérennité de la guerre froide et de détruire toute chance de désarmement, le Congrès se déclare hostile à tout réarmement de l'Allemagne.

Il n'en affirme pas moins sa fidélité au principe de la sécurité collective et son adhésion à l'œuvre de renforcement, dans le cadre atlantique et sur **le plan défensif**, de la solidarité des Démocraties occidentales. Il se prononce en même temps pour la création d'un système européen de sécurité englobant toutes les nations libres d'Europe, dont l'Allemagne réunifiée sur la base d'élections libres et les nations situées au-delà du rideau de fer.

Il rappelle cependant que, **mieux que les nécessaires pactes d'assis-**

tance mutuelle, le désarmement progressif, internationalement contrôlé est capable d'assurer définitivement la Paix dans le monde et formule le vœu ardent que de nouveaux progrès soient réalisés à la commission du désarmement des Nations-Unies.

(Le paragraphe suivant, inclus à la fin de la motion majoritaire, a été adopté à l'unanimité. N.D.L.R.)

Le Congrès appelle enfin les grands Partis Socialistes européens à conjuguer leurs efforts pour aboutir à la construction d'une Europe véritable, c'est-à-dire indépendante, pacifique et, en définitive, Socialiste, et affirme que seule l'action du Socialisme international est capable de bâtir la Paix dans le monde.

***

Ci-dessous le résultat détaillé des votes émis par les fédérations.

POUR LE TEXTE RAPPORTE PAR CH. PINEAU.

AIN : 7 ; AISNE : 10 ; ALGER : 5 ; ALLIER : 19 ; HAUTES-ALPES : 2 ; ALPES-MARITIMES : 12 ; ARDENNES : 8 ; ARIEGE : 15 ; AUBE : 12 ; AVEYRON : 7 ; BOUCHES-DU-RHONE : 190 ; CANTAL : 4 ; CHARENTE : 2 ; CHARENTE-MARITIME : 5 ; CHER : 6 ; CONSTANTINE : 9 ; CORREZE : 16 ; CORSE : 7 ; COTE-D'OR : 9 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; COTES-DU-NORD : 8 ; DORDOGNE : 12 ; DOUBS : 16 ; EURE : 7 ; EURE-ET-LOIR : 5 ; FINISTERE : 21 ; GARD : 31 ; HAUTE-GARONNE : 38 ; GERS : 2 ; GIRONDE : 31 ; HERAULT : 17 ; INDRE : 28 ; INDRE-ET-LOIRE : 1 ; ISERE : 7 ; JURA : 15 ; LANDES : 42 ; LOIR-ET-CHER : 15 ; LOIRE : 5 ; HAUTE-LOIRE : 2 ; LOIRE-INFERIEURE : 7 ; LOIRET : 4 ; LOT : 3 ; LOT-ET-GARONNE : 8 ; MADAGASCAR : 5 ; MAINE-ET-LOIRE : 2 ; MANCHE : 18 ; MARNE : 15 ; MARTINIQUE : 2 ; MORBIHAN : 4 ; MOSELLE : 8 ; NIEVRE : 17 ; NORD : 361 ; OISE : 9 ; ORAN : 13 ; ORNE : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 349 ; PUY-DE-DOME : 12 ; BASSES-PYRENEES : 16 ; HAUTES-PYRENEES : 9 ; PYRENEES-ORIENTALES : 8 ; BAS-RHIN : 11 ; HAUT-RHIN : 4 ; RHONE : 9 ; HAUTE-SAONE : 2 ; SAONE-ET-LOIRE : 11 ; SARTHE : 14 ; SAVOIE : 1 ; SEINE : 91 ; SEINE-MARITIME : 19 ; SEINE-ET-MARNE : 8 ; SEINE-ET-OISE : 87 ; DEUX-SEVRES : 9 ; SOMME : 2 ; TARN : 23 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 2 ; VAR : 23 ; VAUCLUSE : 4 ; VENDEE : 1 ; VIENNE : 4 ; HAUTE-VIENNE : 112 ; YONNE : 8.

POUR LE TEXTE RAPPORTE PAR R. LACOSTE.

AIN : 5 ; AISNE : 14 ; ALGER : 1 ; ALLIER : 8 ; BASSES-ALPES : 9 ; HAUTES-ALPES : 3 ; ALPES-MARITIMES : 5 ; ARDENNES : 24 ; ARIEGE : 18 ; AUBE : 3 ; AVEYRON : 7 ; BELFORT : 20 ; BOUCHES-DU-RHONE : 46 ; CALVADOS : 13 ; CANTAL : 1 ; CHARENTE : 5 ; CHARENTE-MARITIME : 27 ; CHER : 13 ; CONSTANTINE : 14 ; CORSE : 2 ; COTE-D'OR : 3 ; COTES-DU-NORD : 15 ; DORDOGNE : 35 ; DOUBS : 13 ; DROME : 12 ; EURE : 2 ; EURE-ET-LOIR : 6 ; FINISTERE : 9 ; GARD : 33 ; HAUTE-GARONNE : 61 ; GERS : 5 ; GIRONDE : 33 ; HERAULT : 53 ; INDRE : 4 ; INDRE-ET-LOIRE : 19 ; ISERE : 26 ; JURA : 2 ; LANDES : 4 ; LOIR-ET-CHER : 2 ; LOIRE : 6 ; HAUTE-LOIRE : 3 ; LOIRE-INFERIEURE : 8 ; LOIRET : 7 ; LOT : 6 ; MAINE-ET-LOIRE : 4 ; MANCHE : 4 ; MARNE :

7 ; MARTINIQUE : 6 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 31 ; MORBIHAN : 16 ; NORD : 33 ; OISE : 9 ; ORAN : 23 ; PUY-DE-DOME : 11 ; BASSES-PYRENEES : 2 ; HAUTES-PYRENEES : 4 ; PYRENEES-ORIENTALES : 31 ; BAS-RHIN : 13 ; HAUT-RHIN : 36 ; RHONE : 10 ; HAUTE-SAONE : 6 ; SAONE-ET-LOIRE : 6 ; SAVOIE : 7 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 144 ; SEINE-INFERIEURE : 9 ; SEINE-ET-MARNE : 11 ; SEINE-ET-OISE : 19 ; DEUX-SEVRES : 2 ; SOMME : 58 ; TARN : 14 ; TUNISIE : 3 ; VAR : 32 ; VAUCLUSE : 10 ; VENDEE : 11 ; VIENNE : 1 ; YONNE 4.

ABSTENTIONS :

A.E.F. : 5 ; AISNE : 3 ; ALLIER : 5 ; AUDE : 69 ; CHARENTE-MARITIME : 2 ; CHER : 3 ; COTE-D'OR : 3 ; GARD : 2 ; GUINEE : 8 ; LOIRE : 1 ; LOIRE-INFERIEURE : 1 ; LOIRET : 3 ; NORD : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 22 ; PUY-DE-DOME : 1 ; PYRENEES-ORIENTALES : 3 ; SAONE-ET-LOIRE : 4 ; SEINE : 11 ; SENEGAL : 60 ; DEUX-SEVRES : 3 ; SUD-VIETNAM : 5 ; TARN : 5 ; VENDEE : 1 ; VIENNE : 2.

FEDERATIONS ABSENTES AU MOMENT DU VOTE :

ARDECHE : 7 ; CREUSE : 19 ; ILLE-ET-VILAINE : 13 ; LA GUADELOUPE : 9 ; MEUSE : 5.

⁂

V. — UNITE ET DISCIPLINE DE VOTE

Le texte rapporté par Guy Mollet a été adopté par 2.265 mandats contre 1.058 à un texte rapporté par E. Depreux et 91 abstentions...

⁂

Nous publions ci-dessous ces deux motions.

1°) Texte adopté.

LE Congrès confirme sa volonté de préserver l'unité du Parti et de faire respecter la discipline de vote par tous les Elus.

Dans cet esprit, faisant sien l'appel du Secrétaire Général du Parti, il donne mandat au Comité Directeur d'accorder une amnistie pleine et entière aux camarades indisciplinés, à la condition que ceux-ci prennent l'engagement de respecter désormais, en toutes circonstances, la discipline du Parti.

2°) Motion de la minorité.

LE Congrès National décide la suspension de toutes les sanctions prises et le sursis de toute procédure de sanction au sujet des indisciplines provoquées par la question de la C.E.D., tant que le Gouvernement n'aura pas pris de position précise et qu'aucune date n'aura été fixée pour un débat au Parlement sur ce problème.

⁂

3°) Ci-dessous le résultat détaillé des votes émis par les Fédérations.

POUR LE TEXTE RAPPORTE PAR GUY MOLLET.

A.E.F. : 5 ; AIN : 10 ; AISNE : 10 ; ALGER : 5 ; ALLIER : 30 ; HAUTES-ALPES : 1 ; ALPES-MARITIMES : 16 ; ARIEGE : 3 ; AUBE : 15 ; AUDE : 69 ; BOUCHES-DU-RHONE : 201 ; CANTAL : 4 ; CHARENTE : 5 ; CHARENTE-MARITIME : 11 ; CORREZE : 16 ; COTE-D'OR : 5 ; CREUSE : 16 ; DORDOGNE : 5 ; DOUBS : 29 ; EURE : 7 ; EURE-ET-LOIR : 10 ; FINISTERE : 30 ; GARD : 66 ; HAUTE-GARONNE : 38 ; GIRONDE : 48 ; HERAULT : 2 ; INDRE : 32 ; JURA : 17 ; LANDES : 46 ; LOIR-ET-CHER : 17 ; LOIRE : 9 ; HAUTE-LOIRE : 3 ; LOIRE-INFERIEURE : 6 ; LOIRET : 7 ; LOT-ET-GARONNE : 8 ; MADAGASCAR : 5 ; MAINE-ET-LOIRE : 2 ; MANCHE : 22 ; MARNE : 22 ; MARTINIQUE : 2 ; MORBIHAN : 8 ; MOSELLE : 8 ; NIEVRE : 17 ; NORD : 399 ; OISE : 16 ; ORNE : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 366 ; PUY-DE-DOME : 17 ; BASSES-PYRENEES : 16 ; HAUTES-PYRENEES : 13 ; PYRENEES-ORIENTALES : 15 ; BAS-RHIN : 14 ; RHONE : 9 ; HAUTE-SAONE : 4 ; SAONE-ET-LOIRE : 4 ; SARTHE : 14 ; SEINE : 104 ; SEINE-MARITIME : 21 ; SEINE-ET-OISE : 106 ; SENEGAL : 45 ; DEUX-SEVRES : 14 ; SOMME : 2 ; SUD-VIETNAM : 4 ; TARN : 40 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; VAR : 10 ; VIENNE : 7 ; HAUTE-VIENNE : 112 ; YONNE : 11.

POUR LE TEXTE RAPPORTE PAR EDOUARD DEPREUX.

AIN : 2 ; AISNE : 17 ; ALGER : 1 ; ALLIER : 2 ; BASSES-ALPES : 9 ; HAUTES-ALPES : 4 ; ALPES-MARITIMES : 1 ; ARDENNES : 32 ; ARIEGE : 30 ; AVEYRON : 14 ; BELFORT : 20 ; BOUCHES-DU-RHONE : 35 ; CALVADOS : 13 ; CANTAL : 1 ; CHARENTE : 2 ; CHARENTE-MARITIME : 21 ; CONSTANTINE : 23 ; CORSE : 9 ; COTE-D'OR : 10 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; COTES-DU-NORD : 23 ; CREUSE : 3 ; DORDOGNE : 42 ; DROME : 12 ; EURE : 2 ; EURE-ET-LOIR : 1 ; HAUTE-GARONNE : 61 ; GIRONDE : 13 ; HERAULT : 68 ; INDRE-ET-LOIRE : 20 ; ISERE : 33 ; LOIRE : 1 ; HAUTE-LOIRE : 2 ; LOIRE-INFERIEURE : 10 ; LOIRET : 4 ; LOT : 9 ; MAINE-ET-LOIRE : 4 ; MARTINIQUE : 6 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 31 ; MORBIHAN : 12 ; OISE : 2 ; PAS-DE-CALAIS : 5 ; PUY-DE-DOME : 6 ; BASSES-PYRENEES : 2 ; PYRENEES-ORIENTALES : 26 ; BAS-RHIN : 10 ; HAUT-RHIN : 40 ; RHONE : 9 ; HAUTE-SAONE : 4 ; SAONE-ET-LOIRE : 16 ; SAVOIE : 8 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 132 ; SEINE-MARITIME : 7 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SENEGAL : 15 ; SOMME : 58 ; SUD-VIETNAM : 1 ; TARN : 1 ; TUNISIE : 5 ; VAR : 45 ; VAUCLUSE : 14 ; VENDEE : 13 ; YONNE : 1.

ABSTENTIONS :

CHARENTE-MARITIME : 2 ; CHER : 22 ; GIRONDE : 3 ; GUINEE : 8 ; LOIRE : 2 ; LOIRET : 3 ; ORAN : 36 ; PUY-DE-DOME : 1 ; PYRENEES-ORIENTALES : 1 ; RHONE : 1 ; SAONE-ET-LOIRE : 1 ; SEINE : 10 ; TARN : 1.

FEDERATIONS ABSENTES AU MOMENT DU VOTE :

ARDECHE : 7 ; GERS : 7 ; ILLE-ET-VILAINE : 13 ; LA GUADELOUPE : 9 ; MEUSE : 5.

⁂

VI. — TUNISIE

(MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE)

LE CONGRES CONSTATE :

— Que la situation devient de plus en plus tragique en TUNISIE,

— que le terrorisme et le contre-terrorisme ensanglantent le pays pour le malheur de tous,

— que les réformes partielles du 4 mars dernier, négociées dans le secret et où prédomine l'esprit de la néfaste note du 15 décembre 1951, se heurtent à la double hostilité des Tunisiens et des Français,

— que le Gouvernement tunisien, constitué à la même date par des personnalités sans crédit auprès de l'opinion publique tunisienne et aussitôt condamné par celle-ci à dû donner sa démission.

— qu'ainsi s'affirme la faillite totale d'une politique inadaptée aux réalités tunisiennes.

LE CONGRES RAPPELLE que le Parti Socialiste avait prévenu le Gouvernement de la République de la certitude de cet échec.

Fidèle aux principes déjà affirmés dans la Résolution du Congrès National de mai 1950, il estime indispensable, dans les délais les plus brefs :

1. De proclamer solennellement la volonté de la France d'aboutir à la suppression du protectorat et de définir les étapes du passage de la Tunisie du stade d'Etat protégé au stade d'Etat souverain.

2. De tout mettre en œuvre en vue de la réalisation de réformes politiques, économiques et sociales permettant de doter ce pays des institutions démocratiques indispensables pour protéger les travailleurs manuels et intellectuels, tant contre l'exploitation capitaliste de toute origine que contre une résurrection du servage féodal.

3. De conclure simultanément un traité d'association entre la République Française et la Tunisie pour coordonner, sur un pied d'égalité, leur action sur le plan de la défense commune, de la politique extérieure, des relations économiques et culturelles.

Pour s'engager dans cette voie nouvelle et rétablir dans le pays le calme par la Justice, il est nécessaire de reprendre de toute urgence les conversations avec des partenaires tunisiens représentatifs de l'opinion et capables d'engager véritablement la population, ces conversations devant embrasser l'ensemble du problème posé.

LE CONGRES FAIT APPEL à tous les habitants de la Régence, Tunisiens et Français, pour que, tirant la leçon des douloureux événements actuels, ils fassent ensemble un effort sincère pour surmonter leur antagonisme et restaurer dans le pays un climat de confiance et de Paix.

⁂

VII. — MAROC

(MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE)

Le Parti Socialiste n'a cessé de dénoncer les causes profondes de la dégradation de la situation marocaine, principalement l'altération de la notion de protectorat par la substitution de l'administration directe au contrôle et l'incapacité des pouvoirs publics, soumis à l'influence des forces économiques, à opposer aux revendications nationalistes un plan de réformes efficace. Aucune des mesures préconisées par la Fédération socialiste du Maroc pour redonner au Protectorat son sens réel n'a été prise, ce qui a rejeté l'opinion marocaine vers des solutions extrêmes.

La déposition du Sultan, que l'on tenait pour une panacée, a aggravé la situation en concentrant l'attention sur le problème dynastique au détriment des questions de fond. L'instauration d'un régime policier, qui a supprimé par l'emprisonnement et l'internement la plupart des opposants, a privé, en fait, la Résidence de tout contact avec les éléments représentatifs de l'opinion.

Le terrorisme, né en grande partie de la suppression des moyens d'expression, entretient l'insécurité, accentue la répression sous les formes les plus arbitraires, accroît l'antagonisme des populations française et marocaine et suscite le contre-terrorisme. Le pire est à craindre si des décisions radicales et immédiates ne sont pas prises.

La France doit affirmer solennellement qu'elle reconnaît la souveraineté marocaine et le droit du Maroc à l'indépendance selon des étapes à déterminer. Elle doit engager avec des interlocuteurs valables des pourparlers en vue de l'abrogation du Protectorat par un traité qui fixerait les nouvelles conditions de l'association entre la République Française et le Maroc.

Le traité d'abrogation du Protectorat ne pourra être signé qu'après l'adoption d'une constitution établissant un régime démocratique au Maroc et fournissant aux Français toutes garanties pour leurs personnes et leurs biens.

Dès maintenant, le gouvernement français doit accorder les libertés nécessaires et les réformes économiques et sociales que n'a cessé de réclamer la Fédération socialiste du Maroc et sans lesquelles aucune solution d'ensemble ne saurait être recherchée : libérer les emprisonnés et les internés politiques ; procéder à une refonte profonde de la haute administration de Rabat par des directions fermes fournies par Paris et appliquées par un personnel nouveau et sûr.

Le Parti Socialiste, fidèle aux principes fixés dans la motion de son Conseil National de janvier 1953, attire l'attention de l'opinion sur l'extrême gravité de la situation au Maroc et sur l'urgence des mesures à prendre.

Le Congrès, douloureusement peiné par les attentats qui se multiplient, salue avec émotion les victimes et s'associe à l'appel lancé par la Section socialiste de Casablanca à toute la population du Maroc pour qu'elle conserve un calme et une dignité sans lesquels aucune tentative efficace de rapprochement et d'entente ne pourrait être entreprise.

⁂

VIII. — GRACE GENERALE POUR LES CONDAMNES POLITIQUES D'OUTRE-MER

(MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE)

LE Congrès,

Considérant que toute politique de réforme et de progrès économique dans les pays d'Outre-Mer exige, de la part de la France, une attitude de générosité et de clémence vis-à-vis de ceux qui ont été ses adversaires.

Adresse un pressant appel à M. le Président de la République pour qu'à l'occasion du 14 Juillet il accorde une grâce générale couvrant les condamnations prononcées dans les pays d'Outre-Mer à l'occasion d'événements politiques, en particulier en Tunisie, au Maroc et à Madagascar.

⁂

IX. — ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

La motion suivante fut REPOUSSEE par 2.282 mandats contre 919 et 200 abstentions.

CONSIDERANT que le Comité Directeur a pris sous son contrôle politique, par une interprétation large de l'article 42 des Statuts, le groupe de l'Assemblée de l'Union Française,

Considérant que cette interprétation est justifiée,

Le Congrès la confirme et décide en conséquence que, dans l'article 31 relatif à l'élection du Comité Directeur, il faut comprendre dans l'expression « Elus parlementaires », les Elus de l'Assemblée Nationale, ceux du Conseil de la République et ceux de l'Union Française.

⁂

Ci-dessous le résultat détaillé des votes émis par les Fédérations.

ONT VOTE CONTRE LE TEXTE CI-DESSUS

A.E.F. : 5 ; ALGER : 3 ; ALLIER : 30 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ALPES-MARITIMES : 17 ; AUBE : 15 ; AUDE : 69 ; BOUCHES-DU-RHONE : 208 ; CANTAL : 5 ; CHARENTE : 3 ; CHARENTE-MARITIME : 11 ; CHER : 2 ; CONSTANTINE : 23 ; CORREZE : 16 ; CREUSE : 19 ; DORDOGNE : 12 ; DOUBS : 29 ; FINISTERE : 30 ; GARD : 66 ; HAUTE-GARONNE : 99 ; GERS : 7 ; GIRONDE : 64 ; GUINEE : 8 ; INDRE : 32 ; ISERE : 3 ; JURA : 17 ; LANDES : 46 ; LOIR-ET-CHER : 17 ; LOIRE : 12 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 7 ; LOIRET : 7 ; LOT-ET-GARONNE : 8 ; MADAGASCAR : 5 ; MANCHE : 22 ; MOSELLE : 8 ; NIEVRE : 17 ; NORD : 399 ; OISE : 10 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 371 ; PUY-DE-DOME : 24 ; BASSES-PYRENEES : 16 ; HAUTES-PYRENEES : 13 ; BAS-RHIN : 10 ; RHONE : 9 ; HAUTE-SAONE : 7 ; SAONE-ET-LOIRE : 21 ; SARTHE : 14 ; SEINE : 10 ; SEINE-MARITIME : 23 ; SEINE-ET-OISE : 106 ; SENEGAL : 60 ; DEUX-SEVRES : 14 ; SOMME : 2 ; TARN : 42 ;

TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 2 ; VIENNE : 7 ; HAUTE-VIENNE : 112 ; YONNE : 8.

ONT VOTE POUR

AIN : 12 ; ALGER : 3 ; ALLIER : 2 ; BASSES-ALPES : 9 ; ARDENNES : 32 ; ARIEGE : 33 ; AVEYRON : 14 ; BELFORT : 20 ; BOUCHES-DU-RHONE : 5 ; CALVADOS : 13 ; CHARENTE : 4 ; CHARENTE-MARITIME : 21 ; CHER : 20 ; CORSE : 9 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; COTES-DU-NORD : 23 ; DORDOGNE : 35 ; DROME : 12 ; HERAULT : 70 ; ISERE : 30 ; LOIRE-INFERIEURE : 8 ; LOIRET : 7 ; LOT : 9 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 31 ; OISE : 8 ; BASSES-PYRENEES : 2 ; BAS-RHIN : 14 ; HAUT-RHIN : 40 ; RHONE : 10 ; HAUTE-SAONE : 1 ; SAVOIE : 8 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 222 ; SEINE-MARITIME : 5 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SOMME : 58 ; SUD-VIETNAM : 5 ; TUNISIE : 3 ; VAR : 55 ; VAUCLUSE : 14 ; VENDEE : 13 ; YONNE : 4.

ABSTENTIONS :

AISNE : 27 ; BOUCHES-DU-RHONE : 23 ; CHARENTE-MARITIME : 2 ; COTE-D'OR : 15 ; INDRE-ET-LOIRE : 20 ; LOIRE-INFERIEURE : 1 ; MAINE-ET-LOIRE : 6 ; MARNE : 22 ; MARTINIQUE : 8 ; MORBIHAN : 20 ; PYRENEES-ORIENTALES : 42 ; SEINE : 14.

FEDERATIONS ABSENTES AU MOMENT DU VOTE :

ARDECHE : 7 ; EURE : 9 ; EURE-ET-LOIR : 11 ; ILLE-ET-VILAINE : 13 ; LA GUADELOUPE : 9 ; MEUSE : 5.

⁂

X. — CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR

IL a été décidé de revenir à l'ancienne procédure, c'est-à-dire de ne plus publier la liste des candidats au Comité Directeur et d'accepter les candidatures jusqu'aux premières séances du Congrès.

⁂

XI. — ELECTION DES ORGANISMES CENTRAUX

1°) Comité Directeur

Inscrits	343
Votants	337
Bulletins nuls	11
Suffrages exprimés	326

SONT ELUS :

TANGUY-PRIGENT	322	voix
LAMINE-GUEYE	320	»
COUTANT Robert	319	»
PROVO Victor	314	»

RIBIERE Henri ..... 312 »
LOUSTAU Kléber ..... 312 »
PINEAU Christian ..... 307 »
GUYON J.-Raymond ..... 304 »
LAURENT Augustin ..... 301 »
COURTOIS Jean ..... 301 »
BEGARRA Joseph ..... 298 »
MARTET Urbain ..... 293 »
TEXCIER Jean ..... 283 »
NAEGELEN René ..... 281 »
GAZIER Albert ..... 279 »
BIDET André ..... 277 »
CAZAGNES Honoré ..... 270 »
PHILIP André ..... 269 »
JACQUET Gérard ..... 260 »
BRUTELLE Georges ..... 260 »
MARZORATTI Jacques ..... 253 »
COMMIN Pierre ..... 252 »
MOLLET Guy ..... 252 »
MALACRIDA Henri ..... 249 »
MOREAU Emilienne ..... 248 »
DEPREUX Edouard ..... 246 »
PEYRASSOL Lucien ..... 241 »
HERBAUT Pierre ..... 237 »
RIMBERT Pierre ..... 197 »
FERRAT André ..... 193 »

VIENNENT ENSUITE :

PIVERT, WEIL-RAYNAL, POITEVIN, GUIRANDOU, MARGUERITTE, BARANTON, JONAS, VARIGOT Berthe, BOIREAU et TALBOT.

LE BUREAU DE VOTE ETAIT AINSI CONSTITUE :

Président : Florimond LECOMTE (Nord) ; Assesseurs : Gustave ROBERT (P.-de-C.) et Pierre MAURIAC (Seine).

⁂

2°) Commission Féminine Nationale

Inscrits	98
Votants	92
Blancs ou nuls	6
Suffrages exprimés	86

SONT ELUES :

a) REGION PARISIENNE

FOUCHERE Berthe ..... 83 voix
BLANC Emma ..... 80 »

BRUNET Jeanne ..... 77 »
CLAUDE Paquita ..... 76 »
BRUNSWIGG Betty ..... 73 »
EPSTEIN Hélène ..... 70 »
SALA Paule ..... 60 »
LE GARS Marie ..... 56 »
NOUBLANCHE Lucienne ..... 55 »

VIENNENT ENSUITE :

BRET Lucienne ; HARDY Augustine ; MENARD Juliette ; FORIANI Gina ; BEETZ Maya.

b) PROVINCE

SONT ELUES :

GARROU Marie-Antoinette (Gironde) ..... 86 voix
MORIN Renée (Cher) ..... 86 »
LALLEMENT Aimée (Marne) ..... 85 »
MERLE Marguerite (Saône-etLoire) ..... 85 »
MAY Jane (Haut-Rhin) ..... 85 »
FLORET Paule (Allier) ..... 84 »
FORTIN Josette (Vendée) ..... 84 »
ROUQUET Pierrette (Indre) ..... 84 »
MAUCHAUSSEE Raymonde (Côte-d'Or) ..... 83 »
RAUZE Marianne (Pyrénées-Orientales) ..... 82 »
RIVEREAU Marthe (Vienne) ..... 79 »
BOUCHERON Madeleine (Haute-Vienne) ..... 76 »
CHOQUET Olga (Nord) ..... 76 »
LE GALL Denise (Eure-et-Loir) ..... 72 »
JACQ Marie (Finistère) ..... 67 »

VIENT ENSUITE :

DUPONT Louise (Haute-Garonne).

⁂

3°) Commission Nationale des Conflits

Inscrits 343
Votants 337
Blancs ou nuls 16

Suffrages exprimés 321

SONT ELUS :

Titulaires :

CROS Charles (Sénégal) ..... 279 voix
BECART Etienne (Nord) ..... 265 »
JACQUE Eugène (Seine) ..... 252 »
LECOMTE Florimond (Nord) ..... 251 »

SICARD Rémy (Seine) ..... 248 »
COLLET Robert (Sarthe) ..... 223 »
VEQUE Charles (Côte-d'Or) ..... 197 »
GOZARD Gilles (Allier) ..... 171 »
MOULIN Désiré (Seine-et-Oise) ..... 164 »

Suppléants :

VIGUIER Henri (Seine) ; ROSSI Louis (B.-du-R.) ; CARTAYRADE Emile (L.-et-G.) ; HUYARD Henri (Vienne) ; GRANIER Francisca (Seine) ; KLOPFSTEIN Marcel (Seine) ; VANDENBROUCKE Henri (Seine).

***

4°) Commission Nationale de Contrôle

Titulaires :

ANGOUSSET (Seine) ; BAUDOU (Bouches-du-Rhône) ; BOURGEAIS (Seine) ; CAZES (Seine) ; DELCLAUX (Gard) ; JURQUET (Seine) ; RENAUDEL (Var) ; RICHARD Maurice (Seine) ; WEILL (Seine).

Suppléant :

RICHARD Marcel (Seine-et-Oise).

Coll. Fondation Jean Jaurès

AU CENTRE DE LA FÉDÉRATION
DU PAS-DE-CALAIS
A LA DISPOSITION

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

LA SOCIETE D'EDITIONS

DU PAS-DE-CALAIS

5, Bd de Strasbourg. 5
ARRAS Tél. 395-396

FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. F.O.

assurera la livraison rapide et soignée de tous les travaux que vous lui confierez

JOURNAUX
PERIODIQUES
REVUES
TRAVAUX de COMMERCE
et de LUXE
LIVRES
CATALOGUES
BROCHURES

Coll. Fédération Jura-Pas-de-Calais

C) CONGRES NATIONAUX EXTRAORDINAIRES

TROIS CONGRES NATIONAUX EXTRAORDINAIRES ONT ETE TENUS :

A. — LES 29 ET 30 MAI 1954.
B. — LES 10 ET 11 NOVEMBRE 1954.
C. — LES 5 ET 6 FEVRIER 1955.

A. - 29 ET 30 MAI 1954

Le Congrès National Extraordinaire s'est tenu à PUTEAUX *salle des fêtes,* LES 29 et 30 MAI 1954.

I. — ORDRE DU JOUR DU CONGRES

Le Comité Directeur avait proposé l'ordre du jour suivant qui fut adopté par le Congrès :

Communauté Européenne de Défense et discipline de vote.

*
**

II. — MOTION PREJUDICIELLE D'AJOURNEMENT DU CONGRES — VOTES EMIS PAR LES FEDERATIONS

Présentée par le camarade JALLAT, au nom de la Fédération du Puy-de-Dôme, **cette motion préjudicielle d'ajournement du Congrès fut repoussée par 2.035 mandats contre 1.013** et 91 abstentions. 17 fédérations, représentant 315 mandats, étaient absentes au moment du vote.

*
**

ONT VOTE CONTRE L'AJOURNEMENT :

AISNE, 10 ; ALGER, 6 ; ALLIER, 32 ; ALPES-MARITIMES, 16 ; AUBE, 15 ; AUDE, 69 ; AVEYRON, 14 ; BELFORT, 2 ; BOUCHES-DU-RHONE, 190 ; CANTAL, 5 ; CHARENTE, 5 ; CONSTANTINE, 1 ; CORREZE, 16 ; CORSE, 6 ; COTE D'IVOIRE, 5 ; CREUSE, 13 ; EURE, 2 ; FINISTERE, 30 ; GARD, 66 ; GIRONDE, 30 ; HERAULT, 17 ; ILLE-ET-VILAINE, 5 ; INDRE, 32 ; ISERE, 7 ; JURA, 17 ; LOIR-ET-CHER, 17 ; LOIRE, 11 ; HAUTE-LOIRE, 1 ; LOIRE-INFERIEURE, 7 ; MAINE-ET-LOIRE, 2 ; MANCHE, 22 ; MARTINIQUE, 5 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 1 ; MORBIHAN, 4 ; NORD, 386 ; OISE, 18 ; ORAN, 36 ; PAS-DE-CALAIS, 370 ; BASSES-PYRENEES,, 17 ; BAS-RHIN, 24 ; HAUT-RHIN, 10 ; RHONE, 7 ; SAONE-

ET-LOIRE, 21 ; SARTHE, 14 ; SEINE, 125 ; SEINE-MARITIME, 14 ; SEINE-ET-MARNE, 9 ; SEINE-ET-OISE, 79 ; DEUX-SEVRES, 12 ; SOMME, 1 ; SUD VIETNAM, 1 ; TARN, 42 ; TARN-ET-GARONNE, 9 ; TUNISIE, 2 ; VAR, 23 ; VAUCLUSE, 4 ; VIENNE, 7 ; HAUTE-VIENNE, 112 ; YONNE, 11.

ONT VOTE POUR L'AJOURNEMENT :

AISNE, 17 ; BASSES-ALPES, 9 ; ALPES-MARITIMES, 1 ; ARDECHE, 7 ; ARDENNES, 32 ; BELFORT, 18 ; BOUCHES-DU-RHONE, 46 ; CALVADOS, 13 ; CHARENTE, 2 ; CHER, 22 ; CONSTANTINE, 22 ; CORSE, 3 ; COTES-DU-NORD, 23 ; CREUSE, 6 ; DORDOGNE, 47 ; DROME, 12 ; EURE, 7 ; EURE-ET-LOIR, 11 ; HAUTE-GARONNE, 99 ; GERS, 7 ; GIRONDE, 33 ; HERAULT, 51 ; ILLE-ET-VILAINE, 8 ; INDRE-ET-LOIRE, 20 ; ISERE, 24 ; LOIRE, 1 ; HAUTE-LOIRE, 4 ; LOIRE-INFERIEURE, 8 ; LOIRET, 14 ; LOT-ET-GARONNE, 8 ; MAINE-ET-LOIRE, 4 ; MARTINIQUE, 3 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 30 ; MORBIHAN, 16 ; NORD, 8 ; PAS-DE-CALAIS, 1 ; PUY-DE-DOME, 24 ; HAUT-RHIN, 30 ; RHONE, 10 ; HAUTE-SAONE, 8 ; SAVOIE, 8 ; SEINE, 121 ; SEINE-MARITIME, 14 ; SEINE-ET-MARNE, 10 ; SEINE-ET-OISE, 27 ; DEUX-SEVRES, 2 ; SOMME, 59 ; SUD-VIETNAM, 4 ; TUNISIE, 3 ; VAR, 32 ; VAUCLUSE, 10 ; VENDEE, 13 ; YONNE, 1.

ABSTENTIONS :

A.E.F., 5 ; GIRONDE, 1 ; GUINEE, 8 ; HERAULT, 2 ; ISERE, 2 ; LOIRE-INFERIEURE, 1 ; MADAGASCAR, 5 ; NORD, 5 ; RHONE, 2 ; SENEGAL, 60.

FEDERATIONS ABSENTES AU MOMENT DU VOTE :

AIN, 12 ; HAUTES-ALPES, 5 ; ARIEGE, 33 ; CHARENTE-MARITIME, 34 ; COTE D'OR, 15 ; DOUBS, 29 ; LA GUADELOUPE, 9 ; LANDES, 46 ; LOT, 9;MARNE, 22 ; MEUSE, 5 ; MOSELLE, 8 ; NIEVRE, 17 ; ORNE, 5 ; HAUTES-PYRENEES, 13 ; PYRENEES-ORIENTALES, 42 ; HAUTE-SAVOIE, 11.

NOTA. — Notre camarade MAZUEZ, député, délégué de Saône-et-Loire, a ainsi rectifié le vote de sa fédération après proclamation du résultat : 10 POUR, 11 CONTRE.

*
**

III. — RATIFICATION DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE DE DEFENSE.

Le texte ci-dessous, rapporté par Jaquet (Seine), a été adopté par 1.969 *mandats contre* 1.215 à un texte rapporté par Charlot (Var) et 265 abstentions.

LE Congrès National Extraordinaire, réuni à Puteaux les 29 et 30 mai 1954, rappelle les termes de la motion votée par le dernier Congrès National où, s'affirmant soucieux d'assurer

dans le monde une Paix durable et fidèlement attaché à la sécurité collective, il proclamait, une fois de plus, que « seul un désarmement général, simultané et contrôlé est capable de créer les conditions d'une Paix organisée ».

S'agissant du Traité sur la C.E.D., il souligne qu'à plusieurs reprises le Parti a reconnu :

1° Que la C.E.D. n'était qu'un des éléments d'une politique générale d'unification européenne et actuellement le seul moyen d'éviter, en créant un instrument de sécurité collective, la reconstitution d'une armée allemande autonome ;

2° Que la C.E.D. ne pourrait avoir de vraie portée que dans la mesure où seraient assurés :

— L'association étroite de la Grande-Bretagne ;

— Une garantie américaine ;

— Un contrôle démocratique.

Le Congrès National constate que, sur ces trois points, satisfaction est acquise dans une mesure suffisante.

En conséquence, le Parti se prononce pour la ratification du projet de traité de C.E.D.

Il tient, d'autre part, à souligner que l'organisation de la défense en Europe, dans le cadre de la Communauté, ne diminue ni l'importance, ni la nécessité de la défense d'ensemble de l'Union Française. La cohésion et la sauvegarde de celle-ci ne sauraient être mises en cause par la ratification de la C.E.D.

Il donne mandat aux Parlementaires socialistes d'inviter le Gouvernement français à prendre, dès la ratification du traité de C.E.D., une initiative résolue auprès de nos alliés pour la négociation d'un pacte de non agression et de sécurité mutuelle entre les Etats occidentaux et l'U.R.S.S.

⁂

ONT VOTE POUR LA RATIFICATION :

AIN, 7 ; AISNE, 10 ; ALGER, 4 ; ALLIER, 19 ; HAUTES-ALPES, 1 ; ALPES-MARITIMES, 10 ; ARDECHE, 4 ; ARDENNES, 8 ; ARIEGE, 17 ; AUBE, 10 ; AVEYRON, 7 ; BELFORT, 2 ; BOUCHES-DU-RHONE, 190 ; CALVADOS, 3 ; CANTAL, 4 ; CHARENTE, 2 ; CHARENTE-MARITIME, 5 ; CHER, 6; CONSTANTINE, 9 ; CORREZE, 12 ; CORSE, 6 ; COTE D'OR, 9 ; COTES-DU-NORD, 8 ; CREUSE, 12 ; DORDOGNE, 18 ; DOUBS, 15 ; EURE, 6 ; EURE-ET-LOIR, 5 ; FINISTERE, 18 ; GARD, 31 ; HAUTE-GARONNE, 38 ; GERS, 1 ; GIRONDE, 30 ; HERAULT, 17 ; ILLE-ET-VILAINE, 9 ; INDRE, 23 ; INDRE-ET-LOIRE, 1 ; ISERE,7 ; JURA, 14 ; LA GUADELOUPE, 8 ; LANDES, 42 ; LOIR-ET-CHER, 15 ; LOIRE, 5 ; HAUTE-LOIRE, 1 ; LOIRE-INFERIEURE, 7 ; LOIRET, 4 ; LOT, 3 ; LOT-ET-GARONNE, 1 ; MAINE-ET-LOIRE, 2 ; MANCHE, 18 ; MARNE, 11 ; MARTINIQUE, 3 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 1 ;

MEUSE, 3 ; MORBIHAN, 4 ; MOSELLE, 6 ; NIEVRE, 14 ; NORD, 361 ; OISE, 9 ; ORAN, 13 ; ORNE, 2 ; PAS-DE-CALAIS, 337 ; PUY-DE-DOME, 12 ; BASSES-PYRENEES, 15 ; HAUTES-PYRENEES, 5 ; PYRENEES-ORIENTALES, 8 ; BAS-RHIN, 11 ; HAUT-RHIN, 10 ; RHONE, 9 ; HAUTE-SAONE, 2 ; SAONE-ET-LOIRE, 10 ; SARTHE, 9 ; SAVOIE, 1 ; HAUTE-SAVOIE, 1 ; SEINE, 116 ; SEINE-MARITIME, 9 ; SEINE-ET-MARNE, 7 ; SEINE-ET-OISE, 79 ; DEUX-SEVRES, 9 ; SOMME, 2 ; TARN, 23 ; TARN-ET-GARONNE, 9 ; TUNISIE, 2 ; VAR, 23 ; VAUCLUSE, 5 ; VENDEE, 1 ; VIENNE, 4 ; HAUTE-VIENNE, 112 ; YONNE, 7.

ONT VOTE CONTRE :

AIN, 5 ; AISNE, 14 ; ALGER, 1 ; ALLIER, 8 ; BASSES-ALPES, 9 ; HAUTES-ALPES, 4 ; ALPES-MARITIMES, 6 ; ARDECHE, 2 ; ARDENNES, 24 ; ARIEGE, 14 ; AUBE, 3 ; AVEYRON, 3 ; BELFORT, 18 ; BOUCHES-DU-RHONE, 46 ; CALVADOS, 10 ; CANTAL, 1 ; CHARENTE, 5 ; CHARENTE-MARITIME, 27 ; CHER, 13 ; CONSTANTINE, 14 ; CORREZE, 4 ; CORSE, 3 ; COTE D'OR, 3 ; COTES-DU-NORD, 15 ; CREUSE, 5 ; DORDOGNE, 25 ; DOUBS, 13 ; DROME, 12 ; EURE, 3 ; EURE-ET-LOIR, 6 ; FINISTERE, 9 ; GARD, 33 ; HAUTE-GARONNE, 61 ; GERS, 5 ; GIRONDE, 32 ; HERAULT, 51 ; ILLE-ET-VILAINE, 4 ; INDRE, 8 ; INDRE-ET-LOIRE, 19 ; ISERE, 24 ; JURA, 3 ; LA GUADELOUPE, 1 ; LANDES, 4 ; LOIR-ET-CHER, 2 ; LOIRE, 6 ; HAUTE-LOIRE, 4 ; LOIRE-INFERIEURE, 8 ; LOIRET, 8 ; LOT, 6 ; LOT-ET-GARONNE, 7 ; MAINE-ET-LOIRE, 4 ; MANCHE, 4 ; MARNE, 9 ; MARTINIQUE, 5 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 30 ; MORBIHAN, 16 ; MOSELLE, 2 ; NIEVRE, 3 ; NORD, 33 ; OISE, 9 ; ORAN, 23 ; ORNE, 2 ; PAS-DE-CALAIS, 33 ; PUY-DE-DOME, 11 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; HAUTES-PYRENEES, 4 ; PYRENEES-ORIENTALES, 31 ; BAS-RHIN, 13 ; HAUT-RHIN, 30 ; RHONE, 10 ; HAUTE-SAONE, 6 ; SAONE-ET-LOIRE, 4 ; SARTHE, 3 ; SAVOIE, 7 ; HAUTE-SAVOIE, 10 ; SEINE, 121 ; SEINE-MARITIME, 18 ; SEINE-ET-MARNE, 10 ; SEINE-ET-OISE, 20 ; DEUX-SEVRES, 2 ; SOMME, 57 ; TARN, 14 ; TUNISIE, 3 ; VAR, 32 ;VAUCLUSE, 9 ; VENDEE, 10 ; VIENNE, 1 ; YONNE, 4.

ABSTENTIONS :

AISNE, 3 ;ALGER, 1 ; ALLIER, 5 ; ALPES-MARITIMES, 1 ; ARDECHE, 1 ; ARIEGE, 2 ; AUBE, 2 ; AUDE, 69 ; AVEYRON, 4 ; CHARENTE-MARITIME, 2 ; CHER, 3 ; COTE D'OR, 3 ; COTE D'IVOIRE, 5 ; CREUSE, 2 ; DORDOGNE, 4 ; DOUBS, 1 ; FINISTERE, 3 ; GARD, 2 ; GERS, 1 ; GIRONDE, 2 ; GUINEE, 8 ; HERAULT, 2 ; INDRE, 1 ; ISERE, 2 ; LOIRE, 1 ; LOIRE-INFERIEURE, 1 ; LOIRET, 2 ; MADAGASCAR, 5 ; MARNE, 2 ; MEUSE, 2 ; NORD, 5 ; ORNE, 1 ; PAS-DE-CALAIS, 1 ; PUY-DE-DOME, 1 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; HAUTES-PYRENEES, 4 ; PYRENEES-ORIENTALES, 3 ; SAONE-ET-LOIRE, 7 ; SARTHE, 2 ; SEINE, 9 ; SEINE-MARITIME, 1 ; SEINE-ET-MARNE, 2 ; SEINE-ET-OISE, 7 ; SENEGAL, 60 ; DEUX-SEVRES, 3 ; SOMME, 1 ;

SUD-VIETNAM, 5 ; TARN, 5 ; VENDEE, 2 ; VIENNE, 2 ; YONNE, 1.

ABSENT :

A.E.F. 5.

⁂

IV. — UNITE ET DISCIPLINE DE VOTE

LE Congrès Extraordinaire a adopté le texte ci-dessous :

— Le Congrès Extraordinaire rappelle à tous les Parlementaires du Parti la nécessité absolue de réaliser constamment l'unité de vote. Il fait confiance aux Elus socialistes pour appliquer unanimement, dans les Assemblées et dans les Commissions, la décision prise par le Congrès Extraordinaire.

— Décidé à ne pas admettre d'infraction, même exceptionnellement, à ce principe, il invite le Comité Directeur, statutairement mandaté en application de l'article 60 des Statuts, à prendre toutes les mesures nécessaires à assurer l'unité et la discipline du Parti.

⁂

LE PREMIER PARAGRAPHE *du texte ci-dessus, rapporté par* Augustin LAURENT (Nord) A ETE ADOPTE PAR 2.414 MANMATS CONTRE 972 à *un texte rapporté par* ROUX (*Loiret*) *et* 60 *abstentions.*

ONT VOTE CE 1er PARAGRAPHE

AIN, 3 ; AISNE, 10 ; ALGER, 6 ; ALLIER, 30 ; HAUTES-ALPES, 2 ; ALPES-MARITIMES, 12 ; ARDECHE, 7 ; ARDENNES, 7 ; ARIEGE, 24 ; AUBE, 5 ; AUDE, 69 ; AVEYRON, 7 ; BELFORT, 1 ; BOUCHES-DU-RHONE, 201 ; CALVADOS, 3 ; CANTAL, 5 ; CHARENTE, 5 ; CHARENTE-MARITIME, 20 ; CHER, 9 ; CONSTANTINE, 20 ; CORREZE, 12 ; CORSE, 8 ; COTE D'OR, 5 ; COTE D'IVOIRE, 5 ; COTES-DU-NORD, 14 ; CREUSE, 13 ; DORDOGNE, 20 ; DOUBS, 16 ; EURE, 4 ; EURE-ET-LOIR, 7 ; FINISTERE, 22 ; GARD, 44 ; HAUTE-GARONNE, 54 ; GERS, 2 ; GIRONDE, 42 ; HERAULT, 16 ; ILLE-ET-VILAINE, 9 ; INDRE, 28 ; INDRE-ET-LOIRE, 1 ; ISERE, 5 ; JURA, 15 ; LA GUADELOUPE, 1 ; LANDES, 42 ; LOIR-ET-CHER, 12 ; LOIRE, 7 ; LOIRE-INFERIEURE, 7 ; LOIRET, 6 ; LOT, 5 ; LOT-ET-GARONNE, 1 ; MAINE-ET-LOIRE, 1 ; MANCHE, 17 ; MARNE, 17 ; MARTINIQUE, 6 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 4 ; MEUSE, 5 ; MORBIHAN, 6; MOSELLE, 7 ; NIEVRE, 17 ; NORD, 388 ; OISE, 16 ; ORAN, 27 ; ORNE, 2 ; PAS-DE-CALAIS, 359, ; PUY-DE-DOME, 17 ; BASSES-PYRENEES, 16 ; HAUTES-PYRENEES, 10 ; PYRENES-ORIENTALES, 15 ; BAS-RHIN, 14 ; HAUT-RHIN, 4 ; RHONE, 9 ; HAUTE-SAONE, 7 ; SAONE-ET-LOIRE, 18 ; SARTHE, 14 ; SAVOIE, 1 ; HAUTE-SAVOIE, 1 ; SEINE, 165 ; SEINE-MARITIME, 17 ; SEINE-ET-MARNE, 3 ; SEINE-

ET-OISE, 91 ; SENEGAL, 50 ; DEUX-SEVRES, 10 ; SOMME, 3 ; TARN, 39 ; TARN-ET-GARONNE, 9 ; TUNISIE, 2 ; VAR, 30 ; VAUCLUSE, 3 ; VENDEE, 2 ; VIENNE, 4 ; HAUTE-VIENNE, 112 ; YONNE, 7.

ONT VOTE LE TEXTE ROUX :

AIN, 9 ; AISNE, 17 ; ALLIER, 2 ; BASSES-ALPES, 9 ; HAUTES-ALPES, 3 ; ALPES-MARITIMES, 1 ; ARDENNES, 24 ; ARIEGE, 7 ; AUBE, 10 ; AVEYRON, 4 ; BELFORT, 19 ; BOUCHES-DU-RHONE, 35 ; CALVADOS, 10 ; CHARENTE, 2 ; CHARENTE-MARITIME, 12 ; CHER, 13 ; CONSTANTINE, 3 ; CORREZE, 4 ; CORSE, 1 ; COTE-D'OR, 10 ; COTES-DU-NORD, 9 ; CREUSE, 3 ; DORDOGNE, 26 ; DOUBS, 13 ; DROME, 12 ; EURE, 4 ; EURE-ET-LOIR, 4 ; FINISTERE, 6 ; GARD, 22 ; HAUTE-GARONNE, 46 ; GERS, 4 ; GIRONDE, 21 ; HERAULT, 48 ; ILLE-ET-VILAINE, 4 ; INDRE,4 ; INDRE-ET-LOIRE, 19 ; ISERE, 27 ; JURA, 2 ; LA GUADELOUPE, 7 ; LANDES, 4 ; LOIR-ET-CHER, 4 ;LOIRE, 5 ; HAUTE-LOIRE, 4 ; LOIRE-INFERIEURE, 8 ; LOIRET, 7 ; LOT, 4 ; LOT-ET-GARONNE, 7 ; MAINE-ET-LOIRE, 5 ; MANÇHE, 5 ; MARNE, 5 ; MARTINIQUE, 2 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 27 ; MORBIHAN, 13 ; MOSELLE, 1 ; NORD, 11 ; OISE, 2 ; ORAN, 9 ; ORNE, 3 ; PAS-DE-CALAIS, 12 ; PUY-DE-DOME, 6 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; HAUTES-PYRENEES, 3 ; PYRENEES-ORIENTALES, 26 ; BAS-RHIN, 10 ; HAUT-RHIN, 36 ; RHONE, 9 ; HAUTE-SAONE, 1 ; SAONE-ET-LOIRE, 2 ; SAVOIE, 7 ; HAUTE-SAVOIE, 10 ; SEINE, 81 ; SEINE-INFERIEURE, 11 ; SEINE-ET-MARNE, 13 ; SEINE-ET-OISE, 15 ; SENEGAL, 10 ; DEUX-SEVRES, 2 ; SOMME, 57 ; TARN, 2 ; TUNISIE, 3 ; VAR, 25 ; VAUCLUSE, 11 ; VENDEE, 10 ; VIENNE, 3 ; YONNE, 5.

ABSTENTIONS :

A.E.F., 5 ; ALPES-MARITIMES, 4 ; ARDENNES, 1 ; ARIEGE, 2 ; AVEYRON, 3 ; CHARENTE-MARITIME, 2 ; CREUSE, 3 ; DORDOGNE, 1 ; EURE, 1 ; FINISTERE, 2 ; GERS, 1 ; GIRONDE, 1 ; HERAULT, 6 ; ISERE, 1 ; LA GUADELOUPE, 1 ; LOIR-ET-CHER, 1 ; HAUTE-LOIRE, 1 ; LOIRE-INFERIEURE, 1 ; LOIRET, 1 ; MADAGASCAR, 5 ; MORBIHAN, 1 ; PUY-DE-DOME, 1 ; PYRENEES-ORIENTALES, 1 ; RHONE, 1 ; SAONE-ET-LOIRE, 1 ; SEINE-ET-MARNE, 3 ; DEUX-SEVRES, 2 ; SUD VIETNAM, 5 ; TARN, 1 ; VENDEE, 1.

ABSENT : GUINEE, 8.

LE SECOND PARAGRAPHE *du texte ci-dessus* A ETE ADOPTE PAR 2.484 MANDATS CONTRE 51 *et* 879 *abstentions. Trois fédérations absentes au moment du vote totalisent* 40 *mandats.*

ONT VOTE POUR :

A.E.F., 5 ; AISNE, 10 ; ALGER, 6 ; ALLIER, 30 ; HAUTES-ALPES, 5 ; ALPES-MARITIMES, 12 ; ARIEGE, 33 ; AUDE, 69 ;

AVEYRON, 7 ; BOUCHES-DU-RHONE, 201 ; CANTAL, 5 ; CHARENTE, 5 ; CHER, 22 ; CORREZE, 16 ; CORSE, 9 ; COTE D'OR, 5 ; COTE D'IVOIRE, 5 ;CREUSE, 13 ; DORDOGNE, 20 ; DOUBS, 29 ; EURE, 5 ; FINISTERE, 30 ; GARD, 66 ; HAUTE-GARONNE, 54 ; GIRONDE, 42 ; ILLE-ET-VILAINE, 9 ; INDRE, 32 ; JURA, 17 ; LANDES, 46 ; LOIR-ET-CHER, 17 ; LOIRE, 7 ; LOIRE-INFERIEURE, 7 ; LOIRET, 6 ; MADAGASCAR, 5 ; MANCHE, 17 ; MARNE, 17 ; MARTINIQUE, 6 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 4 ; MEUSE, 5 ; MOSELLE, 7 ; NIEVRE, 17 ; NORD, 399 ; OISE, 16 ; ORAN, 27 ; ORNE, 2 ; PAS-DE-CALAIS, 359 ; PUY-DE-DOME, 17 ; BASSES-PYRENEES, 16 ; HAUTES-PYRENEES, 13 ; BAS-RHIN, 14 ; HAUT-RHIN, 4 ; RHONE, 10 ; HAUTE-SAONE, 7 ; SARTHE, 14 ; SEINE, 246 ; SEINE-MARITIME, 28 ; SEINE-ET-OISE, 106 ; SENEGAL, 50 ; DEUX-SEVRES, 14 ; TARN-ET-GARONNE, 9 ; TUNISIE, 2 ; VAR, 55 ; VAUCLUSE, 14 ; VENDEE, 13 ; VIENNE, 7 ; HAUTE-VIENNE, 112 ; YONNE, 7.

ONT VOTE CONTRE :

ALLIER, 2 ; ALPES-MARITIMES, 1 ; COTE-D'OR, 10 ; EURE, 4 ; ILLE-ET-VILAINE, 4 ; HAUTE-LOIRE, 5 ; LOIRE-INFERIEURE, 8 ; OISE, 2 ; ORNE, 3 ; PAS-DE-CALAIS, 12.

ABSTENTIONS :

AIN, 12 ; AISNE, 17 ; BASSES-ALPES, 9 ; ALPES-MARITIMES, 4 ; ARDECHE, 7 ; ARDENNES, 32 ; AUBE, 15 ; AVEYRON, 7 ; BELFORT, 20 ; BOUCHES-DU-RHONE, 35 ; CALVADOS, 13 ; CHARENTE, 2 ; CHARENTE-MARITIME, 34 ; CONSTANTINE, 23 ; COTES-DU-NORD, 23 ; CREUSE, 6 ; DORDOGNE, 27 ; DROME, 12 ; HAUTE-GARONNE, 45 ; GERS, 7 ; GIRONDE, 22 ; HERAULT, 70 ; INDRE-ET-LOIRE, 20 ; ISERE, 33 ; LA GUADELOUPE, 9 ; LOIRE, 5 ; LOIRE-INFERIEURE, 1 ; LOIRET, 8 ; LOT, 9 ; LOT-ET-GARONNE, 8 ; MAINE-ET-LOIRE, 6 ; MANCHE, 5 ; MARNE, 5 ; MARTINIQUE, 2 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 27 ; MORBIHAN, 20 ; MOSELLE, 1 ; ORAN, 9 ; PUY-DE-DOME, 7 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; PYRENEES-ORIENTALES, 42 ; BAS-RHIN, 10 ; HAUT-RHIN, 36 ; RHONE, 9 ; HAUTE-SAONE, 1 ; SAVOIE, 8 ; HAUTE-SAVOIE, 11 ; SEINE-ET-MARNE, 19 ; SENEGAL, 10 ; SOMME, 60 ; SUD VIETNAM, 5 ; TARN, 42 ; TUNISIE, 3 ; YONNE, 5.

ABSENTS :

EURE-ET-LOIR, 11 ; GUINEE, 8 ; SAONE-ET-LOIRE, 21.

*
**

V. — MOTION SUR L'INDOCHINE

LE CONGRES :

— profondément inquiet de la situation actuelle en Indochine,

— rappelle que le Parti a toujours pris position contre toute reconquête militaire et pour l'ouverture de négociations en vue d'obtenir un « cessez-le-feu » ;

— estime que le Gouvernement français n'a pas le droit, par des imprudences, de risquer l'extension du conflit et doit au contraire tout tenter pour y mettre fin ;

— s'élève contre toute mesure, telle que l'envoi du contingent en Indochine, susceptible de faire rebondir la guerre et d'accroître les pertes déjà trop lourdes du corps expéditionnaire.

⁂

B. - LES 10 ET 11 NOVEMBRE 1954

Le Congrès National Extarordinaire s'est tenu à SURESNES, *Centre A. Thomas,* LES 10 et 11 NOVEMBRE 1954.

⁂

I. — ORDRE DU JOUR DU CONGRES

Le Comité Directeur avait proposé l'ordre du jour suivant qui fut adopté par le Congrès :

— **Ratification des accords de Londres et de Paris.**

— **Participation au Gouvernement Mendès-France.**

⁂

II. — RATIFICATION DES ACCORDS DE LONDRES ET DE PARIS

Le texte rapporté par G. MOLLET (*Secrétaire général*) *fut adopté par* 2.817 *mandats contre* 454 *mandats à un texte rapporté par* L. COFFIN (*Cher*), 93 *abstentions et* 91 *absents. Nous publions ci-dessous ces deux motions, ainsi que le résultat détaillé des votes émis par les Fédérations.*

●

1°) Texte voté (Rapp. : G. Mollet)

LE Parti Socialiste, soucieux d'assurer dans le monde une paix durable et fidèlement attaché à la Sécurité Collective, réaffirme que seul un désarmement général, simultané et internationalement contrôlé est capable de créer les conditions d'une Paix organisée.

⁂

Appelé à se prononcer sur les Accords de Londres et de Paris, le Congrès National

— **Conscient du vide tragique qui résulterait pour le pays d'un nouveau refus du Parlement.**

— **résolu à empêcher le pire et, notamment, l'isolement de la France et un réarmement illimité et incontrôlé de l'Allemagne**

AUTORISE LE GROUPE PARLEMENTAIRE A RATIFIER CES ACCORDS.

Le Congrès National, en décidant la ratification des Accords de Londres et de Paris, n'entend pas donner son adhésion à des principes d'organisation internationale fondés sur des alliances traditionnelles d'Etat à Etat.

Il constate néanmoins que ces Accords maintiennent la solidarité européenne et atlantique, qu'ils apportent une garantie contractuelle de la présence anglaise, qu'ils amorcent enfin la réconciliation franco-allemande.

En conséquence, le Congrès National mandate les organismes qualifiés du Parti pour obtenir du Gouvernement qu'il défende avec énergie, lors des prochaines négociations internationales, les mesures suivantes :

a) — *Des modalités d'intégration des forces militaires excluant la renaissance d'un Etat-Major allemand ;*

b) — *Une procédure donnant les garanties nécessaires pour la nomination aux grades supérieurs et les conditions de formation commune des cadres ;*

c) — *Le renforcement des pouvoirs de contrôle des armements et la création d'un pouvoir de sanction pour l'Agence prévue à cet effet ;*

d) — *La création d'un organisme chargé d'administrer et d'équiper les forces militaires et de répartir l'aide extérieure;*

e) — *La responsabilité des organes prévus ou à créer devant une Assemblée démocratiquement élue et dotée de pouvoirs limités mais réels.*

D'autre part, le Congrès National réaffirme sa volonté de poursuivre sur les plans social, politique et économique, la politique d'intégration européenne.

***

EN présence des faits internationaux récents et de l'espérance de détente qu'ils ont fait naître, le Congrès réaffirme sa volonté de voir la France prendre ou appuyer toute initiative de négociation entre l'Est et l'Ouest, y compris une Conférence qui puisse aboutir, soit à un règlement d'ensemble des problèmes internationaux, soit, comme première étape, à des accords limités mais précis, notamment sur l'unification de l'Allemagne et le Traité d'Etat Autrichien, permettant d'effectuer de réels progrès et d'assainir ainsi l'atmosphère internationale.

Cette Conférence devrait se tenir le plus tôt possible après la ratification des Accords par les pays intéressés, et sans que la date soit subordonnée à la mise en place complète du dispositif militaire prévu au Traité.

***

2°) Texte minoritaire (Rapp. : L. Coffin)

FIDELE au principe de la Sécurité Collective ,le Congrès Extraordinaire du Parti Socialiste affirme à nouveau que seul le désarme-

ment général, simultané et contrôlé, est susceptible d'écarter sûrement tout risque de guerre.

Il constate cependant que l'effort de sécurité, poursuivi par les Démocraties occidentales dans le cadre du Pacte Atlantique, a été un moyen efficace de préserver la Paix et qu'il reste nécessaire de maintenir la cohésion de la Communauté atlantique.

Considérant que la division de l'Allemagne constitue une cause permanente de tension internationale, le Congrès estime qu'il convient de rechercher, avec persévérance, la réunification de l'Allemagne et son intégration dans un véritable système de Sécurité Collective ;

Les accords de Londres et de Paris, qui entraînent la remilitarisation de l'Allemagne, lui paraîssent constituer un obstacle majeur à sa réunification pacifique, puisqu'ils consacreront l'intégration de l'Allemagne fédérale dans le bloc occidental et de l'Allemagne orientale dans le bloc soviétique, cristillisant ainsi une situation dangereuse, à moins qu'ils ne rendent l'initiative, sur le plan diplomatique, à la Russie soviétique qui, seule, aurait alors le pouvoir d'accorder son unité au peuple allemand.

Le Congrès, constatant que l'Assemblée Générale des Nations-Unies vient d'inviter à l'unanimité le sous-Comité, formé par les représentants des cinq grandes puissances, à reprendre ses travaux pour rechercher une solution acceptable aux problèmes du désarmement, que le Président Eisenhower affirme que les perspectives de Paix sont aujourd'hui meilleures qu'elles ne l'ont été depuis bien des années, que l'Union Soviétique, dans sa note du 23 octobre 1954, accepte le principe d'élections libres en Allemagne et la reprise des conversations pour la conclusion d'un traité d'Etat avec l'Autriche ;

Demande au Gouvernement de prendre l'initiative, avant de demander au Parlement la ratification des accords de Londres et de Paris, de la réunion d'une conférence en vue de régler le problème allemand sur la base des propositions faites à Berlin par M. Eden, et soutenues par la France et les Etats-Unis, étant entendu qu'un terme « sera à l'avance fixé aux travaux de cette conférence ».

***

3°) Résultat détaillé des votes émis par les Fédérations

ONT VOTE LE TEXTE G. MOLLET :

A.E.F., 5 ; AISNE, 15 ; ALGER, 6 ; ALLIER, 26 ; HAUTES-ALPES, 2 ; ALPES-MARITIMES, 9 ; ARDECHE, 7 ; ARDENNES, 28 ; ARIEGE, 30 ; AUBE, 14 ; AUDE, 63 ; AVEYRON, 14 ; BELFORT, 18 ; BOUCHES-DU-RHONE, 236 ; CALVADOS, 2 ; CANTAL, 5 ; CHARENTE, 2 ; CHARENTE-MARITIME, 20 ; CONSTANTINE, 22 ; CORREZE, 16 ; CORSE, 9 ; COTE-D'OR ; 14 ; COTE-D'IVOIRE, 5 ; COTES-DU-NORD, 18 ; CREUSE, 16 ; DORDOGNE, 40 ; DOUBS, 27 ; DROME, 4 ; EURE, 6 ; EURE-ET-LOIR, 8 ; FINISTERE, 25 ; GARD, 42 ; HAUTE-GARONNE, 85 ; GERS, 1 ; GIRONDE, 56 ; ILLE-ET-VILAINE, 13 ; INDRE, 29 ; INDRE-ET-LOIRE, 19 ; ISERE, 28 ; JURA, 16 ; LA GUADELOUPE, 8 ; LANDES, 39 ; LOIR-ET-CHER, 16 ; LOIRE, 12 ; LOIRE-INFERIEURE, 11 ; LOIRET,

6 ; LOT, 9 ; LOT-ET-GARONNE, 8 ; MAINE-ET-LOIRE, 2 ; MANCHE, 20 ; MARNE, 13 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 26 ; MEUSE, 5 ; MORBIHAN, 18 ; MOSELLE, 8 ; NIEVRE, 14 ; NORD, 397 ; OISE, 12 ; ORAN, 31 ; ORNE, 3 ; PAS-DE-CALAIS, 369 ; PUY-DE-DOME, 21 ; BASSES-PYRENEES, 17 ; HAUTES-PYRENEES, 12 ; PYRENEES-ORIENTALES, 33 ; BAS-RHIN, 19 ; HAUT-RHIN, 39 ; RHONE, 15 ; HAUTE-SAVOIE, 7 ; SAONE-ET-LOIRE, 17 ; SARTHE, 12 ; SEINE, 170 ; SEINE-MARITIME, 20 ; SEINE-ET-MARNE, 16 ; SEINE-ET-OISE, 92 ; SENEGAL, 60 ; DEUX-SEVRES, 14 ; SOMME, 5 ; SUD VIETNAM, 1 ; TARN, 27 ; TARN-ET-GARONNE, 9 ; TUNISIE, 5 ; VAR, 33 ; VAUCLUSE, 8 ; VENDEE, 9 ; VIENNE, 6 ; HAUTE-VIENNE, 112 ; YONNE, 10.

ONT VOTE LE TEXTE COFFIN :

AIN, 12 ; AISNE, 11 ; ALLIER, 5 ; BASSES-ALPES, 9 ; HAUTES-ALPES, 3 ; ALPES-MARITIMES, 2 ; ARDENNES, 3 ; ARIEGE, 3 ; AUBE, 1 ; BELFORT, 2 ; CALVADOS, 9 ; CHARENTE, 2 ; CHARENTE-MARITIME, 12 ; CHER, 22 ; COTE-D'OR, 1 ; COTES-DU-NORD, 5 ; CREUSE, 3 ; DORDOGNE, 3 ; DOUBS, 2 ; DROME, 8 ; EURE, 3 ; EURE-ET-LOIR, 2 ; GARD, 24 ; HAUTE-GARONNE, 14 ; GERS, 5 ; GIRONDE, 8 ; INDRE, 1 ; INDRE-ET-LOIRE, 1 ; ISERE, 5 ; JURA, 1 ; LA GUADELOUPE 1 ; LANDES, 6 ; LOIR-ET-CHER, 1 ; HAUTE-LOIRE, 5 ; LOIRE-INFERIEURE, 4 ; LOIRET, 7 ; MAINE-ET-LOIRE, 3 ; MANCHE, 1 ; MARNE, 7 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 5 ; MORBIHAN, 1 ; NIEVRE, 3 ; NORD, 2 ; OISE, 6 ; ORAN, 1 ; ORNE, 1 ; PAS-DE-CALAIS, 2 ; PUY-DE-DOME, 2 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; HAUTES-PYRENEES, 1 ; PYRENEES-ORIENTALES, 3 ; BAS-RHIN, 5 ; HAUT-RHIN, 1 ; RHONE, 3 ; HAUTE-SAONE, 1 ; SAONE-ET-LOIRE, 3 ; SARTHE, 2 ; SAVOIE, 6 ; HAUTE-SAVOIE, 11 ; SEINE, 56 ; SEINE-MARITIME, 6 ; SEINE-ET-MARNE, 3 ; SEINE-ET-OISE, 14 ; SOMME, 53 ; SUD-VIETNAM, 4 ; TARN, 8 ; VAR, 22 ; VAUCLUSE, 6 ; VENDEE, 3 ; VIENNE, 1 ; YONNE, 1.

ABSTENTIONS :

AISNE, 1 ; ALLIER, 1 ; ALPES-MARITIMES, 6 ; ARDENNES, 1 ; AUDE, 6 ; CALVADOS, 2 ; CHARENTE, 3 ; CHARENTE-MARITIME, 2 ; CONSTANTINE, 1 ; DORDOGNE, 4 ; EURE-ET-LOIRE, 1 ; FINISTERE, 5 ; GERS, 1 ; INDRE, 2 ; LANDES, 1 ; LOIRE-INFERIEURE, 1 ; LOIRET, 1 ; MAINE-ET-LOIRE, 1 ; MANCHE, 1 ; MARNE, 2 ; MORBIHAN, 1 ; ORAN, 4 ; ORNE, 1 ; PUY-DE-DOME, 1 ; PYRENEES-ORIENTALES, 6 ; RHONE, 1 ; SAONE-ET-LOIRE, 1 ; SAVOIE, 2 ; SEINE, 20 ; SEINE-MARITIME, 2 ; SOMME, 2 ; TARN, 7 ; VENDEE, 1 ; YONNE, 1.

ABSENTS :

GUINEE, 8 ; HERAULT, 70 ; MADAGASCAR, 5 ; MARTINIQUE, 8.

NOTA. — Les délégués de l'HERAULT, un instant absents au mo-

ment du vote, ont après la proclamation des résultats fait connaître qu'ils désiraient voter de la manière suivante :

Guy MOLLET	47
L. COFFIN	14
Abstentions	9

La Fédération de la HAUTE-LOIRE, dont les 5 mandats sont portés sur le texte COFFIN, a déclaré après la proclamation des résultats avoir voulu voter le texte Guy MOLLET.

*
**

III. — PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT MENDES-FRANCE

Le texte rapporté par Pierre COMMIN (*secrétaire Général adjoint*) *fut adopté par* 1.773 *mandats contre* 1.091 *mandats à un texte rapporté par* A. CONTE (*Pyrénées-Orientales*) *et* 498 *mandats à un texte rapporté par* BRIFFOD (*Haute-Savoie*). *Nous publions ci-dessous ces* 3 *textes, ainsi que le résultat détaillé des votes émis par les Fédérations.*

*
**

1°) Texte adopté (Rapp. : P. Commin)

LE Congrès rappelle que les Socialistes ont, dès l'origine, apporté au Gouvernement présidé par M. MENDES-FRANCE un ferme et constant soutien ; il se félicite que l'action de ce gouvernement ait, sur des points importants, répondu aux préoccupations politiques exprimées depuis longtemps par les Socialistes : cessation des hostilités en Indochine, reprise du dialogue en Tunisie.

Le Parti reste entièrement disposé à maintenir au Gouvernement son appui, lequel ne saurait être remis en cause que si l'action gouvernementale elle-même changeait de caractère. Il est prêt à étendre ce soutien jusqu'au partage des responsabilités ministérielles.

Saisi de l'offre de participation faite par le Chef du Gouvernement à 6 membres du Parti, le Congrès tient tout d'abord à rappeler que la présence de Socialistes dans un Gouvernement ne peut s'envisager autrement que comme une représentation du Parti lui-même, les principes de celui-ci excluant toute autre conception.

Le Congrès souhaite pouvoir répondre favorablement aux offres qui lui sont faites à la suite d'un accord portant sur un programme limité mais précis et contenant les points essentiels qui firent l'objet des conversations entre les camarades pressentis et le Chef du Gouvernement, savoir :

MESURES EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS

— Intégration immédiate des primes dans le salaire minimum interprofessionnel garanti, et augmentation de celui-ci en avril.

— Aménagement interne et suppression progressive de zones de salaires.

— Respect des engagements pris à l'égard de la fonction publique.

— Action tendant à favoriser la signature rapide des conventions collectives.

POLITIQUE D'EXPANSION ECONOMIQUE

— Publication des lois-programmes permettant la réalisation du 2e plan quadriennal de modernisation et d'équipement.

— Aménagement du budget 1955 en vue d'atteindre les objectifs de ce plan, notamment par l'augmentation des crédits d'investissements.

— Augmentation des crédits nécessaires au fonds de reconversion et de reclassement de la main-d'œuvre, avec participation des organisations syndicales libres à la répartition et à la gestion de ce fonds.

— Organisation des marchés agricoles assurant la garantie de prix et d'écoulement des produits.

— Défense de l'O.N.I.C. et des coopératives agricoles.

POLITIQUE FINANCIERE

— Réforme fiscale comportant la réduction des taxes indirectes sur les produits d'utilité courante : alimentation, textile et chaussures, compensée par la suppression des privilèges fiscaux dont jouissent légalement les grandes sociétés, avec compensation automatique des pertes de recettes pour les collectivités locales.

POLITIQUE D'OUTRE-MER

— Conclusion rapide des accords sur la Tunisie.

— Nécessité de poursuivre au Maroc une politique nouvelle de libéralisme politique et de justice sociale.

— En Algérie, appliquer loyalement le Statut, accélérer l'équipement économique et social.

— Mise en œuvre de la réforme municipale en Afrique Noire.

— Définition d'une politique tendant à assurer une Paix définitive en Indochine.

LAICITE

Le Parti Socialiste réaffirme sa fidélité à la Laïcité.

Il s'opposera à toute atteinte aux principes de l'universalité de l'Education Nationale et de la neutralité de l'Etat.

Le Parti Socialiste revendique au sein du Gouvernement des responsabilités lui permettant d'assumer sa mission de défense du monde du travail.

Le Congrès mandate les organismes qualifiés du Parti pour prendre contact avec le Président du Conseil. Si les conditions ci-dessus n'étaient pas remplies d'une manière satisfaisante, le Parti aurait à prendre acte, en le regrettant, qu'ainsi la participation ne lui a pas été rendue possible et, en conséquence, il déclinerait l'offre qui lui a été faite.

*
**

2°) Texte A. Conte

LE Congrès National prend acte des comptes rendus faits par le Secrétaire Général et par Albert Gazier sur leurs entretiens avec Pierre Mendès-France. ,

Se félicite que le programme du Président du Conseil s'inspire des préoccupations essentielles du Parti Socialiste.

Rappelle que ce programme a été approuvé et voté par le Groupe Parlementaire unanime, lors de l'investiture du Président du Conseil et lors du vote de la loi des pleins pouvoirs.

Prend acte des précisions données par le Président du Conseil, et notamment de ses affirmations que l'augmentation de la production doit essentiellement profiter aux travailleurs, que le développement de la construction ne doit être freiné par aucune limitation financière, que le plan de modernisation et d'équipement destiné à élever le niveau de vie et à assurer le plein emploi est la préoccupation du Gouvernement.

Prend acte que la défense de l'Ecole laïque a été affirmée par le Président du Conseil dans son discours de Lille et du premier geste qu'il a accompli en obtenant l'ajournement du projet Saint-Cyr.

Plaçant au premier rang de ses préoccupations l'Afrique du Nord, l'Indochine, l'amélioration de la condition humaine et le développement d'une politique d'émancipation progressive dans les territoires d'Outre-Mer, la consolidation de la Paix dans le monde et la défense des intérêts des travailleurs ;

Décidé à empêcher la réaction, actuellement déchaînée contre le Gouvernement, à revenir demain au pouvoir ;

Autorise nos six camarades pressentis à participer au Gouvernement de Pierre Mendès-France et demande que la répartition des postes ministériels permette à nos camarades d'agir efficacement pour la réalisation de ces objectifs.

⁂

3°) Texte Briffod

LE Congrès approuve sans réserve la politique de Paix et de rapprochement international dont M. Pierre Mendès-France a pris l'initiative à Genève.

Sur ce terrain, et sur le plan de sa politique générale. le soutien des Socialistes lui a toujours été acquis. Ils sont décidés à lui maintenir leur concours loyal pour lui permettre de poursuivre son expérience, courageuse et chargée d'espérance, dans la mesure où elle restera conforme aux préoccupations du Parti et aux intérêts du monde du travail. ,

Le Congrès estime néanmoins que la composition actuelle du Parlement, le manque d'apaisements, d'informations précises en ce qui concerne la politique financière, économique et sociale du Gouvernement, ne permettent pas au Parti Socialiste d'autoriser les camarades pressentis par M. Mendès-France à accepter les offres qui leur ont été faites.

Le Congrès fait confiance au Groupe Parlementaire pour faire échec à toute menace contre la laïcité, et notamment aux entreprises qui, comme le projet Saint-Cyr, tendent à introduire le pluralisme dans l'enseignement public.

Le Congrès rappelle enfin aux travailleurs que la sauvegarde de la Paix, la défense de la liberté et la conquête du bien-être ne peuvent être que le résultat de leur action organisée pour imposer aux privilégiés les solutions socialistes dans tous les domaines.

Il les invite donc à se rassembler dans les rangs du Socialisme international, afin de garantir leur voie et de préparer leur victoire.

⁂

4°) Résultat détaillé des votes émis par les Fédérations

ONT VOTE LE TEXTE P. COMMIN :

AIN, 7 ; AISNE, 11 ; ALGER, 1 ; ALLIER, 8 ; BASSES-ALPES, 9 ; HAUTES-ALPES, 5 ; ALPES-MARITIMES, 12 ; ARDECHE, 7 ; ARDENNES, 13 ; ARIEGE, 16 ; AUBE, 9 ; AUDE, 40 ; CALVADOS, 4 ; CANTAL, 3 ; CHARENTE, 7 ; CHARENTE-MARITIME, 21 ; CHER, 22 ; CONSTANTINE, 14 ; CORREZE, 16 ; CORSE, 7 ; CREUSE, 17 ; DOUBS, 20 ; DROME, 11 ; EURE, 4 ; EURE-ET-LOIR, 8 ; FINISTERE, 17 ; GARD, 30 ; HAUTE-GARONNE, 31 ; GERS, 4 ; GIRONDE, 48 ; HERAULT, 18 ; ILLE-ET-VILAINE, 13 ; INDRE, 22 ; INDRE-ET-LOIRE, 4 ; ISERE, 11 ; JURA, 3 ; LOIR-ET-CHER, 16 ; LOIRE, 7 ; LOT, 9 ; LOT-ET-GARONNE, 3 ; MAINE-ET-LOIRE, 2 ; MANCHE, 12 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 23 ; MEUSE, 3 ; MORBIHAN, 5 ; NIEVRE, 14 ; NORD, 259 ; OISE, 6 ; ORAN, 32 ; ORNE, 2 ; PAS-DE-CALAIS, 371 ; PUY-DE-DOME, 6 ; BASSES-PYRENEES, 14 ; HAUTES-PYRENEES, 11 ; BAS-RHIN, 6 ; RHONE, 7 ; HAUTE-SAONE, 3 ; SARTHE, 14 ; SAVOIE, 8 ; SEINE, 94 ; SEINE-MARITIME, 26 ; SEINE-ET-OISE, 100 ; DEUX-SEVRES, 4 ; SUD-VIETNAM, 4 ; TARN, 32 ; TARN-ET-GARONNE, 5 ; VAR, 35 ; VENDEE, 9 ; VIENNE, 4 ; HAUTE-VIENNE, 112 ; YONNE, 10.

ONT VOTE LE TEXTE A. CONTE :

AIN, 2 ; AISNE, 16 ; ALGER, 3 ; ALLIER, 18 ; ARDENNES, 13 ; AUBE, 3 ; AVEYRON, 14 ; BELFORT, 18 ; BOUCHES-DU-RHONE, 230 ; CALVADOS, 8 ; CANTAL, 2 ; CHARENTE-MARITIME, 2 ; COTE-D'OR, 15 ; COTE D'IVOIRE, 5 ; COTES-DU-NORD, 8 ; CREUSE, 2 ; DORDOGNE, 43 ; EURE, 3 ; FINISTERE, 8 ; GARD, 30 ; HAUTE-GARONNE, 54 ; HERAULT, 52 ; INDRE, 8 ; INDRE-ET-LOIRE, 16 ; JURA, 14 ; LOIR-ET-CHER, 1 ; LOIRET, 2 ; LOT-ET-GARONNE, 3 ; MORBIHAN, 12 ; MOSELLE, 5 ; NORD, 137 ; OISE, 5 ; ORNE, 2 ; PUY-DE-DOME, 4 ; BASSES-PYRENEES 4 ; PYRENEES-ORIENTALES, 42 ; BAS-RHIN, 18 ; HAUT-RHIN, 40 ; RHONE, 7 ; HAUTE-SAONE, 4 ; SAONE-ET-LOIRE, 17 ; SEINE, 64 ; SEINE-ET-MARNE, 16 ; SEINE-ET-OISE, 6 ; SENEGAL, 60 ; DEUX-SEVRES, 8 ; SOMME, 25 ; TUNISIE, 5 ; VENDEE, 3 ; VIENNE, 2.

ONT VOTE LE TEXTE BRIFFOD :

AIN, 3 ; ALGER, 2 ; ALLIER, 5 ; ALPES-MARITIMES, 5 ; ARDENNES, 6 ; ARIEGE, 17 ; AUBE, 3 ; AUDE, 29 ; BELFORT, 2 ; BOUCHES-DU-RHONE, 6 ; CALVADOS, 1 ; CHARENTE-MARITIME, 11 ;CONSTANTINE, 8 ; CORSE, 2 ; COTES-DU-NORD, 3 ; DORDOGNE, 4 ; DOUBS, 9 ; DROME, 1 ; EURE, 2 ; EURE-ET-LOIR, 2 ; FINISTERE, 5 ; GARD, 6 ; HAUTE-GARONNE, 14 ; GERS, 3 ; GIRONDE, 16 ; INDRE, 2 ; ISERE, 22 ; LANDES, 7 ; LOIRE, 5 ; HAUTE-LOIRE, 5 ; LOIRE-INFERIEURE, 16 ; LOIRET, 10 ; LOT-ET-GARONNE, 2 ; MAINE-ET-LOIRE, 4 ; MANCHE, 9 ; MARNE, 10 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 8 ; MEUSE, 2 ; MORBIHAN, 3 ; MOSELLE, 3 ; NIEVRE, 2 ; OISE, 7 ; ORAN, 4 ; ORNE, 1 ; PUY-DE-DOME, 14 ; HAUTES-PYRENEES, 2 ; RHONE, 5 ; HAUTE-SAONE, 1 ; SAONE-ET-LOIRE, 4 ; HAUTE-SAVOIE, 11; SEINE, 83 ; SEINE-MARITIME, 2 ; SEINE-ET-MARNE, 3 ; DEUX-SEVRES, 2 ; SOMME, 34 ; SUD-VIETNAM, 1 ; TARN, 9 ; TARN-ET-GARONNE, 3 ; VAR, 20 ; VAUCLUSE, 14 ; VIENNE, 1 ; YONNE, 2.

ABSTENTIONS :

A.E.F., 5 ; ALLIER, 1 ; CONSTANTINE, 1 ; EURE-ET-LOIR, 1 ; LANDES, 39 ; LOIRET, 2 ; MANCHE, 1 ; NIEVRE, 1 ; NORD, 3 ; SEINE, 5 ; SOMME, 1 ; TARN, 1 ; TARN-ET-GARONNE, 1 ; VENDEE, 1.

ABSENTS :

GUINEE, 8 ; LA GUADELOUPE, 9 ; MADAGASCAR, 5 ; MARTINIQUE, 8.

⁂

IV. — CONTRE LE PLURALISME SCOLAIRE

LE CONGRES,

Fait confiance au Groupe Parlementaire S.F.I.O. pour s'opposer, de toutes ses forces et par tous les moyens, à la discussion, puis au vote du PROJET SAINT-CYR qui introduirait dans notre pays un pluralisme scolaire, en contradiction formelle avec les lois organiques concernant la Laïcité de l'Etat, et ne manquerait pas de déclencher, à travers le pays, une querelle scolaire portant gravement atteinte à la communauté nationale.

⁂

C. - 5 ET 6 FEVRIER 1955

Le Congrès National s'est tenu à PUTEAUX, *salle des fêtes, les* 5 et 6 FEVRIER 1955.

⁂

I. — ORDRE DU JOUR

Le Comité Directeur avait proposé l'ordre du jour suivant qui fut adopté par le Congrès :

— **1° Examen des problèmes de la presse socialiste hebdomadaire.**

— **2° Appels des décisions d'exclusions prises par le Comité Directeur ; mesures prises par le C. D. en matière de discipline.**

⁂

II. — COMMISSION DE VERIFICATION DES MANDATS

Le rapport suivant de la Commission de Vérification des mandats a été adopté (rapporteur ROIRON, Loire) :

LA COMMISSION DE VERIFICATION DES MANDATS :

— Ayant pris connaissance des prises des Fédérations en feuillets et timbres au cours de l'exercice 1954 ;

— S'étant assurée que le calcul du nombre de mandats et de délégués pour nos Assises Nationales, en 1955, a été fait conformément aux articles 10, 22, 23, 25 de nos Statuts et à la décision du 46e Congrès National de faire ces calculs sur la base de 25 cotisants à 12 timbres ;

— Ayant entendu les explications fournies par le Secrétaire Administratif ;

— S'étant assurée que les Fédérations ont été avisées en temps utile du nombre de leurs mandats et délégués respectifs et qu'elles ont eu la possibilité, le cas échéant, de faire entendre leurs réclamations ;

Vous demande de valider les mandats et délégations indiqués ci-dessous :

Délégués au Congrès Extraordinaire et 47e Congrès 349
Mandats 1955 ..... 3.605

Faisaient partie de cette Commission les Camarades : GERNEZ (Nord), BONIN (Haute-Loire), ROIRON (Loire).

⁂

III. — INCIDENTS SANGLANTS AU SENEGAL

Au début de la séance de samedi après-midi, le Congrès a interrompu l'ordre normal de ses travaux pour se préoccuper des tragiques événements qui venaient d'ensanglanter notre vaillante Fédération du Sénégal.

Après intervention des camarades G. BRUTELLE (Secrétaire Général adjoint) et Diop OBEYE (Sénégal), le Congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« **Le Congrès Extraordinaire du Parti Socialiste, réuni à Puteaux, les 5 et 6 février 1955, douloureusement ému des incidents sanglants de Casamance, affirme sa solidarité avec les Militants Socialistes de la vaillante Fédération du Sénégal dans le combat qu'ils mènent contre les forces de la réaction locale.**

« Les délégués au Congrès s'inclinent respectueusement devant les « quatre camarades victimes de cet attentat prémédité. Ils assurent « de leur sympathie leurs 46 camarades blessés dans cette embuscade « et rendent hommage au courage du chef du subdivision, M. Larue, « blessé à leurs côtés dans l'exercice de ses fonctions.

« Le Congrès réaffirme à la Fédération Socialiste du Sénégal la « volonté du Parti de lutter par tous les moyens pour faire respecter, « sur l'ensemble des territoires de la République et de l'Union Fran- « çaise, la liberté d'expression et le droit des citoyens d'organiser des « réunions pour la diffusion de leurs idées. La garantie de ce droit « implique pour les pouvoirs publics la nécessité d'assurer la sécurité « des personnes.

« Elles implique pour tous les citoyens une claire conscience du « respect qu'ils doivent à tous ceux qui expriment en public des opi- « nions contraires aux leurs, conscience dont n'ont pas fait preuve « certains cadres du B.D.S., organisateurs de l'attaque armée contre « nos Militants.

« Le Congrès National Extraordinaire lance un appel à tous les « Militants socialistes du Sénégal pour qu'ils démontrent, malgré les « coups qui viennent de les frapper, leur maturité politique et la su- « périorité de leur formation démocratique par leur calme et par leur « dignité.

« Il insiste auprès du Gouvernement de la République pour que les « véritables responsables du coup de main de Casamance soient active- « ment recherchés et soient poursuivis.

« Il donne mandat au Secrétaire Général du Parti et au Président « du Groupe Socialiste pour rencontrer d'urgence le Président du « Conseil afin de l'entretenir de l'ensemble de la situation au Sénégal ».

***

IV. — PRESSE SOCIALISTE HEBDOMADAIRE

Sur rapport du camarade FAIGT (Hérault) le texte suivant est adopté à l'unanimité :

LA Commission invite le Congrès à rendre hommage aux collecteurs, aux Militants obscurs et dévoués qui, faisant du porte à porte, ont assuré le maintien des abonnés. C'est en partie grâce à eux que « Le Populaire-Dimanche » a maintenu le chiffre de 55.000 abonnés.

La Commission constate qu'elle a déjà, dans sa première réunion, fait un travail utile, un travail concret.

Elle propose qu'à l'occasion de chaque Congrès, cette Commission se réunisse pour l'étude de la coordination de nos efforts.

Elle a mis au point un projet de composition d'hebdomadaires fé- déraux en liaison avec « Le Populaire-Dimanche ».

Elle demande au Congrès, au Secrétariat Général, d'inviter les Secrétaires de Section à porter la question du « Populaire-Dimanche » à l'ordre du jour de leur réunion.

Elle suggère au Congrès et au Secrétariat Général d'inviter les Secrétaires de Section à demander à l'administration du « Populaire- Dimanche » la liste des abonnés afin d'étudier des confrontations.

Elle invite enfin tous les camarades du Parti, à quelque poste

qu'ils soient, Militants, Elus locaux, départementaux, Parlementaires, à faire le maximum d'efforts en faveur de l'hebdomadaire national du Parti.

♣

V. — DISCIPLINE DANS LE PARTI

1°) Les deux textes ci-après ont été adoptés A L'UNANIMITE :

LE Congrès invite le Groupe Parlementaire à appliquer rigoureusement les dispositions de son Règlement intérieur.

LE Congrès approuve les propositions du Comité Directeur tendant à accorder l'amnistie aux Camarades qui ont été indicisplinés à propos de la C.E.D. et qui, depuis lors, se sont conformés à la discipline de vote.

⁂

2°) Une motion rapportée par Marzoratti (Sarthe) a été adoptée par 1.899 mandats contre 1.653 au texte rapporté par E. Depreux (Seine) et 43 abstentions.

Deux fédérations étaient absentes au moment du vote (10 mandats).

a) **TEXTE ADOPTE** (Rapp. : MARZORATTI).

LE CONGRES EXTRAORDINAIRE,

— Considère que le Comité Directeur a rempli son devoir statutaire en prononçant des sanctions, en vertu des derniers Congrès Nationaux, à l'égard des Parlementaires qui n'ont pas suivi la discipline de vote lors du débat sur l'ensemble des Accords de Londres et de Paris ;

— Rejette l'appel des Camarades AUBAN, AUDEGUIL, BAURENS, BOUHEY, BRIFFOD, COFFIN, DESSON, DOUTRELLOT, GOURDON, MABRUT, MONTEL, M.-E. NAEGELEN, REY, SIBUE, TITEUX, M. LEJEUNE qui sont, en conséquence, exclus du Parti ;

— toutefois, tenant compte de la nécessité impérieuse de préserver la force, la cohésion et l'unité de la S.F.I.O., le Congrès décide de rendre intégralement leurs droits de Militants à tous les camarades sanctionnés qui prendront, dans le délai d'un mois, l'engagement d'honneur d'être disciplinés à l'avenir, sans nulle réserve.

— convaincu que la vitalité du Parti repose sur son unité profonde et fraternelle, que cette unité ne peut se concevoir que dans le respect des règles qu'il s'est librement données, le Congrès appelle tous les Militants à s'unir pour donner au Socialisme français toujours plus de force et de rayonnement.

b) **MOTION MINORITAIRE** (Rapp. : DEPREUX).

LE Congrès Extraordinaire,

Confirme les sanctions prononcées par le Comité Directeur ;

— estime que la gravité de la situation intérieure et extérieure, l'offensive de la réaction cléricale et colonialiste, aidée par les chefs communistes, commandent plus que jamais la cohésion et l'unité du Parti ;

— décide qu'il sera sursis à l'exécution des sanctions jusqu'au prochain Congrès National qui pourra en prononcer la levée si l'unité de vote est dorénavant respectée ;

— fait un appel pressant à la discipline de tous les Elus et de tous les Militants.

⁂

c) **TEXTE RETIRE,** Max LEJEUNE s'étant, au moment du vote, **rallié à la motion Depreux.**

LE Congrès Extraordinaire du Parti Socialiste, considérant :

— que le Programme d'Action présenté aux élections législatives de 1951 comportait, sur le plan de la politique internationale, l'affirmation catégorique de « l'opposition au réarmement de l'Allemagne » et de la nécessité « de faire le maximum pour assurer la réunion et le succès de la conférence des Quatre » ;

— estime que, si le Comité Directeur était dans son rôle statutaire en sanctionnant les dix-huit députés qui ont voté contre les Accords de Paris,

— il convient, en raison de l'évolution de la situation internationale, et au moment où va se constituer un nouveau gouvernement qui risque de rassembler les forces réactionnaires, de ne pas maintenir, dans l'intérêt supérieur du Parti, les exclusions prononcées par le Comité Directeur.

⁂

3°) Résultats détaillés des votes émis par les Fédérations

ONT VOTE LE TEXTE MARZORATI :

ALLIER, 21 ; ARDECHE, 5 ; AUBE, 1 ; AUDE, 52 ; BOUCHES-DU-RHONE, 231 ; CHARENTE, 1 ; CHARENTE-MARITIME, 9 ; CONSTANTINE, 20 ; CORREZE, 6 ; COTE D'OR, 11 ; CREUSE, 10 ; DORDOGNE, 10 ; DOUBS, 17 ; FINISTERE, 24 ; ILLE-ET-VILAINE, 7 ; INDRE, 12 ; JURA, 18 ; LANDES, 7 ; LOIR-ET-CHER, 14 ; LOIRE, 6 ; LOIRE-INFERIEURE, 6 ; LOIRET, 6 ; MANCHE, 14 ; MARNE, 10 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 8 ; MORBIHAN, 12 ; MOSELLE, 10 ; NIEVRE, 6 ; NORD, 399 ; OISE, 7 ; ORAN, 3 ; ORNE, 5 ; PAS-DE-CALAIS, 367 ; PUY-DE-DOME, 12 ; BASSES-PYRENEES, 19 ; HAUTES-PYRENEES, 9 ; BAS-RHIN, 1 ; RHONE, 6 ; SARTHE, 14 ; SEINE, 123 ; SEINE-MARITIME, 15 ; SEINE-ET-MARNE, 1 ; SEINE-ET-OISE, 97 ; SENEGAL, 70 ; DEUX-SEVRES, 15 ; SOMME, 1 ; TARN, 13 ; TARN-ET-GARONNE, 9 ; TUNISIE, 2 ; VAR, 23 ; VIENNE, 5 ; HAUTE-VIENNE, 116 ; VOSGES, 2 ; YONNE, 11.

ONT VOTE POUR LE TEXTE DEPREUX :

AIN, 13 ; AISNE, 25 ; ALGER, 8 ; ALLIER, 6 ; BASSES-ALPES,

6 ; ALPES-MARITIMES, 18 ; ARDENNES, 26 ; ARIEGE, 33 ; AUBE, 13 ; AUDE, 19 ; AVEYRON, 14 ; BELFORT, 18 ; BOUCHES-DU-RHONE, 71 ; CALVADOS, 14 ; CHARENTE, 7 ; CHARENTE-MARITIME, 17 ; CHER, 18 ; CORREZE, 5 ; CORSE, 11 ; COTE-D'OR, 4 ; COTE-D'IVOIRE, 5 ; COTES-DU-NORD, 34 ; CREUSE, 5 ; DORDOGNE, 49 ; DOUBS, 8 ; DROME, 12 ; EURE, 8 ; EURE-ET-LOIR, 12 ; FINISTERE, 6 ; GARD, 80 ; HAUTE-GARONNE, 87; GERS, 17 ; GIRONDE, 79 ; HERAULT, 67 ; ILE-ET-VILAINE, 3 ; INDRE, 20 ; INDRE-ET-LOIRE, 21 ; ISERE, 30 ; LA GUADELOUPE, 14 ; LANDES, 30 ; LOIRE, 4 ; HAUTE-LOIRE, 5 ; LOIRE-INFERIEURE, 9 ; LOIRET, 8 ; LOT, 9 ; LOT-ET-GARONNE, 16 ; MAINE-ET-LOIRE, 10 ; MANCHE, 8 ; MARNE, 8 ; MAROC, 13 ; MARTINIQUE, 7 ; MEURTHE-ET-MOSELLE, 20 ; MORBIHAN, 10 ; NIEVRE, 5 ; NORD, 6 ; OISE, 10 ; ORAN, 33 ; PAS-DE-CALAIS, 11 ; PUY-DE-DOME, 13 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; HAUTES-PYRENEES, 2 ; PYRENEES-ORIENTALES, 42 ; BAS-RHIN, 20 ; HAUT-RHIN, 45 ; RHONE, 13 ; HAUTE-SAONE, 5 ; SAONE-ET-LOIRE, 17 ; SAVOIE, 16 ; HAUTE-SAVOIE, 11 ; SEINE, 118 ; SEINE-MARITIME, 17 ; SEINE-ET-MARNE, 18 ; SEINE-ET-OISE, 9 ; SENEGAL, 31 ; SOMME, 58 ; TARN, 14 ; TUNISIE, 4 ; VAR, 34 ; VAUCLUSE, 13 ;VENDEE, 15 ; VIENNE, 1 ; HAUTE-VIENNE, 1 ; VOSGES, 9 ; YONNE, 1.

ABSTENTIONS :

A.E.F. : 5 ; AUDE, 1 ; COTE-D'OR, 1 ; LOIRET, 2 ; MADAGASCAR, 5 ; MAINE-ET-LOIRE, 1 ; MARNE, 1 ; NORD, 4 ; BASSES-PYRENEES, 1 ; PYRENEES-ORIENTALES, 3 ; SEINE, 8 ; VIET-NAM, 5 ; TARN, 1 ; HAUTE-VIENNE, 5.

ABSENTS :

HAUTES-ALPES, 5 ; GUINEE, 5.

Militants ! ! !

LISEZ... FAITES LIRE...

" LE POPULAIRE DE PARIS "

" LE POPULAIRE-DIMANCHE "

FAITES DES ABONNEMENTS

Les journaux de votre Parti ne peuvent vivre sans votre dévouement

Donnez-lui les puissants moyens d'expression DONT IL A BESOIN

Coll. Fondation Jean-Jaurès

D) LE CONSEIL NATIONAL

I. — LE 11 OCTOBRE 1954

Le Conseil National s'est réuni à PARIS, *Palais de la Mutualité, le* 11 *OCTOBRE* 1954.

1°) Ordre du jour

Confiance au Gouvernement Mendès-France avant la ratification des Accords de Londres.

2°) Motion

Le texte suivant, rapporté par Christian Pineau, FUT ADOPTE *A L'UNANIMITE moins 4 abstentions (à mains levées).*

LE CONSEIL NATIONAL,

1°) **FAIT sien l'ordre du jour présenté à l'Assemblée Nationale par le Groupe Socialiste, dont il croit devoir rappeler les termes :**

« Soucieuse de maintenir la cohésion de la Communauté Atlan-« tique et d'assurer la réconciliation franco-allemande dans le cadre « d'une Europe unifiée,

« Convaincue que le développement d'une telle politique est par-« faitement compatible avec l'engagement et la poursuite parallè-« les des négociations nécessaires avec l'U.R.S.S., tant sur le problè-« me du désarmement général que sur celui de l'unification de l'Al-« lemagne,

« L'Assemblée :

« Invite le Gouvernement à prendre, dans l'élaboration des ac-« cords détaillés, visés au paragraphe 6 de l'acte final de la Confé-« rence, toutes les initiatives nécessaires afin que la contribution « allemande à la défense commune n'entraîne pas l'autonomie de « l'armée allemande et la reconstitution d'un Etat-Major allemand.

« Demande en particulier au Gouvernement de tout mettre en « œuvre auprès des membres de la Conférence afin que, par les « accords détaillés, il soit donné mission au Conseil de l'Organisa-« tion de Bruxelles de proposer aux Parlements intéressés, et ce en « tenant pleinement compte des responsabilités spéciales de la « France et du Royaume-Uni, outre-mer, et sur la base du principe « de non discrimination :

« a) — Des modalités d'intégration des forces militaires excluant « la renaissance d'un Etat-Major allemand,

« b) — Une procédure donnant les garanties nécessaires quant à « la nomination aux grades supérieurs et aux conditions de forma-« tion commune des cadres,

« c) — Le renforcement des pouvoirs de contrôle des arme-« ments et la création d'un pouvoir de sanction pour l'Agence pré-« vue au titre 2, paragraphe C des accords,

« d) — *La création d'un organisme chargé d'administrer et d'é-*
« *quiper les forces militaires et de répartir l'aide extérieure dont*
« *elles bénéficieront,*

« e) — *Concurremment à la responsabilité devant le Conseil des*
« *Ministres, la responsabilité de ces deux organes et de tous autres*
« *prévus au Traité de Bruxelles ainsi transformé devant une As-*
« *semblée démocratiquement élue et dotée de pouvoirs limités mais*
« *réels.*

« *Et, repoussant toute addition,*

« *Passe à l'ordre du jour* ».

2°) **APPROUVE sans réserve le discours par lequel le Secrétaire Général du Parti a développé cet ordre du jour à la tribune de l'Assemblée Nationale et au cours duquel il a défini la politique internationale du Parti Socialiste français ;**

3°) **CONSTATE que le Président du Conseil, dans sa réponse, a donné son assentiment à l'essentiel des préoccupations ainsi affirmées et que l'ordre du jour de confiance modifié approuve ces déclarations ;**

4°) **DONNE, en conséquence, mandat au Groupe Parlementaire de voter « pour » la confiance dans le scrutin du mardi 12 octobre ;**

5°) **RAPPELLE que les Statuts du Parti font obligation au Comité Directeur de convoquer un Congrès Extraordinaire avant le débat de ratification.**

***

II. — LE 13 MARS 1955

Le Conseil National s'est réuni à PUTEAUX, LE 13 MARS 1955, *avec à son* ORDRE DU JOUR : LA TACTIQUE DU PARTI AUX ELECTIONS CANTONALES.

Texte adopté

LE Conseil National du Parti Socialiste rappelle aux Fédérations le devoir primordial qui s'impose à elles d'utiliser au maximum la prochaine campagne électorale pour propager la doctrine socialiste, faire connaître le programme et les solutions du Parti.

Le programme établi par le Parti et la déclaration ministérielle présentée par Christian PINEAU constituent la plateforme d'action et de propagande des candidats du Parti.

Au premier tour, le Parti présentera des candidats dans tous les cantons. Les Fédérations qui, pour des raisons matérielles, ne pourraient se conformer à cette règle, feront rapport au C. D.

Au second tour, le Parti reste fidèle à sa formule traditionnelle : au premier tour on choisit, au second tour on élimine.

En conséquence,

Le Parti fait confiance aux Fédérations pour barrer la route aux candidats de la réaction et aux partisans des régimes de dictature.

(*Unanimité*).

E) LE COMITE DIRECTEUR

Vous trouverez ci-après les textes publiés par le Comité Directeur à la date d'impression du présent rapport et les principales décisions prises et qui n'ont pas eu leur place dans les autres chapitres

I. — VIE INTERIEURE DU PARTI

1°) Désignation des organismes centraux

REUNION DU 4 JUILLET 1954

SONT ELUS A L'UNANIMITE, MOINS 2 ABSTENTIONS :

Secrétaire Général :

Guy MOLLET.

Secrétaires Généraux Adjoints :

Georges BRUTELLE, Pierre COMMIN.

Trésorier :

Victor PROVO.

Trésorier-Adjoint :

Henry MALACRIDA.

Autres membres du Bureau :

Jean COURTOIS, Edouard DEPREUX, LAMINE-GUEYE.

Secrétaire Général adulte des J.S. :

Henry MALACRIDA.

REUNION DU 21 JUILLET 1954

DIRECTION POLITIQUE DU « POPULAIRE » : Robert VERDIER (unanimité).

DIRECTION DU « POPULAIRE-DIMANCHE ».

Il est décidé à l'unanimité de ne pas désigner nommément un directeur, mais que Pierre COMMIN continuera d'assurer la direction de cet organe et la liaison avec le Parti.

ADMINISTRATEUR DU « POPULAIRE-DIMANCHE » : René NAEGELEN (unanimité).

Collection Fondation Jean-Jaurès

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU « POPULAIRE » :

DELEGUES DU COMITE DIRECTEUR : COMMIN, MALACRIDA, R. NAEGELEN, FERRAT, COUTANT, HERBAUT, DEPREUX, Renée BLUM.

DLEGUES DES FEDERATIONS : FOUQUET, G. ROBERT, MAZURIER, VERDIER (unanimité).

DELEGUES DU COMITE DIRECTEUR DANS LES GRANDES COMMISSIONS :

A l'unanimité, Albert GAZIER est désigné comme responsable national pour la C.N.E.

La semaine prochaine, il proposera au C.D. une liste de responsables pour chaque Commission.

LIAISONS AVEC LE GROUPE PARLEMENTAIRE : GAZIER, LOUSTAU, PINEAU (unanimité).

REUNION DU 28 JUILLET 1954

Désignation des responsables du Comité Directeur dans les différentes Commissions :

C. N. E.

1) *Affaires Economiques : Responsable Parlementaire :* GAZIER; *Responsable Technicien :* VERRET.

2) *Agriculture : R.P. :* LOUSTAU ; *R. T. :* Mme HIRSCHFELD.

3) *Anciens Combattants : R. P.* LE COUTALLER ; ; *R. T. :* DARCHICOURT.

4) *Aéronautique : R. P. :* AUBAN ; *R. T. :* ROCHER.

5) *Education Nationale : R. P. :* DEIXONNE ; *R. T. :* CORMONTAGNE.

6) *Fonction Publique : R. P. :* METAYER ; *R. T. :* LARGOIS.

7) *Reconstruction : R.P. :* SCHMITT ; *R.T. :* BIAGE.

8) *Réforme Fiscale : R. P :* DAVID ; *R. T.* IBARRONDO.

9) *Santé : R. P. :* R. LEMPEREUR ; *R. T. :* DARY.

10) *Sécurité Sociale : R. P. :* GAZIER ; *R. T. :* SEURAT.

11) *Travail : R.P. :* COUTANT ; *R.T. :* HORNEZ.

12) *Transports : R. P. :* SIBUE ; *R. T. :* VAYE.

13) *Réforme des institutions : R. P. :* ALDUY ; *R. T. :* X.

14) *Législatif : R. P. :* MINJOZ ; *R. T.* BRUNSWICG.

15) *Presse : R. P.* DESSON ; *R. T. :* FERRAT.

16) *Affaires Internationales : R. P. :* JAQUET ; *R. T. :* PONTILLON.

17) *Commerce Extérieur : R. P. :* PINEAU ; *R. T. :* X.

COMMISSION DE L'UNION FRANÇAISE : *Responsable :* BIDET.

DELEGUES DU C. D. AUX QUESTIONS OUVRIERES ET SOCIALES : DELABRE, CORMIER et PEYRASSOL.

DELEGUES DU C. D. A LA FEDERATION DES ELUS MUNICIPAUX et CANTONAUX : MALACRIDA et PROVO.

DELEGUES DU C. D. A LA COMMISSION FEMININE NATIONALE : COURTOIS, R. LEMPEREUR, MALACRIDA, E. MOREAU et POT.

COMMISSION CHARGEE DE LA PUBLICATION ET DE L'EDITION DES TEXTES DE PROPAGANDE : *Responsable :* RIMBERT.

REUNION DU 20 OCTOBRE 1954

Le Comité Directeur a approuvé la composition et le règlement intérieur de la Commission des Affaires Internationales du Parti.

REUNION DU 9 FEVRIER 1955

C.N.E. :

a) Création d'une section chargée d'étudier les problèmes de la C.E.C.A.

Responsable Parlementaire : Gérard JAQUET.

Responsable technicien : WEIL-REYNAL.

b) Remplacement des camarades exclus.

ARBETIER, BERTHET, REGAUDIE ou FARRAUD remplaceront AUBAN, DESSON et SIBUE.

⁂

2°) Discipline

a) Indisciplines parlementaires sur le problème de la C.E.D. et des accords de Londres et de Paris.

DECISION DU 7 JUILLET 1954

Le Comité Directeur,

CONFORMEMENT aux décisions du Congrès Extraordinaire des 29 et 30 mai 1954 qui lui a donné mandat de ne pas admettre, même exceptionnellement, d'infraction au principe de l'unité de vote, a, dans sa séance du 7 juillet 1954, décidé d'appliquer aux camarades ARNAL, AUBAN, CAPDEVILLE et Max LEJEUNE, qui ont commis une indiscipline à la Commission de la Défense Nationale, la suspension de toute délégation pour la durée de la législature, tout en

leur permettant de continuer à remplir leur mandat électif.

Par ailleurs, il a engagé la procédure statutaire en ce qui concerne les camarades BENBHAMED, BRIFFOD et GOURDON qui ont été indisciplinés à la Commission de la Justice.

Réaffirmant sa volonté de préserver l'unité du Parti, il renouvelle l'appel adressé en son nom aux Elus par le Secrétaire Général du Parti à la tribune du 46e Congrès National.

Il rappelle que le Congrès National lui a donné mandat d'accorder une amnistie pleine et entière aux camarades indisciplinés, à condition que ceux-ci prennent l'engagement de respecter désormais, en toutes circonstances, la discipline du Parti.

Fort de l'approbation donnée à son attitude par le Congrès et soucieux de sauvegarder l'unité du Parti, le Comité Directeur a décidé de tenter un nouvel effort :

Il accordera le sursis pour toutes les sanctions prononcées contre les camarades qui affirmeront leur volonté de ne prendre aucune position publique contraire aux décisions du Parti sur le problème de la C. E. D. — soit oralement, soit par écrit ou soit par un vote — tant que le Parti n'aura pas pris position sur d'éventuelles propositions gouvernementales.

C'est dans ces conditions qu'après avoir entendu notre camarade Daniel MAYER, le Comité Directeur a décidé de lui accorder le sursis.

Enfin, pour qu'il n'existe aucune équivoque susceptible de créer de nouveaux malentendus dont le Parti a déjà trop souffert, le Comité Directeur a précisé que le fait de ne pas respecter une sanction prise ou de commettre un nouvel acte d'indiscipline entraînerait dans tous les cas, une nouvelle sanction.

En outre, mandat est donné au Secrétariat Général :

— d'écrire à tous les sanctionnés pour leur communiquer la décision.

— de demander à J. Moch, de se démettre de son rapport.

DECISION DU 26 AOUT 1954

A une heure où des décisions, d'une importance essentielle pour l'avenir du pays et pour la Paix du monde, vont intervenir, le Comité Directeur entend que la responsabilité du Parti Socialiste soit nettement établie.

Le refus de ratifier le Traité de C.E.D. entraînerait, à plus ou moins brève échéance, la souveraineté de l'Allemagne, la création d'une armée allemande autonome et la rupture de la solidarité du monde libre.

En conséquence, le Comité Directeur tient à rappeler que les Congrès successifs se sont prononcés en faveur de la ratification et il invite fraternellement tous les Elus à rester fidèles au Parti auquel ils ont déjà tant sacrifié.

Il regrette que, malgré tous les appels antérieurs, certains Elus continuent à affirmer publiquement, par leurs votes en Commission, leurs écrits ou leurs déclarations, une position contraire à celle démo-

cratiquement affirmée par nos Assises Nationales. Il poursuivra contre ces indisciplinés la procédure prévue par nos Statuts.

Le Comité Directeur ne saurait accepter que soit présenté par Jules MOCH le rapport qui ouvrira le débat devant l'Assemblée et dont les conclusions sont contraires aux décisions du Parti.

Il rappelle que Jules MOCH, déjà privé de toute délégation par une sanction antérieure, avait été ensuite invité à se dessaisir de ce rapport. Son refus constitue un acte de rébellion sur lequel il sera statué dans une prochaine séance. D'ores et déjà, le Comité Directeur tient à préciser que, dans cette circonstance ni aucune autre, Jules MOCH ne saurait plus engager la responsabilité du Parti ».

DECISION DU 30 AOUT 1954

LE Comité Directeur, interprète de la volonté exprimée par des Assemblées Nationales successives du Parti Socialiste, a, à plusieurs reprises, rappelé aux Parlementaires du Parti leur devoir impérieux de maintenir, en toutes circonstances, l'unité de vote.

Aussi déplore-t-il amèrement que ce soit avec des voix d'élus socialistes — et seulement grâce à ces voix — que la politique du Parti ait été mise en échec. Il regrette encore plus le rôle particulier des camarades qui ont abusé de la confiance du Parti, et profité des postes qu'ils devaient à cette confiance comme Président du Groupe et Questeur de l'Assemblée.

Enfin et plus encore, il dénonce l'attitude contraire à toutes les règles non seulement de la discipline du Parti mais encore de la plus élémentaire démocratie de tous ceux qui, après avoir fait entendre leur point de vue personnel — d'ailleurs contraire à la position du Parti — ont pu s'associer à la manœuvre tendant à empêcher les orateurs régulièrement désignés par le Parti d'exposer la thèse de celui-ci.

Conscient de la dramatique situation créée par les indisciplinés tout en mesurant la gravité de décisions qui peuvent affaiblir provisoirement le Parti à une heure où, sur le plan international comme sur le plan national, sa force et sa cohésion eussent été plus nécessaires que jamais.

Le Comité Directeur décide d'exclure Max LEJEUNE, Daniel MAYER et Jules MOCH, précédemment sanctionnés et qui se sont mis en état de rébellion ouverte contre le Parti par leur attitude au cours des débats parlementaires.

Il décide d'engager la procédure prévue par les Statuts contre les autres parlementaires indisciplinés. En attendant qu'il soit statué sur leur cas, ceux-ci ne pourront ni représenter ni engager le Parti.

Il décide en outre que jusqu'à nouvel ordre toutes les réunions du Groupe Socialiste à l'Assemblée Nationale auront lieu en commun avec le Comité Directeur.

Le Comité Directeur lance un pressant appel à toutes les Fédérations, à toutes les Sections, à tous les militants pour que chacun, en ces moments difficiles, mette tout en œuvre pour renforcer la solidarité et l'unité du Parti.

DECISION DU 28 SEPTEMBRE 1954

LE Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., réuni le 28 septembre, conformément à la procédure prévue par les Statuts, a examiné les cas des Parlementaires qui ont enfreint l'unité de vote, lors du débat à l'Assemblée Nationale sur la Communauté Européenne de Défense.

Il a décidé :

1° *d'exclure P. O. LAPIE qui, déjà indiscipliné dans un vote en Commission, s'est en outre mis en état de rébellion ouverte contre le Parti par son attitude au cours des débats publics ;*

2° *d'appliquer la suspension de délégation pour une période de cinq années à CHARLOT ET LUSSY, qui ont utilisé les fonctions qu'ils devaient à la confiance du Parti pour organiser l'indiscipline collective ;*

3° *d'appliquer la suspension de délégation pour la durée de la législature à tous les autres indisciplinés, tant de l'Assemblée Nationale que de l'Assemblée de l'Union Française.*

Le Comité Directeur déplore une fois de plus que des Elus socialistes aient pris la responsabilité de rompre avec la loi de la démocratie, charte fondamentale du Parti, en refusant à la majorité des Militants le droit imprescriptible à faire appliquer par les organismes parlementaires la politique décidée librement dans les Congrès souverains. Ces élus ont ainsi porté lourdement atteinte à l'autorité et à l'efficacité de l'organisation toute entière. Ils ont gravement compromis son unité.

Cependant, soucieux de ne rien faire qui puisse aggraver le mal causé au Parti par cette rébellion, résolu à préserver par tous les moyens en son pouvoir l'unité et la force du Parti Socialiste, considérant que cette unité et cette force sont toujours les conditions essentielles de l'existence du régime démocratique et qu'elles sont devenues plus nécessaires encore dans les circonstances internationales créées par le vote même des indisciplinés.

Le Comité Directeur décide :

1° *de proposer au Conseil National, qui se tiendra au début de 1955, l'amnistie entière pour tous les indisciplinés qui auront prouvé, par leur comportement, qu'ils respectent désormais strictement la discipline de vote et la volonté du Parti dans toute leur action publique ;*

2° *de surseoir, jusqu'à cette date, à l'application des sanctions autres que l'exclusion ;*

3° *de demander au prochain Conseil National du 31 octobre de reporter au premier Conseil National de 1955 la décision concernant l'appel interjeté par les camarades exclus qui, cet appel étant suspensif, conserveront donc en attendant leur qualité de membres du Parti mais, conformément aux articles 58 et 60 des Statuts, demeureront suspendus de délégation dans les conditions prévues par la décision du Comité Directeur du 23 juin 1954.*

Par ailleurs, soucieux d'empêcher qu'à l'avenir des coalitions du même ordre puissent à nouveau menacer l'unité du Parti, il décide de

demander au Conseil National que soit immédiatement engagée la procédure de révision des Statuts en ce qui concerne le problème de la discipline.

En conséquence, le Conseil National ordinaire du 31 octobre 1954 aura à son ordre du jour :

1° *Appréciation de l'attitude des organismes directeurs du Parti depuis le dernier Congrès National ;*

2° *décision sur la proposition du Comité Directeur concernant les manquements à la règle d'unité de vote ;*

3° *mise à l'étude du projet de réforme des Statuts concernant le problème de la discipline ;*

4° *Situation politique à la veille de la rentrée parlementaire.*

DECISION DU 13 OCTOBRE 1954

Un blâme est adressé à VALS, étant entendu qu'il bénéficiera également du sursis.

Le Comité Directeur, tenant compte de l'atmosphère qui s'est dégagée au Conseil National du 11 octobre, décide d'accorder également le sursis aux camarades exclus.

DECISION DU COMITE DIRECTEUR EN DATE DU 30 DECEMBRE 1954 A LA SUITE DES NOUVELLES INDISCIPLINES A L'OCCASION DE LA RATIFICATION DES ACCORDS DE LONDRES ET DE PARIS

1° Le sursis accordé aux camarades qui ont été indisciplinés lors du vote sur le traité de C.E.D. et qui ont été une nouvelle fois indisciplinés lors du vote sur les accords de Londres et de Paris est rapporté.

En conséquence, les sanctions prononcées antérieurement deviennent applicables pour : Max LEJEUNE (exclusion), AUBAN, AUDEGUIL, BAURENS, BINOT, BOUHEY, BRIFFOD, COFFIN, DESSON, DOUTRELLOT, GOURDON, MABRUT, MONTEL, M.-E. NAEGELEN, REY, SIBUE, TITEUX (suspension de délégations).

2° La procédure statutaire prévue à l'article 60 du règlement du Parti est engagée contre les camarades suspendus de délégation et ayant une nouvelle fois enfreint la règle de l'unité de vote ainsi que contre le camarade BECHARD.

3° Mandat est donnée au Secrétaire Général de demander au Président du Groupe de veiller à l'application de l'article 13 du règlement intérieur du groupe.

D'autre part, le Comité Directeur a décidé de remplacer le Conseil National ordinaire par un Congrès National Extraordinaire fixé aux 5 et 6 février 1955.

DECISION DU 12 JANVIER 1955

LE Comité Directeur constate que la majorité du Groupe Parlementaire, en refusant d'appliquer son propre Règlement aux députés

indisciplinés, a manifesté son refus d'assurer, en ce qui la concerne, le respect de la discipline du Parti et décide de saisir de cette nouvelle question le Congrès Extraordinaire du 6 février.

DECISION DU 19 JANVIER 1955

LA règle du Parti exige le respect des décisions des assises souveraines. Les Sections et les Fédérations sanctionnent en chaque occasion, et parfois sévèrement, les manquements des élus locaux et des militants.

Les actes d'indiscipline commis par les élus nationaux relèvent statutairement du Comité Directeur. C'est ainsi que ce dernier a été contraint de prendre, à la suite des débats sur la C.E.D., un certain nombre de sanctions.

Soucieux avant tout de sauvegarder l'unité du Parti, il a écarté, dans la mesure du possible, la sanction la plus élevée. Il a accordé le sursis à tous les élus sanctionnés et il a proposé l'amnistie.

Mais de nouveaux actes d'indiscipline se sont produits à l'occasion du dbat sur la ratification des accords de Londres et de Paris malgré une décision quasi unanime du Congrès National Extraordinaire des 10 *et* 11 *novembre* 1954.

Le Comité Directeur rappelle que tout a été tenté, mais en vain pour obtenir l'unanimité dans le vote final. Pour y parvenir il a même absous les indisciplines commises au cours du même débat.

Les appels les plus pressants n'ont pas été entendus. En conséquence le Comité Directeur est contraint de constater que les camarades AUBAN, AUDEGUIL, BAURENS, BINOT, BOUHEY, BRIFFOD, COFFIN, DESSON, DOUTRELLOT, GOURDON, MABRUT, MONTEL, M. E. NAEGELEN, REY, SIBUE, TITEUX, ayant à diverses reprises manqué à l'engagement que chacun prend de respecter les décisions de Congrès, se sont par là même et de leur propre volonté mis en dehors du Parti ; le camarade BECHARD, indiscipliné pour la première fois, sera suspendu de toute délégation jusqu'à la fin de la législature.

Le Comité Directeur a conscience du caractère grave et douloureux de cette décision, mais c'est l'existence même du Parti — en tant que Parti — qui est en cause. Notre démocratie intérieure, la liberté totale de discussion qui règne chez nous impliquent en contre-partie l'unité de vote dans les assemblées et la solidarité dans l'action.

Le Comité Directeur manifeste d'ailleurs le ferme espoir que les camarades aujourd'hui exclus retrouveront le chemin d'un Parti auquel ils ont été fidèles pendant tant d'années. A d'autres époques de son histoire déjà, le Parti a réintégré volontiers en son sein des hommes qui n'avaient — eux non plus — pas cru pouvoir accepter pour un temps cette solidarité et cette discipline et qui, par la suite, en ont compris et admis la nécessité et la puissance.

Aussi, le Comité Directeur lance-t-il un appel pressant à tous les militants pour qu'ils se resserrent plus unis que jamais dans leur Parti. Nos adversaires de tous genres verront encore une fois leur espoir déjoué.

DECISION DU 9 FEVRIER 1955

Le sursis est accordé à BECHARD qui avait été suspendu de délégation.

DECISION DU 30 MARS 1955

LE Comité Directeur, après avoir pris connaissance de la demande de réintégration présentée par chacun des camarades AUBAN, AUDEGUIL, BAURENS, BINOT, BOUHEY, BRIFFOD, COFFIN, DESSON, DOUTRELLOT, GOURDON, LEJEUNE, MABRUT, MONTEL, NAEGELEN, REY, SIBUE et TITEUX, a donné mandat au Secrétaire Général de constituer les dossiers conformément aux règles statutaires (art. 61 du Règlement du Parti) en vue de les soumettre au prochain Congrès National Ordinaire.

Le Comité Directeur s'est félicité de l'état d'esprit ainsi manifesté par les camarades exclus et, prenant acte des déclarations faites en leur nom à Edouard DEPREUX et à Gérard JAQUET par COFFIN et TITEUX exprimant leur volonté de respecter désormais et sans aucune réserve la discipline et les règles du Parti :

1° estime qu'il n'y a pas lieu d'exiger un nouvel engagement écrit ;

2° souhaite qu'en attendant la décision du Congrès National ordinaire le Groupe Parlementaire décide d'apparenter les 17 camarades.

N.B. — Les décisions prises par le Comité Directeur en juin 1954, et qui n'ont pu être insérées dans le rapport présenté au 46e Congrès National Ordinaire, ont été publiées dans le Bulletin Intérieur N° 76 de janvier 1955.

b) Autres indisciplines parlementaires.

Vote à l'Assemblée de Versailles.

Un blâme est infligé à NOTEBART.

c) Comité parlementaire d'accueil franco-polonais.

LE Comité Directeur demande aux camarades de ne pas adhérer à ce groupement (réunion du 6-10-54).

d) Conseils de la Paix.

TOUTE participation aux manifestations ou toute réception de délégations organisées par les « Conseils de la Paix » sont rigoureusement interdites (réunion du 4-8-54).

e) Section de Clichy.

LE Comité Directeur entérine la décision de la Fédération de la Seine portant dissolution de la Section de Clichy (réunion du 28-9-54).

II. — POLITIQUE INTERIEURE

1°) Politique agricole.

MOTION ADOPTEE LE 28 JUILLET 1954

LE PARTI SOCIALISTE,

CONSIDERANT que l'amélioration des conditions de vie des masses paysannes françaises doit être le but de toute politique agricole progressive, :

— Dénonce la politique préconisée par les grands propriétaires de la terre qui, en proposant la restriction des récoltes ou en exigeant un protectionnisme excessif, ne songent qu'à maintenir leurs profits exorbitants,

— Estime que cette amélioration ne peut être obtenue que par une politique d'expansion, en qualité et en quantité, de la production, dans le cadre d'une organisation générale de l'économie.

— Pour cette expansion, il faut développer l'équipement agricole, améliorer les techniques pratiquées dans de nombreuses régions de France, élargir l'enseignement agricole et la vulgarisation des méthodes rationnelles de culture. Il faut augmenter les crédits destinés à l'agriculture et particulièrement les crédits mis à la disposition des agriculteurs les moins fortunés, ce qui implique une réorganisation des méthodes pratiquées par les institutions de crédit agricole qui doivent, comme à l'origine, faire surtout confiance à la valeur humaine de leurs emprunteurs.

— D'autre part, une expansion de la production agricole n'a de sens que si les agriculteurs sont assurés de l'écoulement total et régulier de leur production et protégés contre les brusques effondrements des prix, source de spéculation dont ne bénéficient pas les consommateurs.

— Enfin, toute politique d'expansion en agriculture ne peut être poursuivie avec succès que si tous les agriculteurs peuvent bénéficier de tous les avantages sociaux justement accordés aux citadins et vivre dans des conditions matérielles d'existence semblables à celles que connaissent les masses rurales des pays du nord de l'Europe.

— Partant de ces considérations, le Parti Socialiste décide de mettre tout en œuvre pour faire aboutir les mesures suivantes :

a) *Augmentation des crédits destinés à l'équipement de l'agriculture et de l'enseignement agricole ;*

b) *Réorganisation de la Mutualité sociale agricole et, en particulier, une détermination équitable de son financement ;*

d) *Amélioration et extension de l'équipement collectif et individuel en matière d'adduction d'eau, d'électrification des campagnes, d'amélioration des chemins ruraux et, surtout, d'amélioration de l'habitat rural pour lequel tant d'efforts restent à réaliser dans de nombreuses régions de petites et moyennes exploitations ;*

e) *Organisation des marchés agricoles par la création d'Offices nationaux interprofessionnels dans le sens de l'expérience positive de*

l'Office du blé, créé en 1936 par le Gouvernement de Front-Populaire à direction socialiste ;

f) *Développement du mouvement coopératif agricole, non seulement pour la transformation et la vente des produits agricoles et pour l'achat des produits nécessaires à l'agriculture, mais aussi pour l'utilisation en commun de tous les moyens de production. En effet, devant l'introduction de plus en plus large dans l'agriculture de l'outillage et du machinisme, introduction qui favorise la grande exploitation et menace l'existence de la petite exploitation familiale, le Parti Socialiste estime nécessaire de développer la coopération agricole sous toutes ses formes, seul moyen de permettre aux petits agriculteurs de bénéficier des avantages du progrès technique en même temps que de réaliser rapidement, sinon le remembrement des terres, au moins le regroupement cultural ;*

g) *Enfin, devant la production pléthorique de certaines cultures comme la vigne, les pommes à cidre et la betterave, que l'on transforme inutilement en alcool, le Parti Socialiste demande que des crédits spéciaux soient prévus pour aider les agriculteurs à orienter leur production vers des cultures plus utiles et qui font défaut à la France.*

2°) Motion de politique économique.

REUNION DU 4 AOUT 1954

LA politique économique, telle que la conçoivent les Socialistes, doit tendre à la prospérité et à la justice sociale.

Il importe donc de mieux répartir le revenu national tout en poursuivant son accroissement.

Une plus juste répartition des richesses suppose l'emploi simultané des moyens suivants :

a) REFORME FISCALE : Simplification de l'ensemble du système. Réduction de la masse des taxes de consommation. Accroissement des impôts non répercutables dans les prix des denrées de première nécessité et de ceux portant sur les revenus les plus élevés. La lutte contre la fraude doit être rigoureuse.

b) AUGMENTATION DES SALAIRES par la majoration du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti, la suppression des zones, l'application effective de la loi sur les Conventions Collectives et des Statuts des travailleurs de la fonction publique. L'augmentation des salaires doit être faite dans toute la mesure où le permettent l'accroissement des ressources et l'existence d'une capacité de production inemployée.

c) CONTROLE DES PRIX DES MARCHANDISES ESSENTIELLES.

d) REORGANISATION DE LA DISTRIBUTION. Il importe notamment de supprimer les taxes perçues au stade du détail conformément au projet socialiste de réforme fiscale, d'avantager les groupements volontaires de commerçants-détaillants, ainsi que les groupe-

ments de consommateurs (coopératives), de fixer dans certains cas des marges globales de distribution calculées de préférence en valeur absolue et d'assurer, chaque fois que cela est possible, le marquage des produits catalogables dès la sortie de l'usine afin que l'acheteur connaisse le prix qui ne peut être dépassé.

e) AMELIORATION ET EXTENSION DE LA SECURITE SOCIALE.

Garantie des avantages actuels de la Sécurité Sociale. Amélioration des prestations. Extension de la Sécurité Sociale à toute la population. Ces mesures assureront une meilleure protection contre les risques sociaux et permettront en même temps aux catégories les plus déshéritées de profiter à leur tour de l'accroissement de la production et de l'amélioration de la productivité.

f) OCTROI DE SUBVENTIONS ECONOMIQUES lorsqu'elles sont nécessaires pour éviter une hausse des prix à la consommation. Elles peuvent être distribuées soit aux producteurs, soit aux consommateurs, notamment sous la forme de crédits à la consommation, soit par voie indirecte aux équipements en vue d'abaisser les coûts de revient.

POUR L'EXPANSION DE L'ECONOMIE

Si la meilleure répartition des disponibilités actuelles peut améliorer la situation des catégories sociales les plus dignes d'intérêt, il est évident qu'elle ne saurait suffire à assurer aux Français un niveau de vie comparable à celui des populations des nations les plus évoluées. Il est donc nécessaire de développer la production nationale.

L'EXPANSION ECONOMIQUE doit être fondée sur une organisation générale de l'économie. Or, cette expansion est actuellement gênée par des entraves qu'il importe de faire disparaître.

L'existence, dans une même branche d'activité, d'entreprises remarquablement équipées et d'entreprises vétustes apportent aux premières des rentes injustifiées pour la raison qu'elles vendent au même prix que les secondes.

Le calcul des prix de vente, d'après les coûts de revient réels à l'aide des cadres de prix, l'équipement ou la reconversion des entreprises arriérées ainsi que la création d'industries nouvelles dans le cadre de programmes de production établis en fonction des besoins et des ressources, et le soutien des coopératives de production aideraient au progrès économique. En aucun cas, les travailleurs ne doivent supporter les conséquences des nécessaires reconversions.

LA REFORME DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX contribuera au même résultat si elle allège d'autant plus la charge de l'impôt que les bénéfices proviendront d'une marge plus faible. Les amortissements et les frais généraux seront strictement réglementés afin d'éviter les dissimulations de bénéfices.

LE CREDIT A MOYEN ET A LONG TERME EST TROP

CHER. Il n'est pas distribué d'une manière sélective. Il est donc nécessaire de différencier les taux et d'accorder des priorités de financement en faveur des activités économiques qui servent l'intérêt commun, ce qui suppose une réorganisation des banques, y compris les établissements de crédit nationalisés.

La création d'une Banque Nationale d'Investissements pourrait faire renaître utilement la concurrence dans le secteur des Banques d'Affaires.

Dans l'industrie comme dans l'agriculture, des résultats intéressants peuvent être obtenus en ce qui concerne le prix et la qualité des produits par la normalisation, la standardisation et la rationalisation.

Il ne faut pas hésiter à créer, dans les secteurs où cela apparaîtra nécessaire, des organismes spécialisés composés de représentants des employeurs, des salariés, des utilisateurs et de l'Etat. Ces organismes seraient chargés d'appliquer la politique économique avec le concours des intéressés.

Dans l'agriculture et l'industrie, il sera essentiel de faire reconnaître le principe que toute aide de la collectivité, sous quelque forme qu'elle s'effectue, doit entraîner comme contrepartie l'engagement des bénéficiaires de se conformer aux règles édictées dans l'intérêt général en vue de développer les productions utiles, de reconvertir ces entreprises ou exploitations techniquement insuffisantes, d'abaisser les prix et d'améliorer la qualité des produits.

L'expansion économique requiert un accroissement des investissements compensé en partie par l'arrêt ou le freinage des investissements non prévus par le Plan. Pour cette raison, tout encouragement indistinctement apporté à tout équipement doit être proscrit.

Une place prioritaire doit être réservée au logement dans les grands équipements d'intérêt général.

Des tranches supplémentaires de grands travaux doivent être à tout moment prêtes à être lancées en cas de dépression économique ou de chômage.

Toute politique économique est vouée à l'échec final si elle sacrifie les hommes aux réussites techniques. Les travailleurs doivent être assurés d'une amélioration progressive de leurs conditions de vie ainsi que de la sécurité de l'emploi. Le Comité Directeur précisera, dans une motion spéciale, le programme social du Parti.

POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

La mise en valeur des Territoires d'Outre-Mer doit répondre à deux préoccupations : améliorer le niveau d'existence des populations autochtones et contribuer à l'essor économique de l'Union Française toute entière. Il est donc impossible de séparer les problèmes de l'équipement, des réformes sociales et du financement de la partie du Plan économique consacrée à l'Outre-Mer.

L'équipement de l'Union Française comporte la création de moyens de communication, l'aménagement des ressources en énergie et en matières premières, l'industrialisation, l'organisation des mar-

chés avec le concours des producteurs associés, la fixation de prix garantis ainsi que le développement de l'enseignement technique, industriel et agricole.

Les réformes sanitaires et sociales permettront de lutter contre les épidémies, d'améliorer la nutrition, de développer l'instruction publique, de créer des conditions meilleures d'habitat et d'appliquer réellement une législation sociale analogue à celle de la métropole.

Le financement de l'équipement des Territoires d'Outre-Mer fera nécessairement appel à une aide de la Métropole.

Le Comité Directeur publiera une résolution détaillée précisant les moyens à mettre en œuvre pour assurer le développement des territoires d'Outre-Mer.

POUR L'ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS

La France a bénéficié et bénéficie encore d'une masse considérable de dollars. Il n'est pas douteux que, sans l'aide américaine, l'économie française serait dans une situation beaucoup plus grave. Mais cette aide ne peut pas et ne doit pas avoir un caractère permanent. La France doit être en mesure de payer le plus rapidement possible, par ses propres exportations, les marchandises qu'elle doit acheter à l'étranger.

L'accroissement des exportations résultera, tout naturellement, pour une part, des mesures préconisées ci-dessus, notamment en ce qui concerne les prix. Il demande, en outre, des efforts spéciaux en vue d'étudier et de prospecter les marchés, d'adapter les fabrications aux besoins et aux goûts de la clientèle étrangère, d'améliorer les conditions d'assurance et de crédit faites aux exportateurs, d'étendre l'aide à l'exportation, au tourisme et aux exportations des Territoires d'Outre-Mer à destination de l'étranger.

En contrepartie d'une aide plus rationnelle, l'Etat sera fondé à exiger un strict rapatriement des devises et à mieux surveiller les investissements effectués à l'étranger par des Français.

Le Parti Socialiste rappelle son attachement à l'intégration économique de l'Europe, notion toute différente de celle de la libération pure et simple des échanges. Le Comité Directeur publiera une motion particulière sur cet important problème.

Le Comité Directeur du Parti Socialiste rappelle que seules la disparition du régime capitaliste et l'instauration d'une vraie démocratie économique permettront de régler complètement les difficultés actuelles. Il estime aussi que l'adoption des mesures ci-dessus permettront à la France de reprendre sa marche vers le progrès.

3°) L'offre de participation du gouvernement Mendès-France.

a) COMMUNIQUE DU 13 OCTOBRE 1954

Le Comité Directeur, informé du désir exprimé au Secrétaire Général du Parti par le Président du Conseil, avant et après le dernier vote de confiance, de voir les Socialistes participer au Gouvernement, rappelle que, pour que le Parti puisse se prononcer sur

des semblables propositions, il est indispensable que soient connues de lui les intentions du Gouvernement, particulièrement sur le plan économique et social.

A cet effet, il donne mandat au Secrétariat du Parti de le tenir informé des précisions qui pourraient lui être apportées par le chef du Gouvernement.

b) DECISION DU 27 OCTOBRE 1954

Mandat est donné à la délégation de revoir le Président du Conseil.

Le communiqué ci-après est adopté à l'unanimité :

LE Comité Directeur, informé par le Secrétaire Général du Parti et par les camarades pressentis par le chef du Gouvernement de l'offre de participation faite au Parti Socialiste, décide d'en saisir les instances nationales du Parti.

Soucieux de la stabilité gouvernementale et, par là-même, se refusant à envisager une participation qui pourrait être remise en cause lors du débat sur la ratification des Accords de Londres et de Paris,

Désireux de concilier les délais indispensables à l'information des Militants et le légitime souci du Président du Conseil d'obtenir une réponse rapide,

Décide de raccourcir les délais normaux de convocation du Congrès National Extraordinaire et d'en fixer la date aux 10 et 11 novembre prochains, avec, à son ordre du jour, la ratification des Accords de Londres et de Paris et le problème de la participation.

Afin que le Congrès National soit en mesure de se prononcer sur ce dernier point dans les meilleures conditions d'information possibles, donne mandat au Secrétaire Général du Parti et aux camarades pressentis de poursuivre avec le Président du Conseil les conversations nécessaires sur le programme futur du Gouvernement, notamment en matière économique et sociale.

4°) La tentative de Christian Pineau et l'offre de participation de M. Edgar Faure

COMMUNIQUE COMMUN DU GROUPE PARLEMENTAIRE ET DU COMITE DIRECTEUR (21-2-55)

A l'offre de participation et à la demande de soutien faites par M. Edgar FAURE à la S.F.I.O., le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire, réunis en commun lundi soir, ont répondu par la motion suivante :

LE Groupe Parlementaire et le Comité Directeur, réunis pour la première fois depuis l'échec de Christian PINEAU devant l'Assemblée Nationale, lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations pour la façon dont il a défendu, face à la réaction sociale, la seule politique capable de répondre aux nécessités actuelles.

Ils constatent que, pour les chefs communistes, le souci de favoriser la politique extérieure de l'U.R.S.S. l'emporte toujours sur celui

d'améliorer le sort des travailleurs français et que pour les conservateurs la volonté de défendre les privilèges de leur classe est plus forte que celle de rendre à la République Française sa grandeur et son crédit.

Après l'expérience du président MENDES-FRANCE et la tentative de Christian PINEAU, ils constatent qu'il appartient à la majorité conservatrice de l'Assemblée de prendre ses responsabilités et si elle n'en est pas capable d'accepter le retour rapide devant les électeurs.

En conséquence, ils confirment qu'il sera impossible au Groupe Socialiste d'envisager la participation ou le soutien à tout gouvernement dont le programme serait en retrait sur celui que le Parti a présenté comme un minimum.

5°) Attitude du Parti vis-à-vis du mouvement Poujade

COMMUNIQUE DU 23-3-55

LE Comité Directeur du Parti Socialiste rappelle aux commerçants et artisans qu'il a été le premier à réclamer une réforme fiscale devenue indispensable et comportant notamment la suppression du rôle de collecteurs d'impôts actuellement assumé par les détaillants.

Il demeure partisan d'une amnistie fiscale réservée aux contribuables de bonne foi, mais qui ne saurait, en aucun cas, être étendue aux fraudeurs dont la concurrence illicite qu'ils font au commerce honnête est une des causes du malaise actuel.

Il condamne formellement toute forme d'action revendicative tendant, sous le prétexte de défense professionnelle, à instaurer dans notre pays des méthodes d'inspiration fasciste, et approuve l'attitude adoptée à cet égard par les organisations syndicales libres.

Constatant que le Mouvement Poujade paraît plus soucieux d'attaquer les institutions républicaines que d'obtenir la réalisation d'une véritable réforme fiscale, il recommande aux membres du Parti de s'abstenir de toute participation audit mouvement.

6°) Réforme de l'Enseignement

Le Comité Directeur approuve (séance du 15-12-54) le projet de réforme qui a ensuite été déposé au nom du Groupe Parlementaire.

7°) Défense de la Sécurité Sociale

COMMUNIQUE DU 8-12-54

SAISI par sa Commission Nationale d'Etudes de la situation de la Sécurité Sociale qui risque de s'aggraver rapidement si les mesures nécessaires ne sont pas prises dans un court délai, le Comité Directeur du Parti Socialiste s'étonne des retards apportés par le Gouvernement à l'institution du fonds national vieillesse prévu par la loi du 14 août 1954.

Il rappelle que, selon les termes mêmes de la loi, les principes fondamentaux de la gestion ne peuvent être remis en cause, c'est-à-dire que l'autonomie des caisses doit être respectée.

Il insiste pour que la situation des vieux fasse l'objet d'une amélioration immédiate.

*
**

III. — POLITIQUE INTERNATIONALE

Les décisions du Comité Directeur figurent à la rubrique spéciale consacrée aux problèmes internationaux.

*
**

IV. — LA POLITIQUE DANS L'UNION FRANÇAISE

1°) Sénégal

A la suite des événements survenus en Casamance où des camarades ont été victimes d'un attentat, une délégation de la Fédération du Sénégal s'est rendue à Paris. Elle a été reçue par le Comité Directeur et le Secrétaire Général du Parti et le Président du Groupe Parlementaire l'ont conduite auprès du Ministre de la France d'Outre-Mer à qui elle a exprimé sa volonté de voir châtier les responsables des incidents sanglants de Casamance.

2°) Afrique du Nord — Indochine

LA situation créée par les événements qui se sont déroulés en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine a été suivie de près par le Comité Directeur.

(Les communiqués publiés sont repris dans la rubrique : Politique internationale).

V. — PRESSE — DEFENSE DE LA LOI DU 2 AOUT 1954

1°) Décision du 8-12-54

Mandat est donné au Secrétariat Général d'intervenir auprès du Président du Conseil pour obtenir le respect des engagements pris au sujet du secteur public d'impression. Le texte ci-après a été publié :

AU cours de sa réunion du mercredi 8 février, le Comité Directeur du Parti Socialiste a évoqué la question de l'application de la loi du 2 août 1954 sur la presse. Il a manifesté son inquiétude sur les conditions dans lesquelles les pouvoirs publics envisagent la création du secteur public d'impression prévu par la loi. Il a donné mandat au Secrétariat Général d'attirer l'attention du Président du Conseil sur la nécessité d'un véritable secteur public rentable, comprenant un nombre minimum d'entreprises sans lesquelles on se trouverait en présence d'un secteur résiduel, et sur les conséquences politiques que ne manquerait pas d'avoir une violation des engagements pris au moment du vote de la loi du 2 août.

2°) Décision du 30-3-55

Mandat est donné au Secrétaire Général du Parti pour protester auprès du Président du Conseil et des Ministres intéressés contre la violation de la Loi.

*
**

VI. — REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR

TABLEAU DES PRESENCES
DU 4 JUILLET 1954 AU 30 MARS 1955

Le Comité Directeur a tenu 46 séances

BEGARRA	33	LOUSTAU	36
BIDET	39	MALACRIDA	42
BRUTELLE	38	MARTET	27
COMMIN	44	MARZORATI	39
CORMIER	37	MOLLET	45
COURTOIS	38	E. MOREAU	29
COUTANT	37	R. NAEGELEN	26
DEPREUX	40	PEYRASSOL	21
FERRAT	33	PHILIP	24
GAZAGNES	16	PINEAU	39
GAZIER	43	PROVO	19
GUYON	26	RIBIERE	36
HERBAUT	45	RIMBERT	36
JAQUET	43	TANGUY-PRIGENT	23
LAMINE-GUEYE	22	TEXCIER	29
A. LAURENT	28		

Coll. Fondation Jean Jaurès

F) ACTIVITES DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ET RESOLUTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU COMITE DIRECTEUR

I. — CONFERENCES ORDINAIRES DE L'I.S.

A la suite de la décision prise à Stockholm de ne convoquer les Congrès de l'I.S. que tous les deux ans, les activités socialistes internationales ont été principalement axées, au cours de cette dernière année, autour des réunions ordinaires du Bureau et du Conseil Général, et celles des Conférences techniques ou spécialisées. (1)

1°) Conseil général

Depuis le dernier Congrès, le Conseil Général s'est réuni une fois, à Amsterdam, les 20 et 21 décembre 1954.

2°) Bureau

Le Bureau s'est réuni trois fois :

à Scarborough le 1er octobre 1954
à Amsterdam le 19 décembre 1954
à Londres le 10 mars 1955

3°) Admissions

A sa réunion d'Amsterdam, le Conseil Général a décidé, sur proposition de la S.F.I.O., l'admission à l'Internationale du PARTI SOCIALISTE DU VIETNAM, qui venait d'être admis également à la CONFERENCE SOCIALISTE ASIATIQUE. De même, le Conseil a-t-il décidé l'admission de la Ligue Socialiste Grecque.

*
**

II. — CONFERENCES EXTRAORDINAIRES

1°) Conférences des Partis socialistes européens sur la coopération européenne

Cette Conférence s'est tenue à Paris le 26 JUIN 1954. Elle a décidé la création d'un Secrétariat socialiste européen auprès de l'Assemblée commune de la C.E.C.A. qui pourrait servir de Secrétariat permanent du Comité Européen de l'INTERNATIONALE. Depuis lors, ce Secrétariat a été mis en place à Luxembourg.

(1) Le 4e Congrès de l'Internationale se tiendra à Londres du 10 au 13 juillet 1955.

2°) Conférence des Partis socialistes européens sur la Sarre

S'est tenue également à Paris, le 27 juin 1954. Cette conférence a décidé la création d'une Commission internationale (comprenant un délégué suédois, un belge et un anglais), chargée d'examiner le bien-fondé des plaintes du S.P.D. contre le S.P.S.

⁂

III. — CONFERENCES SPECIALISEES

1°) La Conférence de la Presse socialiste internationale

La 4e Conférence de la Presse socialiste Internationale, qui s'est tenue à Bruxelles les 13 et 14 novembre derniers, groupait les représentants — directeurs ou rédacteurs en chef — de Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège et Suède.

La Conférence a décidé de transformer le CENTRE INTERNATIONAL DE PRESSE en « FEDERATION INTERNATIONALE DE LA PRESSE SOCIALISTE ET DEMOCRATIQUE » et élu les organismes responsables de cette nouvelle Fédération. Elle a adopté d'autre part un certain nombre de mesures propres à développer ou à renforcer la coopération entre les techniciens de la Presse socialiste dans les domaines d'activité du C.I.P.

2°) Conférences d'Experts

Une Conférence des Experts socialistes sur les TECHNIQUES DE PROPAGANDE (la seconde) s'est tenue à Paris, du 13 au 15 mai 1955.

Une Conférence des Experts socialistes sur les techniques de la PLANIFICATION GOUVERNEMENTALE s'est réunie à Bonn en juin 1955.

Les rapports et conclusions de ces deux conférences peuvent être consultés au Bureau International du Parti.

3°) Réunions techniques (2)

a) **Intergroupe socialiste à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe :**

STRASBOURG	14-24 *septembre* 1954
»	8-10 *décembre* 1954

b) **Groupe socialiste à l'Assemblée Commune de la C.E.C.A.:**

STRASBOURG	9-18 *mai* 1954
PARIS	22 *octobre* 1954
STRASBOURG	27 *novembre* - 2 *décembre* 1954

c) **Comité permanent sur les techniques de propagande :**

PARIS	28 *février* 1955

(2) Tous les comptes rendus ou procès-verbaux de ces réunions sont à la disposition des militants qu'ils intéressent au Bureau International du Parti.

d) **Commission internationale d'études sur les problèmes d'administration municipale :**

VIENNE 23-25 *mai* 1955

e) **Commission internationale du Sport travailliste :**

BRUXELLES 16-17 *avril* 1955

f) **Conférence internationale des Editeurs socialistes :**

KONIGSTEIN (Allemagne) 23-26 *juin* 1955

g) **Sous-Comité pour la réorganisation du travail de l'I.S. :**

PARIS 28-29 *juin* 1954

***

IV. — CONFERENCES DES FEMMES

LE Comité de travail du Secrétariat international des Femmes s'est réuni à Amsterdam les 18 et 19 décembre 1954, préalablement à la tenue du Conseil Général. A cette occasion, un message a été adressé aux Femmes socialistes d'Asie dont le texte était le suivant :

« *LE Comité de travail du Secrétariat international des Femmes Socialistes, lors de sa réunion des* 18-19 « *décembre, à Amsterdam, a adressé aux Femmes Socialistes* « *de Birmanie, Indonésie, Indes, Israël, Japon, Pakistan et* « *Vietnam, ses plus fraternelles salutations.*

« *Il y a* 20 *ans, le mouvement international des FEMMES* « *SOCIALISTES a décidé de consacrer une journée, pendant* « *le Printemps, à des manifestations de solidarité des Femmes* « *Socialistes du monde entier. Depuis cette journée, appelée* « *Journée Internationale des Femmes Socialistes », les fem-* « *mes des villes et des villages de toute l'Europe et d'Améri-* « *que ont organisé des meetings et élevé la voix pour reven-* « *diquer l'égalité dans la société et devant la loi pour les fem-* « *mes, demandant aussi les mesures propres à alléger le far-* « *deau des femmes travaillant en usine, et à assurer la protec-* « *tion de la mère et de l'enfant, pour un ordre social construit* « *sur le respect de la dignité de la femme comme de l'homme ».*

« *Mais notre but est encore plus élevé. Nous, femmes, qui* « *composons la moitié de l'humanité, nous nous sentons aussi* « *responsables de ses destinées que les hommes. Nous voulons* « *nous associer à la lutte pour les grands objectifs de notre* « *temps, pour la Liberté, la Paix et le Socialisme démocratique.*

« *Au nom de cet Idéal, nous appelons les femmes du monde* « *entier à observer la journée internationale des FEMMES* « *SOCIALISTES en avril ou mai* 1955, *et à témoigner de leur*

« *unité de vues dans le grand mouvement du Socialisme inter-*
« *national.*

« PAIX A TOUS LES PEUPLES ».

⁂

V. — SEMAINE D'ETUDES SOCIALISTES INTERNATIONALE

Le 3e « Séminar » socialiste international s'est tenu à La Brévière (France), du 12 au 18 septembre 1954, sous la direction de WILLY EICHLER, et avec la participation de 34 étudiants représentant 12 pays.
Le thème général des travaux était : « ASPECTS CULTURELS ET IDEOLOGIQUES DU SOCIALISME ». Les sujets suivants ont été étudiés en particulier :

1. *Pourquoi nous sommes Socialistes ?* (*Rapporteur* W. EICHLER (*Allemagne*).
2. *Les Socialistes dans l'Etat démocratique* (*Rapporteur* M. SARAN (*Grande-Bretagne*).
3. *L'éducation pour la communauté* (*Rapporteur* F. BAUMANN (*Suisse*).
4. *Les activités culturelles de Loisirs* (*Rapporteur* H. ROELFSEMA (*Hollande*).

♣

VI. — LA CONFERENCE SOCIALISTE ASIATIQUE

LA Quatrième réunion du Bureau de la CONFERENCE ASIATIQUE a eu lieu à Tokio du 19 au 22 novembre 1954. 29 Délégués y participaient, représentant la Birmanie, Ceylan, l'Indonésie, le Pakistan, Israël, le Japon et le Nepal. Précédemment s'était tenue, dans la même ville, la première Conférence socialiste des Experts Economiques d'Asie. A ces deux Conférences, l'INTERNATIONALE fut représentée par son Secrétaire, Julius BRAUNTHAL.

A cette occasion, le Bureau de la C.S.A. a adopté une résolution sur la révision de la Charte des Nations-Unies qui déclare notamment :

« L*A Conférence Socialiste Asiatique considère les Na-*
« *tions Unies, en dépit de leurs insuffisances et de*
« *leurs faiblesses, comme le seul instrument existant pour pré-*
« *server la Paix du monde et promouvoir la coopération parmi*
« *les nations du globe. L'état actuel de déséquilibre et de pola-*
« *risation qui existent dans le monde moderne se traduisent*
« *dans la structure des Nations Unies et faussent son carac-*

« tère d'organisation universelle et ses possibilités effectives « de résoudre les problèmes qui se posent au monde. Le désir « des Socialistes d'Asie de soutenir les principes et les buts de « la Charte des Nations Unies reflète leur foi et leur convic- « tion que les Nations Unies peuvent servir à construire un « nouvel ordre mondial de Paix, d'égalité, de progrès social et « de justice ».

« Parmi les différents facteurs qui paralysent le fonction- « nement normal des Nations Unies, on peut relever l'absence « d'universalité et d'égalité, son incapacité à consacrer ses « énergies et ses moyens au développement des territoires sous- « développés, son échec à conduire les territoires sous tutelle « et non autonomes vers la liberté politique et économique et « son incapacité à s'élever au-desus des tensions et rivalités « existant entre les grandes puissances du monde, et particu- « lièrement entre les deux blocs de puissances ».

« En vue de l'avenir, le Bureau de la Conférence socialiste « asiatique considère que les modifications nécessaires doivent « être apportées par les Nations Unies, de manière à ce qu'elles « puissent fonctionner selon la lettre et l'esprit des Principes « et But de la Charte ».

⁂

Le 2e Congrès de la Conférence Socialiste Asiatique se tiendra en novembre 1955, en Indonésie.

Coll. Fondation Jean Jaurès

VII. — Voir page suivante, tableau des forces des Partis de l'Internationale Socialiste.

VII. — FORCE ET STRUCTURE DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

Partis Membres	*Nombre d'adhérents*	*Votes aux dernières élec. générales (au 31 mars 1953)*	*% du total des votes*
PARTI SOCIALISTE ARGENTIN	— membres	— voix	—
PARTI SOCIALISTE AUTRICHIEN	627.435 »	1.818.517 »	42,11 %
PARTI SOCIALISTE BELGE	126.000 »	1.927.015 »	43,09 %
PARTI TRAVAILLISTE DE GRANDE-BRETAGNE	5.849.002 »	13.948.385 »	48,7 %
COOPERATIVE COMMONWEALTH DU CANADA	—	782.410 »	13,4 %
PARTI SOCIALISTE FINDANDAIS	103.000	480.754	26,5 %
PARTI SOCIAL-DEMOCRATE DANOIS	285.624 »	895.020 »	41,3 %
PARTI TRAVAILLISTE HOLLANDAIS	111.000 »	1.545.414 »	28,9 %
PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.	120.000 »	2.764.210 »	14,5 %
PARTI SOCIAL-DEMOCRATE ALLEMAND (BERLIN INCLUS)	649.529 »	7.944.953 »	28,8 %
PARTI SOCIALISTE GREC	—	4.278 »	—
PARTI SOCIAL-DEMOCRATE ISLANDAIS	2.000 »	12.112 »	15,5 %
BUND	21.000 »	—	37,3 %
PARTI SOCIALISTE MAPAI D'ISRAEL	125.000 »	256.456 »	—
PARTI SOCIALISTE DEMOCRATIQUE ITALIEN	248.320 »	1.223.870 »	4,51 %
PARTI SOCIALISTE JAPONAIS (gauche)	97.000 »	5.642.457 »	15,4 %
PARTI SOCIALISTE JAPONAIS (droite)	50.462 »	5.071.177 »	13,8 %
PARTI POPULAIRE DE LA JAMAIQUE	33.000 »	203.048 »	47 %

PARTI SOCIALISTE LUXEMBOURGEOIS	5.000	»	372.177	»	32	%
PARTI TRAVAILLISTE NORVEGIEN	179.361	»	803.471	»	46,6	%
PARTI SOCIALISTE ESPAGNOL EN EXIL	12.000	»	—		—	
PARTI SOCIAL-DEMOCRATE SUEDOIS	750.889	»	1.739.227	»	46	%
PARTI SOCIAL-DEMOCRATE SUISSE	53.852	»	261.208	»	26,5	%
PARTI SOCIALISTE URUGUAYEN	1.500	»	18.000	»	2	%
PARTI TRAVAILLISTE NOUVELLE-ZELANDE	20.000	»	490.143	»	45,6	%
PARTI SOCIALISTE AMERICAIN	33.000	»	—		—	
PARTI SOCIALISTE DES INDES	295.554	»	17.285.126	»	16,3	%
Membres consultatifs et observateurs						
PARTI SOCIALISTE PAN-MALAIS	—		—		—	
PARTI SOCIAL-DEMOCRATE SARROIS	11.000	»	141.883	»	22,8	%
PARTI SOCIALISTE DE TRIESTE	2.450	»	11.500	»	6,8	%
PARTI SOCIALISTE DU VIETNAM	—		—		—	
UNION INTERNATIONALE DES FEMMES SOCIALISTES	—		—		—	
UNION INTERNATIONALE DES JEUNESSES SOCIALISTES	450.000	»	—		—	
UNION SOCIALISTE D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (1)	—		—		—	

*
**

(1) *Les Partis socialistes en exil de Bulgarie, Tchécoslovaquie, de Hongrie et de la Pologne ont également le statut d'observateur et sont représentés dans les Conférences de l'Internationale par l'intermédiaire de l'Union socialiste des Emigrés d'Europe centrale et orientale.*

VIII. — RESOLUTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU COMITE DIRECTEUR

1°) Accords de Paris

— 6 OCTOBRE 1954 : le C.D. adopte le texte suivant, qui sera proposé au Groupe Parlementaire :

« *SOUCIEUSE de maintenir la cohésion de la Communauté Atlantique et d'assurer la réconciliation franco-allemande dans le cadre d'une Europe unifiée,*

« *Convaincue que le développement d'une telle politique est parfaitement compatible avec l'engagement et la poursuite parallèles des négociations nécessaires avec l'U.R.S.S., tant sur le problème du désarmement général que sur celui de l'unification de l'Allemagne,*

L'ASSEMBLEE,

« *Invite le Gouvernement à prendre, dans l'élaboration des accords détaillés visés au paragraphe 6 de l'acte final de la Conférence, toutes les initiatives nécessaires afin que la contribution allemande à la défense commune n'entraîne pas l'autonomie de l'armée allemande et la reconstitution d'un Etat-Major allemand.*

« *Demande en particulier au Gouvernement de tout mettre en œuvre auprès des membres de la Conférence afin que, par les accords détaillés, il soit donné mission au Conseil de l'Organisation de Bruxelles de proposer aux Parlements intéressés, et ce en tenant pleinement compte des responsabilités spéciales de la France et du Royaume Uni outre-mer, et sur la base du principe de non-discrimination :*

« a) *Des modalités d'intégration des forces militaires excluant la renaissance d'un Etat-Major allemand,*

« b) *Une procédure donnant les garanties nécessaires quant à la nomination aux grades supérieurs et aux conditions de formation commune des cadres,*

« c) *Le renforcement des pouvoirs de contrôle des armements et la création d'un pouvoir de sanction pour l'Agence prévue au titre 2, paragraphe C, des Accords.*

« d) *La création d'un organisme chargé d'administrer et d'équiper les forces militaires et de répartir l'aide extérieure dont elles bénéficieront.*

« e) *Concurremment à la responsabilité devant le Conseil des Ministres, la responsabilité de ces deux organes et de tous autres prévus au Traité de Bruxelles ainsi transformé devant une Assemblée démocratiquement élue et dotée de pouvoirs limités mais réels.*

« *Et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour* ».

— 30 DECEMBRE : le texte suivant est adopté par le C.D. :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., à l'una-*
« *nimité, adresse ses chaleureuses félicitations à son Secrétaire*
« *Général GUY MOLLET pour le discours qu'il a prononcé*
« *devant l'Assemblée Nationale et au cours duquel il a défini*
« *la politique internationale du Parti* ».

2°) Commission des Affaires Internationales

— 20 **OCTOBRE** : le C.D. approuve les propositions faites par le Président de la Commission sur le règlement intérieur et la composition de la Commission internationale du Parti.

3°) C.E.D.

— 30 **AOUT 1954** : après le rejet de la C.E.D. par l'Assemblée Nationale, le Comité Directeur décide de publier la résolution suivante :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, fidèle à la poli-*
« *tique internationale qu'il a maintes fois définie dans*
« *ses Congrès :*

— « *enregistre avec une profonde émotion le vote de l'As-*
« *semblée Nationale rejetant, par un artifice de procédure, le*
« *Traité instituant la C.E.D.*

— « *Il regrette que le Gouvernement n'ait pas cru devoir*
« *prendre, dans des heures aussi graves pour l'avenir du pays*
« *et pour la Paix du monde, les responsabilités qui s'impo-*
« *saient :*

— « *constate qu'aucune solution de rechange n'a été défi-*
« *nie au cours des débats, ni par le président du Conseil, ni*
« *par les Rapporteurs, ni par aucun de ceux qui ont pris la*
« *responsabilité du rejet du Traité ;*

— « *s'inquiète de l'isolement dans lequel risque de se trou-*
« *ver la France, après une décision qui, conforme aux désirs*
« *du Parti Communiste, porte atteinte à la solidarité atlanti-*
« *que, à l'union des pays libres, à l'édification et à la sécurité*
« *de l'Europe.*

— « *Déplore qu'aucun représentant du Groupe Socialiste*
« *à l'Assemblée Nationale n'ait pu expliquer à la tribune le*
« *point de vue du Parti.*

— « *Affirme dès maintenant qu'ayant accepté jusqu'ici une*
« *contribution militaire de l'Allemagne à la défense de l'Europe*
« *de l'Ouest, au sein d'une organisation permettant une limi-*
« *tation et un contrôle efficaces de cette participation, il n'ad-*
« *mettra, sous aucune forme, la reconstitution d'une WEHR-*
« *MACHT autonome qui constituerait une menace pour la dé-*
« *mocratie allemande et pour l'équilibre européen.*

— « *dénonce les manœuvres de ceux qui cherchent ou vont*
« *chercher à éliminer toutes les solutions européennes, à met-*
« *tre le Parlement en présence de choix impossibles, au risque*
« *d'aboutir à un renversement des alliances traditionnelles de*

« la France, à une neutralisation de l'Allemagne et à un nou-
« veau pacte germano-soviétique.

« Il invite tous les partisans de l'Europe unie à poursuivre,
« sans découragement, l'édification politique et économique en-
« treprise et à tout mettre en œuvre pour maintenir et ren-
« forcer la solidarité des Nations libres ».

4°) Energie atomique

— **12 MARS 1955 :** le Comité Directeur adopte le texte suivant proposé par la Commission Internationale du Parti :

« Le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire du Parti
« Socialiste S.F.I.O.,

« rappellent que seul un accord sur le désarmement géné-
« ral, simultané et contrôlé, et portant sur toutes les formes
« d'armement — aussi bien atomiques que celles dites conven-
« tionnelles — est susceptible d'assurer la sécurité et la Paix.

« Mais devant la campagne d'agitation entreprise au Par-
« lement et dans la Presse en faveur de la fabrication d'une
« bombe atomique en France, ils dénoncent le caractère falla-
« cieux et équivoque de cette agitation qui trouve sa source
« et son inspiration dans un nationalisme attardé, sans com-
« mune mesure avec les réalités présentes.

« L'entrée de la France dans la compétition militaire ato-
« mique se révèle inefficace militairement, insoutenable tech-
« niquement, et financièrement insupportable. Elle contredirait
« de plus aux efforts remarquables poursuivis par nos savants
« et chercheurs pour le libre et pacifique développement de
« l'énergie nucléaire qu'il est important d'intensifier plus en-
« core.

« En conséquence, le Comité Directeur et le Groupe Par-
« lementaire socialistes s'opposeront à toutes tentatives pour
« imposer la construction en France de bombes atomiques ou
« thermo-nucléaires.

« Ils réaffirment leur volonté de voir la recherche nucléaire,
« produit d'un effort collectif, rester le privilège et la propriété
« de la collectivité. Ils s'élèvent contre les projets envisagés
« tendant à remettre la recherche et l'exploitation de l'énergie
« atomique entre les mains d'une minorité industrielle repré-
« sentant des intérêts privés.

« Ils considèrent, d'autre part, que le développement de la
« Science atomique impose de plus en plus la recherche de solu-
« tions internationales qui assurent, à toutes les nations dési-
« reuses de s'associer à un tel effort, la propriété et le con-
« trôle communs des ressources de matières premières comme
« du résultat de ces recherches.

« Le Comité Directeur et le Groupe parlementaire deman-
« dent enfin que, sans attendre les accords nécessaires sur le
« désarmement, le Gouvernement français prenne les initia-

« *tives diplomatiques qui conviennent pour obtenir, par un* « *accord international,* L'INTERDICTION RAPIDE DE TOU- « TES LES EXPLOSIONS THERMO-NUCLEAIRES ».

5°) Espagne

— 24 **NOVEMBRE 1954** : Une proposition de BOUTBIEN sur la situation des Espagnols émigrés est renvoyée pour avis à la Commission des Affaires Internationales.

6°) Indochine

— 8 **DECEMBRE 1954** : Après avoir entendu un rapport de Christian PINEAU, le C.D. adopte le texte suivant:

« LE COMITE DIRECTEUR,

« *EMU de la dégradation rapide de la situation politique au Sud-Vietnam, de l'anarchie qui règne dans les sphères* « *gouvernementales de Saïgon et qui semble malheureusement* « *encouragée de l'extérieur,*

« *Attentif aux dangers qu'une telle situation peut faire cou-* « *rir à la Paix et aux risques qui menacent notre corps expé-* « *ditionnaire,*

— « *Insiste auprès du Gouvernement pour que soit définie,* « *en accord avec nos alliés et pour l'ensemble de l'Indochine,* « *une politique claire tendant notamment, dans le plein respect* « *des accords de Genève, à sauvegarder les intérêts culturels et* « *économiques français.*

— « *Demande que le corps expéditionnaire soit mis à l'abri* « *de toute aventure et que la plus grande part en soit transfé-* « *rée progressivement dans la Métropole et dans les régions de* « *l'Union Française où sa présence serait aujourd'hui plus utile* « *qu'en Indochine* ».

7°) Internationale Socialiste

— 4 **AOUT 1954** : Le C.D. décide l'envoi d'une déléguée du Parti à la Semaine d'Etude internationale des Femmes à Oslo.

8°) Maroc

— 2 **FEVRIER 1955** : Mandat est donné à la Commission de l'Union française de préparer un texte fixant nettement la position du Parti sur le problème dynastique.

— 23 **MARS 1955** : Le C.D., s'associant à une décision du Groupe Parlementaire, salue la création au Maroc d'une organisation syndicale libre.

9°) Négociations avec l'Est

— **12 MARS 1955** : Après échange de vues, le C.D. adopte le texte suivant :

« LE COMITE DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE « S.F.I.O.,

— « *Rappelant les décisions du Congrès National Extraor-* « *dinaire des* 10 *et* 11 *novembre* 1954 *en ce qui concerne la re-* « *cherche constante des négociations avec l'Union Soviétique,* « *parallèlement à la poursuite de l'effort défensif occidental ;*

— « *constatant que tout retard dans la ratification des* « *Accords de Paris aurait pour effet de différer l'ouverture de* « *ces indispensables négociations ;*

— « *rappelle le mandat donné par le Congrès des* 10 *et* 11 « *novembre* 1954 *au Groupe Parlementaire (Assemblée Natio-* « *nale et Conseil de la République) de voter la ratification des* « *Accords de Londres et de Paris et de s'opposer à tout amen-* « *dement tendant à subordonner cette ratification à la réalisa-* « *tion de conditions préalables ;*

— « *rappelle la volonté du Parti Socialiste de voir le Gou-* « *vernement français poursuivre les efforts en vue de la créa-* « *tion d'un pool des armements et de l'extension de l'intégra-* « *tion économique européenne ;*

— « *souhaite que, dès le lendemain de la ratification et* « *sans attendre la mise en place définitive du dispositif mili-* « *taire prévu au traité, le Gouvernement français, en accord* « *avec les alliés, invite le Gouvernement soviétique à aborder* « *la négociation de l'ensemble des problèmes européens en sus-* « *pens (Allemagne, traité d'Etat autrichien) ;*

— « *réaffirme sa conviction qu'un accord sur ces problè-* « *mes favoriserait la conclusion d'un accord général sur le* « *désarmement;*

— « *demande, en conséquence, avec insistance, au Gouver-* « *nement français, de prendre, sans retarder la procédure de* « *ratification, les initiatives diplomatiques propres à préparer* « *cette négociation ;*

— « *réaffirme, en conclusion, la volonté des Socialistes* « *français de tout mettre en œuvre pour assurer dans la pra-* « *tique le double effort de sécurité collective et de recherche* « *patiente de la négociation, seul susceptible d'assurer la sau-* « *vegarde de la liberté.* »

10°) Tunisie

— **4 AOUT 1954** : Une Commission, composée de PINEAU, SAVARY, DEFFERRE et BIDET, est chargée de préparer le texte d'une déclaration commune, Groupe-Comité Directeur, sur le problème tunisien.

11°) U.N.E.S.C.O.

— **24 NOVEMBRE 1954** : Le Comité Directeur procède à

un échange de vues sur l'opportunité de laisser des Membres du Parti participer aux Conférences de l'U.N.E.S.C.O., où siège désormais une délégation franquiste.

— 2 **FEVRIER 1955** : Le Comité Directeur décide de saisir la Commission des Affaires Internationales de ce problème.

12°) Divers

— 6 **OCTOBRE** : Le Comité Directeur décide qu'il est impossible à un Parlementaire socialiste de participer au Comité Parlementaire d'accueil franco-polonais ou à tout autre organisme du genre.

— 3 **NOVEMBRE** : Le Comité Directeur entend un compte-rendu d'André PHILIP sur son voyage en Yougoslavie.

— 8 **DECEMBRE** : Mandat est donné au Bureau International du Parti de publier, chaque fois que les circonstances le permettront, des notes d'information sur la situation des Partis frères.

— 12 **MARS** : Le Parti refuse l'invitation de NENNI à se faire représenter au prochain Congrès du P.S.I. en rappelant que les motifs de leur exclusion de l'Internationale restent toujours valables.

***

IX. — DELEGATIONS A L'ETRANGER ET RENCONTRES INTERNATIONALES SUR MANDAT DU COMITE DIRECTEUR

AVRIL 1954 — MAI 1955

1954

27-28 *Avril* .... AMSTERDAM. — *Réunion des Experts.*
JAQUET, GAZIER.

6-9 *Mai* ..... VIENNE. — *Bureau et Conseil général de l'I.S.*
G. BRUTELLE, A. GAZIER.

6-11 *Juin* ..... ROME. — *Congrès du P.S.D.I.*
RIBIERE, COMMIN.

24 *Juin* ..... FRIEDRICHSHAFEN. — *Conseil des Communes d'Europe.*
MARZAUK.

20-24 *Juillet* .. BERLIN. — *Congrès du S.P.D.*
A. GAZIER.

27 *Septembre* ..LONDRES. — 90e *Anniversaire I.S.*
BRUTELLE.

2 *Octobre* .....SCARBOROUGH. — *Congrès du Labour Party.*
JAQUET.
Bureau de l'I.S.
PONTILLON.

2-4 *Octobre* ....AMSTERDAM. — *Conférence de la Presse de l'I.S.*
P. COMMIN.

13-15 *Novembre*.BRUXELLES. — *Conférence de la Presse de l'I.S.*
COMMIN.

8 *Décembre* ....BRUXELLES. — *Congrès du P.S.B.*
NOTEBART, DUBOIS.

18-20 *Décembre*.AMSTERDAM. — *Bureau et Conseil général de l'I.S.*
Guy MOLLET, G. BRUTELLE.

1955

28-29 *Janvier* ..SARREBRUCK. — *Rencontre socialiste franco-sarroise.*
JAQUET, WEIL-RAYNAL.

17 *Février* .....LEYDEN. — *Congrès du Parti travailliste de Hollande.*
P. HERBAUT.

9-10 *Mars* ....LONDRES. — *Bureau de l'I.S.*
G. BRUTELLE.

23-24 *Avril* ....SARREBRUCK. — *Congrès du Parti socialiste sarrois.*
Jean WAGNER.

16-17 *Avril* ....BRUXELLES. — *Comité de l'I.S. sur le sport travailliste.*
MALVILLE, BARON, CARPENA.

23-25 *Mai* .....VIENNE. — *Comité de l'I.S. sur l'administration municipale.*
DEFFERRE, DARDEL, MARZAUK.

G) INFORMATIONS SUR L'ACTION DE DIVERSES ORGANISATIONS AMIES

I. — LA FEDERATION NATIONALE DES CLUBS DE LOISIRS LEO LAGRANGE

Action de la Fédération

L'action en 1954, vaste et profonde, a surtout été dominée par les résultats dans le domaine des relations extérieures, des clubs et de la mise au point — extrêmement lente, lente d'ailleurs parce que complexe — de notre nouveau service de tourisme populaire.

a) **CAMPING ET PLEIN-AIR**

Ayant obtenu son affiliation, en 1953, à la Fédération Française de Camping, la Fédération a délivré quelques centaines de licences.

b) **LES SPORTS**

Nos membres sont adhérents, dès l'instant où ils cotisent à notre Association, de l'UNION SPORTIVE TRAVAILLISTE.

Nous pouvons porter à l'actif de cette liaison le bénéfice de 8.500 membres de l'U.S.T. porteurs de la licence « Foyers Léo Lagrange ».

c) **CINE-CLUBS**

La Fédération Française des Ciné-Clubs assure notre programmation. C'est une activité qui a été considérablement développée en 1954, et il serait moins onéreux pour nos clubs de bénéficier d'un service direct de distribution de films. C'est la raison pour laquelle le Comité Exécutif de la Fédération, dans sa dernière réunion, a décidé de constituer une Association Nationale des Ciné-Clubs « Léo Lagrange » qui serait habilitée à diffuser la culture par le film et à traiter directement avec les producteurs commerciaux.

d) **SERVICE-VACANCES**

Nous avons, en 1954, édité un bulletin spécialement consacré au problème des **caravanes ouvrières**, formule souple répondant à la situation financière et aux aspirations des jeunes ouvriers de notre organisation et de plus en plus utilisée par nos clubs.

Des voyages jeunes ont été également organisés : Annecy ; Ziama-Mansouriah ; Nice ; Ile d'Oléron ; Yougoslavie ; Grèce ; Tour d'Italie, etc...

Le **Camp international** de Pantin fut une complète réussite : 2193 jeunes de 20 nationalités (Allemands, Hollandais et Anglais surtout...).

En 1955, cette situation sera considérablement modifiée en ce sens que la Fédération organisera directement un programme complet, tant

en ce qui concerne les centres de séjour à gestion directe (Nice, Cannes, La Capte, Bastia, Achensée, etc...), que les circuits culturels (ligne d'autocars pour la Côte d'Azur assurée par nos soins et qui permettra de réduire le prix du transport de 30 % sur le tarif réduit S.N.C.F.).

e) **FORMATION TECHNIQUE DES RESPONSABLES**

Notre bulletin mensuel « JEUNESSE » constitue en lui-même un moyen d'éducation ; il nous a permis de présenter à nos cadres des renseignements ou des études.

Outre « JEUNESSE », nous avons annoncé tous les Stages nationaux ou régionaux organisés par les C.E.M.E.A. et par la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports.

Notre stage national, conformément au vœu exprimé par le C.N., s'est déroulé en septembre, à l'Université Populaire de Munich; réunissant 27 participants français, il a permis aux stagiaires d'étudier les problèmes les plus divers.

Ce stage, subventionné par le service des Rencontres Internationales du Ministère des Affaires Etrangères, a connu un véritable succès tant auprès des participants qu'auprès des organisateurs allemands.

Des **Week-end d'études** ont eu lieu également : CREIL et GRIGNY.

f) **SITUATION DES CLUBS**

La Fédération Nationale a le souci permanent de créer de nouveaux Clubs. C'est l'impératif majeur de notre action.

La campagne de recrutement est donc continue. **Elle ne porte réellement que depuis quelques mois.** *Il a fallu d'abord convaincre par des réalisations que la Fédération est une nécessité sociale ; il a fallu convaincre ensuite de l'urgence des mesures à prendre en faveur de la jeunesse. Tâche difficile et longue qui suppose des rapports personnels pour être efficace.*

C'est ainsi que de nombreux clubs ont été créés cette année. *Tous les espoirs sont donc permis aujourd'hui. Le mouvement ira en s'amplifiant. Il fallait le lancer.*

***

II. — L'AIDE AUX FOYERS

(Fédération Nationale des Associations Familiales Laïques des Familles Laborieuses)

FONDEE en 1946, « L'AIDE AUX FOYERS » *affirme une vitalité sans cesse accrue. Sa présence s'est particulièrement développée dans la Seine et en France dans de nombreux départements.*

Il faut cependant reconnaître que, pour des raisons tenant à la difficulté de trouver des Militants et, SURTOUT, A L'INDIFFERENCE de nos Camarades des préoccupations familiales, l'action que certains d'entre nous avaient envisagée dans ce secteur reste encore à l'état embryonnaire. Par ailleurs des Camarades, ignorant sans doute que l'Union fait la force, mais que la diversité est cause de faiblesse, créent des Associations Familiales dans leurs départements, lesquelles sont ou seront rattachées aux U.D.A.F respectives mais ne seront pas rattachées à l'U.N.A.F., alors qu'il

serait tellement plus simple de créer une filiale de notre Fédération rattachée depuis sa création à l'U.N.A.F., à l'U.I.O.F., avec des Membres siégeant au Bureau de chacune de ces Unions. N'oublions pas que l'enfant, la famille, sont un des aspects des problèmes qui se posent aux travailleurs.

Nous citerons, pour mémoire, l'importante manifestation de l'U. N.A.F., le 13 mars 1955, pour son 10ème anniversaire : 25.000 familles ont pris part aux diverses manifestations. Combien des nôtres étaient présentes ?

Le financement légal de l'U.N.A.F. lui procure des dizaines de millions ; les réalisations sociales des Mouvements privés reçoivent d'importantes subventions des Caisses d'Allocations Familiales qui permettent indirectement à cette propagande d'être efficace, car ces réalisations apportent aux difficultés des familles des solutions concrètes, encore qu'incomplètes, mais qui manifestent un effort.

Nos efforts devraient donc tendre à un regroupement des forces laïques sur le plan familial.

***

1°) Résumé de notre activité

a) Nous avons trois Maisons Familiales : à Etables-s/Mer, St-Quay-Portrieux, dans les Côtes-du-Nord et la troisième à Anglefort-Seyssel, dans l'Ain.

Elles ont connu un plein succès et nous avons dû, cette année encore, refuser un grand nombre de demandes faute de place.

Nous avons reçu dans ces trois Maisons 180 familles accompagnées de leurs enfants, qui ont bénéficié de 12.153 journées de plein air.

Trop peu de nos Camarades profitent de ces réalisations.

b) Un centre de plein air a été ouvert à Soisy-s/Montmorency, du 1er juillet à fin août et 80 enfants y sont venus chaque jour.

Celui de Provins reçoit tous les jeudis une centaine d'enfants et, du 1er juillet au 15 septembre, 250 enfants viennent chaque jour s'ébattre dans un magnifique parc.

c) Vestiaire. Nous avons, cette année encore, distribué à nos sections de nombreux lots de layette, sous-vêtements, chaussures.

d) De nombreuses sections, dans la Seine surtout, ont été créées cette année et quelques-unes en Province, spécialement dans l'Yonne, grâce à notre Camarade Vauthier, de Joigny, ainsi qu'à Gérard Vée qui ont compris l'importance du Mouvement Familial.

2°) Conclusion

NOUS devons faire mieux. Nous devons être présents partout. Nous n'avons pas le droit de laisser à nos adversaires l'exclusivité de représenter les familles auprès des Pouvoirs Publics. Le récent décret concernant la transformation des bureaux de Bienfaisance en Bureaux d'Aide Sociale, où de droit siège un Membre Familial, aurait dû inciter nos Camarades à créer partout des As-

sociations Familiales, ce qui nous aurait permis d'avoir dans les Commissions un des nôtres.

Nous ne devons pas oublier les prochaines élections législatives et ne pas négliger les questions sociales, telle que la reconstruction. Dans ce domaine, notre Association joue un rôle actif et nous sommes à la disposition des Camarades que cette question intéresserait.

⁂

Adressez-vous à « L'AIDE AUX FOYERS » 28, place Saint-Georges, PARIS (9e), métro Saint-Georges, tous les jours de 14 h. à 18 h., samedi excepté - LAMartine 91-59.

♣

III. — REPOS ET LOISIRS

(Association Touristique et Culturelle)

FONDE! en 1947 par des Militants, ce groupement n'a cessé d'exercer son activité en faveur du tourisme populaire et particulièrement pour une organisation rationnelle des loisirs des travailleurs.

REPOS et LOISIRS a su mettre à la disposition du plus grand nombre des séjours individuels et familiaux, à la mer, à la montagne et dans la campagne de France, soit dans plus d'une centaine de stations balnéaires et climatiques et à des conditions très accessibles.

⁂

DES circuits touristiques, individuels et en groupe, seront organisés cet été en ITALIE, AUTRICHE, ESPAGNE, SUISSE, PAYS SCANDINAVES, ILES BALEARES ET CANARIES.

Enfin, **REPOS ET LOISIRS** offre à ses adhérents de nombreux avantages :

— Des tarifs réduits et billets de faveur dans tous les théâtres parisiens.

— Des réductions dans les grands magasins, au Louvre et au Bon Marché.

— Des carnets d'achat permettant d'obtenir une ristourne dans de nombreuses maisons de commerce.

POUR LES COLLECTIVITES (Associations, Amicales, Comités d'Entreprise), **REPOS ET LOISIRS** vient de créer un bureau technique spécial qui proposera des itinéraires et établira les prix de revient de ceux qui lui seront soumis pour les sorties, excursions en groupe. Cela sans engagement de la part du demandeur.

Cette création a pour but de débarrasser les organisateurs du souci de l'exécution d'un programme touristique.

Présidents, Secrétaires Généraux et Responsables, adressez-vous en toute confiance au Bureau d'Etudes de **REPOS ET LOISIRS.** Pour autant de satisfaction, la tâche sera moins lourde.

⁂

6, *Boulevard Poissonnière, PARIS* (9e)
BUREAU 109 (1er Etage)
C.C.P. PARIS 2785-94

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

RAPPORT GENERAL D'ACTIVITE

A) **PREAMBULE** (par Guy MOLLET) 5

B) **LA VIE ADMINISTRATIVE DU SECRETARIAT** 7

C) **LA TRESORERIE** (Victor PROVO)

I. Comptabilité 1954 13

II. Récapitulation 16

III. Compte de résultat 16

IV. Bilan au 31-12-54 17

V. Budget prévisionnel pour 1955 18

VI. Conclusions 21

D) **L'ACTION D'ORGANISATION**

Présentation 23

I. Les Délégués Généraux du Parti 24

II. Nos Commissions Nationales 26

1° *Commission Nationale Ouvrière et des G.S.E.* 28

2° *Commission Centrale Agricole* 29

3° *Commission Nationale des Sports et Loisirs* .. 31

4° *Commission de l'Education Nationale et de la Laïcité* 33

5° *Les Cercles Jean-Jaurès* 35

6° *Commission Nationale des Anciens Combattants et Victimes de guerre* 36

« **LA DOCUMENTATION SOCIALISTE** » - hebdomadaire

Les « **CAHIERS DU PROPAGANDISTE SOCIALISTE** »

Les « **ARGUMENTS ET RIPOSTES** »

Le « **BULLETIN INTÉRIEUR** » - administratif et

Ses **NOMBREUX SUPPLÉMENTS**

constituent une riche documentation,

indispensable au militant, au propagandiste...

L'ABONNEMENT, GROUPÉ POUR TOUTES CES PUBLICATIONS, N'EST QUE DE **300 fr** PAR AN

6 services assurés pour 5 abonnements souscrits collectivement, sous le cachet de la section

VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT CETTE DOCUMENTATION ? . . .

Songez que les frais d'impression sont lourds. **ET FAITES DES ABONNÉS NOMBREUX.**

Nous pourrons ainsi continuer et améliorer.

C. C. P. PARIS - 5070 - 89

V. PROVO, 12, Cité Malesherbes, PARIS 9e

Coll. Fondation Jean Jaurès

7° *Artisans et petits commerçants* 38

8° *Coopération* 38

III. La Commission de l'Union Française 38

IV. La Fédération Nationale des Elus Municipaux et Cantonaux 41

V. Jeunesses et Etudiants Socialistes 43

VI. Mouvement de l'Enfance Ouvrière (Faucons Rouges) 46

VII. Solidarité et Œuvre d'Entr'aide

1° *L'Entr'aide Ouvrière Française* 47

2° *L'immigration* 50

E) LA COMMISSION NATIONALE D'ETUDES

I. Section Aéronautique 51

II. Section affaires économiques 52

III. Section C.E.C.A. 52

IV. Section Finances 53

V. Section Fonction publique 53

VI. Section Justice et Comité législatif 54

VII. Section presse - radio - cinéma 54

VIII. Section reconstruction 55

IX. Section santé publique et assistance 55

X. Section sécurité sociale 56

XI. Section tourisme 56

XII. Section transports 57

XIII. Section travail 57

Cdt Fondation Jean Jaurès

F) PROPAGANDE — EDUCATION — PRESSE

Présentation 59

I. Le Bureau National de Propagande 61

II. Le Bureau de Documentation et d'Information .. 64

III. Le Bureau Central de Presse 65

IV. Service Cinématographique 66

V. Editions 66

VI. L'Agence de Presse de la Liberté 66

VII. Rapport administratif : « Popu » - « Popu-Dimanche » 67

VIII. La Revue Socialiste 68

IX. La Commission Nationale Féminine 69

X. « Juin 44 » 70

G) L'ACTION INTERNATIONALE

I. Le Bureau des Affaires Internationales 71

II. La Commission des Affaires Internationales 72

H) L'ACTIVITE DES GROUPES PARLEMENTAIRES

I. A l'Assemblée Nationale 75

II. Au Conseil de la République 81

III. A l'Assemblée de l'Union Française 95

Coll. Fondation Jean Jaurès

DEUXIEME PARTIE

AUTRES RAPPORTS STATUTAIRES

A) **LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE** 111

B) **LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS** 113

*
**

TROISIEME PARTIE

ANNEXES

A) **TABLEAUX GRAPHIQUES DE LA TRESORERIE**

I. Classement des Fédérations en 1954 117

II. Tableau comparatif des feuillets et timbres 1953-1954 119

III. Représentation des forces fédérales à fin 1954 123

IV. Tableau des Fédérations ayant réglé des timbres « Internationale » 125

B) **DECISIONS DU 46me CONGRES NATIONAL**

I. Les délégations fraternelles 127

II. Décisions diverses 128

III. Politique intérieure 133

IV. Politique internationale 134

V. Unité et discipline de vote 137

VI. Tunisie 139

VII. Maroc 140

Cote Fondation Jean Jaurès

VIII. Grâce générale pour les condamnés politique d'Outre-Mer 141

IX. Election du Comité Directeur 141

X. Candidatures au Comité Directeur 142

XI. Election des Organismes Centraux :

1° *Comité Directeur* 142

2° *Commission Féminine Nationale* 143

3° *Commission Nationale des Conflits* 144

4° *Commission Nationale de Contrôle* 145

C) DECISIONS DES CONGRES NATIONAUX EXTRAORDINAIRES

a) **29 et 30 mai 1954 :**

I. Ordre du jour du Congrès 147

II. Motion préjudicielle d'ajournement du Congrès 147

III. Ratification de la C.E.D. 148

IV. Unité et discipline de vote 151

V. Motion sur l'Indochine 153

b) **10-11 novembre 1954 :**

I. Ordre du jour du Congrès 154

II. Ratification des Accords de Londres et de Paris 154

III. Participation au Gouvernement Mendès-France 158

IV. Contre le pluralisme scolaire 162

c) **5 et 6 février 1955 :**

I. Ordre du jour du Congrès 163

II. Commission de vérification des mandats 163

III. Incidents sanglants au Sénégal 163

IV. Presse socialiste hebdomadaire 164

V. Discipline dans le Parti 165

Coll. Fondation Jean-Jaurès

D) LE CONSEIL NATIONAL

I. 11 octobre 1954 169

II. 13 mars 1955 170

E) LE COMITE DIRECTEUR

I. Vie intérieure du Parti 171

II. Politique intérieure 180

III. Politique internationale 187

IV. Politique dans l'Union Française 187

V. Presse. — Défense de la loi du 2 août 1954 187

VI. Tableau des réunions du Comité Directeur 188

F) ACTIVITES DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ET RESOLUTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU COMITE DIRECTEUR

I. Conférences ordinaires de l'Internationale Socialiste 189

II. Conférences extraordinaires de l'Internationale Socialiste 189

III. Conférences spécialisées de l'Internationale Socialiste 190

IV. Conférences des Femmes de l'Internationale Socialiste 191

V. Semaine d'Etudes Socialistes Internationale 192

VI. La Conférence Socialiste Asiatique 192

VII. Force et structure de l'Internationale Socialiste 194

VIII. Résolutions de politique internationale du Comité Directeur :

1° *Accords de Paris* 196

2° *Commission des Affaires Internationales* 197

3° *C.E.D.* 197

4° *Energie atomique* 198

5° *Espagne* 199

6° *Indochine* 199
7° *Internationale Socialiste* 199
8° *Maroc* 199
9° *Négociations avec l'Est* 200
10° *Tunisie* 200
11° *U.N.E.S.C.O.* 200
12° *Divers* 201
IX. Délégations à l'étranger et rencontres internationales sur mandat du Comité Directeur 201

G) INFORMATIONS SUR L'ACTION DE DIVERSES ORGANISATIONS AMIES

I. La Fédération Nationale des Clubs de Loisirs Léo Lagrange 203
II. L'Aide aux Foyers 204
III. Repos et Loisirs 206

Le Gérant :
Guy MOLLET.

Coll. Fondation Jean Jaurès

SOCIETE D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS
5, boul. de Strasbourg
ARRAS (P.-de-C.)

FÉDÉRATION DU LIVRE
C.G.T. F.O.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

SOCIETE D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS
5, boul. de Strasbourg
ARRAS (P.-de-C.)

Coll. Fondation Jean-Jaurès